



3 1761 05354245 2

69
3689
UNE « PRIMITIVE » OUBLIÉE
DE L'ÉCOLE DES « CŒURS SENSIBLES »

MADAME DE GRAFIGNY

(1695-1758)

PAR

G. NOËL

Avec un portrait



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

1913

Tous droits réservés



UNE « PRIMITIVE » OUBLIÉE
DE L'ÉCOLE DES « COEURS SENSIBLES »

MADAME DE GRAFIGNY

(1695-1758)



FRANÇOISE PAULE D'ISSEMBOURG DU BUISSON D'HAPPOUCOURT
Dame de Graffigny
d'après un portrait de Croquet, l'épouse du Duc

UNE « PRIMITIVE » OUBLIÉE
DE L'ÉCOLE DES « COEURS SENSIBLES »

MADAME DE GRAFIGNY

(1695-1758)

PAR

G. NOËL

Avec un portrait



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE CARANCIÈRE — 6^e

1913

Tous droits réservés

J'en ai dit assez, je pense, pour que le lecteur défiant, voire même bienveillant, ouvre sans illusion dangereuse l'histoire de Mme de Grafigny. Je lui demanderais pourtant de faire quelque crédit à cet essai. S'il a l'âme littéraire, n'est-il pas permis de lui remettre en mémoire que l'œuvre de la pauvre dame, pour si oubliée qu'elle soit aujourd'hui, fut autrefois louée par des juges sévères. Je ne citerai que Rousseau (*Lettre sur les spectacles*) et Lessing (*Dramaturgie*). Il y a même encore aujourd'hui quelques curieux obstinés qui, après avoir eu l'originalité extrême de lire les *Lettres Péruviennes*, ont encore celle de leur trouver quelque charme; d'autres qui font l'aumône d'un souvenir à « l'honnête et vertueuse Cénie ». Seul « l'énorme échafaudage de toutes sortes de machines » accumulées dans *la Fille d'Aristide* défie toute indulgence et ne permet guère de se montrer surpris que cette lourde pièce, en tombant, ait écrasé la réputation de l'auteur sous le poids de sa chute.

Qu'on ne cherche pas pourtant, dans cette étude, un essai de réhabilitation littéraire. Les meilleurs sont bien ennuyés. Quand il y manque la science et le talent que je n'y saurais mettre, c'est pis encore; et sans doute science et talent seraient choses bien nécessaires pour opérer le sauvetage d'une renommée vieillie, fanée, enlisée, depuis un siècle à peu près, dans l'oubli le plus profond et le plus méprisant.

Beaucoup plus au point de vue humain qu'au point

de vue littéraire, cette pauvre femme paraît digne de quelque intérêt et aussi d'un peu de pitié. Mme de Grafigny, en un siècle frivole et frivole elle-même, fut une déracinée et une désemparée.

Déracinée de sa province, déracinée de son milieu lorrain, désemparée par le désastre de son foyer, par le naufrage de sa fortune, par l'absence de toute conviction religieuse au moment des épreuves, par le manque de toute philosophie solide et consolante à défaut de croyance.

Et pourtant, son gros cœur était bon, toujours prêt à se répandre et à se donner. Elle était contradictoire à elle-même. C'est pourquoi, avec des velléités morales très actives, avec des élans d'honnêteté très sincères, elle ne sut que vivre d'artifices, de ruses et d'intrigues.

N'ayant point de ferme soutien moral, aigrie contre un ordre social, dont pourtant elle était une privilégiée, et dont les abus lui procuraient sa subsistance, elle nous laisse entrevoir, dans la confusion d'un esprit secondaire et superficiel, quelque chose de la mentalité de Rousseau.

Bien plus, on trouve çà et là dans son œuvre des passages qui sembleraient détachés d'une déclamation socialiste de nos jours.

Mais tout cela n'est point net et ne se tient point en doctrine. Bientôt elle se ravise. Elle revient aux vieilles idées. Elle redoute les audaces nouvelles, et c'est seulement la crainte des philosophes qui l'empêche d'insérer dans une de ses œuvres ce passage

furieusement réactionnaire (1) : « Certaines de ces
 « lumières que l'on prétend donner au peuple ne font
 « que l'égarer en lui ôtant ses principes et même
 « ses préjugés utiles, ses préjugés respectables,
 « à la place desquels on ne peut rien mettre.
 « Le mal général vient peut-être de ce qu'on
 « a trop éclairé les esprits. A force de discuter tous
 « les devoirs de la société, on a anéanti tous ces
 « mêmes devoirs. Il n'est plus de Patrie, plus de
 « père, plus d'époux, plus de parents, plus d'amis,
 « plus de mœurs, plus de ces liens sacrés de la so-
 « ciété. Aujourd'hui, grâce à cet esprit, l'amour de
 « soi, concentré petitement en soi, ne fait plus envi-
 « sager les devoirs les plus saints que comme des
 « erreurs anciennes et des préjugés puérils qu'on
 « rougirait de conserver encore. »

Incertaine entre les opinions encore confuses qui s'entrechoquent autour d'elle, Mme de Grafigny est une personnalité transitoire et changeante. Placée dans un tumulte d'idées, à l'extrême avant-garde d'une évolution naissante, elle semble chercher sa direction sans la trouver nettement, sans avoir en tout cas la vigueur de s'y maintenir et d'y progresser. Mais, dans ses incertitudes, nous croyons distinguer parfois, comme une vague et lointaine aurore des angoisses qui tourmentent notre époque, et cela suffit à nous intéresser.

Il est cependant un point où quelque mérite de

(1) Que Collé, qui le cite dans ses *Mémoires*, prétend avoir rédigé avec elle.

priorité, si mérite il y a, revient sans nul doute à Mme de Grafigny. Elle fut vraiment à l'avant-garde des *Cœurs sensibles*.

On croit entendre dans son œuvre le premier bégaiement de cette sensibilité que nous avons laissé se développer jusqu'à la névrose et qui nous a joué depuis quelques vilains tours.

De cette sensibilité, on pourrait parler assez mal non sans justice, après l'avoir vue à l'œuvre. Elle s'est laissée choir à bien des tournants du chemin depuis les aventures de la Terreur jusqu'aux sentimentalités de l'anarchie.

Il faut pourtant y mettre quelque mesure, non seulement pour la grandeur des esprits qui s'y sont complus, mais encore parce qu'il est difficile à un homme de notre temps de ne pas avoir été pénétré par cette sensibilité-là. Il est absurde et impossible de prétendre s'échapper de son temps et le plus souvent stérile de l'accabler de malédictions.

En condamnant cette excessive sensibilité, nous condamnerions deux siècles prodigieux dans l'histoire de la pensée et nous-mêmes et d'incontestables gloires. La sensibilité d'un Tolstoï ou celle d'un Loti (je prends exprès deux sortes très différentes et deux génies fort éloignés) sont bien plus notre affaire que les sublimes rudesses d'un Corneille, et nous les sentons bien mieux acclimatées dans nos âmes exaspérées du désir peut-être maladif de tout analyser et de tout ressentir.

Dans cette armée des âmes sensibles dont Fénelon,

dit-on, fut un lointain précurseur, dont Rousseau fut sans conteste le premier général illustre et « conscient », Mme de Grafigny fut avant lui un soldat de la première heure.

Et cette armée ouvrit une campagne dont les résultats furent incalculables et durent encore. La sensibilité évoluée du dix-huitième siècle occupe aujourd'hui la plupart des positions dominantes de la pensée moderne. Hier, on peut dire qu'elle les occupait toutes.

Qu'est-ce donc, au juste, que cette « sensibilité du cœur » dont le dix-huitième siècle allait lever l'étendard et prêcher la religion. Le dire en vingt lignes est peut-être téméraire, mais n'en point parler du tout, au début de cette étude, est tout à fait impossible.

Les bases et les appuis, sur lesquels continuait de vivre par l'habitude la société d'alors, ne lui convenaient plus du tout. L'équilibre social devenait chaque jour plus instable, et la catastrophe plus inévitable. La monarchie et la religion, puissances traditionnelles et qui veulent être indiscutées, formaient la façade ; une formidable poussée d'émancipation politique, mentale, morale était derrière ; et cette vague de fond devait, pour finir, emporter l'édifice.

Mais pour remplacer les sûretés tutélaires de l'autorité, de la foi, de la morale chrétienne, l'esprit des hommes, confusément, cherchait quelque chose (1).

(1) Comme j'écrivais ceci avec la timidité que donne l'absence de tout valable « diplôme » pour aborder de si grands sujets, il m'arriva

La sensibilité du cœur, guide de la conscience souveraine, fut une des directions où il pensa trouver sa voie ; la raison, le retour à la nature en furent d'autres. Quand, sur son déclin, le siècle de Voltaire et de Rousseau eut fondu ses penseurs ensemble, il révérait une trinité nouvelle : Raison, Sensibilité, Nature.

Et cette sensibilité, on la trouvait presque prête dans les décombres anciens. Était-elle autre chose qu'une évolution, j'allais écrire une perversion de cette ardente Charité que le christianisme répand avec tant d'amour sur le faible, sur le malheureux, sur le pauvre.

Mais c'est bien une perversion qu'il faut dire, en dépit de ceux qui parlent de développement et de couronnement. Car, dès le début, cette sensibilité fut antisociale. D'emblée, la société fut un bouc émissaire. « Haro sur la société ! »

Et n'ont-ils pas quelque apparence de raison, les

de rencontrer par hasard *le Livre de la pitié et de la mort*. C'est l'œuvre d'un écrivain admirable, qui est en même temps le plus sensible des sensibles.

De ce petit livre M. Pierre Loti a dit : « Ce livre est plus moi que tous ceux que j'ai écrits. » C'est le livre de la pitié qui se sent fascinée par la mort des très petites aussi bien que des très grandes choses. Mais cette pitié est une pitié d'épouvante qui s'abîme dans une infinie tristesse en présence de ce grand inconnu. Et comme dédicace à ce livre étrange, où de petites histoires de chats et de pots de fleurs nous remplissent l'âme de désespérance, l'auteur écrit cette simple phrase : « A ma mère bien-aimée je dédie ce livre sans crainte, parce que la foi chrétienne lui permet de lire avec sérénité les plus sombres choses. »

N'y a-t-il pas là comme un aveu que la sensibilité la plus délicate, quand elle n'est point soutenue par quelque fermeté morale, aboutit à la désespérance et que l'exaspération de cette sensibilité correspond précisément chez les âmes d'élite au naufrage des sérénités religieuses.

apôtres logiques et « conscients » de cet évangile travesti qui se prêche de nos jours, alors qu'ils disent aux défenseurs des « dignes sociales » quelque chose comme ceci : « Vous protestez un peu tard, diri-
« geants naguère satisfaits. Nous proclamons des
« conséquences dont les principes sont vôtres. Ce
« que nous disons est bien vieux déjà et c'est sans
« doute par ignorance que le snobisme de vos fils
« prétend ne le trouver que dans Tolstoï. Ouvrez
« vos bibliothèques familiales où s'alignent des livres
« estimés depuis longtemps, des livres à demi clas-
« siques ; ce sont vos livres, ceux de la génération
« des pères et des aïeuls, non pas ceux des jeunes
« gens. Nous y lisons entre les lignes et vous pourrez
« y lire comme nous : « Indulgence et presque admi-
« ration pour le révolté que tout irrite dans l'appa-
« reil inexorable des lois et des mœurs convenues, et
« que rien n'apaise ! »

« Pitié pour la femme perdue et presque gloire !
« L'ostracisme dont on la frappe est inique ; car sou-
« vent son âme a plus de dévouement, de générosité,
« de grandeur véritable que celle de l'honnête femme
« enfermée et desséchée dans sa vertu de convention. »
Vous lirez cela dans la *Dame aux Camélias*.

« Pitié même pour le voleur et l'assassin. L'ini-
« quité de votre société hypocrite et menteuse est
« presque seule responsable de leur prétendu crime ;
« c'est pourquoi la société qui les punit devient elle-
« même monstrueuse et criminelle ! » Vous lirez cette
histoire dans *les Misérables* ; vous verrez même dans

le *Dernier jour d'un Condamné* que l'assassin seul est digne d'une louable pitié et que l'assassiné, vraiment, nous fatigue; qu'on l'a trop plaint, et qu'il est temps de changer : ce sont là des choses qui sont signées Victor Hugo.

Et tout cela est bien plus vieux encore. Dans ce pauvre petit roman pâli et fané des *Lettres de la Péruvienne*, vous l'entendriez déjà, si vous vouliez bien écouter, non point en développement et en détail, mais en germe et en substance (1). Il est vrai que ce petit livre est bien oublié. Qui donc a l'idée de l'aller prendre sur les rayons inaccessibles des vieilles bibliothèques et sous la poussière parfois centenaire qui le couvre? Si par hasard une main pieuse en tournait les feuillets, ce serait plutôt celle d'un bibliophile curieux de l'édition et de la parure que celle d'un lecteur attiré par le texte.

Au temps où les *Lettres Péruviennes* et *Cénie* se publiaient encore, voici ce que disait un éditeur en les présentant au public : « On peut juger de l'esprit « de Mme de Grafigny par ses ouvrages; ils sont « entre les mains de tout le monde... Le fond de son

(1) Le premier écrivain illustre où se devine le mouvement de la sensibilité, à la façon du siècle de Rousseau, serait peut-être Fénelon. Chez lui se dessine, de manière très perceptible, la théorie de la responsabilité sociale. Fénelon était pourtant un grand chrétien et quand il rejetait sur la société et sur l'autorité mal exercée bon nombre des fautes de l'individu, il pensait assurément agir en chrétien. Tant il est vrai que les évolutions de la mentalité générale se produisent pour toute une époque d'une manière profonde, quasi inconsciente, sans que les contemporains aient d'abord notion du mouvement amorcé et sans qu'ils aient surtout la moindre idée des conséquences ultérieures que comporte ce mouvement.

« caractère était une sensibilité et une bonté de
« cœur sans exemple. Elle faisait tout le bien qu'elle
« pouvait faire. On ne sait presque aucune particula-
« rité de sa vie parce qu'elle était simple et modeste
« et ne parlait jamais d'elle ; seulement on sait que sa
« vie n'a été qu'un tissu de malheurs ; et c'est dans ces
« malheurs qu'elle aura puisé en partie cette douce
« et sublime philosophie du cœur qui caractérise ses
« ouvrages et les fera passer à la postérité. »

Tout n'est pas absolument exact dans un si bienveillant jugement sur la moralité de cette moraliste. Mais ce qui est parfaitement vrai, c'est l'obscurité qui enveloppe pour nous le détail de sa vie. Cette femme, qui se disait persécutée par le sort et qui gémissait si volontiers sur ses malheurs, n'en a point fait de récit qui nous soit parvenu.

En mourant, elle légua tout ce qu'elle avait conservé de lettres, de notes et de manuscrits, au plus indolent des hommes, au plus ennemi de l'effort et du bruit, son vieil ami Devaux dit Panpan, qui vivait retiré à Lunéville, lecteur « à bouche close » du vieux roi Stanislas.

C'est au même Panpan qu'elle avait écrit, un peu plus de vingt ans auparavant, cette longue série de lettres datées de Cirey, alors qu'elle y recevait l'hospitalité de Mme du Chatelet et de Voltaire. Et ces lettres dans leur désordre, dans leur « cailletage » un peu fatigant, sont pourtant le document le plus vivant et le plus curieux que l'on ait sur la vie privée et le caractère intime du philosophe.

Après la mort de Mme Grafigny, Devaux, en l'honneur de ce legs flatteur, fit semblant de vouloir éditer les œuvres de son amie : il eut fait d'elle un éloge en forme de biographie à l'occasion de cette édition définitive. Mais chez ce paresseux incorrigible tout ce qui était travail ou effort ne sortait jamais du domaine de l'intention. Il laissa donc sommeiller son projet.

Quant aux lettres de Cirey, qu'on ne pouvait pour le moment songer à imprimer, elles durent à l'intérêt qu'éveillait partout la curieuse figure de Voltaire, la faveur de n'être point tout à fait oubliées. Prêtées de temps à autre à quelque ami, elles restaient pourtant dans le mystère discret d'un portefeuille provincial. Elles n'en devaient sortir que soixante ans après la mort de l'épistolière et quarante ans après celle de Voltaire pour être publiées, en 1820, par les bons offices d'un gentilhomme russe.

Ce Russe, le comte Orloff, les avait lui-même reçues de Mme Noël, née Charlotte de Vismes d'Aubigny. Et Mme Noël les possédait par une série de legs d'ami à ami ou de parent à parent, dont je conterai rapidement le détail, à titre d'épilogue de la vie de Mme Grafigny.

Mais tout le restant des papiers de la bonne dame, encore que susceptible de jeter sur quelques points de sa vie et sur les mœurs de son temps une certaine lumière, ne pouvait sembler digne d'intérêt à une époque où l'on avait encore si peu le goût des docu-

ments anciens, quand ils ne se rapportaient point à des personnalités de tout premier rang.

Ce surplus demeura donc ignoré ou dédaigné entre les mains de ses possesseurs, ce qui veut dire, pour parler net, au fond de quelque caisse, sous la menace des emplois les plus inattendus... et les plus humbles. Grouper ces documents curieux autour de la figure oubliée à laquelle ils se rattachent ; non point certes rendre à l'auteur de *Cénie* une notoriété que mes faibles efforts seraient incapables de faire revivre, mais lui consacrer un souvenir, telle est mon ambition modeste.

Au moment où je préparais ce travail et où j'en avais déjà rassemblé les principaux éléments, j'appris, par l'obligeance de M. Maugras qui en avait eu communication pour ses propres recherches, l'existence d'un recueil de fiches manuscrites se rapportant à Mme de Grafigny, entrepris il y a de longues années par M. Ballon (1), conservateur de la bibliothèque de Nancy, dans l'intention probable de préparer une étude. Le noyau de ce recueil avait d'ailleurs une source commune avec le mien ; car M. Ballon avait obtenu de mon grand-oncle Noël communication des documents provenant de Panpan Devaux ; il en avait pris copie ; il y avait ajouté beaucoup par ses recherches personnelles.

Lorsque Mme de la Marre, fille de M. Ballon, voulut bien me confier par l'entremise de M. Maugras le

(1) M. Arthur Ballon (1816-1883). Conservateur de la bibliothèque de Nancy.

travail préparé autrefois par son père, j'ai pu y trouver plus d'un renseignement intéressant dont je la remercie. Je dois à l'obligeance et à l'infatigable zèle documentaire du futur et définitif historien de Saint-Lambert, M. Georges Mangeot (1), beaucoup d'autres précisions qui ont trouvé leur place dans un récit dont la trame devient souvent si pauvre et si ténue... Et je me demande parfois, avec quelque scrupule, si l'incroyable effort d'érudition solide et de patientes recherches auquel se plait M. Mangeot, n'aurait pas réussi mieux que ma médiocrité à combler tant de lacunes et à débrouiller tant d'énigmes.

Je crois pourtant de très bonne foi qu'il eut été impossible de dissiper toutes les obscurités et de résoudre tous les problèmes. Je me rends compte qu'il reste et restera toujours, comme un voile jeté sur la vie de cette inconnue naguère célèbre et, biographe indigne, je m'en confesse au lecteur bienveillant.

A défaut d'excellence dans la trame et de richesse dans le coloris, cette étude renferme, avec un nombre assez grand de pièces inédites, quelques précisions nouvelles sur des points de détail historique ou littéraire : le lecteur studieux m'en saura peut-être gré.

Chemin faisant, j'ai cru qu'il n'était point inutile

(1) M. Georges Mangeot, agrégé de l'Université, professeur au collège Stanislas, prépare actuellement une étude qui deviendra sans aucun doute un monument définitif sur la vie et l'œuvre de Saint-Lambert.

de dissiper définitivement cette légende locale, vague mais persistante, basée sur une confusion de personnes, qui signalait les débuts de la tragédienne Clairon sur le théâtre du duc de Lorraine à Lunéville entre 1730 et 1740 : nous ferons connaissance avec la fausse Clairon. J'ai pensé établir, sans y insister, qu'une petite pièce de Voltaire, d'ailleurs parfaitement insignifiante, fut écrite pendant son séjour de 1735 à Lunéville, bien que la plupart des éditeurs l'attribuent à d'autres circonstances et la classent sous une autre date (1749 au lieu de 1735).

Ce livre contient deux longues lettres de Mme de Grafigny, relatives à la fin de son séjour chez Voltaire, qui avaient échappé, je ne sais pourquoi ni comment, à l'éditeur de 1820. Ces lettres sont pourtant parmi les plus curieuses et les plus intéressantes de la collection de Cirey.

On y apprend, entre autres détails amusants, que l'aristocrate Voltaire crachait à la figure de ses gens quand il était en colère, tout en se montrant d'ailleurs un maître extrêmement bon et généreux. On y apprend encore que, dès 1739, la divine Émilie se faisait flirter avec effronterie à la barbe de ses deux habituels possesseurs et que le premier venu lui était bon pour des œillades ardentes. Et cela jette par avance quelque clarté sur l'aventure où dix ans plus tard elle trouva la mort. Voltaire aurait eu tort de tenir grande rigueur en cette affaire à son heureux rival Saint-Lambert. Il fut homme d'esprit en oubliant un jour le malheureux incident qui le priva d'une compagne dont la

fidélité mentale valait mieux que la fidélité physique.

Certains documents très précis n'ont permis d'attribuer à l'habile ténacité de la pauvre Grafigny tout le mérite du mariage d'Helvétius avec Mlle de Ligniville. Si on le mesure à la difficulté vaincue, ce mérite n'est pas mince.

J'ai trouvé, sans savoir résister au plaisir de les citer à l'occasion d'un projet d'établissement à Bayeurth, deux portraits curieux et peu flattés de Frédéric de Prusse et de sa sœur : ils portent la signature d'un serviteur familier de la margrave et la marque de la malveillance habituelle à cette sorte de gens quand ils ne prennent pas le parti de l'adulation.

On trouvera enfin, dans quelques pages consacrées à Turgot, à propos de ses rapports affectueux avec Mme de Grafigny et Minette de Ligniville, de très grandes présomptions, sinon la certitude, que l'un au moins des deux discours latins sur le christianisme qu'on lui attribue, et qui sont si peu dans sa manière, a été composé pour lui rendre service par un père jésuite qu'il rencontrait chez Mme de Grafigny (1).

Voilà, dira-t-on, de minces trouvailles. Je les donne pour ce qu'elles sont. L'originalité de quelques

(1) *Œuvres complètes de Turgot* Édition Dupont de Nemours. Paris, Belin, 1808-1811. 9 volumes in-8°. On trouvera au tome II deux discours de M. Turgot, alors prieur de Sorbonne, pour l'ouverture et la clôture des sorboniques de 1750 (discours sur les avantages que l'établissement du christianisme a procurés au genre humain, prononcés le 3 juillet et le 11 décembre 1750).

pièces que je possédais dans mes archives de famille, l'usage peut-être systématique que j'ai fait de documents anciens, cherchant parfois à soutenir un récit insuffisant par l'impression du milieu, rendent-ils cette histoire incomplète assez attrayante pour plaire ? C'est au lecteur de répondre.

Je lui demande, avant de prendre congé, toute l'indulgence que mérite une étude si difficile à mettre sur pied qu'elle n'avait jusqu'à présent tenté personne, même dans la province de Mme de Grafigny, cette studieuse et savante Lorraine, jalouse jusqu'à la férocité du privilège de parler des siens.

MADAME DE GRAFIGNY

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES ET JEUNESSE (1695-1711)

Le grand-oncle de Mme de Grafigny, Callot, « noble lorrain » et graveur immortel, en dessinant vers 1630 ses images fines et sèches de gueux et de soldats, avait illustré d'avance soixante-dix ans de l'histoire de Lorraine.

Pendant trois quarts de siècles, sur le sol piétiné, dévasté du malheureux duché, on ne vit guère autre chose que des soldats et des gueux. Et comme fond du tableau, des villes pillées, des châteaux éventrés, des chaumières brûlées, des champs retournés en landes, des forêts saccagées. On pourrait écrire en quatre mots l'histoire du pauvre petit pays pendant cette dure période : misère, désolation, ruine, mort.

« Il ne restait plus, en plusieurs terres, que des broussailles au milieu desquelles paraissaient des mesures et les restes des anciens villages (1). »

(1) D'AUDIFFRET, « Mémoire sur le duché de Lorraine par M. d'Audiffret cy-devant envoyé extraordinaire du Roy aux cours de Mantoue, de Parme et de Modène et à celle de Lorraine », mémoire conservé à la bibliothèque de Nancy. Jean-Baptiste d'Audiffret (1657-1733), géographe et diplomate, observateur fidèle et abondant, a étudié la cour et le peuple de Lorraine de 1703 à 1733. Il mourut à Nancy en 1733.

Le résultat de sa surveillance politique est conservé, sous forme de

Pour empêcher cette terre de mourir tout à fait, quand le calme fut revenu, il fallut importer des paysans, comme on lâche du gibier sur un terroir dévasté par le braconnage. Près de Blâmont, on en fit venir de Picardie, ce détail resté dans les traditions locales entre mille autres pareils que l'on pourrait dire (1).

Vers la fin du siècle, aux environs de 1695, la charge écrasante et continuelle du logement des troupes françaises achevait de consommer ce que les violences de la guerre n'avaient pas détruit : car ces malheureux, qui n'avaient plus rien pour eux-mêmes, devaient encore nourrir les soldats du roi de France établis sur leur pays.

Le duc Charles V de Lorraine, ayant attaché sa fortune à celle de son beau-frère l'Empereur, avait vu ses États occupés par Louis XIV. Il était mort général impérial, dépouillé de son duché. Son fils Léopold vivait à Innsbrück dans les États de son oncle, entouré de quelques gentilshommes fidèles, mais à peu près sans ressources.

Aucune lueur d'espoir n'éclairait encore ce sombre tableau, lorsque naquit à Nancy, le 11 février 1695, Françoise d'Issembourg du Buisson d'Happoncourt, qui devait être Mme de Grafigny. Son père et sa mère,

dépêches, aux dossiers des Archives du ministère des Affaires étrangères. Dans le mémoire dont il vient d'être parlé, il résume ses connaissances et ses jugements sur la Lorraine et son peuple.

M. d'HAUSSONVILLE, dans son *Histoire de la Réunion de la Lorraine* (4^{me} vol.), a fait de larges et fréquents emprunts aux dépêches diplomatiques de M. d'Audiffret ainsi qu'à son mémoire.

(1) D'Audiffret le dit aussi, en parlant du relèvement qui eut lieu par les soins du duc Léopold : « C'est à quoi a beaucoup contribué un grand nombre de sujets du Roy (de France) de diverses provinces et particulièrement de Picardie qui vinrent s'y établir. »

tous deux Lorrains, étaient de fortune également médiocres et de familles nobles, mais qui n'étaient point dans les grandes charges.

Dans une petite notice, rédigée, quand elle fut devenue presque célèbre, à l'intention d'un biographe, Mme de Graigny raconte que sa famille paternelle se rattachait, par une lointaine origine, à la maison princière d'Issembourg qui existait et existe, je crois, encore en Allemagne. Cela a été redit depuis dans toutes les vagues biographies qu'on a données d'elle et la chose n'a pas, au reste, une très grande importance. Mais, pour être exact et précis, il faut observer que rien n'est plus improbable que cette filiation nébuleuse : elle n'est sans doute qu'un de ces petits romans généalogiques dont la mode sévissait alors comme en tous les temps.

Il est assez facile de s'assurer en effet que la noblesse de Mme de Graigny, dans la ligne paternelle, ne remontait pas au delà de son aïeul Henri Dissambourg Dubuisson (c'est ainsi qu'on l'écrivait alors), anobli vers le milieu du dix-septième siècle, à titre de vieux et brave soldat, par le duc Charles IV de vagabonde et aventureuse mémoire.

Les lettres patentes relatives à cet anoblissement existent aux archives de Lorraine et ne laissent guère de doute sur cet objet. On y lit, sous la date du 6 novembre 1660 (1), « qu'Henri Dubuisson, natif de « Chaux, au comté de Belfort, sergent-major (2) au

(1) Registres des lettres patentes des ducs de Lorraine conservés aux archives de Meurthe-et-Moselle. Nancy, année 1660.

(2) Le sergent-major, dans les anciennes armées, n'était pas, comme on pourrait le croire, un sous-officier. C'était une sorte d'officier comp-

« régiment de Duplessis, avait rendu de longs et fidèles
 « services dans ledit régiment, étant parvenu en vingt-
 « six ans de la situation de simple cavalier à ladite
 « charge de major par le seul mérite de sa vertu et
 « sans avoir échappé d'un moment une seule occa-
 « sion de toutes celles qui se sont présentées en sièges,
 « combats et batailles qui se sont faites et données, aux-
 « quelles il a exposé sa vie d'un cœur généreux : que
 « ledit Henri Dubuisson s'est donc couronné lui-même
 « du glorieux laurier de la vertu qui est le vrai et le
 « plus légitime apanage de la noblesse. » Et par consé-
 quent il ne reste plus au prince qu'à l'en mettre en légi-
 time possession, ce qu'il fait par les présentes lettres.

Tout cela exprime, à n'en pas douter, la consécration de services longs et fidèles rendus par un soldat de modeste origine. Ce n'est pas du tout ce qu'on appelait une confirmation de noblesse, pour laquelle on exigeait d'ailleurs certaines preuves. Mais dans le cas très fréquent où, sans parchemins, les nouveaux anoblis avaient quelque prétention à des origines anciennes, ils ne manquaient jamais de le faire mentionner aux lettres patentes. Il n'était même pas nécessaire que la prétention fût bien vraisemblable ni bien précise pour être consignée. Le rédacteur officiel de la chancellerie était trop heureux de sortir de l'habituelle banalité, en ornant son grimoire de quelque légende de famille qui faisait remonter effrontément le plus petit robin aux chevaliers de la Table-Ronde. Si donc

table, chargé de l'administration comme notre actuel commandant-major. En Lorraine, le sergent-major ou simplement major était, suivant les corps, lieutenant ou capitaine. En France il était assimilé aux capitaines, ayant pourtant le pas sur eux : c'est là l'origine de nos chefs de bataillon majors.

la prétention de se rattacher à une illustre maison n'est pas inscrite aux lettres d'Henri Dubuisson, on en peut conclure, sans grande chance d'erreur, que l'excellent major, trop heureux d'être fait gentilhomme, ne s'était pas encore trouvé d'aïeux parmi les princes d'Allemagne.

L'aïeul paternel de Mme de Grafigny, étant donc, vers 1668, capitaine-major au service de Lorraine, fut parmi les défenseurs vaillants de la forteresse de la Mothe.

L'honorable situation qu'il avait acquise peu à peu, permit à Henri Dubuisson d'épouser une veuve de qualité, Marie Gillet de la Vallée (1), épouse en premières noces de M. de Cévelart. A la suite de cette alliance, il devint, en partie du chef de sa femme, en partie par rachat au domaine ducal, seigneur d'Happoncourt et commença de prendre, suivant l'usage, le nom d'Happoncourt, que dans la suite porta presque uniquement son fils, le père de Mme de Grafigny.

Le village d'Happoncourt est dans la vallée de la Meuse, près du confluent du Vair, à deux lieues en aval de Neufchâteau ; presque en face s'élève Domremy, d'où Jeanne d'Arc, ayant entendu ses saintes voix, partit pour délivrer la France (2). Henri Dubuisson, devenu lieutenant-colonel de cavalerie, vint se reposer là de ses campagnes et y terminer son errante destinée. La maison seigneuriale d'Happoncourt, qui devait être un fort modeste logis dont il ne reste plus rien, devint

(1) Les Gillet de la Vallée sont la souche de Rarecourt et des Pimodan.

(2) Antoine de Soreau, gendre de Henri Dubuisson, dont il sera question plus loin, était « seigneur de Domremy-la-Pucelle ».

le centre familial du vieil officier transformé en gentilhomme campagnard. Il y avait tout auprès un autre fief à Moncel, possédé par la famille du Han qui se lia de bonne amitié avec les Dubuisson.

C'est là que le colonel Henri Dubuisson acheva de vivre, et quand il mourut, le dernier jour de l'an 1683, ayant aux environs de soixante-dix ans, il choisit sa sépulture dans la modeste église de Moncel, la plus voisine de sa demeure (1).

Après lui, François d'Happoncourt (2), fils de soldat et pauvre gentilhomme, ne pouvait que porter l'épée. Le roi de France accueillait volontiers dans ses armées les Lorrains, qui, par l'éloignement de leur prince et l'occupation de leur pays, étaient à demi ses sujets. François d'Happoncourt entra donc au service de France et fit bravement campagne dans les armées de Louis XIV.

C'est là une situation qui nous semble singulière, mais que les mœurs d'alors admettaient parfaitement, la conception nette des nationalités et du patriotisme étant une

(1) En confirmation de ce que j'ai dit sur l'anoblissement de Henri Dubuisson, voir les registres paroissiaux d'Happoncourt, qui ne laissent aucun doute sur le caractère assez récent de cette famille vers 1668, année où ils apparaissent dans les actes. Il y avait alors sur la paroisse de Moncel, de laquelle dépendait Happoncourt, deux familles nobles mais assez modestes, les Dubuisson et les Duhan. Le grand-père de Mme de Grafigny fut inhumé dans la petite chapelle de Moncel, le 1^{er} janvier 1684. Cette chapelle, fort délabrée, a été remplacée, en 1850, par une église située à Happoncourt. Il ne reste rien d'intéressant des habitations des Dubuisson et des Duhan.

(2) François d'Issambourg d'Happoncourt, fils de Henri, est né avant l'installation de sa famille à Moncel-Happoncourt, par conséquent avant 1668. Il cessa dans les premières années du dix-huitième siècle, sans doute après être devenu officier lorrain, d'avoir là son principal domicile. Il ne figure donc ni comme naissance, ni comme mort aux registres de la commune de Moncel.

œuvre de notre siècle. En ce temps-là, beaucoup de Lorrains servirent sans félonie Louis XIV, conquérant de leur pays et adversaire de leur prince, tandis que d'autres, avec autant de courage et d'honneur, prenaient rang dans les armées impériales et se battaient au besoin contre leurs compatriotes.

Ce deuxième M. d'Happoncourt, père de Mme de Grafigny, avait épousé Marguerite-Christine Callot, petite-nièce du célèbre graveur. La noblesse des Callot était d'un rang modeste, mais d'une pureté singulière. Depuis Ponce Callot qui vivait l'an 1400, jusqu'à Marguerite-Christine, épouse de François d'Happoncourt et mère de Mme de Grafigny, il y avait huit générations d'héraldistes, de soldats et de moines, parmi lesquels semble s'épanouir, comme une fleur précieuse et rare sur un rameau sévère, l'immortel artiste (1).

Au début de l'an 1695, le père de la petite Françoise, que l'on baptisait à Nancy le 13 février, était donc occupé à guerroyer à l'armée des Pays-Bas sous M. de Boufflers, dans le pays de Namur.

La guerre, depuis six ans déchainée, semblait encore battre son plein. Mais, quelques mois plus tard, on commença d'entrevoir l'aurore de la paix. On s'était tant battu, sur tant de points et avec des succès si partagés, que l'on ne savait plus au juste s'il y avait des vainqueurs, ni quels ils étaient. Ou plutôt, il commençait d'apparaître que tout cela ne pouvait plus guère durer, mais que le premier qui parlerait de la paix, passant pour avoir demandé grâce, en devrait faire les frais. C'est pourquoi nul n'en voulait parler, mais chacun,

(1) Voir l'*Armorial de Pelletier* (article Callot), qui donne la généalogie, l'histoire et les armes de cette famille.

plus ou moins franchement, était désireux qu'on lui en parlât. Les malheureux Lorrains, toujours écrasés entre l'enclume et le marteau, quand le roi de France et l'Empereur se querellaient, étaient particulièrement intéressés à voir finir la guerre. Ce fut un Lorrain, M. de Couvonges, qui s'employa le premier, sans grand succès d'ailleurs, à rapprocher la France et l'Empire (1).

Comme la chose était au fond dans le désir et dans l'intérêt de tous, elle aboutit enfin par d'autres voies et, vers la fin de l'an 1697, la paix fut faite à Ryswick, et le gros M. d'Happoncourt, arrivant des Pays-Bas, revint en Lorraine et trouva la petite Françoise âgée de près de trois ans. Désirant goûter désormais une existence moins agitée, il passa au service de Lorraine, qu'il ne devait plus quitter.

On raconte qu'au moment où le jeune duc Léopold quittait Innsbruck, pour venir reprendre possession de ses États, un sage conseiller lui tint ce langage : « C'est « pour le coup, Monseigneur, qu'il faut oublier la guerre, « car la Lorraine a besoin d'une longue paix ! » Et le duc de répondre : « Pouvez-vous penser que le désir de la « gloire puisse jamais me faire oublier l'intérêt de « mes sujets ; vous ne voudriez pas me voir craindre la « paix puisqu'aujourd'hui elle est nécessaire. »

Parler de la sorte était déjà bien. S'y tenir fut mieux encore et Léopold s'y tint. Voici donc le compliment

(1) Cette première négociation eut lieu par l'entremise de Marie-Éléonore, reine douairière de Pologne et veuve du duc de Lorraine Charles V ; on voulait rapprocher la France et l'Empire. Peu après, sur le théâtre du Nord, Boufflers et Portland essayèrent de rapprocher la France et l'Angleterre. On négocia secrètement à Halle pour aboutir à la paix de Ryswick. Il y eut deux traités différents, dont le dernier, du 30 octobre 1697, entre Louis XIV et l'Empereur. C'était ce dernier qui réglait les affaires de Lorraine.

que, par-devant la postérité, lui fit plus tard Voltaire :
« Un des plus petits souverains de l'Europe a été celui
« qui a fait le plus de bien à son peuple. Léopold
« trouva la Lorraine désolée ; il la repeupla et l'enri-
« chit. Il a procuré l'abondance à ses peuples qui ne
« la connaissaient plus. La noblesse réduite à la der-
« nière misère a été mise dans l'opulence par ses seuls
« bienfaits. Voyait-il la maison d'un gentilhomme en
« ruine, il la faisait rétablir à ses dépens ; il payait
« leurs dettes ; il mariait leurs filles ; il prodiguait les
« présents avec cet art de donner qui est encore au-
« dessus des bienfaits ; il mettait dans ses dons la
« magnificence d'un prince et la politesse d'un ami... A
« l'exemple de Louis XIV il faisait fleurir les belles-
« lettres ; les arts, dans les deux duchés, produisaient
« une circulation nouvelle qui fait la richesse des États.
« Sa cour était formée sur le modèle de celle de la
« France et l'on ne croyait presque pas avoir changé
« de lieu quand on passait de Versailles à Lunéville. »
Tel est le compliment de Voltaire. Il y faut faire la
part de la flagornerie dont il était coutumier (1).
Mais il en faut retenir que le règne de Léopold fut
un règne de réparation et de convalescence.

Pendant la guerre même de la succession d'Espagne,
qui allait suivre de si près la paix de Ryswick, la Lor-
raine fut neutre. Léopold supporta, non sans protester,
l'occupation de sa capitale par les armées de son puis-
sant oncle. Lui-même s'étant retiré à Lunéville, s'oc-
cupa de l'administration intérieure des duchés, de son

(1) Ce compliment, si bien tourné, ne fut pourtant pas du goût de
« Madame » duchesse de Lorraine « à cause du petit souverain » qui
lui parut de trop.

château et de ses galanteries souvent plus coûteuses qu'il n'aurait fallu. Il évita du moins d'être mêlé directement à la guerre et, pour le bien du pays, c'était là le principal. Telle fut la période, que l'on peut appeler tranquille et heureuse, pendant laquelle grandit la petite Françoise d'Happoncourt (1).

Le ménage de ses parents se trouvait avoir, dans l'entourage immédiat de Son Altesse Royale, un appui fort précieux et fort actif dans la personne d'Antoine de Soreau, seigneur de Houdemont, Vendevre et Domremy-la-Pucelle, beau-frère de M. d'Happoncourt. Ce monsieur de Soreau avait épousé Georgette-Charlotte du Buisson (2), sœur cadette de M. d'Happoncourt. Il était premier maître d'hôtel du duc et de plus, à ce

(1) Françoise d'Happoncourt paraît avoir eu trois frères, morts jeunes ou tout au moins sans postérité, Gaspard, Henri et Antoine d'Issambourg du Buisson d'Happoncourt, dont il n'est plus jamais question dans sa vie.

(2) Georgette-Charlotte du Buisson d'Happoncourt, née à Moncel-Happoncourt le 3 avril 1677, épousa Antoine de Soreau, seigneur de Vendevre, Houdemont, Domremy-la-Pucelle, capitaine major du régiment de cuirassiers de Palfy au service de l'Empereur, premier maître d'hôtel de Son Altesse Royale, demeuré célèbre par la bienfaisance qu'il exerça dans son canton pendant la disette de 1709 (janvier-avril).

Antoine de Soreau mourut en 1714. Une année après, le 23 avril 1715, sa fille Élisabeth-Charlotte épousa, à Houdemont, Jean-Jacques comte de Ligniville d'Autricourt et du Saint-Empire, de la paroisse d'Holling.

A Houdemont naquit, un an après (le 28 juillet 1716), la première-née, Charlotte-Georgette, des innombrables enfants de Ligniville, dont Mme Helvétius que nous retrouverons plus loin dans ce récit. Mme de Soreau, veuve d'Antoine, mourut à Plombières le 1^{er} juillet 1728, âgée de cinquante-deux ans. Louis de Soreau, frère de la comtesse de Ligniville et héritier d'Antoine, vit ses seigneuries érigées en baronie par le duc Léopold en 1725. Au début de décembre 1736, Louis de Soreau se noya accidentellement près du lac de Maron, et son corps ne fut retrouvé qu'après six jours de recherches.

Il était, comme Mme de Ligniville, cousin germain de Mme de Grafigny

qu'il paraît, son ami, dans le mode simple et sans façon qui était habituel aux bons princes lorrains.

Trois enfants de la famille ducale ayant été emportés par la petite vérole en 1711, ce fut dans la demeure de M. de Soreau, à Houdemont, que Leurs Altesses Royales cherchèrent une retraite et quelque consolation à leur douleur : le duc et sa famille furent, deux mois durant, les hôtes du seigneur d'Houdemont. Une pareille situation permettait à M. de Soreau de soutenir (1) son beau-frère d'Happoncourt. Il le soutint si bien qu'il lui fit obtenir par brevet la charge de sous-lieutenant de cheveu-légers et celle de lieutenant des gardes du corps, major des quatre compagnies (2).

Dans cet emploi, M. d'Happoncourt tenait pour l'ordinaire garnison à Saint-Nicolas, où il prenait le titre de « Commandant de la gendarmerie de Son Altesse (3) ».

Revêtu de son brillant uniforme de drap écarlate doublé de jaune avec des brandebourgs d'argent (4), il s'occupait des multiples détails relatifs à l'administration, aux mouvements et au service de la garde ducale, commandant les relais de chevaux, le logement des escortes et autres menues dispositions qui réclamaient plus de ponctualité que d'étendue dans l'esprit.

(1) C'est le terme expressif dont se sert M. d'Audiffret dans ses notes.

(2) La garde ducale comprenait en tout quatre compagnies : deux de cheveu-légers et deux de gardes du corps.

(3) On a conservé quelques ordres relatifs à des mouvements d'hommes et de chevaux qui sont de sa rédaction et portent sa signature ; ils font peu d'honneur à son instruction grammaticale.

(4) Uniforme des gardes du corps.

C'est donc entre Saint-Nicolas, Lunéville et Nancy (1), suivant les déplacements de son petit personnel, que s'exerçait l'activité militaire de M. d'Happoncourt. C'est là que dut grandir, dans le modeste train d'une vie de garnison, notre future Grafigny. Au bien que ses parents possédaient à Happoncourt s'ajouta en 1704, par une faveur nouvelle du duc, la seigneurie de Greux (2). Tout cela, ainsi que le tendre intérêt que continuait de lui témoigner sa marraine Mme du Han, devait l'amener fort souvent dans le pays de Neufchâteau, aux maisons seigneuriales d'Happoncourt et de Moncel. C'est à peu près tout ce que nous savons de l'enfance de Françoise d'Happoncourt. Il est à croire pourtant que ce temps-là fut le plus heureux de sa vie, le seul où la pauvre femme ne connut pas encore les soucis, qui devaient plus tard lui tenir si persévérante compagnie.

Une vague tradition dit que sa marraine, Mme du Han, qui était veuve et habitait Moncel, la prenait souvent en séjour chez elle, mais tout cela n'a guère de fondement bien certain, et nous serions plus ignorants encore du caractère de ses parents si deux de ces petites notes, qui buriment assez nettement une figure, ne nous permettaient de nous en faire quelque idée. M. d'Audiffret, cet envoyé du roi de France qui observait de si près choses et gens dans le milieu qu'il était chargé d'étudier, on pourrait écrire de surveiller, crayonne ainsi la silhouette du père de Mme de Gra-

(1) Les Happoncourt résidaient à Nancy, sur la paroisse de Saint-Epyre, comme en témoignent les actes.

(2) Le duc, dans l'octroi de cette seigneurie daté du 20 janvier 1704, se réserve le droit de rachat moyennant 12 000 livres.

figny : « D'Happoncourt a servi dans Boufflers-dra-
« gons et dans d'Ourches. Assez bon enfant, un peu
« ivrogne, grand parleur. Est soutenu par Soreau,
« maître d'hôtel, qui a épousé sa sœur. » — Pour
Mme d'Happoncourt, c'est une anecdote, contée plus
tard par sa fille, qui souligne un trait de sa figure un
peu prosaïque. « J'ai entendu dire à Mme de Gra-
« figny, dit Fréron, que sa mère, ennuyée d'avoir chez
« elle une grande quantité de planches en cuivre gra-
« vées par Callot, fit venir un jour un chaudronnier et
« les lui donna toutes pour en faire une batterie de
« cuisine (1). »

Ce gros major assez bon enfant, grand parleur et un
peu ivrogne, et cette ménagère plus éprise d'une belle
bassine de cuivre que d'art et de nobles souvenirs, tels
sont les parents entre lesquels grandit Françoise d'Hap-
poncourt. Ni ce père, ni cette mère ne pouvaient
servir de guide à sa jeune âme, élever son cœur et for-
tifier son courage.

Elle était d'une nature affectueuse et sensible, mais
faible, gémissante et désordonnée. Et le sort lui réservait
quelques épreuves cruelles et bien des amertumes
quotidiennes. A cela elle était sans doute mal préparée
et ce n'est pas entièrement sa faute.

(1) FRÉRON, *Année littéraire*, 1759, t. I, p. 327.

CHAPITRE II

UN MAUVAIS MÉNAGE (1712-1725)

Il y a sans doute peu de choses aussi désirables pour une famille, dont le rang surpasse la fortune, que le placement avantageux d'une fille à marier. Cette vérité de tous les temps paraît avoir brillé d'un tel éclat aux yeux des parents de Françoise d'Happoncourt qu'ils en furent aveuglés. C'est pourquoi la jeune fille, à peine âgée de dix-sept printemps, fut « sacrifiée plutôt que mariée » à François Huguet de Grafigny. Les Huguet étaient d'assez riches bourgeois de Neufchâteau, que Léopold avait anoblis en 1704 en la personne de Jean Huguet, maire de Neufchâteau, lequel « ayant toujours vécu honorablement et tâché de s'élever par des actions nobles et vertueuses au-dessus de ce qu'il était né, avait toutes les inclinations de la vraie noblesse (1) ».

Le maire de Neufchâteau avait fait bâtir, « au plus bel emplacement de la ville », une vaste maison « avec des colonnes » qui était sans doute l'habitation la plus confortable de la petite cité. Aussi le duc Léopold, ayant pris gîte pour une nuit à Neufchâteau lors d'un voyage qu'il faisait à travers ses États avec toute sa famille, accepta l'hospitalité de M. Huguet, « le châ-

(1) Layettes d'anoblissement des ducs de Lorraine conservées aux archives de Meurthe-et-Moselle à Nancy, 1704.

teau de la ville se trouvant pour lors en réparation et tout à fait hors d'état de recevoir les princes » .

L'excellent maire, fort honoré par la présence de ces illustres hôtes, leur présenta tous les siens, parmi lesquels son fils François, auquel cette circonstance valut, dit-on, un brevet d'exempt aux gardes du corps avec la charge de gentilhomme ordinaire de l'hôtel (1).

Notable de Neufchâteau, servant comme M. d'Happoncourt aux gardes du corps et passant pour riche, le jeune François Huguet avait tout ce qu'il faut pour attirer et retenir l'attention des parents avisés de demoiselle Françoise d'Happoncourt. De son côté, M. Huguet le père, ayant déjà plusieurs enfants honorablement mariés dans la noblesse des environs, ce dernier mariage paraissait de nature à compléter fort décemment l'établissement de sa famille (2).

(1) *L'Armorial* des anoblis de dom Pelletier et une ancienne notice manuscrite existant à Neufchâteau confirment cette histoire d'une visite ducale qui aurait été l'occasion de l'intérêt et de la faveur du duc Léopold pour François Huguet et sa jeune femme.

Toutefois dom Pelletier précise que le jeune homme fut pourvu, à la suite de cet événement, de ses charges d'exempt aux gardes du corps et de gentilhomme de l'hôtel.

Comme il possédait déjà lesdites charges lors de son mariage en 1712, il faudrait en conclure que la notice de Neufchâteau se trompe en plaçant la visite du duc après le mariage de M. de Graigny. Elle se trompe en tout cas certainement en prêtant à sa jeune femme, dès cette époque, une figure de femme savante et littéraire. La pauvre fille, ainsi qu'en font foi les quelques autographes de cette époque qu'elle a laissés, savait à peine écrire le français, et quel français!

La cour de Léopold lui fut une première école de littérature et de grammaire, et la nécessité de vivre de sa plume fut la seconde.

Au reste, même au temps de ses succès, Mme de Graigny étonnait plutôt par la pesanteur et la trivialité de son premier contact que par le brillant de son esprit.

(2) Les autres enfants de M. Huguet étaient : Barbe-Marguerite dame de Noncourt, Marie-Anne dame de Collenel, Anne-Françoise dame

Rien donc ne semblait s'opposer à une union si convenable. . rien, sinon peut-être les caractères des deux principaux intéressés; mais chacun sait que c'est la chose du monde dont on s'occupe le moins d'habitude. On ne s'en occupa donc point et, le 19 janvier 1712, fut célébré en l'église Saint-Nicolas le mariage de « demoiselle Françoise-Paule d'Happoncourt avec François Huguet, écuyer, exempt des gardes du corps de Son Altesse Royale et gentilhomme ordinaire de son hôtel, fils de noble Jean Huguet, seigneur de Grafigny (1), Chemin, Goncourt, Dolaincourt, Pagny-la-Blanche-Côte, et de dame Barbe Monnel, tous paroissiens de Neufchâteau ».

Messire Charles de la Vallée, prêtre et doyen de Sainte-Maxe, à Bar-le-Duc, avait reçu de son collègue don Sinéjean, bénédictin, curé de Saint-Nicolas, l'autorisation de venir bénir à titre de parent le mariage de sa jeune nièce (2).

Les familles, au grand complet, de l'un et l'autre époux assistaient à la cérémonie et tout semblait promettre le bonheur du jeune couple, qu'on ne manqua pas de souhaiter et de présager ainsi qu'il est d'usage.

Le jeune ménage de Grafigny paraît s'être installé d'abord à Saint-Nicolas, puis, fort peu de temps après,

Chinoir de Beine, plus âgées que M. de Grafigny; et un frère plus jeune, Jean-François Huguet, seigneur de Pargney, marié à Claude Sallet.

(1) La seigneurie de Grafigny, dont notre héroïne portera le nom, était dans l'apport de François Huguet. Elle est située entre la Meuse et le Mouzon, à une lieue de Bourmont, bailliage de Bourmont. Ayant reçu ce bien de M. Huguet, le jeune ménage en prit aussitôt le nom.

(2) Le père de cet abbé de la Vallée était le frère de Marie de la Vallée, femme du colonel Henri Dubuisson. L'abbé était donc le cousin germain de M. d'Happoncourt et l'oncle à la mode de Bretagne de la jeune épousée.

dans un petit bien de famille que M. d'Happoncourt avait à Villers-lez-Nancy.

C'était une demi-campagne très proche d'Houdemont et des Soreau.

Le service de M. de Grafigny pouvait s'en accommoder, et l'affection de la jeune femme pour sa bonne tante s'en trouvait fort bien.

Combien de temps les choses mirent-elles à se gâter tout à fait dans le ménage Grafigny, c'est ce qu'il est malaisé de rechercher. Il y eut trois enfants : deux filles et un garçon qui ne vécurent point (1), et ce fut sans doute un bonheur pour eux. Certaines phrases trouvées çà et là dans les écrits et dans les lettres de Mme de Grafigny laissent penser que la pauvre femme fit ou crut faire tout ce qu'il fallait pour sauver son bonheur domestique.

Mais il y a des divergences et des oppositions de caractères contre lesquelles la meilleure volonté du monde et la plus ferme ne peut rien ; et cette fermeté dans le vouloir, Mme de Grafigny ne l'avait pas sans doute à un très haut degré.

C'était une grosse personne sensible, un peu molle et gémissant à la moindre contrariété, prompt à faire des amis, à les aimer de tout son cœur, à se

(1) En juin 1713, Charlotte-Antoinette naquit à Saint-Nicolas ; les grands parents d'Happoncourt furent parrain et marraine, Mme d'Happoncourt suppléant Mme de Soreau. Charlotte de Grafigny mourut à Villers-lez-Nancy le 4 décembre 1716 et y fut enterrée dans l'église.

Le 14 mars 1715, naissance de Jean-Jacques de Grafigny, qui fut tenu sur les fonts par Mlle de Soreau et son fiancé de Ligniville. Nous ne savons pas quand mourut ce petit garçon.

En 1716 naît une fille, Marie-Thérèse, qui meurt à Villers, âgée de vingt mois, le 1^{er} décembre 1717.

(Registres paroissiaux de Saint-Nicolas et de Villers-lez-Nancy)

mêler de leurs affaires, à les mêler aux siennes, donnant et demandant des conseils avec un excès qui brouillait tout.

Dépendante et désordonnée dans le train de sa vie, querellant ses gens et ne les commandant point, et s'étonnant sans cesse que l'argent qu'elle avait dépensé ne fût plus dans sa bourse.

Était-ce la femme qu'il fallait pour dominer un mari emporté, jaloux, brutal et, comme le disait sa femme en ses doléances, « extrêmement farouche » ? M. de Grafigny trouvait sans doute avec quelque fondement que tout allait de travers en sa maison, que ses revenus, même honorables, ne suffisaient pas au train de sa femme, que son bien s'en allait par lambeaux sans qu'il se pût défendre contre la meute des créanciers. Il devint de plus en plus acariâtre et violent, et commença d'employer les arguments frappants dans le cours de ses démêlés conjugaux. Enfin il planta là son ménage et s'en fut en Allemagne, où son humeur détestable ne fit que se concentrer et s'exaspérer.

Cependant sa dolente et sensible moitié, aux prises avec les difficultés matérielles d'une situation de fortune embarrassée, ne savait à quoi se résoudre. Elle s'épanchait à tout venant : son père, sa mère, Mme de Soreau et tous ses innombrables amis. M. de Grafigny étant revenu d'Allemagne, elle retourne avec lui, puis veut le faire repartir afin de tirer plus commodément quelque argent de ses beaux-parents récalcitrants. Et toujours l'intrigue, recours des faibles, se mêle aux gémissements et aux lamentations ; et ce sera ainsi toute sa vie et à propos de tous ses malheurs.

« Mon cher père, permettez-moi, s'il vous plait, de

« vous ouvrir mon cœur sur les embarras dont ma vie
« est continuellement traversée. Vous savez la situation
« de nos affaires et qu'il nous est important de les finir
« puisque de jour à autre les rentes font de nouveau
« capital. Cependant je vois que les choses traînent
« fort en longueur et que les gens qui voudraient
« acheter notre bien craignent les hypothèques.

« Pour remédier à cela, nous n'avons pas d'autre
« parti à prendre que de faire payer M. Huguet. Cela
« se peut facilement à mon nom et il nous en revien-
« drait près de neuf à dix mille livres. Mais, pour faire
« la chose plus facilement, il faudrait que M. de Gra-
«igny soit éloigné et que, m'ayant donné une procu-
«ration pour faire en son absence tout ce que je juge-
«rais à propos touchant le bien, je me serve de cette
« occasion pour ne rien relâcher.

« Après avoir bien cherché des moyens, on m'a con-
«seillé cela pour le meilleur et pour qu'il se mette
« hors de l'occasion de se laisser attendrir aux pleurs
« de sa mère, qui essaie déjà de le tenter à refuser son
« consentement.

« Si les créanciers voient que l'on commence à payer
« pour une somme qui sera assez considérable, nous
« trouverons plus de marchands qu'il n'en faudrait, et
« je vendrais bien mieux le bien qu'à présent qu'on le
« croit chargé de tant de dettes.

« La difficulté est de savoir où il ira en attendant ce
« temps. En Allemagne il n'est pas possible qu'il y
« retourne pour devenir encore plus farouche. Je vou-
«drais bien qu'il aille à Paris. Il apprendrait ce que
« c'est du monde et peut-être en serait plus raisonnable
« dans la suite. Je sais qu'il en coûte beaucoup mais

« c'est pour le regagner d'ailleurs, car je presserais
« tant les affaires que son père m'aurait bientôt payé.

« J'ai parlé à ma tante (1) de lui faire donner une
« lettre de recommandation de Son Altesse ou de
« Madame. Il pourrait obtenir une charge de capitaine
« réformé; quoiqu'il y en ait beaucoup, on en fait
« encore. Il n'a maintenant des emplois que comme
« s'il n'en avait point. Et puisqu'il est si résolu de se
« conduire avec beaucoup de sagesse, cela ferait hon-
« neur à la famille...

« Ma tante, pour réponse, me paraît fort fâchée
« contre moi d'être rentrée avec lui. Vous savez,
« mon cher père, mes raisons et que je ne l'ai fait que
« dans l'extrémité où il était et m'y croyant obligée...
« Je vous en ai parlé quand vous vintes à Nancy et
« vous ne me désapprouvâtes pas. Ce serait bien mettre
« le comble à mon malheur si on m'abandonnait,
« puisque je ne suis pas cause de mes maux. J'ai été
« touchée plus que je ne l'ai jamais été de connaître
« combien ma tante croit que j'ai de torts. L'on est
« bien embarrassée. Une femme à mon âge, accablée
« de douleur, n'est pas trop capable de prendre d'autre
« parti que celui qu'on lui fait voir être selon la cons-
« cience, n'ayant personne à Nancy pour me conseiller
« dans ce moment-là.

« Ma tante ajouta qu'on ne s'avancât guère à pro-
« duire des esprits comme le sien. J'en conviens et
« j'entre parfaitement dans cette raison. Mais peut-
« être sera-t-il bien, comme je l'espère, des promesses
« qu'il continue à me faire et qu'il deviendra plus sage.

(1) Mme de Soreau.

« Et s'il faisait mal, ce serait un prétexte de l'abandon-
« ner pour jamais.

« Entrez un peu dans mes peines, mon cher père, je
« vous en conjure et voyez si ce que je vous propose
« est bien éloigné de la raison. Peut-être ne vous
« paraîtra-t-elle pas là où je la vois dans l'espérance
« où je suis que son absence me faciliterait fort la fin
« de mes affaires. Mais dans les inquiétudes où je suis,
« à qui aurais-je recours qu'à mon père. Ne rejetez
« pas d'abord ma prière. Considérez l'état où je suis et
« après cela je me remets entièrement à la volonté de
« Dieu qui me sera signifiée par la vôtre. Ayez la bonté
« de me faire réponse. Je l'attends comme je ne saurais
« vous dire, tant j'ai de craintes que vous ne trouviez
« pas bon le seul parti que je vois à prendre (1). »

Ce long exposé n'est pas seulement l'écho d'une situation lamentable dont il nous donne confusément l'impression, il est encore la preuve, au bénéfice de Mme de Grafigny, des bonnes intentions et de la patience qu'elle a montrées dans ses misères de ménage ; il témoigne de l'affection et du dévouement qu'elle conservait, malgré tout et en dépit des conseils, à son brutal mari. Mais il prend sur le vif son esprit d'intrigue et de combinaisons, de machinations compliquées et d'artifices souvent louches. Il permet enfin de constater à quel point sa formation littéraire fut une œuvre tardive et lente. Ce document, même expurgé des centaines de fautes d'orthographe qui le parsèment, est d'une langue si lourde, si maladroite, si prosaïquement archaïque qu'en plusieurs points on le comprend à peine.

(1) Bibliothèque de Nancy, dossier Grafigny.

Quelle différence avec le style plutôt élégant et harmonieux qui sera plus tard celui des *Lettres Péruviennes!*

Cependant les affaires du ménage ne s'arrangeaient guère. La petite fortune des Grafigny s'en allait pièce à pièce. Enfin la seigneurie de Greux fut aliénée entre les mains d'un sieur de Ramerupt sous la pression de besoin et pour une somme dérisoire sans doute.

Aux abords de 1720, la situation devint de plus en plus insupportable. Un certain jour, la pauvre dame est rouée de coups et la chose est connue de tous en ville. Elle écrit à M. d'Happoncourt :

« Mon cher père, je suis obligée, dans l'extrémité
 « où je me trouve, de vous supplier de ne me point
 « abandonner et de m'envoyer au plus vite chercher
 « par M. de Rarecourt, car je suis en grand danger
 « et suis toute brisée de coups. Je me jette à votre
 « miséricorde et vous prie que ce soit bien vite ; il faut
 « dire que c'est d'autres que moi qui vous l'ont mandé
 « car tout le monde le sait (1). »

La malheureuse femme fut accueillie et protégée par les siens jusqu'au règlement légal de cette intolérable situation. On fit instance pour obtenir une séparation judiciaire. M. de Grafigny était devenu si étrange et si furieux qu'il fut jugé demi-fou. On l'enferma à Neufchâteau, sans doute en quelque monastère, sans qu'il soit possible de préciser absolument le lieu ni la date. Ces événements durent s'accomplir entre 1720 et 1723, car en 1724 Mme de Grafigny passe directement des contrats d'acensement comme

(1) Autographe publié en fac-similé par l'*Isographie des hommes célèbres*, recueil de planches d'autographes édité en 1828-1830, t. 1^{er}; la lettre est sans lieu ni date. Le possesseur de l'autographe est inconnu.

épouse séparée de biens de François Huguet de Grafigny (1).

L'état de M. de Grafigny dut prendre assez rapidement la tournure de la folie véritable et il ne survécut pas longtemps à son internement. Il mourut à Neufchâteau le 27 juin 1725 et fut enterré le lendemain dans la chapelle des Carmélites, où les siens, à titre de bienfaiteurs de la maison, avaient leur sépulture (2).

Sa femme, dès le moment qu'il fut juridiquement séparé d'elle et dûment enfermé, avait pu respirer. Mais cela ne lui donnait ni situation, ni ressources.

M. et Mme d'Happoncourt vivaient encore, mais, n'ayant jamais eu de fortune, ils n'en avaient pas gagné dans la modeste carrière que terminait M. d'Happoncourt comme gouverneur de Boulay et de la Sarre. Ces parents connaissaient assez leur fille pour savoir que l'ordre et l'économie n'entraient point avec elle dans une maison et ils préférèrent sans doute la laisser vivre à sa guise que la reprendre auprès d'eux. Elle-même n'avait pas de goût pour se conformer à la vie tranquille de personnes âgées, et puisque le sort la rendait libre, elle prétendait du moins avoir les avantages de sa nouvelle situation.

Il ne restait guère à envisager que la solution offerte en Lorraine, sous le règne du généreux et fastueux Léopold, à toute personne de qualité qui était pauvre :

(1) Il pourrait se faire que les échos de ce procès fussent consignés aux archives judiciaires de Lorraine, empilées plutôt que déposées dans le local des archives de Meurthe-et-Moselle. Les plus optimistes pensent qu'on ne pourra classer et livrer au public ces documents que dans quelque cinquante ans. Les archives de la Cour des comptes du duché ont été mises au contraire dans un ordre excellent et sont susceptibles d'être consultées sans aucune difficulté.

(2) Etat civil de Neufchâteau.

s'attacher à la Cour sous quelque vague prétexte de servir les princes et là vivre au jour le jour du bienfait de leur générosité. Ce parti étant le seul possible, Mme de Grafigny n'eut pas de peine à le choisir.

Sa vie de Lunéville, qui allait durer près de quinze ans, fut la conséquence de cette inévitable décision.

CHAPITRE III

VEUVE (1725-1734)

C'est à l'époque brillante du règne de Léopold que Mme de Graigny, délivrée de son mari, vint s'établir en marge de la cour de Lorraine. Il s'agissait pour elle d'y vivre « noblement » aux frais du prince. Une pareille entreprise ne semblait en ce temps-là ni étrange, ni excessive : si les Cours d'autrefois contribuaient à ruiner la noblesse, on doit reconnaître qu'il était par contre assez facile aux gens de qualité de venir y réfugier leur misère. Parmi les courtisans, quelques-uns brillaient en dissipant leur bien ; mais beaucoup d'autres, après s'être ruinés partout ailleurs, arrivaient misérables à la Cour, dans l'espoir d'y subsister par la profusion de toutes choses que les grands ont coutume de répandre autour d'eux ; Mme de Graigny s'efforça d'être de ces derniers et elle y réussit assez bien. Il est probable qu'un prince du caractère de Léopold rendait la chose particulièrement aisée. Car ce restaurateur de la prospérité lorraine ne le fut point par son économie. Constructions, fondations, largesses à tous et à tout propos, pensions, jeu effréné, galanteries, rien n'était épargné de ce qui passe pour coûteux : le duc de Lorraine menait en virtuose la valse de ses écus. Au reste, il ne faisait, en cela, qu'être de son temps. Rien ne semblait alors plus mesquin

que le goût d'épargner et, pour bien prouver qu'on était à cent lieues d'y songer, il était d'un honnête homme de paraître accablé de dettes.

Léopold n'y manquait point. Un jour M. le Bègue, un de ses conseillers les plus écoutés, lui dit en parlant d'une somme dont il avait pu disposer : « Monseigneur, Votre Altesse a beaucoup perdu de n'avoir pas employé cet argent au paiement de ses dettes. » Le prince n'en voulut pas convenir et donna cent raisons excellentes de ne l'avoir pas fait.

Son dernier argument vaut bien d'être cité, car il contient une profession de foi fort piquante et qui nous éclaire sur le personnage : « Enfin, dit-il, pour faire « croire à qui je veux que je suis malaisé, il faut bien « que je doive et que ma dépense paraisse, autant que « faire se pourra, toujours excessive, sans conduite, ni « précaution. » — « Monseigneur, répartit M. le Bègue, « il faut du moins payer les gages, gratifications ou « pensions, ou les supprimer. » — « Ce n'est pas là ma « maxime, dit Son Altesse : je fais payer en sous main « ceux que je veux retenir et pour les autres le défaut « de paiement les dégoûtera, me contentant de faire « donner quelques petites choses aux plus impor- « tuns (1). »

Il s'agissait évidemment d'être parmi ceux qu'on voulait retenir; et cela, pour une femme, voulait dire qu'il fallait être dans les faveurs de la bonne duchesse Charlotte-Élisabeth ou mieux encore dans celles de la charmante Mine de Craon. Entre sa femme et son amie, Léopold tenait une équitable mesure; et ni l'une

(1) Anecdote racontée par M. D'HAUSSONVILLE dans son livre sur la *Réunion de la Lorraine*.

ni l'autre n'avait à se plaindre de lui. Au jugement des gens les plus graves, en particulier des gens d'Église, l'amitié extrême du duc pour la séduisante Beauvau, n'avait rien de coupable; c'était tout au plus ce que nous appelons un flirt, dont les apparences pouvaient, il est vrai, donner prise à la malignité publique, mais dont le fond était essentiellement platonique. Mme la duchesse de Lorraine et M. de Craon paraissent s'être rangés à cette opinion; du moins renoncèrent-ils à faire sur cet objet un éclat regrettable, et qui peut-être n'aurait rien changé. Mais une partie du public ne fut pas aussi facile à convaincre, d'autant que l'extrême générosité du prince à l'égard des Beauvau paraissait destinée à récompenser des faveurs plus substantielles que l'amitié toute pure.

En tout cas, Mme de Craon eut été ce que les méchantes langues l'accusaient d'être, que le duc n'aurait pu lui donner une situation plus enviable ni plus brillante. Il ne paraît pas cependant que Mme de Grafigny se soit placée sous sa protection. Elle était plutôt la protégée de S. A. R. Madame, que Léopold, par juste dédommagement de ses propres faiblesses, laissait libre de faire aux frais de la cassette toutes les largesses qu'elle voulait. Cette précieuse et profitable amitié de princesse, sans compter la vie, les cadeaux, le logement fréquemment accordé dans quelque coin du château, se prêtait à maints petits grappillages, dont les infolios vénérables de la Cour des comptes de Lorraine gardent parfois la trace : c'étaient les abus du temps. Nous en avons de pires.

Dans un moment de pressant besoin, M. de Grafigny avait autrefois cédé, pour quelque argent comptant, la

seigneurie de Greux à un certain M. de Ramerupt, qui s'en croyait à jamais le tranquille possesseur. Mme de Grafigny s'avisa que, dans l'ancien acte de donation de cette terre à son père, le prince s'était ménagé un droit de rachat moyennant une indemnité de douze mille livres. Se faire céder par le duc ce droit de rachat et s'en servir aussitôt pour évincer l'infortuné Ramerupt, c'était déjà bien. Mais revendre séance tenante au domaine ducal, moyennant vingt mille livres, le même bien qu'il était en droit d'acheter directement pour douze mille à M. de Ramerupt, c'était mieux encore. Par ces petites combinaisons, plus avantageuses à ses intérêts qu'à ceux du trésor public, la bonne dame de temps à autre arrivait à remplir pour quelques mois une cassette habituellement vide.

Mais la sensible Grafigny avait presque aussi grand besoin d'affectueux épanchement, de confidences sentimentales et de consolations que de bel argent comptant. De tout cela, une cour brillante et futile ne donnait guère à une femme de sa façon. Elle n'était plus toute jeune, ayant dépassé la trentaine ; elle était un peu lourde d'allures et même de ton, un peu empâtée de formes, ni belle, ni même jolie ; enfin elle était pauvre. Il fallut donc chercher les vraies intimités, celles du cœur et des confidences, dans un milieu plus modeste, afin qu'on y fût honoré de la faveur reçue ; dans un milieu très jeune aussi, afin que la sensibilité naturelle aux jeunes gens les mit plus facilement à l'unisson de cette âme gémissante et plaintive. Le goût des très jeunes hommes fut le caractère le plus constant des affections innombrables de la « Grosse ». Dès le temps de sa séparation, c'est un essaim de jouvenceaux qu'elle attire

dans son intimité de choix. Panpan Devaux, dont nous allons faire la connaissance, son confident presque quotidien, tantôt épistolaire, tantôt verbal, est un écolier de quinze ans, quand leur liaison commence; et si le tendre Desmarets a quelques printemps de plus, vingt-trois ou vingt-quatre, c'est peut-être que la veuve, tour à tour lamentable et joyeuse, nourrit l'espoir de l'épouser.

Pour ce dernier, point de doute sur la nature parachevée de la liaison. Mais pour tous les autres, pour ces innombrables amis qui sont admis pêle-mêle aux intimités des embrassades, du tutoiement et du déshabillé? Ici vient tout naturellement se poser une question qui paraît assez facile à résoudre pour qui n'a pas une connaissance extrême de ce temps et de ce milieu.

Quelle est la nature des rapports qui existaient dans de semblables amitiés de jeunes hommes à jeunes femmes? Avec notre façon actuelle de penser et de sentir, la correspondance intime d'un homme et d'une femme sur lesquels planerait ce doute livrerait le secret au lecteur attentif dès les premières pages. Il n'en est pas du tout de même pour les contemporains de Mme de Graigny. A moins qu'un détail formel ne vienne par hasard préciser la situation, on peut lire bien des lettres échangées entre homme et femme dans l'intimité la plus stricte en continuant de se demander : s'agit-il de ce que nous appelons des amis, ou de ce que nous appelons des amants. C'est que précisément le dix-huitième siècle ne faisait pas de façon tranchée la même différence nette que nous faisons. Étant un siècle essentiellement détaché de toute morale et de toute religion, il ne concevait

absolument pas que le petit instant qui marque l'abandon physique fût de si grande conséquence. Aussi le fait d'être allé jusque-là ne marquait point dans l'attitude ultérieure des intéressés un changement sensible.

Il est à peu près impossible de s'apercevoir si une intimité avait eu des bornes et quelles elles étaient. Les liaisons les plus achevées commençaient, finissaient, recommençaient avec un simple cortège de petites scènes et de petites crialleries qui ne tiraient point à conséquence et qui égratignaient à peine l'écorce des cœurs intéressés.

La véritable jalousie, la jalousie amère, ce sentiment si naturel au cours des violentes passions de l'amour, suffisait alors à vous donner figure d'enragé. Parfois deux hommes liés d'amitié se partageaient les faveurs d'une même femme, ou se supplantaient auprès d'elle sans faire ni éclat ni protestation, comme on se passe une danseuse dans un quadrille.

C'est un état des esprits que l'on peut apprécier avec plus ou moins d'indulgence ou de rigueur, mais dont il est impossible de n'être pas averti pour comprendre les gens et les choses de cette époque.

Il est donc possible que les jeunes gens qui vont se succéder dans l'amitié de la Grosse ou se la partageraient eu avec elle au commencement ou à la fin, ou en tout autre période de leur intimité, plus que de l'amitié platonique. Il peut se faire qu'à ce point de vue la situation ait changé de plus à moins ou de moins à plus une ou plusieurs fois. Il peut se faire encore que plusieurs d'entre eux aient possédé simultanément son cœur et le reste. Cela n'a pas plus d'importance au point de vue de leur caractère et du développement de

leurs rapports que tout autre détail de la vie journalière et cela n'en prenait aux yeux de ce temps-là que s'il s'agissait d'une de ces passions excessives et folles que ni le physique, ni la sensibilité un peu banale de la dame ne permettent de supposer. Seule la liaison avec Desmarets eut quelque chose de ce caractère, encore ne fût-ce que du côté féminin.

C'est donc par Léopold Desmarets qu'il faut commencer la longue liste des amis de notre veuve. Il fut le premier en date qui soit notoirement connu, le plus tendrement aimé et le plus longtemps, puisque ce feu, qui paraît s'être allumé avant la mort du mari, n'était pas encore entièrement éteint une quinzaine d'années plus tard, Mme de Grafigny y ayant apporté d'ailleurs infiniment plus d'aliments que son partenaire.

Le beau Desmarets était né lui-même en conclusion d'une aventure d'amour, dont il faut dire deux mots pour expliquer la situation de sa famille.

Son père Henri, musicien et compositeur illustre, avait déjà beaucoup de réputation en 1700 quand il fit un séjour à Senlis chez un sien ami maître de la musique de la cathédrale. Il avait à peu près quarante ans, était veuf et ne paraissait guère dans la situation de courir les amourettes. Pourtant il s'éprit follement de Marguerite de Saint-Gobert, fille du président de l'Élection, l'épousa clandestinement du consentement de la mère de la demoiselle, mais se heurta au refus obstiné du père, qui le poursuivit en justice pour crime de rapt et de séduction. L'affaire fut portée au Châtelet de Paris. Suivant la règle alors invariable en cas de séduction et de rapt, l'amoureux musicien fut condamné à mort, sévérité qui s'accordait mal avec le

mœurs faciles de l'époque, mais que la lettre précise de la loi rendait inévitable. Seulement il était de coutume également invariable, et d'ailleurs fort légitime, qu'on laissât au condamné tout le temps de déguerpir, emmenant généralement dans sa retraite le corps du délit. Les choses se passèrent exactement ainsi pour M. Desmarets. Il s'en fut en Espagne, où le nouveau roi Philippe V, qui connaissait son talent pour en avoir joui à la cour de son grand-père, le prit à son service. On lui donna la surintendance de la musique à la Cour d'Espagne, qu'il conserva de longues années, mais que le climat du pays, contraire à la santé de sa femme, l'obligea de quitter.

C'est sous le coup de cette condamnation et au cours de cet exil que naquit et grandit le futur ami de Mme de Grafigny (1702). Cependant Henri Desmarets était regretté en France de tous ceux qui s'intéressaient à l'art. En 1704 il fit représenter avec le plus grand succès à Paris son chef-d'œuvre, l'opéra d'*Iphigénie en Tauride*. Maintes fois des amis et de grands seigneurs s'employèrent pour obtenir la grâce formelle du musicien que Louis XIV estimait. Mais le grand Roi, esclave de la tradition et d'un serment rituel du sacre qui interdisait cette sorte de clémence, « déclara ne le pouvoir ».

Ce fut donc en Lorraine chez Léopold que Desmarets vint s'établir en 1707. Il y fut surintendant de la musique du duc de Lorraine et se fixa définitivement dans le pays, où il devait passer les trente-cinq dernières années de sa vie dans la plus grande tranquillité, jouissant d'une estime et d'une considération que sa notoriété rendait supérieures à son état. On parvint même à lui faire obtenir de France une pension et, en 1722, à

faire réviser son procès et légitimer son mariage, effaçant ainsi toute trace de sa tragique aventure. Son fils Léopold avait grandi dans la petite Cour, camarade de tous les jeunes gentilshommes lorrains. Il servit à Heudicourt, et c'est comme jeune officier qu'il fit, à titre de première conquête, celle de Mme de Grafigny. Elle l'appelait alors l'*Amour* en attendant qu'il fût *le Docteur*, l'affection se marquant en ce temps-là par les plus étranges surnoms.

Desmarets, qui avait vingt-trois ans au moment de la mort de M. de Grafigny, était un homme mûr en comparaison d'un autre « camarade » qui va se trouver sans cesse mêlé à la vie de la Grosse à partir de son veuvage. Cette autre, étant né en 1712, avait exactement quinze ans quand nous le voyons pour la première fois honoré des confidences d'une veuve chargée déjà de trente-deux printemps et d'une quantité d'infortunes. Le jeune homme dont il s'agit, qui s'appelait Devaux pour le monde et Panpan (1) pour ses amis, était le fils d'un médecin militaire de bonne bourgeoisie. Sa famille le destinait au droit; mais lui-même se destinait au repos, et de toute sa vie il n'en fit qu'à sa tête, n'acceptant jamais d'emplois que ceux qu'il était sûr de ne pas avoir à remplir; n'acceptant même, paraît-il, le rôle de confident des dames que dans les mêmes conditions, c'est-à-dire pour ne pas aller au delà. C'est une singulière figure, qui permet, en plus d'un point, de pénétrer la mentalité de son époque, qui vaudrait une étude et sur laquelle il nous faudra de temps en temps prendre quelque aperçu. Pour le moment c'est un étudiant pares-

(1) Panpan, en Lorraine, est un sobriquet qui correspond au prénom de François, lequel était celui de Devaux.

seux, plus curieux des petites histoires de la Cour et de la ville que des grimoires. Tantôt à Lunéville et tantôt à Nancy pour « ses études », il échappe comme il peut à la surveillance et aux mercuriales d'un père justement irrité, pour se joindre à la belle jeunesse qui court les soupers et les filles en marge de la Cour. Il est un minuscule élément de cette étrange salade où tout se mélange dans la petite cité depuis les plus nobles dames jusqu'aux actrices les plus infimes et jusqu'au plus petit robin désireux de se divertir (1).

Panpan est au courant de tout ce qui se fait et se raconte. La Grosse lui fait ses confidences et, comme il faut bien que son gros cœur s'épanche, si elle ne le voit pas, elle lui écrit. Elle lui écrit tout et rien : le récit d'un diner, d'un souper, du théâtre, d'un potin, une amourette découverte ou bien, entre deux lamentations, ses projets à elle, qui n'ont guère plus de sérieux ni de consistance. Comme il faut peu de chose pour mettre en émoi ce cœur sensible et pour le déchirer cruellement ! Elle s'étend longuement sur les souffrances « intérieures » d'un ami commun qui a le ver solitaire et la fin du siècle ne trouvera pas mieux

(1) L'extrême promiscuité des classes sociales sous l'ancien régime est une chose que nous avons grand'peine à concevoir et que nous sommes tentés de considérer comme paradoxale. Les quelques curieux assez avertis pour en convenir varient encore sur l'explication du fait. Les uns en font une conséquence de la décomposition sociale ; d'autres, une suite du caractère patriarcal des institutions anciennes. C'était peut-être seulement la compensation pratique des compartiments sociaux érigés et maintenus par les lois. Sous l'ancien régime, le souci continu de garder des distances sauvegardées par une réalité légale ne tourmentait pas les classes dirigeantes. C'est pourquoi, dans la pratique, la société hiérarchisée d'autrefois présentait moins de morgue que notre démocratie égalitaire où il n'y a plus que des démarcations d'apparence et de forme.

alors que l'idyllique Robespierre s'attendrira sur la mort d'une chenille ou sur les amours d'un papillon. L'amie de Panpan espérait bien ce jour-là se divertir en un souper chez Mme de Ligniville avec la belle duchesse (1). Mais point du tout. Bagard, le médecin de Nancy, arrive, et lui dit qu'un de leurs amis a le ver solitaire. Toute émue, elle se précipite chez l'apothicaire et envoie des pilules qu'elle fait faire exprès pour soulager l'infortuné : « Ah ! Panpan, si tu scavoit dans ma
 « douleur le plaisir que iay de penser que mon amitié
 « et ma diligence lui procure un remède plus tost qu'il
 « ne l'auroit eu, tu verois comme ie scais aimer... Tu
 « ne le scais guère toy de ne pas vouloir quitter ta
 « méchante habitude (de ne lui point écrire)... j'ai
 « le cœur trop attendrie pour gronder, mais je l'ai
 « assez touché pour que ta paresse adioute à ma peine.
 « Adieu, tu n'auras de moi que cela. Je voudrois être
 « morte ; mon cœur se rebute de souffrir de tant de
 « façons (2). »

Voilà pour les petites affaires ; le cher Panpan est aussi le confident des grandes. Notre « Grosse » mande à ce gamin de seize ans que sa mère, Mme d'Happoncourt ne veut pas lui laisser épouser le beau lieutenant, titulaire avéré de ses faveurs. Était-ce la pauvreté du jeune officier, le fait de n'être point gentilhomme, ou la crainte que sa fille décidément n'eût pas tout ce qu'il fallait pour faire un heureux foyer, la lettre ne le dit point ; mais Mme d'Happoncourt se refuse au mariage.

(1) Mme de Richelieu, dont il sera question plus tard.

(2) Lettre autographe Grafigny-Devaux. Vente L. de Montigny, 30 avril 1860 Paris, in-8°. Page 213, n° 1271. Pièce dont j'ai respecté l'orthographe pour montrer l'instruction grammaticale et le style de Mme de Grafigny avant quarante ans.

La Grosse demande à son Panpan de compenser par son affection le coup terrible qu'elle en reçoit : « Aime-moi bien, l'*Amour* et moi, et envoie faire lolotte tous les mauvais propos. » (5 mars 1727) (1).

Mme d'Happoncourt allait mourir peu de mois après (17 mai 1727). Il faut croire qu'elle n'était pas le seul obstacle à cette union et que peut-être bien l'objet d'une si tendre flamme savait s'y dérober à temps, car le mariage ne se fit point. Une femme qui n'était plus toute jeune et qui n'avait jamais été fort jolie, dont la sentimentalité geignarde devait fatiguer souvent, qui était pauvre, sans ordre et dépensière, et qui n'avait pas encore le vernis de célébrité qu'elle eut plus tard, n'était pas un parti fort enviable pour un jeune officier. En l'épousant, il lui eût enlevé les principaux charmes qu'elle avait sans doute à ses yeux : ceux de constituer une conquête aisée et d'être avec cela une femme de qualité.

Les relations qui existaient entre l'*Amour* et la *Grosse* se passèrent de l'estampille du mariage, et c'est peut-être à cette circonstance qu'elles ont dû leur relative harmonie et leur estimable durée.

En second plan de ces deux premiers rôles, Devaux et Desmarets, bien d'autres figures originales vont commencer de se mêler à la vie de Mme de Grafigny. Mais il vaut mieux faire leur connaissance, en essayant de ranimer en quelques lignes la petite société dont ils faisaient partie, au fur et à mesure seulement que leur intervention dans le récit rendra leur apparition nécessaire.

Il vaut mieux aussi ne pas trop insister sur la vie de

(1) Catalogue Charavay du 8 mars 1862, n° 77.

bohème que menait tout ce petit monde, et supposer, par bienveillance tout au moins pour notre future moraliste, qu'elle y mit quelque mesure tant qu'elle eut chez elle deux de ses nièces de Ligniville, dont l'éducation lui avait été confiée par leur mère. On aurait autrement trop de doutes sur le caractère de notre veuve et trop d'appréhensions sur les leçons pratiques de morale qui furent données à ces petites demoiselles.

Mme de Soreau, sœur de M. d'Happoncourt et tante par conséquent de Mme de Grafigny, avait marié en 1715 sa fille Charlotte, âgée de quinze ans, avec un gentilhomme de haute naissance mais de médiocre fortune, Jean-Jacques comte de Ligniville et du Saint-Empire. Il naquit de cette union, entre 1716 et 1735, et sans compter ceux qui moururent aussitôt, quatorze enfants, dont l'entretien et l'éducation devaient être une assez lourde charge pour des parents qui n'étaient pas riches. Les Soreau, faisant partie de la maison de Son Altesse, avaient été de tout temps pour le ménage d'Happoncourt de bons et secourables protecteurs. Ce fut peut-être en mémoire de ces bienfaits que Mme de Grafigny se chargea pour très peu de chose de nourrir et d'élever deux de ses nièces à la mode de Bretagne : Élisabeth, la future Mme Dedelay de la Garde, et Catherine, la future Mme Helvétius, qui marchaient en tête de la nombreuse famille de sa cousine germaine (1). Si petite que fût la pension reçue, c'était

(1) Catherine de Ligniville, fille de Jean-Jacques de Ligniville et de Charlotte de Soreau, cousine germaine de Mme de Grafigny, serait née à Ligniville en 1719. Cependant son acte de baptême n'est point sur les registres de la paroisse de Ligniville. Il est vrai que M. de Ligniville, ayant eu vingt et un enfants, peut en avoir oublié quelques-uns, che-

toujours pour elle quelque chose de gagné, c'était aussi une compagnie et une manière de se rattacher à la vie, quand elle sentait le vide du reste. Et pour les Ligniville, qui ne cessaient de donner presque chaque année un frère ou une sœur aux deux petites filles, c'était toujours deux enfants dont on n'avait plus à se préoccuper pour quelque temps. Le magistère de Mme de Grafigny paraît avoir duré cinq ou six ans, entre 1727 et 1733; ensuite les jeunes filles, qui approchaient de la quinzième année et qui commençaient sans doute de gêner parfois les occupations de leur étrange gouvernante, furent mises en un couvent. Quelque quinze ans plus tard, Minette, c'était le petit nom que portait déjà Catherine, devait revenir vivre auprès de sa tante devenue femme célèbre et s'y marier richement. Pour Élisabeth, il semble bien qu'elle ne conserva pas à Mme de Grafigny la même durable affection, et peut-être que les rapports furent médiocres entre elles.

C'est dans la multiple forme de cette existence singulière, femme de qualité sans ressources vivant aux trois quarts des miettes et des générosités de la Cour, veuve libre et facile qui fréquentait volontiers les jeunes officiers et les étudiants, gouvernante enfin pour

min faisant; quatorze de ces enfants sont mentionnés par la Chesnaye-des-Bois, mais non pas dans l'ordre où on les donne d'habitude. Suivant ce généalogiste, Mme Dedelay de la Garde (Elisabeth) aurait le numéro 7 et Catherine n'aurait que le numéro 10. Elle serait alors née après 1719. Certains indices pourraient faire croire, en effet, que la date de 1719 est inexacte. Morellet ne donnait à la jeune fille que vingt-deux ans vers 1748. Vers la même époque, une amie de Mme de Grafigny appelle Minette une enfant. Enfin, dans une lettre où il est question des Helvétius, on parle en 1768 d'une grossesse possible de Mme Helvétius cette année-là. L'acte de baptême n'existant pas à Ligniville, il est difficile de se prononcer, mais il y a quelque obscurité.

jeunes filles nobles, n'ayant pas le moyen d'en avoir de plus sûre, que Mme de Grafigny établit sa vie au début de son veuvage.

Quand meurt le duc Léopold en 1729 et que lui succède son fils François, prince à demi germanisé dans la convoitise de l'Empire, il se fait à la Cour de Lorraine une certaine réaction contre les créatures des Craon, plus encore peut-être contre la prodigalité et les largesses du feu duc et contre les parasites qui vivaient à ses dépens. Mme de Grafigny pourtant ne paraît pas en avoir souffert. Souvent elle se loue du nouveau prince, dont tant d'autres se plaignent. Dans les besogneux, elle était parmi les modestes et qui coûtaient peu; elle passa au travers des mailles de la réforme. Surtout elle faisait partie des « pauvres » de Madame et non de ceux de la favorite. Elle conserva donc toutes ses positions et peut-être même les augmenta, car c'est à dater de cette époque qu'on la voit apparaître bien régulièrement aux archives de la Cour des comptes pour une modeste pension que lui fait Son Altesse Royale.

Pour ce qui est des velléités littéraires, elle ne paraît guère en avoir encore. Les très rares autographes qu'on a d'elle avant la quarantaine (1735) dénotent une instruction plus que rudimentaire qui ne dépassait pas la moyenne de l'époque; il y a même des expressions et des tournures de terroir qui sentent leur patois. Son esprit dut à peine commencer de s'affiner quand elle vécut à la Cour. La connaissance qu'elle allait faire de Voltaire, au moment où sonnait sa quarantaine, devait éveiller son goût des lettres, et plus tard la nécessité de vivre fera le reste à Paris.

CHAPITRE IV

LES PRINCES DE GUISE-SUR-MOSELLE ET VOLTAIRE (1734-1735)

Il y avait à cette époque, vivant tantôt à Paris, tantôt au château de Montjeu près d'Autun, et parfois à la Cour de Lorraine, un certain ménage de princes de Guise, fort ami de Voltaire, et dont la fille devait jouer un rôle dans l'existence de Mme de Grafigny. Ce que ces princes de Guise avaient tout d'abord de remarquable, c'est qu'ils n'étaient point du tout des Guises, au sens d'un héraldiste rigoureux.

Le dernier prince de la maison de Lorraine, qui fut duc de Guise et pair de France, était mort âgé de cinq ans en 1675 (1). Ses biens étaient venus par héritage dans la maison de Bourbon-Condé, en faveur de laquelle Louis XIV, l'an 1704, consentit à ériger de nouveau cet illustre duché-pairie. Il n'existait donc plus d'autres ducs français de Guise que les Condé. Et, sans doute, la disparition de cette branche superbe de la maison de Lorraine, qui avait pensé mettre sur sa

(1) C'était François-Joseph de Lorraine, dernier duc de Guise, de la maison de Lorraine, né en 1670 et mort en 1675. Sa tante, Marie de Lorraine, hérita de ses biens et mourut en 1688, laissant pour héritiers les Condés. Ces biens et titres resteront dans la maison de Condé jusqu'en 1830 où le dernier des Condés les légua au jeune duc d'Aumale, son filleul. Voir, sur l'histoire de la duché-pairie de Guise, le *Père Anselme*.

tête la couronne de France, parut aux Bourbons, ses anciens adversaires, la consécration agréable d'un triomphe définitif.

Mais Anne-Marie-Joseph de Lorraine, issu d'un cadet des premiers Guises par les seigneurs d'Elbeuf et d'Harcourt, s'avisa, pour reprendre le nom de Guise, du subterfuge que voici : son lointain parent, le duc de Lorraine, érigea pour lui en comté de Guise le village d'Arraigne sur la Moselle. Quelques terres achetées de ci de là, quelques autres généreusement octroyées par Léopold, le tout cousu ensemble et affublé du nom de Guise-sur-Moselle constitua par lettres patentes du 19 juin 1718 le modeste apanage des nouveaux Guises. Il ne s'agissait plus que d'y joindre un vague titre de prince du Saint-Empire, hautement dû et facilement accordé à un seigneur de la maison de Lorraine, pour devenir, à défaut de duc et pair, un prince de Guise très présentable.

Usurpation de titre d'ailleurs, plutôt que véritable usurpation de race, puisque ce gentilhomme, de fortune et de mariage modestes (1), descendait pourtant en ligne directe de Claude, fils du duc René de Lorraine et de sa seconde femme Philippe de Gueldre, en faveur duquel François I^{er}, l'an 1529, avait érigé Guise en duché-pairie.

(1) Voici la fiche généalogique de M. de Guise, suivant le *Père Anselme*. (Histoire généalogique des pairs de France.)

Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte d'Harcourt, de Clermont, de Montlaur et de Saint-Romaise, marquis de Maubec, baron d'Aubenas, de Montbonnet et d'Ayguse, seigneur de Montpezat, de Miremande et de Grateloup, né le 30 avril 1679, mort à Paris le 29 avril 1739, épouse, le 2 juillet 1705, Marie-Louise-Christine Jeannin de Castille, fille et héritière de Gaspard Jeannin de Castille, marquis de Montjeu et conseiller au parlement de Metz. Le château de Montjeu ou Saint-Blaise, près d'Autun, était donc un bien de Mme de Guise.

Est-ce pousser trop loin le goût des contrastes singuliers, qui sont aussi un des charmes de l'histoire, que de rapprocher dans un bref souvenir la physionomie de M. de Guise, ce « bohémien », et celle de sa lointaine aïeule Philippe de Gueldre.

Elle, c'est la noble et sainte figure dont le merveilleux « gisant » de marbre, œuvre de Ligier Richier, se voit encore à l'église des Cordeliers de Nancy. « Sa « régence finie, elle s'était retirée du monde pour « prendre l'habit des pauvres dames chez les clarisses « de Pont-à-Mousson. Ses petits-fils avaient confié à « l'illustre imagier le soin de faire revivre ses traits. « Étendu dans un calme religieux, ce marbre poly- « chrome cause une intense sensation de réalité. Le « visage merveilleusement écrit exprime à la fois le « ravage des peines morales et la sérénité d'une bonne « mort (1). »

Quant à M. de Guise, ce n'était point là son genre. Il avait, à la vérité, plus d'aïeux que de bien, mais plus de bien encore que de conduite. Le grave et consciencieux président Hénault dit de lui et de sa femme « qu'il ne veut entrer à leur sujet dans aucun détail, « mais qu'il dira seulement que le mari et la femme « étaient le scandale de Paris, dans un siècle où l'on « n'y est pas difficile, et qu'ils n'avaient rien à se « reprocher l'un à l'autre (2) — » et ailleurs : « C'est « un ménage de bohémiens, qui sont pourtant de « grands seigneurs. »

(1) *Correspondant* du 25 juin 1909. *L'art en Lorraine*, par M. GERMAIN.

(2) C'était aussi l'avis de Voltaire, que le silence était ce qui convenait le mieux à la réputation de M. de Guise. « Ne parlez pas de votre père à personne, » disait-il en vers à Mlle de Guise.

Cet étrange ménage de Guise avait deux fils et une fille.

La fille « était grande, avait de beaux yeux, le haut
« du visage charmant, mais une grande bouche mal
« meublée. Son port, son air, tout annonçait la dou-
« ceur et la majesté » .

Voltaire, ami dévoué de M. et Mme de Guise, s'ima-
gina de marier leur fille, aux abords de 1730, avec un
veuf qui n'était pas, à la vérité, de tout repos, M. de
Richelieu. Pour rendre le projet raisonnable, notre
poète imagine d'abord que son candidat s'est assagi.

L'amour ou le temps l'a défait
Du beau vice d'être infidèle.
Il prétend d'un amant parfait
Être devenu le modèle.
J'ignore quel objet charmant
A produit ce grand changement
Et fait sa conquête nouvelle.
Mais qui que vous soyez, la belle,
Je vous en fais mon compliment (1).

Richelieu apportait en cette affaire une fortune
assez ronde à défaut d'un cœur assagi. Il paraît pour-
tant que les parents de la demoiselle firent des façons
« à cause de quelques quartiers de noblesse qu'il y
« avait en moins du côté du fiancé » .

Grâce aux bons offices de Voltaire et peut-être aussi
à la séduction de la richesse, la chose enfin s'arrangea.

Voltaire alors se vante à son ami Cideville d'avoir
tout conduit : « Je pars pour être témoin d'un mariage
« que je viens de faire. J'avais mis dans ma tête, il y

(1) Richelieu était veuf depuis très longtemps (1716) de Mlle de Noailles. Voltaire s'était mis en tête de le marier avec Mlle de Guise plusieurs années avant celle où il y parvint (1734). Les vers cités ici sont tirés d'une épître à M. Pallu, datée de Plombières (Auguste, 1729).

« a longtemps, de marier M. le duc de Richelieu à
 « Mlle de Guise. J'ai conduit cette affaire comme une
 « intrigue de comédie. Le dénouement va se faire à
 « Montjeu auprès d'Autun. Les poètes sont plus dans
 « l'usage de faire des épithalames que des contrats ;
 « cependant j'ai fait le contrat et probablement je ne
 « ferai point de vers (1). »

Il en fit pour finir et à deux reprises ; ceux-ci d'abord qui sont fort spirituels et dans la note du temps :

Ne vous aimez pas trop ; c'est moi qui vous en prie,
 C'est le plus sûr moyen de vous aimer toujours.
 Il vaut mieux être amis tout le temps de sa vie,
 Que d'être amants pour quelques jours (2).

Et ces autres encore, qui sont peut-être un peu lestes pour une jeune épousée, mais que le milieu où avait vécu la fiancée rendait sans doute légitimes :

Un prêtre, un oui, trois mots latins
 A jamais fixent vos destins.
 Et le célébrant d'un village,
 Dans la chapelle de Montjeu,
 Très chrétiennement vous engage
 A coucher avec Richelieu.
 Avec ce Richelieu volage,
 Qui va jurer par ce saint nœud,
 D'être toujours fidèle et sage.
 Nous nous en défions un peu,
 Et vos grands yeux noirs pleins de feu
 Nous rassurent bien davantage
 Que les serments qu'il fait à Dieu.
 Mais vous, madame la duchesse,
 Quand vous reviendrez à Paris,
 Songez combien de maris

(1) Lettre à Cideville du 7 avril 1734.

(2) A Mlle de Guise peu avant son mariage : avril 1734.

Viendront se plaindre à Votre Altesse.
 Ces nombreux cocus qu'il a faits
 Ont mis en vous leur espérance.
 Dieux! Quel plaisir que la vengeance!
 Vous sentez bien qu'ils ont raison
 Et qu'il faut punir le coupable.
 L'heureuse loi du talion
 Est, des lois, la plus équitable (1).

Le mariage eut lieu le 7 avril 1734, à Montjeu.

Au double titre de parents et de seigneurs à la bourse assez dégarnie, les nouveaux Guises fréquentaient volontiers la Cour de Lorraine dès avant le mariage de leur fille.

Ils y vivaient dans cet état d'hospitalité vague, où l'on prenait pour d'assez longues périodes, dans la maison d'un prince, le vivre, le couvert et les plaisirs. Tout passait au second plan pourvu qu'on vécût en s'amusant, sans être tenu de dépenser plus qu'on ne pouvait emprunter.

L'éloignement du duc François, tout occupé de ses visées à l'Empire, l'inépuisable bonté de Madame qui était régente, la situation singulière des Craon qui avaient recommencé de faire bourse commune avec l'État, tout favorisait en Lorraine un cours des choses qui nous paraît singulier, nos modernes façons de piller le trésor public étant à la fois plus parfaites et plus hypocrites.

C'est pourquoi, après s'être demandé souvent à la lecture des documents de cette époque : « Mais chez « qui donc est-on? Qui règle la note? » on adopte petit à petit l'esprit du temps. Pensant à la façon des

(1) A la duchesse de Richelieu au moment de son mariage, avril 1734.

contemporains, on tient semblable question pour inutile et importune : elle ne vous intéresse plus.

La jeune Mme de Richelieu était donc revenue, par habitude et bien qu'elle fût devenue riche du fait de son mariage, à la Cour de Lorraine. Elle s'y trouvait au printemps de 1735, son mari étant à l'armée; le plaisir de la société et du mouvement, le charme de souvenirs anciens, le désir d'adoucir une trop rapide séparation conjugale (car cette union qui devait être courte fut tendre), l'intime satisfaction de se montrer opulente à un monde qui l'avait connue pauvre, tout cela sans doute la ramenait en ces lieux connus depuis son enfance.

Elle avait certainement l'habitude d'y voir Mme de Grafigny, qui se trouvait être depuis une dizaine d'années un des éléments les plus stables, et pour cause, de la petite Cour.

Il est même vraisemblable, d'après quelques allusions répandues dans les rares documents qui parlent d'elle, que la veuve besoigneuse dut prendre, dès cette année 1735, et provisoirement, auprès de la jeune duchesse, une certaine figure de dame pour accompagner, toujours prête à se montrer obligeante et serviable. Elle eut l'occasion d'admirer le « bijoutier (1) » étincelant de Mme de Richelieu, qui laissa dans son souvenir de provinciale modeste le scintillement d'une inoubliable vision. C'était chez les Craon, dans une de ces séances de chiffons et de colifichets qui sont, de la part des femmes bien pourvues, une manière de cruauté vis-à-vis de celles qui ne le sont pas.

(1) Coffret à bijoux.

Mais tout cela ne serait pas sorti de la banalité des choses coutumières en un monde frivole et brillant, si l'ami Voltaire ne s'était abattu tout à coup au milieu de la petite Cour, au printemps de 1735, à la suite de circonstances qui n'étaient pas entièrement le fait de sa volonté.

Il s'agissait pour lui de fuir les conséquences fâcheuses d'un nouvel éclat qui commençait de se faire sur son nom à propos du trop fameux poème de *la Pucelle*.

Comment cet homme si spirituel et si fin en vint-il à ce manque de goût de prendre pour sujet d'une interminable farce le plus tragique, le plus émouvant et certes le moins risible des sujets? C'est ce qu'il serait impossible de comprendre, si l'on ne savait faire avant tout la part de son égarement contre toute tradition pieuse et contre toute gloire chrétienne. Il lui était d'ailleurs permis de dire assez légitimement, quand on le pourchassait pour cet objet, que les gens de Versailles étaient mal qualifiés pour prendre la défense de Jeanne d'Arc.

Mais, sachant qu'il serait sans doute appréhendé et derechef mis en bataille, il ne dit rien du tout, pour le moment du moins, et songea tout d'abord à mettre sa personne à l'abri du châtement possible. M. de Richelieu et peut-être quelque autre lui suggérèrent l'idée de s'aller réfugier à la Cour de Lorraine pendant que ses amis feraient tout le possible pour arranger l'affaire.

Les rigueurs contre Voltaire n'étaient jamais de très longue durée, car il avait toujours un pied dans le clan du pouvoir, et l'on se rendait compte aussi que la situation devenait pire, quand l'infatigable railleur avait mis quelque frontière entre lui et les sanctions

encourues. Le plus habile, alors, était de lui permettre de rentrer sous condition et pourvu qu'il se tint coi pendant quelque temps. Il devait en être ainsi, cette fois encore.

Voltaire, arrivant en grande hâte de Paris, était donc tombé à Lunéville, le 10 mai 1735. Mme de Richelieu était là pour l'accueillir et le présenter; elle s'en acquitta fort bien, et voilà notre homme hébergé et fort à son aise au bout de peu de temps.

Le 15 mai, il écrit à Thiriot : « Me voici dans une
« Cour sans être courtisan. J'espère vivre ici comme les
« souris d'une maison qui ne laissent pas de vivre gaiement sans jamais connaître le maître ni la famille. »

Le séjour de Voltaire dura à peu près un mois. Mais il fut une époque inoubliable pour la petite Cour de Lunéville. Chacun voulait voir l'homme illustre et lui être présenté. Mme de Grafigny amena son Pampan, dont l'image dans l'esprit du philosophe resta inséparable de celle de la bonne dame :

« Vous serez toujours mon cher Pampan, lui écrivait-il bien des années après, eussiez-vous quarante ans et plus. Jamais je n'oublierai ce nom. Il me semble que je vous vois encore avec Mme de Grafigny... Comme cela passe rapidement... Comme on voit tout disparaître en un clin d'œil (1) ! »

Devaux Panpan, en 1735, avait vingt-trois ans. Il devait, théoriquement tout au moins, être stagiaire chez l'avocat Michel à Nancy. Mais il n'en faisait que le moins possible, c'est-à-dire à peu près rien, étant le plus souvent à Lunéville, surtout en un moment où l'on

(1) Lettre à Devaux de Voltaire (Potsdam, 8 mai 1751). Devaux avait trente-neuf ans.

pouvait espérer d'y rencontrer, chez son amie Grafigny, l'illustre Voltaire.

Il y avait encore d'autres jeunes gens; Desmarests l'ami tendre et fantasque de la Grosse; M. d'Amezaga, hidalgo de noble souche (1) croisé de bon sang lorrain, officier de dragons au service du roi de France, bon compagnon, excellent ami, boute-en-train endiablé et le plus joli cavalier du monde; un cousin dudit d'Amezaga, par la souche lorraine, Alexandre d'Adhémar (2), vicomte de Marsanne, capitaine au régiment d'Heudicourt et bien d'autres jeunes gens et gentilshommes de médiocre fortune mais d'aimable compagnie; nous

(1) ... Il ne manquait même pas des multiples prénoms que doit avoir tout seigneur espagnol, étant Balthazar-Joseph-François-Nicolas-Antoine-Michel Hurtado, marquis d'Amezaga, né le 30 juillet 1710. Sa mère était Thérèse-Françoise-Antoinette d'Heudicourt de Lenoncourt. Il avait, dans son ascendance espagnole, André Hurtado, gouverneur de Lima en 1560, et quelques autres gentilshommes de renom.

Entré dans le régiment des dragons d'Espinay, le 4 août 1729, il avait fait la guerre en Italie; à l'époque où nous sommes, il se trouvait en congé en Lorraine.

M. d'Amezaga devint lieutenant général en 1780 et vivait encore en 1791 où il fut secouru par l'Assemblée. Mme de Genlis, en ses *Mémoires*, raconte plaisamment son mariage. Voir sur ce personnage: Mme de GENLIS (*Mémoires*, t. II, p. 68); la *Chronique militaire*, de PINARD (t. VIII), article de M. G. MANGEOT (*Pays lorrain*, du 20 avril 1911).

(2) Alexandre d'Adhémar de Monteil de Brunier, vicomte de Marsanne, puis, en 1758, comte de Marsanne, enfin (1759) marquis d'Adhémar, né en Lorraine le 16 juillet 1714. Forme une compagnie au régiment d'Heudicourt en 1727. Issu d'une illustre famille méridionale acclimatée en Lorraine; son père, Honnête d'Adhémar, ayant été chambellan du duc de Lorraine après avoir épousé une Sublet d'Heudicourt. Il fit une carrière militaire honorable mais obscure, à l'issue de laquelle Stanislas lui donna la charge de premier gentilhomme de la chambre et de bailli d'épée du bailliage de Nomény.

Il faisait partie du petit groupe de Mme de Grafigny à Lunéville; dans les lettres de Cirey, la Grosse en parle comme d'un hôte possible à recevoir par Voltaire. Le philosophe le tenait pour un homme d'esprit et de goût qui tournait joliment les vers. Il s'en occupa plus tard et le

savons qu'ils étaient nombreux, sans pouvoir les citer tous en dehors de ceux que mentionne Mme de Grafigny dans ses lettres à Devaux (1).

Enfin, « un ou deux Anglais pensants et qui, dit-on, « s'humanisaient jusqu'à parler (2) » et parmi eux un certain M. de Pleen, Écossais, qui fréquentait assez régulièrement chez notre veuve.

fit entrer à Bayreuth, comme chambellan de la margrave, sœur de Frédéric (1752).

Le chambellan resta en fonction quelques années et revint en Lorraine vers 1758.

Peu avant la mort du roi de Pologne, il alla se retirer à Paris et vivait encore en 1791.

Renseignements tirés de l'article de M. MANGEOT (*Pays lorrain*, du 20 avril 1911).

(1) Pour certains des amis de Mme de Grafigny que nous retrouverons plus tard, il est impossible d'être fixé sur leur présence à Lunéville, dans le tourbillon de ces trois mémorables semaines.

C'est le cas pour Henri de Saulx-Tavanes, marquis de Mirebel, dont nous aurons à esquisser les étranges aventures.

C'est le cas surtout pour Saint-Lambert. Le futur philosophe se sentait à peine poète. Il était misérablement cantonné dans la monotonie du village d'Affracourt en ce temps-là. La rigueur, l'âpreté et la parcimonie paternelles autant que sa petite santé le réduisaient au rôle de morfondu. Il paraît probable qu'il ne put ou ne voulut pas répondre à l'appel que lui fit certainement Panpan de venir, lui aussi, révéler « l'Idole » à Lunéville. C'est du moins l'opinion de son savant biographe, M. Mangeot, qui a bien voulu me donner connaissance de son sentiment à cet égard. Ce qui semble bien le montrer, c'est que, très peu de temps après le départ de Voltaire, l'exilé d'Affracourt écrivait à Panpan de le venir distraire en sa morne solitude, plaisir bien fade, disait-il, « quand on a passé trois semaines avec Voltaire » (lettre de juin ou juillet 1735). Saint-Lambert, lui, est-on disposé à conclure, n'a pas passé ces trois semaines avec Voltaire; ce n'est là qu'une induction.

Il en résulterait que le futur ravisseur du cœur, des faveurs et de la vie d'Émilie ne fit que bien plus tard la connaissance de son illustre devancier. En 1735, Saint-Lambert était un frêle et maladif garçon de dix-neuf ans; il allait commencer de taquiner la muse et c'est l'année suivante (1736) qu'il sollicita de la Grosse une introduction épistolaire auprès de Voltaire pour être guidé et conseillé : mais cette présentation semble n'avoir été qu'épistolaire.

(2) Lettre à Thiriôt du 15 mai 1735.

Au milieu de tout ce petit monde, l'inévitable agitation qui accompagnait toujours Voltaire commença de se donner libre cours.

Le poète donnait, deci, delà, des auditions de son fameux ouvrage. C'était alors la mode.

Il dut en faire lecture chez Mme de Graffigny, où M. de Pleen se trouva prié à l'entendre. Et Voltaire, surpris de voir cet étranger si curieux d'entendre lire des vers, lui fit ce petit compliment, qui se terminait par une galanterie assez libre à l'endroit de la maîtresse de maison :

Comment, Écossais que vous êtes,
 Vous voilà parmi nos poètes,
 Votre esprit est de tout pays.
 Je serai sans doute fidèle
 Au rendez-vous que j'ai promis,
 Mais je ne plains pas vos amis
 Car cette veuve aimable et belle,
 Par qui nous sommes tous séduits,
 Vaut cent fois mieux qu'une pucelle (1).

Comme distraction fort en honneur, il y avait encore le théâtre de société. Voltaire y prenait un plaisir extrême. A Lunéville, il consacra tous ses soins et tout son goût de la pratique théâtrale à mettre en scène une jeune actrice fort choyée de la société et qui fréquentait souvent chez Mme de Graffigny : cette actrice s'ap-

(1) Cette petite pièce sans date est généralement mal placée dans les œuvres de Voltaire. On la place souvent en 1749. Elle est de mai 1735. Mais c'est surtout par la connaissance exacte de la vie de Mme de Graffigny et de ses relations avec Voltaire et aussi par d'autres lettres où il est question des « Anglais » qu'on peut la dater exactement et sans concevoir aucun doute. En 1749, Voltaire à Paris, dans le deuil d'Emilie et dans le feu de ses occupations théâtrales, n'allait plus faire chez ses amis des lectures de *la Pucelle*.

pelait Clairon et faisait fureur à Lunéville, dix ans avant que l'autre Clairon commençât de se faire applaudir à Paris. La Clairon lorraine ne faisait et ne fit jamais fureur qu'à Lunéville. « Elle était la fille du « directeur de la comédie de feu le duc de Lorraine « (Léopold) qui jouait la comédie lui-même. Le père « crut pouvoir en dispenser la fille qui avait à Paris une « tante assez riche dont elle devait hériter. Il l'envoya « près d'elle. Mais comme la tante se remaria, la fille « fut mise au couvent pendant trois ans. Puis la tante « mourut et donna tout à son mari et aux moines, en « sorte que, frustrée de cette espérance, cette fille « retourna en Lorraine et y fut obligée de s'attacher « au théâtre avec son père. » L'éducation relativement soignée de la demoiselle, sa situation imprécise et malheureuse d'actrice malgré elle, sa grâce et ses talents, le goût si prononcé en ce temps-là du mélange social, tout cela fit de Claire Lebrun, quand elle reparut à Lunéville, vers 1730, la protégée des femmes de qualité qui se la disputaient à l'envi (1).

(1) L'obscurité même de cette petite actrice, qui d'ailleurs abandonna bientôt le théâtre, la complaisance qu'avait eue Voltaire, en 1735, de lui donner des conseils, l'amitié que lui accordaient et que lui conservèrent en Lorraine plusieurs personnes de qualité, tout cela produisit, chez quelques écrivains lorrains, une confusion entre Clairon, de Lunéville, et la grande tragédienne Clairon. Cette confusion ne résiste pas à une enquête un peu approfondie et à l'étude des documents originaux.

Voici quelques points précis sur l'actrice lorraine.

Claire-Claude-Louise Lebrun dite Martine, Clairon ou le Ron, naquit en 1711, de François Lebrun, comédien de Son Altesse, et de Louise Trochon dite Mme Grognae. François Lebrun est mort à Lunéville le 25 juin 1734, âgé de soixante-quinze ans.

Dans les tout derniers jours de sa vie (début de 1779), Clairon, devenue fort misérable, fut pensionnée par le duc de Toscane, grâce à la protection de Panpan Devaux. Elle mourut à Lunéville, âgée de soixante-huit ans, le 11 mars 1779, à peine pourvue de cette pension. Les

Voltaire s'épuise à perfectionner le talent de la jeune actrice. Mme de Grafigny écrit à Panpan : « Que cet homme est charmant, mais qu'il me fait une peine horrible ! Il était hier mourant ; il n'a pas laissé de venir faire répéter Clairon deux fois. Sa voix s'est éteinte tout au net, et au moyen de deux tasses de thé au lait il a repris la déclamation et nous a tous fait pleurer, jusqu'aux Anglais. Je ne connais pas une complaisance qui puisse se comparer à la sienne...

« Nous pendons demain le crémail à souper avec Voltaire, s'il ne meurt pas d'exténement aujourd'hui ; l'état de consommation où il est me touche comme s'il était mon ami de vingt ans (1). »

Ce pauvre Voltaire devait continuer de se mourir ainsi pendant plus de quarante ans, tout en restant assez vivant pour agiter le monde de son effrayante activité.

Au reste, n'était-ce point surtout par complaisance et pour remercier du bon accueil reçu qu'il présidait de si bonne grâce aux plaisirs des gens de Lunéville ? Ce qui paraît surtout l'avoir intéressé pour soi-même, c'est

personnes qui avaient vécu à la Cour de Lorraine continuaient à lui témoigner de l'amitié et de l'intérêt.

Trois jours après sa mort, une amie (Mme Durival) écrivait au Veau pour le féliciter d'avoir adouci les derniers moments de la pauvre vieille femme, en lui obtenant la sécurité de ce morceau de pain pour ses derniers jours : « Je crois que vous devez vous applaudir d'autant plus de ce que vous aviez fait pour cette pauvre Clairon, que cela aura servi à rendre ses derniers moments doux et tranquilles. Il aurait pu se faire que la grâce ne s'accordât que trois mois plus tard et alors je conçois tous vos regrets. » Durival à Devaux, Nancy, le 15 mars 1779. Archives Noël à Sommerviller.

Voir aussi les archives de l'état civil, à Lunéville, qui enregistrent le décès du père de Clairon en 1734 et celle de l'actrice elle-même en 1779.

(1) Lettre de Grafigny à Devaux, datée d'un samedi matin de mai 1735, à Lunéville, 3 pages in-quarto. (Catalogue C. 190-383.)

le cabinet de physique que l'industriel Varinge avait construit pour Léopold et où l'on donnait alors, suivant une mode ressuscitée de nos jours, des conférences ayant plutôt pour effet de distraire l'oisiveté de la Cour que de répandre une instruction profitable.

Ce cabinet intéressa fort Voltaire, qui partageait avec la divine Émilie, le tenant peut-être d'elle, le goût très vif des sciences naturelles : « Il y a ici un établisse-
 « ment admirable pour les sciences peu connu et
 « encore moins cultivé. C'est une grande salle meu-
 « blée des expériences nouvelles de physique et par-
 « ticulièrement de tout ce qui confirme le système
 « newtonien. Il y a pour environ dix mille écus
 « de machines de toute espèce. Un simple serrurier
 « devenu philosophe et envoyé en Angleterre par le
 « feu duc Léopold a fait de sa main la plupart de ces
 « machines et les démontre avec beaucoup de netteté.
 « Il n'y a en France rien de pareil à cet établissement,
 « et tout ce qu'il a de commun avec tout ce qui se fait
 « en France c'est la négligence avec laquelle il est
 « regardé par la petite Cour de Lorraine. La destinée
 « des princes et des courtisans est d'avoir le bon autour
 « d'eux et de ne pas le connaître. Ce sont des aveugles
 « au milieu d'une galerie de peinture (1). » Le cabinet
 de physique du château fut peu après pour Voltaire
 l'occasion d'un double plaisir, celui de voir confondre
 un ennemi, sous la forme d'un jésuite, par une amie,
 dans la personne de Mme de Richelieu : « Un célèbre
 « prédicateur jésuite qu'on appelle Dallemant s'est
 « avisé de venir à ces leçons et de disputer contre

(1) Lettre à M. de Formont, de Vassy, le 25 juin.

« Mme de Richelieu sur le système de Newton qu'elle
 « commence à entendre et qu'il n'entend point du
 « tout. Le pauvre prêtre a été confondu et hué en
 « présence de quelques Anglais, qui ont conçu de cette
 « affaire beaucoup d'estime pour nos dames et un peu
 « de mépris pour la science de nos moines (1). » Le
 philosophe pourtant ne s'éternisa pas plus qu'il ne fal-
 lait dans la société de Lunéville, pour l'intelligence de
 laquelle il n'avait pas au fond une très grande estime.
 Il s'en fut par Vassy à Cirey, rentrant en France « sur
 « la parole de M. de Richelieu et même sur celle du
 « garde des sceaux qui avaient écrit à M. et à Mme Du-
 « châtelet de manière à dissiper ses craintes présentes,
 « mais à lui en laisser pour l'avenir ». M. et Mme du
 Châtelet l'attendaient à Cirey.

Connaissance était faite désormais entre le philo-
 sophe et cette petite société de Lunéville, au milieu de
 laquelle Mme de Grafigny brillait d'un éclat à la vérité
 fort modeste.

Entre elle et lui, c'était le début d'une longue série
 de relations, dont la cordialité ne devait être de part et
 d'autre qu'intermittente et relative.

Quand Voltaire, puis Mme de Richelieu, eurent quitté
 Lunéville, la petite cité reprit en apparence le train de
 sa vie coutumière. Mais chacun commençait de s'in-
 quiéter du bouleversement depuis longtemps prévu et
 qu'on sentait prochain. Le règne de la dynastie natio-
 nale en Lorraine touchait à sa fin. Le duc François,
 déjà placé sur les marches du trône impérial, ne se
 défendait plus contre « la cession » que par convenance

(1) Lettre à M. de Formont, de Vassy, le 25 juin.

vis-à-vis de ses sujets et tout au plus par habileté : la lutte qu'il faisait n'était qu'une façade.

Et tout cela, vraiment, n'était pas gai pour une personne qui vivait à la façon de Mme de Grafigny : elle attendait donc les événements non sans les redouter, ayant eu du moins l'adresse de mettre dans son jeu, au cours de cette année 1735, deux personnes importantes à des titres différents : Voltaire et Mme de Richelieu.

Il ne fallait pas que « l'éloignement des quartiers » vint à refroidir ces relations précieuses. Mme de Grafigny demeura donc en correspondance suivie avec la noble dame et avec le grand homme. Presque toutes ces lettres sont perdues. De rares chaînons nous restent, qui permettent d'en supposer d'autres. C'est ainsi que le lundi 5 mars 1736 (1), quelques jours après avoir « demandé à Voltaire raison de son César (2) », la dame « se met à l'attaquer de conversation » pour lui transmettre un plan de tragédie que Saint-Lambert veut lui soumettre.

Le 5 août de la même année 1736, nous avons encore une lettre de Voltaire (3) à la Grosse, remerciant d'un envoi de vers de Saint-Lambert, annonçant le projet de revenir en Lorraine et chargeant « M. Damen-zague » (d'Amezaga, un des amis de Lunéville) de faire circuler à Bruxelles, où sans doute il avait des aboutissants, « l'ode sur l'Ingratitude » dont « l'Idole » irritée prétendait fustiger ses ennemis.

(1) Catalogue général des ventes de MM. Charavay, J. C., 341-70. Lettre de Mme de Grafigny à Devaux.

(2) Tragédie de Voltaire parue en février 1736.

(3) Récemment découverte dans un lot de vieux papiers par M. Sadoul et savamment commentée par M. MANCEOT (*Pays lorrain*, du 20 avril 1911), auquel j'emprunte ces détails.

Ce sont bien là des relations suivies, soigneusement entretenues, et qui permettront, le moment venu, de compter sur un homme aussi obligeant, aussi actif que Voltaire.

Pour le reste, faute de mieux, sentant la fin prochaine du milieu qui lui permettait de subsister, cherchant l'occasion, décidée à ne la point manquer, Mme de Graigny continuait pourtant de vivre à cette Cour « délabrée, inquiète et périlicite (1) ».

(1) C'est l'expression fort juste et pittoresque de M. Mangeot dans l'étude citée plus haut.

CHAPITRE V

SOMBRE AVENIR ET CRUEL EMBARRAS (1735-1738)

A la fin de 1735, le traité de Vienne, terminant la courte guerre de la succession de Pologne, avait établi en principe que Stanislas Leczinski serait mis en possession des duchés de Lorraine et de Barrois ; que le duc François de Lorraine, ainsi dépouillé de ses États, recevrait en compensation la Toscane à la mort de Jean-Gaston de Médicis ; que la Lorraine et le Barrois feraient retour à la France à la mort de Stanislas.

Devenant souverain d'un petit État, le beau-père du roi de France cessait d'être un proscrit misérable vivant des aumônes de son gendre à Chambord ou de l'hospitalité du roi de Prusse à Königsberg. Le pauvre Stanislas avait grand besoin qu'on lui rendit quelque prestige, à la suite de sa pitoyable tentative de restauration en Pologne terminée par l'aventure de Dantzic, héroïque peut-être, mais ridicule certainement.

Pour la France, l'annexion si longtemps rêvée de la Marche Lorraine était un fait acquis dans un avenir bref.

De leur côté, l'Empereur et son gendre désigné, François de Lorraine, obtenaient le contre-seing de l'Europe pour leur combinaison de mariage et de pragmatique sanction en faveur de l'archiduchesse Marie-Thérèse, et cela leur donnait une illusion de sécurité.

Mais les Lorrains, en voyant que cette paix se faisait

aux dépens de leur autonomie, avaient lieu de n'être point satisfaits; et ceux qui vivaient, comme Mme de Graigny, des largesses de la famille ducale étaient bien placés pour être les plus désolés.

Cependant le duc sut conserver vis-à-vis de ses fideles sujets toutes les apparences de ne céder qu'à la contrainte. Et sans doute, dans la réalité, ne souhaitait-il pas l'arrangement tel qu'il fut, ayant espéré prendre l'Empire et garder ses États.

C'est pourquoi Mme de Graigny, dans les premiers mois de 1736, écrivait à Panpan : « On dit que nous sommes cédés et qu'avant un mois Madame ne sera plus ici. On dit que Monseigneur est d'une fermeté inouïe là-bas, qu'il ne plie devant personne et qu'il a soutenu notre pauvre Lorraine jusqu'au dernier moment. C'est un prince adorable pour la grandeur là-bas, comme il était ici pour la bonté (1). »

François n'accepta définitivement, non sans s'être défendu pied à pied, que le 3 avril 1736 « après avoir par trois fois pris et rejeté la plume ».

Depuis six mois il essayait de conserver la Lorraine en ne livrant à Stanislas que le Barrois.

Ce fut en vain. Il fallut enfin céder.

Mais en annonçant dans le délai d'un mois le départ de Madame, la Grosse allait un peu vite en besogne et comptait sans les traditionnelles « lenteurs diplomatiques ». En fait, l'année 1736 devait encore s'écouler tout entière en négociations de détail et préparatifs de toutes sortes, laissant quelque répit, sinon quelque espoir, aux fidèles Lorrains.

(1) Vente du baron de Trimont, 1852.

Mme de Grafigny se trouvait en face d'un avenir qui n'était pas rassurant. En dehors de ce qu'elle tirait comme ressources matérielles du voisinage de la Cour, il ne lui restait guère en argent que la pension infime que lui faisait Madame et quelques bribes de rentes seigneuriales, dont elle se défaisait pièce à pièce suivant la pression des nécessités. Son train était fort modeste; elle vivait dans un petit appartement du vieux Lunéville « proche la Cour », assez voisin sans doute de celui des parents de Panpan, ayant pour tout domestique Dubois, femme de chambre à l'humeur assez aigre, et *Lise*, petite chienne qui n'avait point de peine à se montrer plus aimable.

Autour d'elle c'était toujours le même mouvement de jeunes amis diversement intimes. Parmi eux, dans les derniers temps de la vie lorraine, un visage nouveau et qui sort du commun, Louis-Henri de Saulx Tavanès, marquis de Mirebel.

Ce Mirebel était une étrange figure et le héros d'une aventure plus étrange encore. Il avait enlevé en 1732, au château de la Marche près d'Auxonne, sa cousine Ferdinande de Brun, l'avait menée en Lorraine à franc étrier, avait fait semblant de l'épouser dans un village perdu, en échangeant avec elle un anneau pendant la messe, le curé n'y pouvant mais.

Pour son malheur, il paraît que tout s'était d'ailleurs borné à ce début romanesque mais insuffisant, les jeunes gens attendant pour aller outre que le consentement des parents de la demoiselle fût venu. Un sceptique estimerait sans doute que c'était là faire preuve d'imprudence, en épargnant la démarche la plus propre à mettre des parents récalcitrants devant le fait accompli.

Henri de Tavanès devait payer cher sa maladroite discrétion. Car il arriva que le marquis de Brun, vieil officier fort têtue, sachant que le principal était sauf, ne voulut absolument rien entendre. Il se fâcha et mit en mouvement le lieutenant criminel d'Auxonne. Mme de Brun, femme de tête fort médiocre, qui avait été à moitié complice dans l'enlèvement, abandonna la cause des fugitifs. Bref, on fit tant qu'en Lorraine on décida la jeune échappée, pendant une absence temporaire de « son mari », à se remettre entre les mains des représentants de l'autorité paternelle. La pauvre demoiselle fut menée de couvent en couvent à Metz, à Paris et enfin à la Flèche, où on lui persuada d'être novice aux Madelonnettes. Tavanès cependant, par des supplications incessantes et par les démarches personnelles les plus audacieuses et les plus théâtrales, s'efforçait en vain de fléchir son intraitable « beau-père ».

Un procès commença à Auxonne, qui aboutit au bout d'une année à une condamnation que M. de Brun trouva dérisoire. Il en appela donc au parlement de Dijon. Il y en eut là pour cinq années, pendant lesquelles Tavanès épuisa toutes les ressources de la procédure en fait de lenteurs et de chicanes avant de se voir condamné à mort pour rapt (1733-1738).

Cependant Ferdinande en son couvent, devenue novice puis supérieure, protestait à chacun de la pureté de ses intentions. Fervente religieuse pour ses sœurs, fille obéissante pour son père, épouse fidèle mais séquestrée pour Tavanès, elle donnait dans la diversité de ses attitudes la preuve d'une extrême faiblesse ou d'une excessive duplicité.

Quant au « mari », il s'était fait une vie provisoire

en Lorraine, fréquentant la Cour et les jeunes hommes de son âge, tout en prétendant toujours à la réalité de son mariage et à l'éternité de ses serments. Il est difficile de décider si c'était attachement véritable ou simple point d'honneur, ou, comme le prétendait le marquis de Brun, vil appétit pour la fortune très ronde de la demoiselle; celle-ci, on doit le reconnaître, ne paraît ni moralement, ni physiquement avoir eu l'étoffe d'inspirer une grande passion, et c'est d'ailleurs se faire une étrange illusion que de se représenter Tavanoes sous la figure d'amoureux transi et de fidèle soupirant que lui ont donnée ses biographes. Il paraît bien qu'il eut assez facilement les faveurs de « la Grosse »... entre autres. Un ami de Panpan déclare sans ambages qu'on le prendrait pour un niais de paraître ignorer que « le Grand avait couché avec la Grosse ». Le marquis conta même à souper entre jeunes gens, après avoir bu « du punch et du cédrat blanc », les « particularités de ses amours » avec les dames (1).

Au demeurant, la pauvre Grafigny, qui avait besoin de tendresse et de consolation, pouvait difficilement se contenter, comme partenaire, du fantasque Desmarts. Nous entrevoyons le beau lieutenant comme un névrosé d'humeur assez inégale, sujet à des crises de fureur et de désespoir, qui « parlait glaires » et se croyait « la barre dans le ventre ».

Mme de Grafigny était mise à rude épreuve sous ce rapport, et chaque fois elle versait un pleur et une confidence dans le sein discret de Panpan : « c'est une « scène, écrivait-elle un jour, dont très sérieusement j'ai

(1) Correspondance Devaux-Liébhault, année 1740. Archives de la famille Noël, de Sommerviller.

« pensé mourir. Mardi dernier j'étais seule à six heures
 « du soir. Tout d'un coup je le vois entrer les yeux
 « égarés, le ton... ah! quel ton! Dufrène ne saurait
 « jamais outrer à ce point-là. Il se jette à genoux en
 « entrant et en me cassant une main il me dit : c'en est
 « fait, madame, je ne vous verrai plus. Je viens de
 « mettre le sceau à mon éloignement! La foudre
 « tombée à mes pieds ne m'aurait pas tant saisi. »

« Je fais des questions, et les mêmes paroles me sont
 « répétées avec le même ton et le même geste... Enfin,
 « après bien des questions, touché peut-être du saisis-
 « sement où il me voyait, il me dit... que sa femme
 « était jalouse et que, pour la contenter, il allait être
 « quelque temps sans me voir. Ah! Panpan, que mon
 « amitié le servit bien! Sans elle, je l'aurais traité
 « comme mon premier mouvement me porte de traiter
 « les gens affectés.

« Ah! ma foi! ce n'était pas la peine de le prendre
 « sur ce ton; il y en avait deux mille à rabattre avant
 « d'être au naturel, et cela pour dire une chose qui a
 « été dite mille fois et qui ne peut jamais avoir lieu.

« Après, il me prit des vapeurs affreuses. J'en eus
 « encore après souper. Cela n'est rien. Il se fit chez
 « moi une révolution si prompte et si dangereuse aux
 « femmes que la nuit je fis peur à Dubois. Elle crut
 « que je devenais folle; les yeux me sortaient de la
 « tête, je souffrais tout ce qu'on peut souffrir dans
 « tout le corps; je sentais ma tête se troubler au point
 « de voir des fantômes! Je fus dans cet état depuis
 « trois heures jusqu'à sept (du matin). Je pris deux
 « lavements, qui me calmèrent. Il ne m'en est resté
 « qu'un redoublement de mal de côté. Depuis ce

« temps-là, si le ton est baissé, les plaintes ne le sont
 « pas ni les raisonnements cornus. C'est un homme
 « méconnaissable; je ne puis t'en donner une autre
 « idée que celle de Dufrène, héros malheureux.
 « J'en ai jusque par-dessus les oreilles! va, Panpan, il
 « me sert bien. Je ne sais pas de meilleur préservatif.
 « Si je l'estimais moins, je le haïrais d'un bel air.

« Ne crois-tu pas, mon cher Panpan, que le contraste
 « affreux que fait cette déraison avec la simplicité de
 « ta raison me rende ton absence encore plus insupportable...
 « Voilà comme mes jours se passeront tant
 « que cette folie durera. En vérité je n'y trouve de
 « consolation que dans la satisfaction de sentir que
 « j'aime mieux mes amis que moi, et je le sens par la
 « douceur dont je traite ce pauvre insensé, car par
 « ma foi il m'ennuie si fort que je le mènerais bon
 « train si je ne respectais son cœur! »

Et ce long récit des fureurs d'un exalté est suivi de l'expression naïve d'un regret singulier, qui paraît bien clairement signifier que Panpan ne fut jamais qu'un confident pour la Grosse.

« Mon Dieu, Panpan, pourquoi tous les hommes
 « n'aiment-ils pas comme toi! et pourquoi n'avons-nous
 « pas été destinés à nous aimer. Nos chaînes
 « légères par notre façon de penser n'auraient eu que
 « le pouvoir de nous unir (1)! »

Avec Panpan les injures et les querelles n'étaient pas de conséquence. Tout finissait en plaisanterie, sans amertume. La petite Clairon, que Mme de Grafigny avait souvent chez elle, lui écrivait en alternant avec

(1) Collection de Mme W. Brolemann. Communiqué par elle.

la Grosse des pots pourris épistolaires assez fort dans le goût du temps, où le pauvre confident était houspillé de la belle manière, pour quelque opinion qui n'avait pas plu à ces dames : « excrément de collègue, petit gri-
« maud, barbouilleur de papier, rimeur de halles, fri-
« pier d'écrits, cuistre! Vous êtes un temps infini à
« m'écrire pour ne me dire que des impertinences (1). »

Saint-Lambert, qui s'appelait *le Petit Saint* dans la langue des initiés, mettait plus de façons dans les formes. Il est le premier qui se pique avec notre future femme de lettres de relations littéraires, le premier aussi dans son entourage immédiat qui se mêle d'écrire, et la muse tragique est la première qui l'ait séduit. C'est une diversion à des malaises réels et imaginaires destinés à l'accompagner jusqu'à quatre-vingt-sept ans : « Je ne vous dirai pas que je fais une tragédie
« puisque vous le savez, mais je vous prierai de n'en
« parler à personne. Oui, Madame, malgré ma jeu-
« nesse, ma mauvaise santé et la faiblesse de mes
« talents, je veux faire babiller les Muses. J'ai long-
« temps résisté à la tentation. Quoi! disais-je. A dix-
« huit ans faire la barbe d'Apollon, le même métier
« que Corneille, cela est bien insolent. Cependant je
« me suis laissé entraîner par la beauté de mon plan
« que je me réjouis de vous montrer, car je ne puis
« me résoudre à vous l'envoyer... Vous savez qu'il
« faudrait l'écrire. J'ai déjà fait la première scène; la
« deuxième sera achevée demain et dans quinze jours
« le premier acte. Vous voyez que j'ai déjà un pied
« dans le cothurne. »

(1) Citée par Meaume dans : *la Mère du chevalier de Boufflers*.

Ce grand projet m'étonne et ma muse incertaine
 A refusé longtemps de suivre Melpomène,
 Mais le dieu des rimeurs me défend de trembler,
 Je le sens, il m'anime et l'encre va couler!

... « Ne me direz-vous rien d'Homère. Vous m'avez
 « promis votre sentiment sur le père de la poésie, j'at-
 « tends une dissertation; cela sera plaisant de voir
 « Mme de Grafigny dissertatrice.

« Adieu, Madame; ayez la bonté de m'écrire et de
 « penser une fois la semaine à celui qui pense tous les
 « jours à vous (1). »

Cette dissertation sur Homère, ou tout au moins son projet, est peut-être l'aurore de la carrière littéraire de Mme de Grafigny.

La façon dont parle *le Petit Saint* suffit à montrer que les amis de la Grosse ne la considéraient pas encore comme une femme adonnée aux lettres. Il fallait l'aiguillon de la nécessité pour la pousser tardivement dans cette voie. Les événements, en la jetant de force hors du cercle où elle s'était accoutumée de vivre, allaient y contribuer plus que ses goûts.

Le 6 mars 1737, Madame, tout étant terminé pour « la Cession », dut enfin faire place au roi de Pologne. Elle quittait le château de Lunéville pour se rendre en

(1) Lettre datée du 1^{er} mars 1736, de Saint-Lambert à Mme de Grafigny. (Collection Morisson, lettre citée par M. Maugras.) A propos du même projet de tragédie, Panpan avait demandé à Mme de Grafigny de transmettre à Voltaire le plan du *Petit Saint* pour avoir son avis et ses conseils. Par une lettre à Devaux, du 5 mars 1736, la bonne dame répondait qu'elle allait attaquer Voltaire en conversation épistolaire à ce sujet et qu'elle manderait la réponse de l'Idole (catalogue général aut. Charavay, J.C. 341-70), cité par M. MANGEOT dans le *Pays lorrain* du 20 avril 1911, article intitulé : « Une lettre inédite de Voltaire ».

sa principauté viagère de Commercy. En attendant que tout fût prêt pour la recevoir, elle acceptait au passage à Haroué l'hospitalité des Craon, ce qui paraissait singulier à qui ne tiendrait pas compte de la longanimité des princesses d'autrefois pour les amitiés extra-conjugales de leurs époux.

Ce départ fut pour les Lorrains l'occasion d'une manifestation de fidélité touchante : « La régente et les princesses s'arrachèrent de leur palais le visage baigné de larmes, levant les mains au ciel et poussant des cris. Le peuple voulait arrêter les voitures. Il est presque inconcevable que des centaines de personnes n'aient point été écrasées sous les roues des carrosses ou foulées aux pieds des chevaux en se jetant aveuglément comme elles faisaient au travers des équipages pour en retarder le départ... Les habitants des campagnes arrivaient en foule sur la route par où la famille royale (1) devait passer et, prosternés à genoux, ils lui tendaient les bras et la conjuraient de ne les point abandonner (2). »

Mme de Grafigny était de trop mince importance pour que sa présence ait été signalée parmi ceux qui firent cortège à la régente ou même l'accompagnèrent jusqu'à Commercy. Mais Mme de Richelieu, son amie et sa protectrice, était auprès de Madame en ce pénible voyage et s'en fut avec elle à Haroué.

Stanislas de son côté arrivait avec ses pauvres. Dans son dernier refuge de Königsberg, les fidèles partisans

(1) Depuis le mariage de Léopold avec une princesse de la maison de France, la famille ducale de Lorraine avait pris le titre de famille royale et le duc celui d' « Altesse Royale ».

(2) Récit de Jameray Duval. Voir, pour plus de détails, HAUSSONVILLE, *Histoire de la cession de la Lorraine*, t. IV.

qui l'avaient suivi n'avaient guère d'autre bien que leur dévouement; au reste, ils étaient dès longtemps ruinés dans une suite d'aventures et de luttes interminables. Le bon roi ne se fut conformé ni aux mœurs du temps, ni au penchant de son cœur généreux s'il n'eût tenté rassasier tous ces faméliques. Il fallait donc que ceux qui avaient coutume de vivre aux dépens de la Cour de Lorraine voulussent bien faire un peu place, d'autant que M. de la Galaizière, le chancelier tuteur qu'avait délégué Louis XV auprès de son beau-père, n'était pas disposé à permettre que le trésor fût mis à sac. Tout cela n'était pas gai pour notre Grafigny. Malgré le temps qu'elle passait à Commercy chez Madame et partout où on voulait bien l'accueillir, ses affaires ne s'arrangeaient pas; elle s'endettait de plus en plus à Lunéville. Il fallait décidément quitter la Lorraine et trouver à vivre ailleurs. Son esprit de ressource et d'intrigue lui servit. Elle pensa que, parmi ses amis, Voltaire et Mme de Richelieu étaient dans ce moment les plus qualifiés pour lui venir en aide.

L'année 1738 dut s'écouler en pénibles incertitudes et peut-être en négociations pour tenter quelque chose de ce côté. Mme de Grafigny subsistait tant bien que mal tantôt à Lunéville, tantôt à Commercy.

Enfin la duchesse de Richelieu, qui partageait son temps entre le Languedoc, dont son mari avait le gouvernement, et Paris, lui offrit un asile à partir de son retour de Montpellier au printemps de 1739. Il fallait gagner quelques mois. Madame, à Commercy, serait une ressource pour l'été de 1738. On trouverait bien ensuite dans le modeste train de la petite Cour à emprunter une chaise qui permettrait, les occa-

sions aidant, de s'acheminer par étapes dans la direction de Paris, jalonnant la route par des hospitalités successives.

Il suffisait d'écrire à Voltaire pour qu'il réclamât qu'on le vint voir; c'était chez lui une pirouette épistolaire dont il ne se corrigea jamais; mais elle était dangereuse avec Mme de Grafigny; bon gré mal gré, on ne sait trop, le philosophe y fut pris.

Cirey c'était un jalon sur Paris. Presque le tiers du chemin. De là on profiterait de la première occasion offerte après le retour de la duchesse pour gagner la grande ville. Desmarest, qui avait coutume d'aller à Paris au début de chaque année, peut-être pour régler les intérêts professionnels de son vieux père, pourrait la prendre au passage et la mener jusqu'à Paris.

Le plan n'était pas mal conçu; c'était le seul possible dans le dénûment de la pauvre « Grosse ». En quittant Lunéville, elle emportait dans son modeste bagage plus des trois quarts de son bien. Le reste de ses hardes et quelques meubles restaient en gage pour tromper la rapacité de ses créanciers, qui la laissèrent s'éloigner avec d'autant plus de résignation que sa présence n'avancéait pas leurs affaires.

Nous ne suivrons la Grosse ni à Commercy, ni au château de Demange où elle reçoit, sans enthousiasme il est vrai, l'hospitalité de Mme de Stainville. Elle y demeurait dans l'esprit dont parle Voltaire, celui des rats et des souris qui n'ont guère de reconnaissance pour le maître de la maison où ils sont nourris. Notre voyageuse passe un peu la mesure cependant vis-à-vis de « la bégueule »; c'est le nom dont elle décore la

maitresse de céans, Mme de Stainville (1). L'hospitalité de Demange n'avait plus l'heur de lui plaire, et l'impossibilité de s'en aller faute de ressources et de moyens l'y retenait seule. Elle employait donc ses loisirs à rédiger en son particulier, pour en faire les honneurs à Panpan, un méchant portrait de la « bégueule » qu'elle ne ménage guère : « Belinde est une femme de « qualité, et le but unique de toutes ses actions est de « prouver qu'elle est femme de qualité. » L'envie, l'ambition et la vanité seraient ses passions dominantes si elle pensait qu'une femme de son rang pût avoir des passions. Elle est injuste, ingrate et satirique. « ... Sa table est bien servie ; elle en serait contente si « une femme de qualité pouvait ne pas être dédai- « gneuse et satisferait même son appétit s'il y avait « une façon de manger distinguée des roturiers... Be- « linde est la plus malheureuse femme du monde ; elle « est du premier rang, mais elle n'est point titrée (2) ; « elle est riche, mais elle n'a pas un million à mettre en « magot ; elle est jolie, mais d'autres femmes plaisent « plus qu'elle. Son mari la laisse maitresse de son bien,

(1) « Ma bégueule » est la mère du ministre Choiseul. Françoise-Louise de Bassompierre, fille d'Anne-François-Joseph, marquis de Bassompierre, et de Catherine de Beauvau, avait épousé en 1717 François-Joseph de Choiseul, marquis de Stainville, ambassadeur du duc de Lorraine en France. Elle mourut le 25 novembre 1758. Elle était dame d'honneur de Madame, duchesse de Lorraine. Ses enfants furent le célèbre ministre François-Étienne duc de Choiseul, l'archevêque de Cambrai, le comte de Stainville et la duchesse de Gramont. M. de Choiseul-Stainville, le beau-père de Belinde, avait hérité de son oncle M. de Stainville son nom, ses armes et ses biens, parmi lesquels la baronie et le château de Demange en Barrois. De cet héritage date le nom de Choiseul-Stainville adopté par cette branche de la maison de Choiseul.

(2) Ce qui veut dire dans le langage du temps qu'elle n'est point duchesse.

« de sa dépense, même de sa conduite, mais il suit
 « rarement ses avis. Son fils est bien né, mais il aime
 « le bal et la comédie (1). Ses domestiques ne l'aiment
 « point malgré tout le soin qu'elle prend sans cesse de
 « les instruire; tant d'inconvénients attachés aux plai-
 « sirs les lui font détester. Les spectacles sont repré-
 « sentés par des gens de rien; on s'expose au bal de
 « l'Opéra à être assis à côté d'une blanchisseuse; à
 « ceux de la Cour à rougir de voir des femmes de qua-
 « lité perdre l'air de dignité en dansant. Les livres
 « sont écrits par des hommes de toute espèce... La
 « magnificence des habits nous met au pair avec la
 « financière; le jeu, à celui des laquais; la mollesse, à
 « celui des philosophes voluptueux qui sont des gens
 « exécrables... O Belinde, que vous êtes malheureuse,
 « pourquoi êtes-vous née (2) ? »

Ce charitable portrait était à peine terminé qu'il vint s'offrir une occasion inespérée de quitter le Château de l'Ennui pour aller à Cirey

C'était le 3 décembre 1738. Mme de Lénoncourt (3)

(1) C'est le futur ministre de Louis XV, Étienne-François duc de Choiseul, en 1758. Il était né le 28 juin 1719 et mourut en 1785. Il épousa, le 12 décembre 1750, Louise-Honorine Crozat du Châtel, la célèbre et charmante duchesse de Choiseul. Elle était petite-fille du financier Crozat, et son père avait été « savonné » par le marquisat du Châtel.

(2) Cet extrait, ainsi que les suivants, est tiré du recueil des lettres de Cirey publiées en 1820 sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de Mme Duchatelet*, in-8°. Paris, Treuttel et Würtz, 1820.

(3) Cette Mme de Lénoncourt est Thérèse-Angélique de Ligniville, née en 1693, fille de Melchior de Ligniville, marquis d'Houécourt, maréchal des duchés de Lorraine et de Bar, et de Marguerite-Antoinette de Bouzey, mariée le 14 octobre 1710 à Charles-Louis-Henri de Lénoncourt, marquis de Blainville, premier gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine. Elle était alors dame d'honneur de Madame, duchesse douairière de Lorraine, et en cette qualité fort connue de Mme de Gra-

arriva sur le midi pour dîner : « Le premier compli-
 « ment que je lui fais c'est de lui demander ses chevaux ;
 « elle me les accorde ; j'en tremble de joie, la tête m'en
 « saute... Je n'ai pas dormi de la nuit tant j'étais heu-
 « reuse... J'étais si transportée de joie de partir que je
 « ris aux anges le reste du jour et parlai tant que je
 « pus. Le soir, en nous séparant, j'embrassai ma bé-
 « gueule avec la figure riante et nous n'avons eu au-
 « cune explication. Elle me pria de lui écrire, je vais le
 « faire, et nous resterons toujours sur le même ton. »

Le départ a lieu le lendemain avant l'aurore. C'était le 4 décembre, vers les sept heures du matin.

Dans l'obscurité des corridors froids, à la lueur douteuse d'une chandelle, Mme de Grafigny quittait le château de Demange suivie de Dubois qui portait Lise dans ses bras. En passant devant la porte de la chambre où dormait encore « la bégueule », c'est une gaminerie qui termina les hostilités : « Je fis un grand signe de croix
 « dessus qui fit pouffer de rire Dubois de façon à la
 « réveiller, et me voilà en route...

« ... J'ai assisté à la toilette du soleil. J'ai eu un
 « temps admirable et des chemins jusqu'à Joinville
 « comme en été. J'y suis arrivée à une heure et
 « demie. »

On voyageait encore dans une petite chaise assez douce de Madame, conduite par un excellent cocher à la livrée de Lorraine et attelée des fameux chevaux empruntés à Mme de Lénoncourt. Mais, à Joinville, le cocher, jugeant sans doute qu'il en avait assez fait,

figny. Mme de Lénoncourt avait pour sœurs Mmes de Beauvau, de Lambertye et de Gallo. Elle mourut le 16 juillet 1770 à Marimont en Hainaut. (Notice Asse, lettres Grafigny, Paris, 1879.)

dit qu'il était impossible d'aller plus loin en cet équipage. Voici les voyageuses sur le pavé de la petite ville et se résignant à prendre la poste. Elles arrivent au lointain château vers les six heures alors qu'il fait nuit depuis deux heures déjà, « mourant de frayeur, par des « chemins que le diable a faits horribles, pensant « verser à tout moment, tripotant dans la boue parce « que les postillons disaient que si je ne descendais ils « me verseraient. Je disais à Dubois : Panpan ne se « doute guère que je monte une montagne à pied et « à tatons ! Enfin je suis arrivée ! »

Puis c'est la lumière, la chaleur, la sécurité, en un mot la douce impression du gîte atteint. Voici l'apparition des hôtes dans le tumulte de l'arrivée : Voltaire et Mme du Chatelet. Ils viennent fort obligeamment souhaiter la bienvenue à la nouvelle arrivée. Le tableau est court, mais très vivant :

Elle, « parlant comme un ange, avec un caquet étonnant et extrêmement vite, portant une robe d'indienne et un grand tablier de taffetas noir, ses cheveux noirs très longs, relevés par derrière jusqu'au haut de la tête et bouclés comme ceux des petits-enfants » .

Lui, « tenant un petit bougeoir à la main, comme un moine, » et faisant mille caresses à son invitée.

« Il a paru si aise de me voir que ses démonstrations ont été jusqu'au transport, il m'a baisé dix fois les mains et m'a demandé de mes nouvelles d'un air d'intérêt bien touchant. »

« La seconde question a été pour toi (Panpan). Il t'aime, dit-il, de tout son cœur ; puis il m'a parlé de Desmarets et de Saint-Lambert. »

La voyageuse, en attendant le souper qui se fait en cérémonie vers les neuf heures, se retire dans son appartement, donne quelques soins à sa toilette fort éprouvée par les aventures de la route, et se met de suite à l'écritoire pour faire au cher Panpan le récit de ce voyage mouvementé.

De M. du Chatelet, qui part d'ailleurs dès le lendemain pour Bruxelles, c'est à peine s'il est question. On ne l'apercevait à Cirey que rarement et, quand il était là, il ne troublait personne. C'est bien de Voltaire et d'Émilie qu'on était l'hôte en ce château.

CHAPITRE VI

CIREY CHARMANT (1738)

Sur la vie intime, sur les allures de l'homme prodigieux et étrange que fut Voltaire, peu de témoins ont laissé un document aussi curieux par sa naïve précision que Mme de Graigny dans ses lettres à Panpan datées de Cirey.

Malheureusement l'esprit brouillon et désordonné, à bâtons rompus, de la bonne dame, son goût de tout mêler, de ne rien disposer en ordre et, comme elle disait, de rabâcher, font de ce recueil une lecture indigeste et fatigante. Sautant d'un sujet à un autre, oubliant, répétant, écrivant sans suite dans les idées, sans liaison dans les sujets, faisant intervenir en incidence quantité de personnages et de détails relatifs à la potinière de Lunéville, elle a mérité que ses lettres, malgré bien des qualités de peinture et même d'observation fine, soient traitées souvent par le lecteur agacé de puéril et vain babillage.

Les premiers éditeurs du recueil ont quelque peu défendu l'épistolière, en disant que les lettres à Panpan n'étaient pas destinées à la publicité. Cela est vrai et excuse en partie leur chaos; mais pourtant il existe bien des correspondances familières et intimes qui ne produisent pas cette impression fatigante de papillote-

ment ou de découpage. C'est un jeu de patience dont les morceaux seraient brouillés.

Il suffirait peut-être, pour rendre ces pages attrayantes, d'un simple travail de classement, groupant par nature tous ces lambeaux incohérents d'une description amusante et complète.

Ce travail, paraissant sans doute trop terre à terre aux gens studieux, n'a jamais tenté personne. Il conduirait à un développement trop considérable pour être inséré dans cette étude et d'ailleurs s'appliquerait plutôt à Voltaire qu'à Mme de Grafigny. Mais c'est pourtant sur les mêmes bases, c'est-à-dire en émondant et en classant tout ce fatras, qu'il faut essayer de se faire une simple idée du séjour de « la Grosse » au Cirey de 1738.

Il y a dans son récit le cadre, les figures qui s'y meuvent et la vie qu'on y mène.

Et d'abord le cadre, ce grand château naguère encore délabré de Cirey sur la Blaise, près de Vassy, nouvellement restauré et décoré pour y accueillir en hospitalité permanente l'ami Voltaire, à prudente portée de la frontière tutélaire de Lorraine. C'est une gâterie de la marquise pour l'ami ou peut-être de l'ami pour la marquise, car il semble bien que Voltaire fit tous les frais des travaux. En tout cas, M. du Châtelet, le bonhomme, ne compte pas dans l'affaire. Il fallait à Voltaire du luxe et du décor; car nul homme jamais ne fut si aristocrate que lui. Il le fut d'esprit, de goûts, d'opinion politique, de tout son cœur et de tout son esprit, de toute son âme et de tout corps. Une chose vraiment a manqué aux curiosités de l'histoire, c'est que Voltaire ait assez vécu pour se trouver aux prises

avec la Révolution qu'il a tant contribué à préparer, mais qu'il aurait, s'il l'eût vue, détestée de toute la puissance immense de sa haine.

Ce luxe tout neuf de Cirey est fait sur mesure pour le faux ménage du philosophe. C'est un éblouissement pour la pauvre besoigneuse qui le décrit à Panpan. Toute cette description est vivante dans sa naïveté; c'est exact comme un inventaire de notaire et amusant comme une image ancienne. Suivons donc « la Grosse », parcourant, avec des yeux émerveillés de provinciale pauvre, cet intérieur raffiné, tout laqué de frais en couleurs tendres et dans lequel on travaille encore à mettre la dernière main aux aménagements.

Voici d'abord la petite aile qu'habite spécialement « l'Idole » .

« Sa petite aile tient si fort à la maison que la porte
« est au bas du grand escalier : Il a une petite anti-
« chambre grande comme la main ; ensuite vient sa
« chambre qui est petite, basse et tapissée de velours
« cramoisi ; une niche de même avec des franges d'or :
« c'est le meuble d'hiver.

« Il y a peu de tapisseries, mais beaucoup de lambris
« dans lesquels sont encadrés des tableaux charmants ;
« des glaces, des encoignures de laque admirables ; des
« porcelaines, des marabouts ; une pendule soutenue
« par des marabouts de forme singulière ; des choses
« infinies dans ce goût-là, chères, recherchées et sur-
« tout d'une propreté à baiser le parquet ; une cassette
« ouverte où il y a une vaisselle d'argent, tout ce que
« le superflu, chose si nécessaire, a pu inventer. Et
« quel argent, quel travail ! Il y a jusqu'à un baguier

« où il y a douze bagues de pierres gravées outre deux
« diamants. »

En belle place est le portrait du prince de Prusse, le futur Frédéric, offert par lui-même, « c'est un fort
« beau prince dans le goût de M. de Richelieu » .

En ouvrant une porte dans la chambre de Voltaire, on voit dire la messe et c'est de là que les hôtes du château l'entendent, car le philosophe ne manque pas de se conformer aux pratiques extérieures de la religion — offices — abstinences — prières.

Cette chambre de Voltaire donne sur une prairie où serpente la Blaise (1).

« De là on passe dans la petite galerie qui n'a guère
« que trente ou quarante pieds de long. Entre ses
« fenêtres sont deux petites statues fort belles sur des
« piédestaux de vernis des Indes : l'une est Vénus Far-
« nèse, l'autre Hercule. Le côté opposé à celui des
« fenêtres est partagé entre deux armoires, l'une de
« livres; l'autre de machines de physique; entre les
« deux un fourneau dans le mur qui rend l'air comme
« celui du printemps. Devant se trouve un grand pié-
« destal sur lequel est un Amour assez grand qui lance
« une flèche. » Au-dessous, ce distique composé par
Voltaire :

Qui que tu sois, voici ton maître.
Il l'est, le fut ou le doit être.

Tout cela n'est pas achevé; on fait une niche sculptée à cet Amour qui cachera l'apparence du fourneau.

« La galerie est boisée (lambrissée) et vernie en petit
« jaune. Des pendules, des tables, des bureaux, rien n'y

(1) Lettre à Thiriot du 30 novembre 1732.

« manque. Au delà, est la chambre obscure qui n'est
 « pas encore finie, non plus que celle où il mettra ses
 « machines. C'est pour cela qu'elles sont encore toutes
 « dans la galerie. Il n'y a qu'un seul sofa et point
 « de fauteuils commodes, c'est-à-dire que le petit
 « nombre de ceux qui s'y trouvent sont bien, mais ce
 « ne sont pas des fauteuils garnis. Les panneaux des
 « lambris sont des papiers des Indes fort beaux; les
 « paravents sont de même; il y a des tables à écrans,
 « des porcelaines; enfin tout est d'un goût extrême-
 « ment recherché. Il y a une porte au milieu qui
 « donne dans le jardin, le dehors de la porte est une
 « grotte fort jolie. »

Au-dessus de la glace de la cheminée dans la galerie,
 est le portrait de Mme du Châtelet avec tous ses attri-
 buts : des livres, un compas, un perroquet, des pon-
 pons, de la musique, des diamants, des instruments de
 mathématique.

Pour aller de l'aile de Voltaire à l'appartement de
 la divine Émilie il faut traverser tout le château, car
 les deux appartements sont fort éloignés.

La chambre de la marquise est « boisée et peinte en
 « vernis petit jaune avec des cordons bleu pâle; une
 « niche (alcôve) de même encadrée de papier des Indes
 « charmant. Le lit est en moire bleue et tout est telle-
 « ment assorti que jusqu'au panier du chien tout est
 « jaune et bleu : bois de fauteuils, bureau, encoi-
 « gnures, secrétaire. Les glaces et cadres d'argent,
 « tout est d'un brillant admirable. Une grande porte
 « vitrée mais de glace miroir conduit à la bibliothèque
 « qui n'est pas encore achevée; c'est une sculpture
 « comme une tabatière : rien n'est joli comme tout

« cela. Il y aura des glaces, des tableaux de Paul Véronèse, etc.

« Dans la chambre, d'un côté de la niche est un
 « petit boudoir; on est prêt à se mettre à genoux en y
 « entrant. Le lambris est bleu et le plafond est peint
 « en vernis par un élève de Martin qu'ils ont ici depuis
 « trois ans. Tous les petits panneaux sont remplis par
 « des tableaux de Watteau; ce sont les cinq sens, puis
 « deux contes de La Fontaine: le Baiser pris et repris
 « dont j'avais les deux estampes, et les Oies de frère
 « Philippe. Ah! quelles peintures! Les cadres sont
 « dorés et en filigrane sur le lambris. On y voit trois
 « Grâces aussi jolies que la mère des tendres amours.
 « Il y a une cheminée en encoignure, des encoignures
 « de Martin avec de jolies choses dessus, entre autres
 « une écritoire d'ambre que le prince de Prusse lui a
 « envoyée avec des vers. Le prince envoya cette écritoire
 « qui est très belle avec des vers dans le cornet
 « écrits sans doute par celui qui avait mis l'*Iliade*
 « dans une coque de noix, car le papier est grand
 « comme l'ongle.

« Pour tout meuble il y a dans le boudoir un grand
 « fauteuil couvert de taffetas blanc et deux tabourets
 « de même, car grâce à Dieu je n'ai pas vu
 « une bergère dans toute la maison. Ce divin boudoir
 « a une sortie par sa seule fenêtre (porte-fenêtre)
 « sur une terrasse charmante et dont la vue est
 « admirable.

« De l'autre côté de la niche de la chambre est une
 « garde-robe divine pavée de marbre, lambrissée en
 « gris de lin avec les plus jolies estampes. Enfin jus-
 « qu'aux rideaux de mousseline qui sont aux fenêtres

« sont brodés avec un goût exquis. Non, il n'y a rien
« au monde de si joli !

« Elle m'a aussi montré son bijoutier ; il est plus
« beau que celui de Mme de Richelieu. Je n'en reviens
« pas de surprise ; car quand elle était à Craon, elle
« n'avait pas seulement une tabatière d'écaille. Elle en
« a bien maintenant quinze ou vingt, d'or, de pierres
« précieuses, des bagues admirables d'or émaillé, nou-
« velle mode qui doit être d'un prix excessif ; autant
« de navettes de même espèce plus magnifiques l'une
« que l'autre ; des montres de jaspe avec des diamants ;
« des étuis, des choses immenses ! des bagues de perles
« rares, des breloques sans fin et de toute espèce ! »

Puis une vision rapide de la très élégante salle de bains.
« Ah ! quel enchantement que ce lieu ! L'antichambre
« est grande comme ton lit, la chambre des bains est
« entièrement de carreaux de faïence, hors le pavé qui
« est de marbre, il y a un cabinet de toilette de même
« grandeur dont le lambris est vernissé d'un vert
« céladon clair, gai, divin, sculpté et doré admirable-
« ment, des meubles à proportion, un petit sofa, des
« petits fauteuils charmants dont les bois sont de même
« façon toujours sculptés et dorés ; des encoignures,
« des porcelaines, des estampes, des tableaux et une
« toilette ; enfin le plafond est peint, la chambre est
« riche et pareille en tout au cabinet ; on y voit des
« livres amusants sur des tablettes de laque. Tout cela
« semble être fait pour des gens de Lilliput. Non, il
« n'y a rien de si joli ! Tout ce séjour est délicieux et
« enchanté. Si j'avais un appartement comme celui-là,
« je me serais fait réveiller la nuit pour le voir. Je t'en
« ai souhaité cent fois un pareil à cause de ton bon

« goût pour les petits nids. C'est assurément une jolie
« bonbonnière, te dis-je, tant ces choses sont parfaites.
« La cheminée n'est pas plus grande qu'un fauteuil
« ordinaire, mais c'est un bijou à mettre en poche. »

Il y avait enfin un théâtre, car jouer et faire jouer la comédie était la manie favorite de Voltaire : « ce théâtre
« est fort joli mais la salle est petite. Le fond de cette
« salle n'est qu'une loge peinte garnie comme un sofa
« et le bord sur lequel on s'appuie est garni aussi.
« Les décorations sont en colonnade avec des pots
« d'orangers entre les colonnes. »

Toute cette description est peut-être un peu longue, mais ce serait vraiment dommage de se priver d'un inventaire si exact, si complet et qui pourtant se laisse lire ; au reste, on y apprend que Voltaire, précurseur en cela comme en bien d'autres choses des goûts de notre époque, fut, comme nous, amateur du bibelot entassé pour lui-même, pour le simple charme de le posséder et de le regarder.

Mais dans cette profusion de jolies choses et de luxe raffiné, il y avait beaucoup aussi d'égoïsme et d'ostentation. Car tout le reste est « d'une saloperie à dégouter ». Pour un hôte besogneux et peut-être indiscret comme la pauvre Grafigny, on ne se gênait pas toujours.

Suivons-la dans son appartement : « C'est une halle
« pour la hauteur et la largeur, où tous les vents se
« divertissent par mille fentes qui sont autour des
« fenêtres et que je ferai bien étouper si Dieu me prête
« vie. Cette pièce immense n'a qu'une seule fenêtre
« coupée en trois comme du vieux temps, ne portant
« rien que six volets. Les lambris qui sont blanchis

« diminuent un peu la tristesse dont elle serait en égard
« au peu de jour et au peu de vue, car une montagne
« aride, que je toucherais quasi de la main, la masque
« entièrement. Au bas de cette montagne est une petite
« prairie qui peut avoir cinquante pieds de large et sur
« laquelle on voit serpenter une petite rivière qui fait
« mille détours. Rentrons; il fait vilain à la fenêtre. La
« tapisserie est à grands personnages à moi inconnus
« et assez vilains. Il y a une niche garnie d'étoffes
« d'habits très riches mais désagréables par leur assor-
« timent. Pour la cheminée il n'y a rien à en dire,
« elle est si petite que tout le sabbat y passerait de
« front; l'on y brûle environ une demi-corde de bois
« par jour sans que l'air en soit moins cru. Des fau-
« teuils du vieux temps, une commode, une table de
« nuit pour toute table mais en récompense une belle
« toilette de découpure. Voilà ma chambre que je hais
« beaucoup et avec connaissance de cause. J'ai un ca-
« binet tapissé d'indienne qui n'empêche pas d'avoir
« l'air à travers les coins des murs. J'ai une très jolie
« petite garde-robe sans tapisserie, fort à jour aussi,
« afin d'être assortie avec tout le reste.

« Dubois est mieux que moi, hors qu'elle n'a de jour
« que sur son corridor, encore y a-t-il un escalier à
« monter assez beau mais difficile parce qu'il est du
« vieux temps. »

Dans ce cadre de Cirey si complaisamment décrit par la Grosse s'agitent, c'est le vrai mot, plusieurs person- nages dont deux figures de premier plan : Voltaire et Mme du Châtelet et quelques comparses. Il faut faire une rapide connaissance avec ces derniers pour se représenter l'ensemble.

Tout d'abord « le bonhomme du Châtelet », le mari de la divine Émilie, très souvent absent, occupé surtout d'un procès de famille qui dure depuis quarantevingts ans dans les Pays-Bas. Il est le maître du logis en somme, et d'Émilie, mais si peu ! Présent ou absent, il ne marque guère et ne gêne personne.

Le cousin Trichateau (1), d'une branche des du Châtelet, goutteux et infirme, qu'on héberge et qu'on soigne, devant en hériter. Il est engagé avec M. du Châtelet dans le fameux procès octogénaire qui ne paraît pas près de finir.

La grosse Mme de Champhonin, dont le mari est officier (2) et possède une terre près de Vassy. C'est une amie de Voltaire, douce, complaisante et bonne, qui vit presque constamment à Cirey ; elle est la *Grosse Chatte*, se contentant d'une halle dans le genre de celle où se morfond Mme de Grafigny, aussi inconfortable et toute proche. La *Grosse Chatte* plaît à tout le monde ; on l'aime dès qu'on l'a vue ; elle est dès longtemps la confidente de Voltaire dans ses disputes quasi conjugales avec Émilie ; elle deviendra aussi la confidente de Mme de Grafigny.

Enfin quelques hôtes de passage, plus éphémères, se rattachant plus ou moins aux relations de Voltaire ou à la famille des maîtres de céans.

L'abbé de Breteuil, frère d'Émilie, vicaire général de Sens et prêtre dans le goût du temps (3).

(1) Marc-Antoine du Châtelet, marquis de Trichateau, fils d'Henri Arnold et d'Isabelle Agnès, baronne de Honsbrück, héritière de Ham et de Beringhen. Cousin à héritage. Retiré à Cirey près de son cousin, il y mourut célibataire le 2 avril 1740.

(2) M. de Champhonin était lieutenant au régiment de Beauffremont.

(3) Elisabeth-Théodore le Tonnelier de Breteuil, né le 8 décembre 1712,

La petite du Châtelet (1), fillette de treize ans, pensionnaire aux environs, qui vient parfois commencer de se déniaiser chez maman. Elle joue la comédie et écoute la lecture.

Puis encore quelques hommes de lettres, philosophes ou savants, comme Maupertuis ou quelque besoigneux qu'on invite et qu'on régale d'une chère d'ailleurs médiocre et pauvre au prix des lambris et des tentures.

Voilà tous les acteurs, grands et petits, qui s'agitent sur le singulier théâtre de Cirey devant Mme de Graigny. Et fidèlement, chaque jour, elle rend compte à Panpan de ce qu'elle a vu.

Mais vraiment, sur cette scène, il n'y a rien d'intéressant que le couple étrange et fameux, *Elle et Lui*. Ce sont eux qu'on observe, eux qu'on décrit sous des surnoms bizarres : *Athis, Nicomède, Dorothee*. Car au début on ne sait pas au juste quelle est leur discrétion sur le chapitre de la correspondance de leurs hôtes ; et bientôt on ne le sait que trop !

Voltaire est comme un enfant nerveux et capricieux, gâté mais tyranniquement gâté. Il est bon, sensible, généreux, mais inégal, vaniteux, bizarre, terriblement vindicatif et rancunier quand il a commencé de haïr.

Il souffre ou croit souffrir. C'est sans doute ce que nous appelons aujourd'hui un neurasthénique. Il passe sa vie à se croire malade et à scruter son insaisissable mal.

grand vicaire de Sens, plus tard grand-croix de Malte, abbé de la charité de Saint-Eloi à Noyon et de Notre-Dame à Livry. Mort le 21 juillet 1781.

(1) Françoise-Gabrielle-Pauline, fille aînée d'Émilie, née le 30 juin 1726, mariée en 1743 à Alphonse Caraffa, duc de Monténégro.

Émilie l'aime, mais d'un amour tracassier ; c'est pourquoi ils se tourmentent l'un l'autre. Sans doute Mme du Châtelet est inquiète et malveillante aux autres femmes. Mais son influence sur le philosophe est plutôt modératrice : « s'il n'était retenu, dit avec « raison Mme de Grafigny, il se serait fait bien des « mauvais partis. »

C'est pour le « retenir » que Mme du Châtelet entrave et apaise autant que possible ses animosités furieuses et excessives contre J.-B. Rousseau, contre l'abbé Desfontaines, contre cent autres. Elle le sépare tant qu'elle peut de la troupe envieuse et irritante des gens de plume, pour l'amener aux spéculations plus sereines de la science et du « newtonisme ».

Il faut voir aux prises ces deux natures singulières, Voltaire et Mme du Châtelet, au travers du style naïf et pittoresque de Mme de Grafigny. On les connaît après l'avoir lue. Il y a là de vraies querelles de ménage, épice indispensable des liaisons durables et profondes, et qui sont d'autant plus amusantes que le mari véritable est là, trahissant tous ses devoirs conjugaux, même celui de quereller sa femme !

Voltaire arrive un jour dans la chambre de la dame, où l'on se réunit. « La fantaisie prend à la dame de « lui faire mettre un autre habit ; il est vrai que le sien « n'était pas beau ; mais il était bien poudré et avait « de belles dentelles. Il dit beaucoup de bonnes rai- « sons pour n'en rien faire, que cela le refroidirait et « qu'il s'enrhumait de rien : enfin il eut la complai- « sance d'envoyer chercher le valet de chambre pour « avoir un habit. Le valet ne se trouve pas là dans « l'instant et Voltaire crut en être quitte. Point du

« tout. La persécution recommença. La vivacité prend
 « à Voltaire ; il lui parle vivement en anglais et sort
 « de sa chambre. On envoie un moment après l'ap-
 « peler ; il fait dire qu'il a la colique, et voilà Mérope
 « au diable... »

« La dame me dit de tâcher de le ramener. Je le
 « trouvai avec Mme de Champbonin, qui, par paren-
 « thèse, a l'air d'être sa confidente. Il était de fort
 « bonne humeur. Il pensa oublier qu'il avait la colique.
 « Nous causions déjà depuis un moment lorsque la
 « Dame nous envoya appeler. Enfin il revint, et cet
 « homme qui venait de lire avec nous reprit de
 « l'humeur en rentrant dans la chambre sous le pré-
 « texte de la colique, il se mit dans un coin et ne dit
 « mot. Quelque temps après, le seigneur châtelain
 « sortit, les boudeurs se parlèrent en anglais et la
 « minute d'après Mérope parut sur la scène. Voilà le
 « premier signe d'amour que j'aie vu, car ils se condui-
 « sent avec une décence admirable, mais elle lui rend
 « la vie un peu dure. »

Voltaire aussi parfois le rend bien à la marquise :
 « *Athis* est comme un enragé. Il tourmente *Dorothee*
 « au point de me faire pitié... c'est ce que je puis dire
 « de plus fort car tu sais bien que je ne l'aime pas...
 « c'est un vrai fou que cet *Athis*. Le jour où je t'ai
 « écrit que nous allions jouer la comédie, tout le
 « monde était là prêt à commencer. La poste arrive,
 « il reçoit des lettres qui ne lui plaisent pas, il fait des
 « cris affreux et tombe dans des espèces de convul-
 « sions, enfin la *Dorothee* arrive dans la chambre les
 « yeux en larmes et gros comme le poing... Mon
 « Dieu qu'il est bête, lui qui a tant d'esprit! »

« Il y a autant de faute d'un côté que de l'autre », conclut Mme de Grafigny; dès que l'un est de bonne humeur, l'autre est d'une humeur toute contraire. Sans aucun doute Voltaire est nerveux jusqu'à la maladie... La nuit de Noël, il est dans son lit à réciter les litanies de la Sainte Vierge par pénitence « parce que, disait-il, « quoiqu'il ne soit pas le Saint-Esprit, il aime mieux « avoir à faire avec elle. Enfin on l'a entouré d'un « paravent à cause du froid de la porte et nous avons « entendu l'office divin. »

Le lendemain il a une faiblesse considérable qui alarme tout le monde. Il est fort abattu mais se réveille parfois, parlant dès qu'il le peut et disant des bons mots sur ce qu'il entend dire aux autres et, au demeurant, se soignant fort mal. « Il écoute les avis et les « prières qu'on lui fait. Il remercie. Il dit qu'on est « bien bon de s'intéresser à lui, qu'il sera obéissant. « En réalité il n'en fait qu'à sa tête. Quand il est en « état d'écouter, la belle dame lit. »

Voilà un exemple des états pitoyables où le mettent ses polémiques et ses animosités littéraires. Et la pauvre Émilie d'écrire à d'Argental que le philosophe « s'est « évanoui hier deux fois, qu'il est dans un grand affai- « blissement » et qu'elle redoute, dans l'état où il est, qu'il n'éprouve une secousse violente.

Mais Mme de Grafigny, qui connaissait les névropathes pour en avoir fréquenté et peut-être pour en être une, s'accoutume à tous ces symptômes excessifs qu'elle cesse de trouver effrayants : « Sa maladie, finit-elle par « conclure, n'est autre chose des vapeurs. Il est tout « comme Desmarests était. Tant qu'il est dissipé, il se « porte bien. Dès qu'on le contrarie, il est malade. Il ne

« veut pourtant pas convenir qu'il a des vapeurs ; il s'en
 « prend à ses indigestions. Enfin il est positivement
 « comme Desmarests. Il grille de le voir pour parler
 « glaires. C'est encore sa marotte. Il a aussi la barre
 « dans le ventre. Enfin que te dirai-je ? Rien n'y
 « manque. »

Hors de ces incidents et de ces accidents, quelle était la vie quotidienne de Cirey pour Voltaire, pour Mme du Châtelet et pour notre Grafigny ?

Émilie se consacre fièvreusement à ses travaux de sciences naturelles. Elle passe toutes ses nuits presque sans exception jusqu'à cinq et sept heures du matin à travailler. Elle fait rester dans sa chambre le fils de Mme de Champbonin, « un bon israélite » (1) qu'elle emploie à copier ses ouvrages et qui n'y entend pas un mot. On croirait qu'elle doit dormir ensuite jusqu'à trois heures de l'après-midi. Point du tout.

« Elle se lève à neuf ou dix heures du matin et même
 « à six si seulement elle s'est couchée à quatre heures.
 « C'est ce qu'elle appelle se coucher au chant du coq. »
 Bref elle ne dort que deux heures par jour. Pendant la matinée chacun reste en son appartement.

La première réunion des habitants du château, c'est le café pris dans la galerie de Voltaire vers les onze heures du matin. Cela dure une heure. Après ce repas léger et général il y a un complément, le diner, réservé aux seuls béotiens enchainés par des liens grossiers aux matérialités de la vie. Mme de Grafigny ne dit pas clairement si elle prenait part à ce repas supplémentaire, mais cela se pourrait bien car la chère lui paraît

(1) Nous disons aujourd'hui plus volontiers un béotien.

petite. Le second repas général, le plus cérémonieux, c'est le souper, qui a lieu vers les neuf ou dix heures du soir.

Voltaire et Mme du Châtelet daignent en courant quitter leurs secrétaires et leurs papiers pour assister au café de la galerie et au souper.

Tout le reste des vingt-quatre heures, sauf ces deux heures de sommeil et ces deux heures de réunion à table, la divine Émilie est plongée dans ses recherches. Parfois elle mange un morceau à cinq heures du soir, mais sans quitter son secrétaire et encore bien rarement.

Quant à Voltaire, s'il prend sur lui de s'arracher au travail, c'est à peine « un demi-quart d'heure » pour faire une visite à Mme de Grafigny ou à Mme de Champbonin ou pour échapper quelques instants à la tyrannie affectueuse de Mme du Châtelet. Il arrive dans la chambre, ne s'assied même point et dit « que c'est une « chose affreuse que le temps qu'on perd à parler, « qu'on ne devrait pas perdre une minute, que la plus « grande dépense qu'on puisse faire est celle du « temps ». Quand on s'assemble pour le souper, il est à son secrétaire dans sa chambre près de sa galerie où on soupe. Il ne quitte son travail que quand on a à moitié soupé et il faut l'arracher pour l'empêcher de s'y remettre en sortant de table. Il se bat les flancs pour dire quelque conte pendant les repas et on voit que c'est par pure politesse, car son esprit est bien loin. « Décidément vive les sots! » se dit la Grosse.

À table il y a plus de luxe dans le service que d'abondance dans le repas. Le valet de chambre de Voltaire ne quitte point la chaise du maître sitôt qu'il est assis,

et « ses laquais lui remettent ce qui lui est nécessaire
 « comme les pages aux gentilshommes du Roi. Mais
 « tout cela est fait sans aucun air de faste. Tant il est
 « vrai que les bons esprits savent en toute occasion
 « conserver la dignité qui leur convient, sans avoir
 « le ridicule d'y mettre jamais d'affectation. Il a une
 « façon plaisante d'ordonner qui tient aux bonnes
 « grâces de ses manières. »

En dehors des deux réunions assez courtes des repas, il est rare que le philosophe se consacre à ses hôtes. Parfois cependant il demeure après souper lorsqu'il est en belle humeur, alors il n'y a point de limite aux facéties qu'il fait. Il montre la lanterne magique en débitant mille pitreries « avec des propos à mourir de
 « rire Il y fourre la coterie de M. de Richelieu, l'his-
 « toire de l'abbé Desfontaines et toutes sortes de contes
 « toujours sur le ton savoyard. Un jour, à force de tri-
 « poter le goupillon de sa lanterne qui était rempli
 « d'esprit-de-vin, il la renverse sur sa main. Le feu y
 « prend et le voilà enflammé. » Voltaire est brûlé. Mais pour la douleur véritable, il a de l'énergie. Sa mésaventure ne fait que troubler un instant le divertissement, qui continue presque aussitôt.

La distraction qui toujours passionne Voltaire, c'est de faire jouer par ses amis et de jouer lui-même des œuvres de théâtre, les siennes surtout. A cette occupation il apporte le manque de toute mesure qui caractérise ses goûts passionnés (1). A certains jours il impose

(1) Jouer la comédie, c'est pour Voltaire « le plus divin passe-temps dont les hommes de goût et les femmes vertueuses puissent jouir quand ils sont plus de deux ensemble... » (Lettre à Albergati du 4 décembre 1758)

à ses hôtes exténués la représentation ou la lecture dialoguée de trente-quatre actes de tragédie ou de comédie en un seul jour. Puis, pour les délasser, il leur lit son éternelle et interminable *Pucelle*, cette farce indigne de son génie, indigne même de son esprit, mais qu'il chérissait, comme les parents aiment d'ordinaire leurs enfants infirmes et mal faits.

Et chacun de se régaler des innombrables chants de cette longue et triviale facétie. Et presque chaque jour la Grosse écrit à Panpan : « on a encore lu un chant de Jeanne qui est bien joli ! »

Mais la pauvre Grafigny allait bientôt trouver, dans cette lecture qui la réjouissait tant, l'occasion amère de voir reparaitre « sa mauvaise étoile » de la façon la plus singulière et la plus inattendue.

CHAPITRE VII

CIREY ODIEUX (1739)

Mme de Grafigny était arrivée à Cirey le jeudi 4 décembre 1738, et nous avons vu combien le début de son séjour fut agréable et charmant.

Éblouissement devant ce luxe raffiné de la vie qu'elle ne soupçonnait pas, enchantement devant l'aimable accueil de l'Idole et l'accueil fort honnête de la belle dame. Non seulement « l'humain » Voltaire n'avait pas peur d'être sensible et de « verser des larmes au récit de ses malheurs », non seulement il l'allait voir dans la solitude de son glacial appartement, mais il avait encore l'attention de s'informer des détails dans l'accueil qu'on lui faisait. « Son valet de chambre « demande très souvent si je n'ai besoin de rien de chez « lui ; il a ordonné à tous ses gens de me servir comme « lui-même. Je ne savais pourquoi ses deux laquais « me servaient si bien, car je ne suis servie que par « eux. Il a ordonné jusques à sa ménagère de s'in- « former si elle ne pourrait pas m'être utile. Il a une « façon plaisante d'ordonner qui tient à la bonne grâce « de ses manières. Il ajoute toujours en riant : « et « qu'on ait bien soin de Madame. »

Non content de posséder en Mme de Grafigny un échantillon du petit groupe qu'il avait connu à Luné-

ville, Voltaire veut qu'il en vienne encore d'autres. Il s'écrie : « Ah ! faisons venir notre pauvre petit Panpan, que nous le voyions. » — « De tout mon cœur ! » répond Mme du Châtelet et, se tournant vers Mme de Grafigny : « Mandez-lui, Madame, de venir. » Mais la Grosse y fait des façons : « Vous le connaissez, vous savez comme
« il est timide, jamais il ne parlera devant cette belle
« dame. » « Attendez, dit Voltaire, nous le mettrons à
« son aise, le premier jour nous la lui ferons voir par le
« trou de la serrure, le second nous le tiendrons dans
« le cabinet, il l'entendra parler, le troisième il entrera
« dans la chambre et parlera derrière le paravent, allez,
« allez, nous l'aimerons tant que nous l'apprivoiserons. »
Ce n'est pas encore assez du projet de Panpan, on réclame aussi Desmarets, et cela est pour aller au cœur de Mme de Grafigny.

Il semble bien que ce fut par un simple malentendu que ce beau rêve prit fin. Voici comment.

Chacun des courriers qui pouvait emporter une lettre à Lunéville recevait de la Grosse une épître ou plutôt un vrai journal adressé à Panpan. Cela arrivait trois fois la semaine : dans la nuit du lundi au mardi, dans celle du jeudi au vendredi, dans celle du samedi au dimanche. Chaque soir soit avant le souper, soit après ou bien encore dans les heures libres du matin, la bonne dame écrivait, bavardait, cailletant à bâtons rompus avec le cher fainéant de Lunéville. Chaque courrier aussi dans l'autre sens apportait de Panpan un bavardage pareil. Tout cela était bien fait pour exciter la méfiance toujours en éveil de la divine Émilie. Elle était à Cirey comme une biche aux aguets, craignant toujours quelque calamité subite, amenée par les

écarts de langage, de plume ou d'attitude de son étrange philosophe.

Les lectures de la *Pucelle* que Voltaire faisait à tort et à travers, avec des mesures de prudence et des recommandations de discrétion aussi puérides que multipliées, étaient un des motifs d'angoisse les plus sérieux et les plus fréquents de la marquise. Partout où Voltaire avait séjourné, donc à Lunéville, quelque bel esprit prétendait avoir surpris le texte du poème défendu; on en faisait circuler sous le manteau des versions apocryphes ou approximatives, et tout cela pouvait et devait amener à Voltaire de graves désagréments avec le cabinet de Versailles.

Il est assez difficile de savoir si Émilie reçut à ce sujet des avis de Lunéville, ou si elle imagina elle-même que la volumineuse correspondance de Mme de Grafigny avec Devaux pouvait être une source d'indiscrétion. Ce qui est certain, c'est qu'aucun scrupule ne l'arrêta et qu'elle soumit la correspondance des deux amis au procédé classique du « cabinet noir ».

Mme de Grafigny s'aperçut assez vite que la virginité des cachets de Panpan n'était pas de bon aloi ou même que les lettres lui parvenaient décachetées et recollées. Elle en conçut quelque surprise d'abord, quelque irritation ensuite, et se contenta, pour dépister l'indiscret, de faire un plus large appel à l'emploi des surnoms variés dont son époque était généreuse, donnant du Nicomède à Voltaire, de la Dorothee à sa compagne et parlant d'eux comme s'ils eussent été des gens de Lunéville.

La Grosse était loin pourtant de prendre les choses au tragique et de soupçonner la fâcheuse tournure qu'allaient prendre les événements.

Le 29 décembre 1738, un certain lundi, on lui fit répondre à l'heure du courrier qu'il n'y avait pas de lettre pour elle. Le bavardage coutumier de Panpan n'était donc pas arrivé! Elle en fut surprise et désappointée. Le souper se passa comme à l'ordinaire, et quand il fut terminé, chacun remonta dans son appartement. La Grosse était à son écritoire, en train de maudire la négligence de son compère, et cachetait pour lui une lettre destinée au courrier qui allait repartir quand on frappe à la porte.

C'était Voltaire. Étrange visite à cette heure insolite et discours plus étrange encore. Le philosophe, avec cette exagération de sentir et de réagir dont il était coutumier, s'écrie : « Je suis perdu, madame, et ma vie « est entre vos mains! » — « Eh! mon Dieu, comment « cela, répond Mme de Grafigny de la meilleure foi du « monde, comment? » — « C'est, dit Voltaire, qu'il y « a cent copies qui courent d'un chant de la Jeanne... « Je pars à l'instant; je me sauve en Hollande, au « bout du monde... je ne sais où... M. du Châtelet va « partir pour Lunéville. Il faut que vous écriviez de « suite à Panpan pour qu'il aide à retirer toutes ces « copies; est-il assez honnête homme pour le faire? » « J'assurai de la meilleure foi du monde que vous rendriez tous les services que vous pourriez. » — « Eh « bien, écrivez vite d'abondance de cœur, me dit-il. » « — Ah! je vais le faire; je suis charmée de saisir « cette occasion pour vous montrer tout mon zèle. » « — Cependant, je dis que cela m'affligeait beaucoup « qu'une pareille chose arrivât pendant que j'étais ici. « Il se lève furieux et me dit : « Point de tortillage, « madame, c'est vous qui l'avez envoyé. » A ces

« mots je tombe des nues... Je l'assure que je n'en ai
« jamais lu ni écrit un vers; il me dit : « Que si ! » Il me
« soutient que c'est vous qui le débitez et que vous
« dites que c'est moi qui vous l'ai envoyé. — La tête
« alors me saute et je vois écrit dans mon étoile que
« quelqu'une des cent mille personnes à qui il a
« montré ce poème en aura retenu un chant et qu'il
« courra pendant que je suis ici sans que je puisse
« m'en justifier. Hélas ! j'étais au désespoir d'une cir-
« constance aussi fâcheuse ; je soutenais avec l'accent
« de la vérité, mais toujours avec une vivacité étour-
« dissante, que ce n'était pas moi. Il me soutenait à
« son tour que vous l'aviez lu à Desmarests chez une
« dame ; que vous en donniez des copies à tout le
« monde et que M. du Châtelet en avait la preuve
« dans sa poche. Que dire ? O mon ami... j'étais cons-
« ternée... Vous jugez bien que je n'entendais rien à
« tout cela et que je ne devais rien y entendre, je n'en
« étais pas moins effrayée. Enfin, il me dit : « Allons
« allons, écrivez qu'on vous renvoie l'original et les
« copies. » Je me mis à écrire, et comme je ne pouvais
« pas vous demander ce que je ne vous avais point
« envoyé, je vous priais de vous informer de cela et
« de me mander ce que vous en auriez appris. Il lut
« ma lettre et en me la rejetant : « Eh fi ! madame, il
« faut de la bonne foi quand il y va de la vie d'un
« pauvre malheureux comme moi. » Sur cela ses cris
« redoublent : il dit qu'il est perdu ; que je ne veux
« pas réparer le mal que je lui ai fait. Plus je parlais,
« moins je le persuadais, je pris le parti de me taire.
« Cette scène affreuse dura pour le moins une heure,
« mais ce n'était encore rien ; il était réservé à la dame

« d'y mettre le comble. Elle arriva comme une furie,
« jetant les hauts cris et me disant à peu près les
« mêmes choses et moi gardant le même silence. Alors
« tirant une lettre de sa poche et me la fourrant presque
« dans le nez : « Voilà, dit-elle, voilà la preuve de votre
« infamie; vous êtes la plus indigne des créatures;
« vous êtes un monstre que j'ai retiré chez moi, non
« pas par amitié, car je n'en eus jamais, mais parce
« que vous ne saviez où aller; et vous avez l'infamie
« de me trahir! de m'assassiner! de voler dans
« mon bureau un ouvrage pour en tirer copie! » —
« Ah! mon pauvre ami, où étais-tu?... La foudre qui
« tombe aux pieds du solitaire tranquille le bouleverse
« moins que moi. Voilà ce qui m'est resté du torrent
« d'injures qu'elle m'a dites, car j'étais si éperdue
« qu'alors je cessai de voir et d'entendre. Mais elle en
« dit bien davantage et, sans Voltaire, elle m'eût souf-
« fletée... A tout cela, je répondis seulement : « Ah!
« taisez-vous, madame, je suis trop malheureuse pour
« que vous me traitiez aussi indignement! » Voltaire,
« à ces mots la prit de suite à travers le corps et l'ar-
« racha d'auprès de moi, car elle me disait tout cela
« dans le nez et avec des gestes dont j'attendais les
« coups à chaque instant. Quand elle fut arrachée
« d'auprès de moi, elle allait et venait dans la chambre
« en criant et en faisant toujours des exclamations sur
« mon infamie. Notez que tout cela fut dit de façon
« que Dubois qui était à deux chambres de la mienne
« entendit tout. Pour moi je fus longtemps sans pou-
« voir prononcer un seul mot; je n'étais ni morte ni
« vivante. Enfin, je demandai cette lettre; on me cria
« que je ne l'aurais pas. — « Au moins montrez-moi,

« lui dis-je, ce qu'il y a de si fort contre moi. » Et je
« vis cette malheureuse phrase : « Le chant de la
« Jeanne est charmant. »

A cette vue, Mme de Grafigny comprend tout. Cette lettre écrite par Devaux, qu'on lui montre, c'est celle qu'elle attendait le soir même, qu'on ne lui a point remise, qu'on a ouverte et lue.

La phrase écrite qu'on vient de brandir à ses yeux comme une preuve a suffi pour établir chez ses hôtes méfiants la certitude de sa trahison. Panpan déclare que le chant de Jeanne est charmant, donc il l'a lu; il l'a reçu de Mme de Grafigny... Et voilà trouvée la source des copies qui circulent à Lunéville.

En vain la pauvre femme se défend de son mieux. Les premières apparences sont contre elle. Que faire? Elle offre, pour établir son innocence, de redemander sans explication à son correspondant la lettre d'elle, à laquelle il répond. On verra bien que cette lettre n'annonce pas l'envoi d'un manuscrit et qu'elle donne seulement une courte analyse du chant que l'on trouve charmant. Cette lettre mise sous les yeux de Voltaire montrera clairement qu'il n'y a jamais eu de copie prise ni envoyée.

Voltaire croit à moitié. Émilie ne paraît pas convaincue. On accepte la proposition; puis on la refuse comme illusoire. Enfin, on la redemande par l'entremise de Mme de Champonin...

La terrible scène a pris fin. Les choses en apparence sont expliquées, éclaircies même à ce qu'il me semble. Mais que d'amertume il reste au cœur de la Grosse! Que de soupçons et de méfiance en celui d'Émilie! Le charme de Cirey est brisé.

Mme de Grafigny, désespérant à présent du secret de sa correspondance, écrit à Lunéville des lettres plus froides et moins abandonnées. Le *tu* fait place au *vous*. Ces lettres, à la rigueur, pourront affronter des regards indiscrets. Mais, pour soulager son cœur blessé, elle rédige, pour les compléter plus tard, un long et douloureux journal secret de sa mésaventure.

Celui-là c'est le fond amer de sa pensée, le cri de sa misère qui se révolte, tout en demeurant enchaînée à cette méprisante et outrageante hospitalité. Et chaque jour le journal se complète et se continue. Plus tard une occasion sûre le fera parvenir à Panpan.

Comme cela arrive d'ordinaire aux gens nerveux, le physique a suivi l'abaissement du moral dans cette pénible crise de tristesse et de découragement.

Mille petites misères, compagnes assidues et déjà anciennes des mauvais jours de Lunéville, reviennent et s'exaspèrent dans le chagrin.

Panpan reçoit les doléances de sa pitoyable amie : « Je maigris et mes yeux sont hors d'état de me dissiper... J'écris avec les yeux moitié fermés, moitié ouverts et avec bien de la peine. » Il y a encore les bobos dans la bouche, puis les fameuses et terribles « vapeurs » aïeules de nos neurasthénies. « Mes vilaines vapeurs me rendent une créature bien ennuyeuse ; je ne descends de ma chambre que pour souper. » Encore ne descendrait-elle pas si elle ne craignait « de faire du dérangement dans la maison ».

Mais à tout malade il faut des remèdes ; il en faut plus encore si le malade est quelque peu imaginaire. En conséquence, Panpan est requis de faire les envois nécessaires. C'est un remède pour les yeux, un autre

pour la bouche ; enfin et surtout une potion excellente et infailible contre les vapeurs dont il faut demander la recette à Joly, l'apothicaire de Lunéville : « Je vous en ai déjà prié ; envoyez-la moi donc ; j'en ai usé déjà une grosse bouteille et j'en ai plus besoin que jamais. »

Ce que Mme de Grafigny attend désormais de tout son cœur, c'est Desmarets. Faisant une courte halte à Cirey, il doit la prendre au passage dans son déplacement annuel sur Paris. Pour faciliter la fin du voyage, il apportera, s'il peut, quelque argent péniblement ramassé à Lunéville... En trouvera-t-on ?

Et puis, il faut bien attendre aussi pour n'être pas à Paris trop longtemps avant que la duchesse tutélaire n'arrive de Montpellier. Car avant son arrivée il faudra vivre à ses frais dans la grande ville... et de quoi ? Terrible question.

Enfin, voici Desmarets. Le ciel de Cirey, avec lui, s'éclaircit. Suivant la coutume, on s'agite en l'honneur de l'hôte nouveau. Émilie reprend son visage de charmeuse, et même on dirait qu'elle fait au nouvel arrivant un brin de cour. Lui faut-il donc trois chevaliers : le premier selon la loi, le second selon l'esprit et le troisième selon... le reste ?

Toujours est-il que Cirey déploie pour Desmarets tout l'éclat de son hospitalité sans répit : lectures, promenades, théâtre surtout. Les actes succèdent aux actes sur la petite scène du château. On lit les rôles qu'on n'a pas eu le temps d'apprendre, et c'est à peu près tous, car nulle mémoire n'y saurait suffire.

La présence de l'ami si désiré parait rendre à la Grosse un peu de sincère gaieté. Comment d'ailleurs avoir le temps de s'ennuyer dans cette fièvre, dans

cette folie. Onze jours passent bien vite après les lenteurs du triste janvier.

Desmarets ne laisse point d'y mettre, en manière de diversion, la scène de rupture dont il est coutumier, ni la Grosse de répandre à cette occasion les pleurs habituels dans le sein de Panpan : « Ah, mon pauvre « ami ! que vais-je devenir s'il ne veut plus m'aimer, « gémit-elle : si je respire à Paris, je t'écrirai plus « sément... Avec la résolution que j'avais prise de « n'avoir plus de querelles et de pousser la douceur « jusqu'à l'oisonnerie, il ne fallait rien moins qu'un « aveu aussi délibératif pour me désoler. » Si la pauvre Grafigny avait su cela plus tôt, elle n'aurait certes jamais cherché à trouver asile à Paris ! Ce qui la menait là, c'était l'espoir, quoi qu'il arrive, de revoir le cher « Amour » une fois l'an. N'est-il pas étonnant qu'il soit si cruel « quand il lui en coûte si peu pour « me rendre heureuse » .

Le galant Desmarets finit par comprendre qu'il lui en coûtait, en effet, fort peu et les choses s'arrangèrent plus vite que ce désespoir bruyant n'eût pu le faire craindre.

L'affaire de la rupture vieille de trois jours à peine n'était déjà plus qu'un vague souvenir, quand on prit enfin congé de Voltaire et d'Émilie, le lendemain du mardi gras (11 février 1739). Après avoir « soupé en « gras passé minuit, ce qui attendait aux droits du mercredi des cendres », on se sépara sur les trois heures du matin. Et quand l'humble couple présente ses remerciements et ses adieux au couple élégant et raffiné, il est difficile de discerner si c'est avec regret ou soulagement qu'on se quitte.

Les voyageurs partirent vers les huit heures du matin, à l'aube tardive et froide de cette époque, après un repos fort écourté. Voici la chaise de Desmarets et de sa compagne qui roule sur le chemin de Paris. A quand le premier essieu brisé dans les fondrières, car c'est l'épisode obligatoire d'un voyage en ce temps-là?

CHAPITRE VIII

A PARIS (1739-1740) (1)

En dépit des amicales protestations du départ, l'impression de la « Grosse » et de son compagnon, en quittant la chaudière mentale de Cirey, est plutôt gaie que triste. Au fond, il y avait sans doute quelque détente agréable dans la liberté retrouvée, quelque chose aussi du soulagement qu'éprouve tout pauvre hère en sortant d'un milieu trop élégant et trop affiné pour lui.

Dans l'auberge de Vendevre (2), le soir de ce même mercredi des cendres, nos voyageurs font chambre commune, et la soirée se passe à préparer pour Panpan un

(1) Les deux lettres racontant le voyage du couple Desmarests-Graffigny de Cirey à Paris, et dont j'ai formé à dessein le corps de ce chapitre, en les citant *in extenso*, ne figuraient pas dans le recueil du comte Orloff, ni dans l'édition donnée soixante-dix ans plus tard par M. Asse. Elles sont pourtant partie essentielle et clôture du recueil de Cirey. Elles en sont même une des meilleures pièces et des plus curieuses sur le caractère de Voltaire. Soit que, par oubli, Mme Noël ne les ait jamais remises aux éditeurs, soit que ces derniers, ayant voulu se borner strictement à ce qui s'était passé sous le toit de Voltaire, les aient dédaignées, ces lettres sont restées inédites. Comme elles sont pleines d'intérêt, de gaieté et d'esprit et font essentiellement partie de la vie de Mme de Graffigny, je les ai insérées entièrement ici, complétant ainsi le document de 1820. Je n'aurais pas donné entièrement ce texte si ces lettres n'eussent pas été inédites, je le crois du moins. Car en matière d'inédit il ne faut jurer de rien.

(2) Vendevre entre Bar-sur-Aube et Troyes, à 35 kilomètres environ de Cirey.

aimable pot-pourri où il y a plus de gaieté que de méthode.

C'est en manière de grimoire que Desmarets commence.

« A Venduvre ce mercredi des cendres.

« Sont comparus ce soir, au lieu susdit, la dame de Grafigny et le sieur Desmarets roulant leur vie parmi les boues et les cahots et sont partis ce matin à huit heures de Cirey et n'ont pu faire que huit lieues à cause de certain essieu qui s'est cassé en chemin...

« Au diable la chicane! Ce style n'étant pas celui d'un galant homme, je ne saurais le continuer et je suis obligé de vous le laisser comme le possédant beaucoup mieux que moi.

« Il faut cependant vous dire l'aventure du papier timbré. Nous arrivons dans l'instant. Notre premier soin a été de vous écrire. Nous avons imaginé fort spirituellement d'envoyer chercher du papier, car nous n'en avons point et très spirituellement la servante du cabaret nous a apporté trois feuilles de papier... timbré. »

Le souper coupe court au bavardage, et Mme de Grafigny le reprend ensuite.

« Le souper a interrompu la période et, pendant que mon camarade godaille, je veux avoir à mon tour le plaisir de griffonner sur le papier timbré qui me fait encore peur quoique je le tienn... Mais j'ai la mine d'interrompre aussi ma période par une reprise de sommeil : je tombe. Il est huit heures du soir. Hier, à cette heure-ci, nous n'avions pas encore commencé *Zaire*. Ma foi, ce n'est plus qu'un rêve

« que je te conte... Je dors et je parie que cette lettre
« ira jusqu'à Paris... Eh bien ne voilà-t-il pas celui-là
« qui m'interrompt... »

La Grosse, toute alourdie de sommeil, va se mettre au lit et, pendant qu'elle procède à cette opération, son compagnon poursuit :

« Ma foi, je ne sais plus où j'en étais. Je vais donc
« encore vous parler de Cirey, mon cher Panpichon
« des Indes. Jamais je n'ai passé des jours plus agréa-
« bles que l'ont été ceux de mon séjour à Cirey. La
« Grosse dit elle-même que depuis mon arrivée Cirey
« n'était plus reconnaissable.

« Elle vous a instruit de tout ce que nous avons fait
« jusqu'au lundi gras. Je recommence où elle a fini.
« Donc, le lundi gras, nous nous levâmes d'assez bonne
« heure, c'est-à-dire à midi. Mme du Châtelet m'en-
« voya proposer de chanter avec elle; cela dura jus-
« qu'à deux heures. Nous chantâmes *Tyrsis et Zélie*,
« voilà six actes avec le prologue.

« Elle me proposa ensuite de monter à cheval avec
« elle. Nous fûmes voir la forge qui est à une demi-
« lieue. Elle m'en fit les honneurs en faisant faire
« pour moi toutes les opérations de cette machine
« infernale que j'ignorais. Nous revînmes à quatre
« heures et nous fîmes une répétition de l'*Enfant Pro-
« dige* jusqu'à six. Nous recommençâmes à chanter
« jusqu'à sept deux actes d'opéra. Total six et cinq et
« deux font treize actes. On s'habilla ensuite pour
« aller jouer la comédie. Nous recommençâmes à
« neuf heures du soir l'*Enfant Prodigue*, suivi du
« *comte de Boursoufle* en trois actes : treize et cinq
« font dix-huit et trois font vingt et un. J'oublie de

« vous dire que nous avions diné, elle, la Grosse et moi
 « à cinq heures à la bougie. Nous commençâmes donc
 « à représenter sur le théâtre les deux pièces. Nous en
 « sortimes à une heure après minuit; nous nous
 « mîmes à table pour souper. A deux heures et demie
 « nous en sortions. Tout le monde tombait de fatigue
 « et de lassitude. Cependant Mme du Châtelet me pro-
 « posa de l'accompagner pour chanter deux opéras
 « et demi d'un bout à l'autre jusqu'à sept heures du
 « matin, n'ayant que sa petite chienne pour auditoire.
 « Nous souhaitâmes alors le bonjour à toute la maison
 « et fûmes nous coucher. Somme totale : vingt et un
 « mentionnés ci-dessus et deux opéras et demi pen-
 « dant la nuit font trente-quatre actes depuis midi
 « jusqu'au lendemain à sept heures du matin.

« Elle me permit donc d'aller me coucher après
 « avoir bien ri l'un et l'autre sur le ridicule de passer
 « sa nuit à chanter des opéras.

« Ma foi, j'ai aussi envie de dormir, demain à notre
 « coucher je vous conterai notre mardi gras. »

Le lendemain on couchait à Provins, et Desmarets suivant sa promesse reprenait, dès l'arrivée au gîte, le fantastique récit du « dernier jour de Cirey ».

« Nous venons d'arriver à Provins, vous savez com-
 « ment. Je vais continuer le récit de nos occupations
 « et de nos plaisirs de Cirey.

« M'étant couché comme vous savez à sept heures
 « du matin, il fallut me lever à dix pour aller chanter
 « avec Mme du Châtelet un opéra qui dura jusqu'à une
 « heure. Nous fûmes alors répéter *Zaïre* (et j'ai oublié
 « de vous dire hier qu'après souper nous avions fait
 « une répétition des trois premiers actes, ce qui fai-

« sait en réalité trente-sept actes dans notre journée
 « d'hier). Nous répétâmes donc *Zaïre* le mardi gras
 « jusqu'à dix heures. Il y avait des accrocs à tout
 « moment. M. de Voltaire nous chantait pouille. Après
 « cette répétition les dames furent se friser et s'habiller
 « à la Turque, ce qui dura jusqu'à neuf heures et
 « demie. Nous commençâmes à cette heure notre
 « représentation qui dura jusqu'à minuit et demi parce
 « que *Zaïre* fut suivie de l'*Esprit de Contradiction*.

« L'on se mit à table un moment après et l'on soupa
 « en gras sans faire attention qu'on attentait aux
 « droits du mercredi des cendres (1). »

« Nous primes sur ce, congé de Mme du Châtelet et
 « de toute la maison et nous partimes hier à huit heures
 « du matin. Remarquez que, tant opéras que comé-
 « dies, nous avons joué le mardi dix-sept actes.
 « Joignez les trente-quatre de la veille, cela fait qua-
 « rante-quatre actes en quarante-huit heures. Jugez
 « si nous avons perdu notre temps.

« Notez que le samedi nous avons joué l'*Esprit*, le
 « dimanche le *comte de Boursoufle* et l'*Esprit de Con-
 « tradiction*, sans compter le *Petit Boursoufle* qui est
 « aussi en trois actes et que nous avons joué le ven-
 « dredi, et encore maintes répétitions dont je ne me
 « souviens pas et une infinité d'opéras.

« Pour *Zaïre*, voici les rôles :

<i>Madame du Châtelet</i>	ZAIRE
<i>La Grosse</i>	LUSIGNAN
<i>La Grosse avec un voile</i>	FATIME

(1) Ce détail semble prouver qu'à cette époque, même chez un philo-
 sophe comme Voltaire, on se conformait d'ordinaire à toutes les pres-
 criptions d'abstinence religieuse.

<i>Voltaire</i>	OROSMANE
<i>Monsieur du Châtelet</i>	NERESTAN
<i>Son fils</i>	CORASMIN
<i>Moi</i>	CHATILLOX

« Voltaire ne sait pas son rôle, pas deux vers de
 « suite, sans exagérer. Mme du Châtelet joue à faire
 « vomir, sans âme, tout sur le même ton et scandant
 « les vers pied à pied.

« M. du Châtelet, à la lettre, n'a pas dit un vers qui
 « en fût un et qu'il ne bégayât. On soufflait le rôle,
 « mot à mot, au petit Corasmin; je jouai le papier à la
 « main; tout le reste allait fort mal, Voltaire habillé
 « comme un chiculet.

« Et, malgré cela, de ma vie je n'ai jamais tant pleuré
 « à une tragédie parce que le peu qu'il jouait était
 « divin. Il savait fort peu ou point son rôle; il était
 « impatienté de ne le point savoir, et il s'en prit tout
 « à coup à son valet de chambre qui était notre souf-
 « fleur. Il imagina que c'était la faute de ce pauvre
 « diable. Enfin, après l'avoir bien grondé de ce qu'il
 « soufflait trop, du haut de la fierté ottomane, il lui
 « cracha au nez avec fureur, et les acteurs et les
 « spectateurs se mirent à rire aux éclats. Ce n'est
 « pas une plaisanterie, ce que je vous dis là.

« *L'Enfant Prodigue* ne lut pas mieux représenté et
 « pourtant on s'y attendrit beaucoup. De toutes les
 « pièces que Voltaire a jouées avec nous, il n'a pas su
 « une fois son rôle. »

Mme de Graffigny continue la lettre.

« Me voici comme hier à rabâcher avec toi, pen-
 « dant que ce vilain godaille, mais je suis un peu plus
 « à mon aise qu'hier, car je suis dans un bon lit et,

« quoique rendue de fatigue, je veux dire mon mot.

« Je te prie, avant tout, de remarquer cette tache
« jaune sur le papier. C'est une roupie dont M. le *Doc-*
« *teur* t'a gratifié. Ensuite je veux te dire que j'ai fait
« vingt-quatre lieues aujourd'hui sans débrider, que
« je suis toute surprise de ma gentillesse.

« Je ne me serais jamais crue capable de tant de
« force car la voiture du *Docteur* est précisément le
« coche des Menechmes (1).

« Je vais te faire une autre confidence encore. C'est
« que *Dorothée* se tuait en lorgnerie pour Desmarets et
« que cela allait le meilleur train du monde, au point
« que le dernier soir c'était sans ménagement, comme
« aurait fait une petite sotte sans expérience. Le bon-
« homme Voltaire en a été furieux; il a lâché des
« brocards à l'un et à l'autre, tant qu'il a pu. Pour
« moi je haussais les épaules; car les coquets et les
« coquettes ne valent que cela... Desmarets t'en dira
« les circonstances, car je ne peux plus écrire de som-
« meil que pour mettre mon approbation à tout ce
« qu'il va te raconter qui est vrai à la lettre et qu'il
« prétend que tu ne croirais pas si je ne l'affirmais. Je
« l'affirme donc. Cela est aussi vrai que j'ai envie de
« dormir et je ne sais point de plus grande vérité à
« moins que ce ne soit mon amitié pour toi qui l'em-
« portera toujours sur toutes les autres, fussent-elles
« géométriques. »

Desmarets termine la lettre.

(1) A cette époque, les gens qui avaient une voiture à eux voyageaient dans leur voiture en la faisant atteler de poste en poste par des chevaux de louage. Après avoir voyagé dans « la petite chaise de Madame », puis dans la voiture de Mme de Lénoncourt, Mme de Grafigny finissait le voyage dans la voiture de Desmarets.

« Je continue. Je jouais donc dans *Boursoufle* un
« capitaine marin. J'ai gardé mon rôle et celui de la
« Grosse pour vous les montrer et vous donner une
« idée de cette pièce. Nous montâmes des vaudevilles
« à la fin dont j'ai fait la musique et je vous les
« enverrai une autre fois. Enfin je n'ai jamais passé
« de ma vie des jours si agréables que les six derniers
« que j'ai été à Cirey.

« La jalousie que Voltaire avait prise à mon sujet
« puisque la Grosse vous le dit n'y a pas peu con-
« tribué. Mme du Châtelet m'a fort pressé d'y revenir
« en retournant à Lunéville, et j'aimerais mieux être
« pendu que d'y manquer.

« Je vais vous conter deux histoires arrivées à Vol-
« taire avec des auteurs faméliques qui lui ont écrit.
« Le premier lui disait que comme un Voltaire n'écrit
« que pour la gloire et que d'un autre côté, lui-même
« a fait deux tragédies qui en produiraient beaucoup,
« il est prêt à les lui envoyer moyennant une somme
« d'argent. L'autre donne avis à Voltaire qu'il a fait
« un ouvrage contre les *Lettres Philosophiques* (1), qui
« doit l'écraser et l'anéantir, qu'il a montré cet
« ouvrage à plusieurs de ses amis qui lui en ont dit
« beaucoup de bien, qu'il est cependant prêt à le
« supprimer, si Voltaire lui veut faire toucher inces-
« samment cent écus dont il se trouve avoir besoin.
« Voltaire n'a pas entendu parler de l'ouvrage ni l'au-
« teur des cent écus.

« Voltaire va travailler pour moi un opéra qui aura
« pour titre *les Titans*; il est charmé et enthousiasmé

(1) Les *Lettres philosophiques* avaient paru en 1734 et le scandale causé avait obligé Voltaire de fuir à Bâle (mai 1734).

« de ce sujet. Il nous a lu son *Samson* dont les paroles
 « sont aussi belles que celles d'*Iphigénie*. Il doit m'en-
 « voyer le premier acte des *Titans* à Paris si son affaire
 « avec l'abbé Desfontaines (1) lui en laisse le temps.
 « Cette affaire l'occupe autant et dans le même goût
 « que Kaissant est occupé de ses ennemis. Il nous a lu
 « une épître admirable sur l'homme; une sur l'éga-
 « lité des conditions et sur les plaisirs. De plus l'apo-
 « logie de son *Mondain* qui est charmante et qu'il nous
 « a débitée dans l'appartement du bain pendant que
 « Mme du Châtelet se baignait. Nous soupâmes ce
 « jour-là dans ce voluptueux appartement à deux
 « heures après minuit; nous étions servis par ses
 « femmes de chambre et elle l'était par son fils, qui,
 « ce jour-là, s'était déguisé en amour à cause du car-
 « naval.

« Voilà, mon cher Panpan, toute mon histoire de
 « Cirey. Si je me souviens encore de quelque chose à
 « Paris, je l'ajouterai, car cette lettre ne sera finie
 « qu'à Paris.

« Le désordre voluptueux qui règne dans cette

(1) La querelle de Voltaire avec l'abbé Desfontaines est une de celles qui le mettaient dans la plus grande fureur. Le principal argument de Voltaire contre son ennemi se rapportait aux mœurs de l'abbé Desfontaines et n'avait en fait aucun rapport avec les points qui les divisaient au sujet des lettres et de la philosophie. A propos des *Eléments de la philosophie de Newton mis à la portée de tout le monde*, Desfontaines avait accusé Voltaire d'être superficiel et d'écrire volontiers sur des choses qu'il n'avait pas approfondies. Voltaire riposta par le *Préservatif*, et l'abbé écrivit alors la *Voltaireomanie*; le venin de ces écrits allait en croissant et la fureur des deux adversaires était au comble. Voltaire accusait l'abbé d'une vilaine histoire de mœurs dont il ne se serait tiré que grâce à lui, Voltaire. Les choses en étaient à tel point, que Voltaire avait des crises de fureur au seul nom de l'abbé et en devenait malade, à la grande terreur de Mme du Châtelet.

« maison me la fait considérer comme un paradis
« terrestre. L'aimable et la charmante vie! Je
« vous achèverai demain à Paris l'histoire de notre
« route... »

Nous n'en savons pas davantage sur la fin du voyage de Paris. Il est probable que le lendemain la Grosse arrivait dans la capitale et se rendait tout droit chez Mme Babaud, où elle avait retenu sa chambre et sa pension par une lettre partie de Cirey vers le milieu de janvier.

Quelques jours auparavant, elle avait envoyé Panpan en ambassadeur à M. Toussaint, qui payait les pensionnés de Madame, et constaté avec regret que son actif « n'allait pas à plus de 300 livres, ce qui était peu « pour se meubler et vivre jusqu'au temps où les rentes reviendront » ou, à leur défaut, la duchesse. Cette pénible situation lui avait même fait ébaucher le projet de renoncer à Paris et de « chercher à Saint-Dizier un couvent pour se retirer ». Là du moins elle ne serait pas débordée par la dépense et « quand on prend une retraite on ne saurait trop la prendre ». Mais enfin elle avait fini par se décider pour Paris, et l'y voilà rendue, ayant même fait enlever de Lunéville et apporter par Desmarets la meilleure des robes qui servaient de gage à son infortuné propriétaire, un marchand de vin. Et comme Panpan avait des scrupules et des hésitations au sujet de cette opération, la Grosse lui avait « chanté pouille » pour sa ridicule timidité. « Je veux absolument que tu m'envoies par « Desmarets la robe que j'ai demandée. Je n'ai que « faire des formalités pitoyables que tu allègues. Tu

« as la clef; il n'y a qu'à la donner au *Professeur* (1)
 « qui ira la prendre et, cette robe de moins, le
 « marchand de vin n'en sera pas moins payé. Il faut
 « avouer que tu as des misères dans l'esprit à n'y
 « pas tenir.

« Ce n'est assurément rien faire contre l'honneur.
 « Enfin je veux que cela soit et ne me raisonne pas!...
 « Si c'était la valeur du prix que je dois, cela serait
 « bien; mais cela n'étant pas, c'est une pitié à faire
 « vomir. »

Il serait difficile de savoir où et de quoi vécut la Grosse en attendant sa duchesse. Il est pourtant certain qu'elle vécut, et comme elle avait grande habitude de vivre surtout « d'expédients, » on peut dire qu'elle vécut à son ordinaire.

Mme de Richelieu avait passé cet hiver-là à Montpellier, où son mari occupait depuis une année la charge de Lieutenant du Roi pour la province de Languedoc. Elle dut en revenir vers le milieu d'avril 1739, pour la plus grande joie de Mme de Grafigny.

La pauvre dame put se croire une fois encore au bout de ses peines. Car « qu'avait-elle désormais à craindre » puisqu'elle était « à portée de faire sa cour » à une généreuse bienfaitrice « d'être aimée d'elle et d'éprouver toute la générosité de son àme (2) ». Ainsi parle Voltaire. Mais le philosophe ne nous dit pas de façon précise quelle était au juste la situation faite

(1) Le Professeur paraît être Fiebault, professeur aux Cadets, un des amis de Lunéville, dont il sera question plus loin.

(2) Ce sont les expressions mêmes de Voltaire quand il félicite la généreuse duchesse d'avoir pris sous son aile Mme de Grafigny. Lettre de Cirey du 12 janvier 1739, adressée au duc de Richelieu, avec quelques mots pour sa femme en fin de la lettre.

à Mme de Grafigny dans l'hôtel de la duchesse : sans doute celle d'une amie modeste et complaisante, qui dans une opulente demeure échange le bienfait de l'entretien matériel contre ces mille petits services affectueux dont les grands ont sans cesse besoin. Ces situations-là sont de tous les temps ; il n'est pas difficile de les imaginer.

Pendant cette année 1739, la Grosse dut se trouver subitement au milieu de la plus élégante société de Paris et de Versailles, et cela renouvela plus d'une fois ses émerveillements de naïve provinciale.

A l'automne, elle revit Émilie « planant à l'hôtel de Richelieu ». Les deux femmes sourdement hostiles, car Mme du Châtelet avait eu pour la pauvre besogneuse de ces mots qu'une femme ne pardonne jamais, se mesurèrent du regard et sans doute aussi de la langue. Mais il convenait de faire contre fortune bon cœur, et, d'apparence, les relations furent correctes et convenables.

Enfin la duchesse quitta Paris pour passer de nouveau l'hiver dans son gouvernement de Montpellier. L'hôtel même fut loué ; mais Mme de Grafigny demeurée à Paris y rendait à sa bienfaitrice les offices de complaisance dont elle avait besoin. Mme de Richelieu mandait les démarches à faire en son nom, les recommandations à présenter, les courses et les achats dont il fallait se charger, et la Grosse, infatigable et docile, y procédait de son mieux. Elle ne manquait pas de s'informer sur la santé de la duchesse « qui allait assez bien » malgré les alertes d'une grossesse pénible, remerciant son humble protégée dans une manière polie mais assez distante.

« Je suis persuadée de l'intérêt que vous prenez à
 « ma santé et qui est aussi sincère que mon amitié pour
 « vous. »

Parfois, même en l'absence des Richelieu, la Grosse attrapait quelque carrosse ou quelque place à la comédie, qui l'aidaient à rompre la monotonie de la vie.

Le 17 mars 1740, un dimanche, elle écrit à Papan : « Bonjour, mon ami, je m'éveille, et comme
 « je prends le parti de n'aller point à la messe au-
 « jourd'hui, à cause d'une petite incommodité, je
 « vais du moins te dire ce que j'ai fait hier. Toutes
 « les commodités me manquèrent pour aller à la
 « Comédie. Il ne m'en restait qu'une qui était ac-
 « compagnée de beaucoup d'ennuis. Qu'importe ! J'en
 « avais tant d'envie que je ne balançai pas. J'envoyai
 « chercher le carrosse de Madame (1)... Je dînai chez
 « elle ; dieux, quel ennui ! Je fus à la Comédie ; dieux,
 « quel plaisir ! »

Vers la fin du printemps, arriva la nouvelle que Mme de Richelieu était accouchée d'une fille à Montpellier (2). — Les couches avaient été pénibles, l'enfant ayant « déchiré le flanc et épuisé le sang » de sa mère.

La jeune femme ne se rétablit point, mais, sitôt qu'elle fut à peu près transportable, elle voulut revenir à Paris et fuir « le climat brûlant qu'elle accusait de l'avoir blessée, espérant échapper à la mort en même temps qu'au dévorant soleil du midi ».

(1) Nom enlevé par une coupure sur l'autographe. (Bibliothèque de Nancy.)

(2) C'est la future comtesse d'Egmont-Pignatelli.

L'hôtel de Richelieu étant loué, c'est au Temple, « dans la résidence paternelle et natale, que furent établis ses appartements » .

Soulavie, le rédacteur des Mémoires de Richelieu (1), a placé sous la plume supposée du duc un récit fort attendrissant des derniers moments et de la mort de la duchesse Élisabeth. Ce récit, dont le style empesé et le ton larmoyant sont postérieurs d'un demi-siècle à l'événement raconté, ne saurait passer pour un document. Il est pourtant une indication utile et assez exacte. On peut tenir pour certain que Richelieu eut pour Mlle de Guise une affection véritable.

Cette affection, bien entendu, n'allait pas jusqu'à la fidélité; mais la duchesse n'en concevait point d'aigreur et se bornait à se venger « par d'ingénieuses plaisanteries » .

« Quand l'heure suprême fut venue, raconte le Richelieu apocryphe, je ne quittai point son chevet « et je lui demandai si elle était satisfaite du père Se- « gaud jésuite, qui l'avait assistée dans cette dernière « épreuve : « Oh oui, mon bien-aimé, me dit-elle, car « il ne m'a pas défendu de vous aimer! »

Elle dit ensuite à son mari « qu'elle avait désiré « toute sa vie mourir dans ses bras. Et, disant ces « mots, elle le pressait sur son sein, faisant un dernier « effort pour l'embrasser. » La duchesse de Richelieu mourut le 2 août 1740.

Mme de Grafigny, qui ne manquait ni d'activité ni de dévouement, fut la fidèle compagne de ces tristes heures.

(1) OEuvre apocryphe, mais d'origine documentaire assez sérieuse.

Elle se chargea des mille détails dont le deuil impose l'obligation et partagea ce soin avec le prince de Guise, frère de la morte. Le prince lui écrit à ce sujet : « Monsieur de Richelieu, Madame, m'a mandé les mêmes choses qu'à vous. J'ai fait part à leurs Altesses Royales et à la princesse Charlotte de la mort de madame de Richelieu (1). Je pars toujours cette nuit et suis votre très humble serviteur. »

La bonne duchesse laissait à Mme de Grafigny une petite pension qui devait être servie par le prince de Guise. Comme le prince, conformément à son rang et à la mode du temps, tenait à honneur de n'avoir que des dettes, « elle fut assez mal payée » et bientôt ne le fut plus du tout.

On fit de tous les côtés, dans l'entourage de M. de Richelieu, des protestations d'éternel attachement à l'amie fidèle et dévouée de la morte. On lui prodigua les plus formelles assurances que rien ne serait changé dans les générosités qu'on était accoutumé de lui faire. Bref, on la pria si fort d'en user comme auparavant qu'elle se laissa convaincre.

Mais tout indiquait pourtant que ce n'était là qu'un provisoire de convenance. De part et d'autre on s'en rendait compte. Et la Grosse commençait de se redemander au travers de quelles aventures et de quels orages elle allait mener de nouveau le frêle esquif de sa fortune.

L'attitude aimable et gracieuse de M. de Richelieu

(1) Il s'agit de l'ancien duc de Lorraine et de sa femme Marie-Thérèse, qui n'étaient pas encore l'empereur et l'impératrice, et de la princesse Charlotte, abbesse de Remiremont, qui ne quitta la Lorraine qu'en 1745. Ils étaient tous parents de la duchesse de Richelieu, née Elisabeth de Lorraine-Harcourt.

avait du moins l'avantage de lui donner le temps d'aviser. On lui offrait le moyen de voir venir les événements ; elle en remercia et ne laissa pas d'en user (1).

(1) M. de Richelieu, qui avait commencé d'être léger, sous le prétexte qu'on l'avait marié à une fille qui n'était pas de son goût, continua toute sa vie de l'être. Nous avons vu que son affection pour Mlle de Guise ne l'empêcha pas de le rester. « Les glaces de la vieillesse » n'eurent pas le privilège de le refroidir, mais il prétendait être fidèle en amitié. Et sous le règne de la du Barry, alors que le vieux maréchal avait soixante-dix ans, Voisenon résumait assez bien l'impression de ses contemporains sur son compte, en lui adressant, en présence de la favorite, le compliment un peu leste que voici et qui peut-être est inédit :

En amour toujours infidèle,
Toujours fidèle à l'amitié,
Vous abandonnez une belle
Sans jamais en être oublié.
Prenant peu de garde à l'espèce
De la beauté qui vous charma,
Même à présent par cy par là
Vous leur faites la politesse
Et vous serez encore vingt ans
Plus poli que nos jeunes gens.

Il faut observer que le dix-huitième siècle, suivant une interprétation conservée par nos paysans dans quelques provinces, entendait « la politesse » dans un sens précis et concret.

(Archives Noël, de Sommerviller, lettre d'une femme de la famille de Beauvau à Mme Durival.)

CHAPITRE IX

SANS RESSOURCES (1740)

L'occasion de trouver un nouveau protecteur et de s'y attacher parut sur le point de s'offrir peu de temps après à Mme de Grafigny.

Frédéric, le prince de Prusse ami de Voltaire, dont elle avait admiré le portrait dans l'appartement du philosophe à Cirey, venait de succéder au « roi sergent », son père... et son ancien persécuteur.

Le futur « Grand Frédéric » entendait maintenir et conserver la belle armée que lui laissait Frédéric-Guillaume. Mais il entendait aussi en faire un instrument de règne et non point une stérile amulette. Il entendait encore, lui roi philosophe et lettré, ne jamais s'astreindre à faire seulement figure de sergent couronné.

Pareil en ce point au plus grand nombre de ceux qui ont excellé dans le commandement et dans la guerre, le nouveau roi de Prusse estimait que les choses militaires, pour être bien conduites, ne doivent occuper que très partiellement l'esprit et que c'est déjà avoir cessé de les comprendre que de s'y borner.

Le premier soin du jeune prince en arrivant au trône fut donc de ventiler l'atmosphère de caserne dont on mourait à Berlin. Il se mit en tête d'avoir autour de lui de savantes académies, et comme c'étaient là des plantes

ornementales dont feu son père ne s'était point soucié, il fallut préparer le terrain, importer les sujets et les acclimater ensuite.

C'est ainsi que commencèrent les négociations conduites avec Maupertuis, « esprit distingué, savant médiocre et philosophe détestable », au jugement de Condorcet (1); mais incorrigible original avant tout et désireux d'étonner tout le monde.

Sans compter mille autres folies, il avait celle des plus étranges accoutrements, et depuis qu'il avait été à Tornéa, en Suède, pour mesurer l'arc de méridien, il faisait semblant d'être devenu lapon, portant bottes de neige en plein Palais Royal, voire même en plein été.

Or, Maupertuis était en train, vers le milieu de 1740, de recruter à Paris le personnel principal et auxiliaire de sa troupe savante en partance pour Berlin. Il ne manque jamais de candidats pour de semblables équipées ; on en trouve surtout parmi ceux qui espèrent obtenir au loin le succès et le profit qu'ils n'ont jamais rencontrés jusque-là sur leur chemin.

Il y a d'ailleurs place, autour des grands premiers rôles qui sont censés savoir quelque chose, pour quantité de satellites plus modestes et n'ayant point « de connaissances spéciales » suivant l'euphémisme aimable de nos modernes annonces. C'est précisément au sujet

(1) On peut en appeler de ce jugement. Maupertuis fut plus tard traqué avec infiniment d'esprit et de méchanceté par Voltaire et sa coterie. C'est là une rude épreuve pour la réputation d'un homme. Il était peut-être un original, et certainement ce que nous appelons en argot moderne un « épateur », cherchant à se faire valoir par quelques moyens de bas étage et qui sont d'un charlatan. Mais son esprit était puissant et profond; sur bien des points plus étendu que celui de Voltaire, tout en étant moins superficiel.

de ces modestes prébendes que la concurrence est la plus âpre.

La pauvre Grafigny pensait trouver place parmi ces humbles et inutiles rouages. Il serait sans doute indiscret et, de plus, à peu près impossible de savoir à quel titre. Il s'agissait simplement d'être inscrit parmi le personnel, dont la liste serait présentée à « Sa Majesté Prussienne » et agréée par elle.

Ayant connu Maupertuis à Cirey, où il était venu pendant son séjour chez Voltaire, Mme de Grafigny avait continué de le rencontrer à Paris, car c'était un homme fort répandu et qui se plaisait surtout dans la société des femmes (1).

Elle était donc bien placée pour avoir accès près de lui.

Et comme la Grosse était bonne et obligeante presque autant que misérable, elle résolut de se donner, pour l'emmener avec elle, un frère provisoire qu'elle tirerait d'un grand embarras et qui lui tiendrait compagnie sur ces rives lointaines.

Ce frère, frère assurément de misère et d'aventure, faisait partie du groupe d'intimes qu'elle avait laissé à Lunéville, et avec lequel elle entretenait tantôt directement et plus souvent encore sous le couvert de Panpan un fréquent commerce de lettres.

Nicolas Liébault, dit *le Chien*, fils d'un avocat de

(1) La Bibliothèque nationale a acheté en 1903-1904 un recueil de lettres autographes adressées par diverses femmes (dont la plus connue est Mme du Deffand) à Maupertuis (in-quarto, n° 10398).

On trouve dans ce recueil deux lettres assez insignifiantes de Mme de Grafigny des environs de 1750-1751. Elles sont cordiales et prouvent, en tout cas, la permanence de ses bons rapports avec Maupertuis, alors à Berlin depuis dix ans.

Nancy, était un contemporain de Devaux. Il avait donc à peu près vingt-quatre ans, c'est-à-dire quelque vingt ans de moins que Mme de Grafigny, l'âge favorable pour être de ses amis intimes.

Liébault logeait à Lunéville dans la maison des parents Devaux (1). Il avait un petit emploi de professeur d'histoire aux Cadets du Roi de Pologne et leur donnait de vagues leçons sur cet article, quand le temps de ces « marmousets » n'était pas entièrement rempli par les nombreux ballets qu'on leur faisait répéter fort souvent avec les demoiselles de la Comédie, pour être représentés sur le théâtre de « Sa Majesté Polonoise ».

Cela laissait *au Chien*, qui n'allait guère à l'Académie que deux heures par jour, tout le temps désirable pour soupirer aux pieds des belles. Il soupirait le plus souvent aux pieds de la charmante Clairon, que nous connaissons déjà comme élève de Voltaire et amie de Mme de Grafigny. C'était à la vérité le plus clair emploi de son temps et sans doute le plus agréable. En y ajoutant deux ou trois heures de correspondance avec Devaux

(1) Cette maison est sur la rue de Lorraine actuelle, dans l'ilot circonscrit par la rue de Lorraine, la place de la Comédie et la rue du Château. C'est un gros bâtiment à plusieurs étages, dont le père Devaux louait une partie à diverses personnes, parfois notables. Les parents du ministre Choiseul y habitèrent entre 1720 et 1730, Panpan habita plus tard une autre maison située aussi rue de Lorraine et du même côté, mais quelque deux cents mètres plus à l'est. Cette dernière est une maison avec jardinet sur rue, flanquée de deux petits corps de logis surbaissés. C'est celle que la tradition locale indique comme étant la demeure de Panpan. C'est là qu'il finit ses jours. Entre ces deux maisons de la rue de Lorraine, le Veau avait habité son *Tempé*, l'ancienne chartreuse de la marquise de Boufflers qu'il occupa entre 1767 et 1780, et qui fut vendue à ce moment à un officier des gendarmes rouges. Tels sont les trois logis de Devaux à Lunéville.

quand il était absent, avec la Grosse, avec Tavanès, Saint-Lambert ou Desmarets, de nombreux soupers « au punch et au cédrat blanc », le théâtre aussi souvent que possible et quelques relations flatteuses avec les hautes dames de la Cour, on aura le résumé bref mais exact de la vie d'un professeur d'histoire au temps du bon roi Stanislas.

Malheureusement pour Liébault, le traitement que donnait le Roi aux professeurs de son Académie paraît s'être senti du très petit effort qu'on leur demandait. Étant payés pour ce qu'ils faisaient, ils l'étaient fort peu.

Par surcroît d'infortune, il y avait aussi très peu à espérer de la générosité du père Liébault. Car en ce temps-là « les bougres de pères » tenaient auprès de la jeunesse joyeuse un rôle aussi décrié que celui des belles-mères du siècle suivant auprès de leurs gendres. Aussi n'était-il point de lettre où Panpan, le Chien, le Petit Saint et leurs pareils omissent de vouer « les pères à tous les diables », ajoutant pour finir « et surtout qu'il n'oublie pas le mien ! »

Rien du côté de la famille. Il fallait donc absolument, pour améliorer son malheureux sort, que Liébault parvînt à fléchir le duc Ossolinski (1), Grand Maître de la Cour, qui avait l'Académie des Cadets dans ses attributions et qui pouvait aider à desserrer les cordons de la bourse royale.

Mais le duc donnait plus de bonnes paroles que d'appui véritable. Il semble même qu'il fût passé maître

(1) Le duc Ossolinski, autrefois grand trésorier de Pologne et en 1740 grand maître de la cour de Stanislas, marié à la comtesse Jablonowska, cousine et maîtresse, dit-on, du roi Stanislas.

dans l'art de laisser mijoter les plus émouvantes requêtes parmi les lenteurs savamment entrelacées de l'administration et de l'étiquette. L'infortuné Liébault d'ailleurs était encore plus mal servi par son chef direct « le Contrison (1) », qui en avait peut-être assez d'un auxiliaire si peu actif.

Et, comme les choses n'avançaient point, on en parlait souvent à Panpan. Et Panpan contait par le menu les misères du Chien à la Grosse. A eux deux ils imaginèrent que Liébault pourrait bien devenir, pour les besoins de la cause, un frère de Mme de Grafigny et trouver ainsi place avec elle dans la troupe de Mau-pertuis.

Sans excessive confiance dans le succès final, Liébault s'accroche pourtant à cette planche de salut :
« Je serais charmé, dit-il, de trouver une issue à tout
« cela, surtout si je la devais à une amie comme la
« Grosse. Je suis à genoux devant elle de toutes ses
« attentions. Personne ne sait prévoir et arranger
« comme elle tout ce qui peut servir et obliger ses
« amis. J'en suis charmé !

« Mais hélas ! cette fois comme les autres, j'aurai à
« la remercier d'une bonne volonté qui deviendra
« infructueuse par cent raisons. D'abord on ne trou-
« vera rien. Et quand on trouverait cet emploi, la
« situation de mes affaires ne me permettrait même
« pas de quitter d'ici. Où prendrais-je pour payer mes
« dettes et pour faire un voyage si considérable que
« celui-là.

« Je suppose pourtant que toutes ces difficultés

(1) Baron de Contrison, gouverneur des cadets de S. M. Polonaise, chef direct de Liébault.

« soient levées. Qu'irais-je faire en ce pays? Il faut
 « que la tête vous ait tourné à tous les deux pour me
 « proposer d'aller y enseigner l'histoire. Quoi! parmi
 « un peuple de savants! Tout près de Leipsik. Il me
 « faudrait extravaguer pour m'y exposer. Au par-delà
 « qui diable veut apprendre l'histoire en cette affaire?
 « L'académie que va former M. de Maupertuis est une
 « académie de savants, qui seront en petit nombre et
 « tous choisis. Pour ce qui est de l'éducation des jeunes
 « princes, ils sont à venir encore et il ne paraît pas
 « qu'il soit besoin de leur préparer des maîtres. Peut-
 « être j'aurais pu être placé dans les gardes que le
 « roi a levées. Mais bast! n'y pensons plus... J'écrirai
 « à la Grosse pour lui témoigner ma reconnaissance et
 « lui dire que je ne dois pas songer aller enseigner
 « rien là-bas! ce serait trop ridicule! »

Si Liébault n'était guère fixé sur le choix de la situation qu'il convenait de lui attribuer, il paraît du moins édifié sur la modestie de ses capacités.

Et, tout désireux qu'il fût d'attraper quelque emploi, il avait la rare candeur de se demander quelle figure il y ferait. Il conservait la notion qu'il s'en tirerait peut-être mal, notion qui s'est perdue depuis chez ses pareils, et cela est vraiment bien regrettable : saluons cet homme des temps anciens.

Liébault se mit pourtant avec docilité à la remorque de la Grosse : « Je m'ajusterai comme tu le jugeras à
 « propos, dit-il à Panpan : mande-moi tes arrange-
 « ments, je les suivrai... demain j'écrirai à la Grosse au
 « sujet de la Prusse, mais point d'histoire! si ce n'est
 « pour écrire celle du Roi et cela serait, je crois, trop
 « ridicule à demander elle en décidera. C'est donc

« toi qui as la bonté de lui donner des frères et d'ima-
 « giner qu'on trouvera ainsi des arrangements pour me
 « faire partir. Ton amitié te le fait espérer et je
 « t'en sais aussi bon gré que si tu m'en fournissais les
 « moyens.

Le pauvre hère voudrait espérer, « car, dit-il, à
 « chaque instant ma situation devient plus disgrá-
 « cieuse par cent mille mortifications que je suis obligé
 « d'essuyer. Mon áme lassée ne veut plus se plier à
 « tout cela, et il me faudra tout rompre pour prévenir
 « peut-être un plus grand mal. J'attendrai, je m'en
 « rapporterai uniquement à la Grosse et je serai bien
 « tranquille jusqu'au temps où elle aura reçu des nou-
 « velles. N'allez pas essayer de les dissimuler si elles
 « sont mauvaises ! Je veux que toi et elle soyez
 « d'aussi bonne foi avec moi que moi avec vous. »

Ce n'était, en effet, que châteaux en Prusse et la Grosse
 le sentait bien. Elle voulait avant tout que M. de Riche-
 lieu ignorât les démarches faites pour se séparer défi-
 nitivement de lui : les avouer, c'eût été brûler ses vais-
 seaux avant d'être sûre du succès. Et voici que les deux
 candidats à la mission de Prusse ne s'entendent plus du
 tout sur la tactique à suivre. Liébault, la tête folle,
 veut tout mettre en œuvre au petit bonheur, Tavanés,
 M. de Beauvau (1), M. de Croix (2) ; il frappe à toutes
 les portes, écrivant de droite et de gauche, demandant

(1) Marc-Just de Beauvau-Craon, prince du Saint-Empire (treizième enfant de M. de Beauvau-Craon), mort maréchal de Beauvau pendant la Révolution en son château du Val Saint-Germain, frère de la marquise de Boufflers, alors colonel des gardes lorraines, né le 10 novembre 1720, mort en 1793 au Val.

(2) M. le comte de Croix, premier gentilhomme de la chambre du roi de Pologne.

aide et protection, tandis que la Grosse, habituée aux prudentes intrigues et aux retraites silencieuses, veut aller plus sagement, ménageant la maigre pitance qu'elle a et qu'elle ne veut pas lâcher pour une ombre vaine. Liébault se met donc séparément en campagne. C'est décidément « secrétaire de la légation qu'il veut « être, au cas que M. de Maupertuis en prenne un ».

Il en fait parler par Tavanès à M. de Beauvau. A cette nouvelle, la Grosse s'écrie qu'on l'égorge, car Beauvau c'est l'ami de Richelieu et il faut absolument que le duc ignore tout cela. Liébault s'excuse en termes lamentables, mais les secrets envolés ne se rattrapent point : « Je crains tout, dit-il, et la pureté de mes « intentions ne me rassure pas. Il semble que, malgré « l'amitié qui nous lie, nous soyons faits, la Grosse et « moi, pour nous entrecouper la gorge. C'est une chose « effroyable que notre guignon. Cette pauvre malheu- « reuse en a autant que moi, je suis persuadé « qu'en lui faisant un tort affreux, j'aurai gâté mes « affaires. »

Et c'est vraiment une chose particulièrement cruelle que de faire tort aux gens « dans le moment même qu'ils s'emploient à nous rendre service ». Mais enfin la Grosse se plaint pourtant trop et trop longtemps.

N'est-on pas fatigué d'entendre tant crier? Qu'enfin elle se taise et laisse les gens en paix, cette incorrigible plaignarde! Liébault l'accuse à son tour de faire bien des façons pour des périls imaginaires et de se créer des fantômes pour en avoir peur.

« Il me paraît que la Grosse est bien vétilleuse et « qu'elle prend les choses à l'extrême, écrit notre

« brouillon ; elle voit cent mille choses que sans doute
« elle voit toute seule et elle prétend que tout le monde
« est obligé aussi de les voir. C'est donc le duc qu'elle
« craint là-dedans et pourquoi donc. Si elle doit rester
« (près de lui), elle a tort de prendre des arrangements
« pour quitter, puisque sa parole non tenue la désho-
« norera devant le monde si elle l'a donnée bien posi-
« tivement. Si elle n'a rien qui l'arrête, pourquoi ce
« tremblement perpétuel devant un homme qui la hait
« plutôt qu'il ne l'aime et qui peut-être appuierait dis-
« crètement ses projets pour se débarrasser décemment
« d'elle s'il croyait le pouvoir. Je ne sais pas prévenir
« les malheurs de si loin et il faut avoir bien de sa
« subtilité dans l'esprit pour les aller chercher ainsi et
« se forger des arrangements contre toute vraisem-
« blance pour s'en aller tourmenter ! »

Et puis, enfin, ce n'est pas lui, Liébault, qui a pu dévoiler les plans de la Grosse. Il n'a cherché de l'appui que pour lui seul. Il n'a même pas prononcé le nom de la dame. Il est pourtant disposé à tout planter là si on y trouve de l'inconvénient... « Que vous ne veniez
« pas ensuite me faire des jérémiades pour rien, car
« vous autres (Panpan et la Grosse), vous ne cessez de
« vous plaindre sans savoir pourquoi ni comment. Je
« ne veux pas y donner prétexte ni vous entendre
« pleurer par rapport à moi. » Enfin le mirage de Prusse se disperse. Plus de secrétaire, plus de dame pour accompagner. Voici brisé le pot au lait dont la Grosse est la Pérette.

C'est dans un couvent, aux Filles Sainte-Élisabeth, que Mme de Grafigny va être obligée de se retirer, sans doute parce que la situation chez M. de Richelieu ne

peut plus guère durer. Le duc a-t-il appris quelque chose? Ni Liébault, ni Panpan ne le disent, et l'idée du couvent ne laisse pas de les étonner. « Je ne saurais
 « deviner ce que tout cela signifie, dit Liébault et par
 « quelle raison elle est obligée d'entrer dans un cou-
 « vent. Je me creuse la tête tout le jour sans y rien
 « démêler. »

Ce que le Chien y voit d'abord de regrettable, c'est qu'une commande de jolis cristaux que la Grosse avait faite à Nancy par son intermédiaire, deux jattes, six flacons et deux petits pots ayant coûté trois beaux écus, allait sans doute se trouver en souffrance et qu'il aurait bien du mal à en être payé ainsi que de la boîte dans laquelle on les lui avait envoyés : « Elle
 « ne veut plus de jattes et ne parle guère de fla-
 « cons. Je ne sais qu'en faire puisqu'il y a beau temps
 « que tout est acheté et que je les ai ici à Lunéville.
 « Je retiendrai ce qu'il faudra pour moi et je lui
 « enverrai ce qu'elle voudra. »

Le 1^{er} octobre « la Grosse est déjà au couvent des
 « Filles Sainte-Élisabeth, rue du Temple, où elle entre
 « définitivement vendredi (le 7 octobre). Je ne conçois
 « pas ce qui peut la forcer à prendre ce parti dont elle
 « ne se plaint d'ailleurs pas. Je crois que ce n'est que
 « faute de temps qu'elle en agit si discrètement. Elle
 « me donne encore force commissions pour faire des
 « présents à ses nonnes et à son directeur. Voilà par
 « ma foi des présents bien employés! La pauvrete, à
 « quoi se voit-elle obligée! Cela me fend le cœur! Elle
 « me promet de nous écrire des bibles quand elle sera
 « dans son couvent. Hélas, c'est véritablement une
 « prison que cette affaire-là! »

Les projets de l'infortuné Liébault n'allaient pas beaucoup mieux que ceux de la Grosse. Après nombre de requêtes, de suppliques et de placets que le duc Ossolinski trouvait toujours le moyen de ne pas présenter au Roi, on offrit au « Chien » une place de sous-gouverneur des pages dont on était fort embarrassé tant elle était de petit profit et de piteuse allure. On lui représentait qu'il la pourrait cumuler avec ses leçons d'histoire. Mais cet emploi, qui lui eût pris beaucoup de temps, ne lui aurait point donné le moindre argent comptant, car le Roi économe n'offrait que le vivre et la chandelle pour le surplus du travail. Tout ceci n'était pas du goût de Liébault, et il sut trouver, pour refuser, des accents indignés : « Avoir à « peine par grâce deux à trois heures de liberté par jour, « cela est obligeant en vérité... encore veut-on me « persuader qu'on me rend grand service en m'offrant « cette place ! »

Il n'en voulut donc point. Mais « comme il n'avait « pas même le moyen de tout l'hiver de rassembler dix « francs pour s'acheter du bois » et comme pour comble de malheur la belle Clairon devint grosse, il fallait bien trouver quelque expédient pour s'en tirer.

Mme de Grafigny avait été mise au courant du secret de la grossesse dès le courant du mois de septembre et elle n'avait cessé de « faire au cher Ron des amours » dont Liébault était touché. Il fut donc convenu que la belle partirait pour Paris avec la Tour sa camériste, que Mme de Grafigny leur chercherait un petit appartement et que l'accouchement se ferait là le plus discrètement possible, afin d'éviter le scandale d'une conduite qui n'était tolérable qu'aux femmes de

qualité, mais point du tout aux actrices honorées de leur protection.

Liébault, navré, se décida pourtant à cette extrémité de l'inévitable séparation, sans oser presque en parler à son amie : « Mes douleurs sont d'autant plus vives
« que je ne veux même pas lui laisser apercevoir que
« j'en ai... Souvent, pour me dérober à tant de maux
« que je vois fondre sur moi, il me prend envie de
« m'enfuir dans quelque creux de rocher... et, pour
« comble de douleur, être privé d'elle dans les
« moments les plus tristes et les plus affreux! »

Et pourtant cette éclipse discrète, sous les auspices de la Grosse, était encore le parti le plus raisonnable pour Clairon : peu de jours après, la jeune femme arrivait à Paris, vers le mois de novembre 1740, et Mme de Grafigny procédait avec obligeance à son installation provisoire. Liébault demeurait à Lunéville dans la misère et le découragement.

CHAPITRE X

CLAIRON. — LIEBAULT. — ALLIOT (1740-1743)

Il est impossible de savoir ce qu'il advint de la grossesse du Ron, aucun document ne portant de renseignements sur ce point. La fin de l'année 1740 et les quelques années suivantes sont assurément la plus misérable phase de l'existence agitée de Mme de Grafigny. Clairon, que Liébault venait d'expédier à Paris, fut associée à ces infortunes. La Grosse, oubliée de ses quelques appuis lorrains ou les ayant peut-être lassés de ses importunités, n'ayant encore rien acquis de cette petite notoriété littéraire qui lui permettra un jour de subsister à Paris, se trouve sans ressources, perdue dans la grande ville avec sa protégée.

Il semble bien que la combinaison du couvent n'avait pas été de durée et que Mme de Grafigny quitta bientôt les Filles Sainte-Élisabeth pour aller vivre en commun avec la petite actrice. Fort empêchée de payer sa pension de manière honnête et régulière à « ses nonnes », la pauvre femme avait éprouvé cette impression exprimée plus tard par un personnage de son théâtre que « les couvents sont plutôt l'asile de la décence que celui du malheur et que l'extrême indigence « n'y est point accueillie (1) ».

(1) Les œuvres de Mme de Grafigny sont semées de maximes. C'est un des reproches que la critique fait à son style. On doit souvent

Liébault avait espéré que son amie trouverait auprès de la Grosse quelque appui et peut-être quelque secours matériel. Ce fut, au contraire, la protectrice qui s'efforça de vivre aux dépens de la protégée. Il est très probablement exact, comme Liébault allait le lui reprocher maintes fois, après une rupture exaspérée, que la Grosse aux abois « se fit nourrir » des quelques écus qui restaient à la petite actrice.

Et comme ce peu diminuait sans cesse et que l'infortuné Liébault, déjà fort embarrassé de subsister, ne pouvait rien faire pour son cher Ron, il fallut bien s'aviser d'autre chose.

L'esprit d'intrigue et la morale facile de Mme de Grafigny finirent par y pourvoir de la plus étrange façon. Clairon avait toujours été accueillie favorablement par les nobles dames et, chose plus difficile peut-être, par les hautes bourgeoises de Lunéville. Liébault d'ailleurs, plein d'une sollicitude éclairée pour les fréquentations de son amie et trop sûr de soi dans le début pour être jaloux des rencontres possibles, se plaisait à voir la belle fréquenter chez les gens de qualité.

Il en donnait témoignage à Panpan de la façon la plus formelle : « Je suis trop attaché à mon amie pour
 « ne pas chercher avec le plus grand soin tout ce qui
 « peut la distinguer de ses camarades et je crois que
 « rien ne peut mieux le faire que l'amitié que lui
 « accordent les gens de la bonne compagnie ; si j'étais
 « absolument le maître, elle n'en verrait pas d'autres. »
 Avant donc de venir à Paris pour le motif urgent que

chercher dans ces maximes une allusion plus ou moins discrète aux faits et aux mésaventures qu'elle avait sur le cœur.

Cette sentence sur les couvents est dite par Dorsainville dans *Cénie*.

nous savons, Clairon avait été reçue chez Mme de Granville (1), chez plusieurs autres femmes de qualité, et encore chez Mme Alliot.

Alliot était ce merveilleux majordome et intendant de Stanislas, une des puissances de la petite Cour, administrateur parcimonieux des deniers du Roi, que Voltaire devait illustrer plus tard, en l'apostrophant pour avoir refusé tous les égards matériels, voire même la simple chandelle, à l'hôte illustre du roi de Pologne.

Il paraît que le bonhomme Alliot, auquel la tradition lorraine et l'opinion unanime des érudits ont fait un masque d'austère intégrité, ne laissait pas de s'émouvoir au charme capiteux de la jeune actrice. Et ce fonctionnaire paisible et bien renté eut été pour la belle un protecteur autrement puissant et autrement avantageux que le famélique Liébault.

Au milieu des déboires de Paris, ce point n'échappait pas à l'esprit avisé de Mme de Graigny. Elle en fit part à sa compagne de misère, lui représentant combien la générosité d'Alliot saurait lui faire sans doute une meilleure rentrée en Lorraine que l'agitation incessante de son actuel adorateur. Fallait-il donc enchaîner sa vie aux fantaisies de ce brouillon, de ce miséreux, qui n'avait jamais à lui offrir que les ardeurs d'un cœur tumultueux et le partage des situations embarrassées où son imprudence l'avait conduit?

L'absence aidant, car c'est en amour surtout que les absents ont aisément tort, la belle se laissa convaincre

(1) Charlotte-Élisabeth Royer, fille de Charles-Antoine Royer, comte de Marainville en 1729, mariée à Étienne-Julien Locquet, seigneur de Granville, chambellan de Son Altesse Royale.

Mme de Granville était appelée Lolotte par ses intimes.

de tous les inconvénients d'une excessive fidélité. Reprenant à quelque temps de là le chemin de Lunéville, elle était déjà passée, par les bons offices de la Grosse, sous la protection de messire Alliot et en avait reçu de généreux subsides.

Il ne serait ni très facile, ni très opportun peut-être pour le bon renom de Mme de Grafigny, de rechercher l'avantage direct et matériel qu'elle trouva dans la conduite de cette négociation. Liébault allait lui reprocher avec véhémence de n'avoir pas négligé ses intérêts particuliers dans cette affaire et d'avoir monnayé sans vergogne le prix du service rendu au galant Alliot. Il est possible que l'accusation soit fondée. Le rôle joué par Mme de Grafigny, assez commun dans tous les temps, l'était particulièrement en celui-là, et l'on avait vu avant elle des gens de bien plus haute qualité s'y prêter de bonne grâce, ajoutant aux titres les plus pompeux le titre malsonnant dont on a coutume de désigner cette fonction.

Le malheureux Liébault n'en était pas moins fondé à se récrier quand il lui fut signifié d'avoir à ne plus compter désormais sur les faveurs du Ron. Il ne se priva ni de se plaindre, ni de maudire la perfide auteur de tant de maux.

L'attachement placide et têtu que Panpan conservait obstinément à « l'exécrable Grafigny » avait surtout le don de l'exaspérer. Mais le Veau répondait avec tranquillité : « Qu'on ne me rebatte point les oreilles de « cette histoire. Je ne veux pas décider entre Genève « et Rome. Vous êtes tous deux mes amis. Ne me fati-
« guez pas de vos querelles et me laissez la paix. »

Liébault ne serait jamais rentré sans doute en pos-

session de son bien, si quelque circonstance, qu'il est assez malaisé de préciser, n'avait amené Alliot à offrir lui-même à son prédécesseur les bases d'un traité de paix et de rétrocession. Et cette nouvelle phase de l'affaire est trop caractéristique du temps et du milieu pour la passer sous silence.

Ce fut peut-être la mauvaise humeur de Mme Alliot, la bourgeoisie ayant sur ce point des idées un peu moins larges que les gens de qualité, peut-être la crainte d'être exploité par la famille de la demoiselle, peut-être enfin et plus probablement le peu d'usage que cet homme si actif faisait de la faveur effective des belles, qui décidèrent Alliot à restituer le Ron à son ancien possesseur sur les bases d'un traité aussi net que singulier.

Dans la correspondance avec Devaux, Liébault désigne habituellement son rival sous le vocable de « Nihil Agens », c'est-à-dire « celui qui ne fait rien ». Étant donnée l'activité extrême dudit Alliot pour tout ce qui concernait ses fonctions officielles, un pareil titre laisse rêveur. On est assez naturellement conduit à soupçonner qu'il s'applique à un genre d'activité tout particulier, ce qui expliquerait assez bien pourquoi le modèle des majordomes fut vite fatigué de sa charmante conquête et pourquoi il résolut de la remettre à qui de droit.

Entre Liébault et lui, il fut convenu ce qui suit : Au jour dit, Liébault reprendrait possession du Ron et l'enlèverait de Lunéville. Moyennant quoi, Alliot promettait un subside à la belle pour lui permettre de subsister honorablement.

C'est à l'armée d'Allemagne que le Chien, pourvu par son ami M. de Tavanès d'un brevet de lieutenant, enleva ses amours reconquises.

Nous sommes au début de la guerre de la Succession d'Autriche. L'Électeur de Bavière, fantôme impérial dressé par la France et la Prusse contre Marie-Thérèse, fait encore figure de souverain : il entretient une armée. On y admet bon nombre d'aventuriers de tous pays et de toute qualité. Tavanès Mirebel, brave soldat, tête folle, condamné à mort pour rapt par le parlement de Bourgogne, proscrit par conséquent, errant, cherchant à mériter le pardon et l'estime de son intraitable ennemi et hypothétique beau-père, le marquis de Brun, avait là tout naturellement sa place. Le voici au service de Charles VII, au titre de colonel des grenadiers de l'Impératrice. Il accueille volontiers dans son régiment son ancien compagnon de souper et de fête. Le Chien va faire campagne en qualité de lieutenant du Grand. Dans les innombrables bagages ou dans quelque ville derrière l'armée, le pauvre Ron suivra. Ainsi fut dit, ainsi fut fait.

L'incroyable équipée de notre couple à travers l'Allemagne vaudrait les honneurs d'un volume. Au jour le jour Liébault en fait le récit à Panpan dans sa fidèle et infatigable correspondance, et ce sont des aventures dignes de l'homme et de l'époque. Le 11 juin 1742, un certain lundi, sur les quatre heures du matin, le couple recollé quitte Lunéville en chaise : « Personne ne nous
« vit; mais nous vimes les rues par les jointures des
« rideaux de la chaise et, en passant devant la maison
« de la ville la plus suspecte, je vis couler des larmes
« qui me percèrent le cœur. » La belle, songeant aux misères prochaines, regrettait sans doute la douceur de vivre dans l'amitié d'un homme paisible et bien pourvu.

Mais Liébault fait bonne contenance : « Je parus

« n'en point deviner la raison. J'affectai de croire celle
 « de la séparation d'une mère qu'on me donna. J'ai
 « poussé le ménagement au point de n'avoir sonné mot
 « de ce que je pense et je veux continuer à me taire. »

On brûle en vives étapes la route d'Allemagne. Voitures rompues, auberges inhospitalières, portes de villes fermées devant les voyageurs attardés, paysans grossiers et malotrus, rien ne manque aux épisodes coutumiers des voyages d'antan.

Les voici à Francfort. « La ville impériale » resplendit du séjour de l'éphémère Empereur. Liébault la décrit en termes pittoresques. Il a l'agrément d'y rencontrer un autre couple de fous, Uriot, Lorrain en mal d'aventure, qui emmène « en Moscovie » Nison, sœur du Ron, pour y chercher gloire et fortune. Liébault tient Uriot pour un fol ; Uriot le lui rend abondamment. Chacun des deux le dit, le croit et ne se trompe guère (1).

Clairon, cependant, doit rester à Francfort, tandis que son seigneur vole à l'armée, comptant d'ailleurs y faire venir, un peu plus tard, sa maîtresse. C'est dans une petite chambre louée qu'on installe la demoiselle,

(1) Cet Uriot, que nous retrouverons plus tard et qui avait lâché la maigre proie d'un petit emploi à Lunéville pour l'ombre d'aventures chimériques, finit pourtant par retomber provisoirement sur ses pieds. Il vint s'échouer près de la margrave de Bayreuth, sœur de Frédéric de Prusse, et joua dans la petite Cour un de ces rôles de factotum familial assez fréquents au dix-huitième siècle. Et comme nul n'est grand homme aux yeux de son domestique, il jugeait sévèrement la margrave, voire le Grand Frédéric. Ce n'était point un sot que cet Uriot, encore qu'il fût assez vain. J'aurai, je pense, l'occasion de citer son curieux jugement sur le roi de Prusse. Il voulut vers 1765, étant sans doute retombé dans la misère, frapper à la porte d'Helvétius qui l'éconduisit. Il resta toujours l'ami de Devaux et de Mme de Grafigny, à laquelle il donnait volontiers des conseils.

n'ayant point trouvé de place en un couvent, « car
 « l'honnête ville de Francfort est une république
 « luthérienne fort insolente où l'on ne souffre guère
 « les catholiques, ni à plus forte raison les couvents.
 « Il y a pourtant un chapitre et trois ou quatre cou-
 « vents parmi lesquels il s'en trouva un de filles. Nous
 « eûmes bien de la peine à le découvrir et fort heu-
 « reusement il ne s'y trouva point de place. Je dis
 « heureusement, car s'il y en eut eu, notre peu de
 « connaissance nous aurait fait donner dans cette
 « embuscade et je n'aurais pas manqué d'arrêter sa
 « pension parmi ces béguines auprès desquelles nos
 « religieuses de France sont des femmes du plus grand
 « monde et des moins gênantes. Il faut ouïr messe,
 « communier... que sais-je, soir et matin, être tout
 « le jour à l'église et manger des choses que tu ne
 « donnerais pas à un chien. La moitié de leur ragoût
 « sont de m.... Le logement, l'ameublement et le
 « couchage sont à proportion quoique la pension soit
 « très chère. Joins à cela que celle de la maison qui
 « sait le mieux le français, le parle comme moi l'alle-
 « mand (1). »

Enfin le couple, qui paraît revenu à l'amour le plus tendre, se sépare à Francfort « au milieu des larmes ». Liébault passe « d'affreuses montagnes », car toutes les montagnes se devaient d'être affreuses avant Jean-Jacques. Il descend le Danube sur un frêle esquif où il pense perdre la vie. Le voici à l'armée de l'Empereur, auprès du Grand.

(1) Cette description est de nature à faire réfléchir ceux qui pensent, sur la foi de sommaires historiens, que tous les couvents d'autrefois étaient le séjour « des grâces, des ris et de la bonne chère ».

Nous ne suivrons pas l'ancien ami désabusé de la Grosse dans ses interminables récits de marches, contremarches, attaques et retraites. L'entente boitense des Bavaois et des Français aussi bien que les méthodes militaires de l'époque qui tenaient de la contre-danse, contribuaient à faire de la campagne une manière de quadrille à figures embrouillées.

Clairon avait fini par venir à Munich, sous couleur d'être la gouvernante des enfants de Mme de Pressing, Lorraine d'origine et femme du grand veneur de Bavière (1). Il faut dire que cette dame, autrement appelée Nini ou la Meure, accordait d'ultimes faveurs à Tavanès.

Il se trouva que M. de Pressing, appelé Jupiter dans la correspondance de Liébault, avait parfois le mauvais goût de demander avec humeur ce que signifiait toute cette mascarade : ce colonel de grenadiers si attentif près de sa femme, ce lieutenant et cette demoiselle qui semblaient si fort se connaître et cette armée qui n'avancait que pour mieux reculer au travers du pays, dévastant les chasses dont il avait la garde, et le paisible Électeur qui ne cessait d'être chassé de partout depuis qu'on le saluait du titre d'Empereur. N'y avait-il pas vraiment de quoi se fâcher ?

Le grand veneur était donc de méchante humeur en son hôtel de Munich. Tavanès se lassait de Liébault. Liébault était las de tout le monde. Nihil Agens ne voulait plus rien payer ; en vain le Chien lui faisait observer qu'il avait promis des subsides : l'intègre

(1) Je n'ai pu découvrir de quelle famille était Mme de Pressing. C'était presque certainement une Lorraine, d'après certains détails et quelques recoupements des textes, mais je ne sais de quelle maison.

majordome avait repris face de marbre et silence de sphinx. Et Clairon attendait toujours qu'il fût statué sur son sort.

Après avoir crié, protesté et tempêté, notre grenadier se persuada non sans raison qu'il n'avait rien de mieux à faire que de revenir en Lorraine. Il finit par s'y décider, ayant tenu la campagne pendant quinze mois pour moissonner plus d'épines que de lauriers. Une rencontre assez gênante allait terminer cette équipée singulière.

Pendant l'été de 1743, où notre couple de malheureux pigeons, trainant l'aile et tirant la patte, rejoignait péniblement le colombier lorrain, le prince Charles de Lorraine, frère du véritable Empereur François, s'approchait, non sans convoitise, à la tête d'une armée impériale, des anciens domaines de sa famille. Plus d'un cœur de vieux Lorrain frémissait d'une joie à peine dissimulée dans les États de Stanislas. Ceux qui avaient commencé de se résigner au roi de Pologne ne savaient plus guère quelle figure faire, et Stanislas lui-même avait tout lieu de penser que décidément les couronnes même légères ne tenaient pas bien sur sa tête (1).

Or Liébault et sa compagne étaient précisément de ceux pour lesquels le choix d'une attitude était délicat. Ils avaient mille raisons d'éviter une rencontre avec l'armée de « Monseigneur », où figuraient nombre de

(1) Les Français et leurs partisans se reconfortaient en chantonnant le prince :

Quand Charlot a bu du vin,
Il veut faire passer le Rhin,
Mais, la digestion, faite
Il fait battre en retraite.

Vieille chanson citée par HAUSSEVILLE, quatrième volume de l'*Histoire de la réunion de la Lorraine*.

gentilshommes lorrains qui avaient suivi la famille ducale en Autriche et qu'ils connaissaient fort bien. Et d'abord, ne sachant pas au juste ce que deviendrait Clairon et ce qu'il deviendrait lui-même en revenant à Lunéville, le Chien avait tout intérêt à revenir discrètement et même secrètement pour rester maître des événements. Car enfin si l'armée du prince Charles ne reprenait pas possession du duché, tout accueil aimable et gracieux qu'ils auraient accepté du prince ne saurait qu'indisposer les maîtres nouveaux de la Lorraine et rendre encore pire une situation déjà mauvaise.

La rencontre eut pourtant lieu, et ce fut une rencontre amicale. Mais comme nos voyageurs miséreux en tirèrent quelques ducats, ils ne purent malgré tout s'empêcher d'être ravis et Liébault le mande à Panpan en termes fort nets : « A Stuttgart nous avons pris le
 « coche qui nous a mené jusqu'à Durlach où était
 « Monseigneur avec toute son armée. C'est par ma foi
 « un incident fort heureux pour des gens qui veulent
 « être ignorés ! Pourtant, malgré toutes les connais-
 « sances que nous y avons, nous n'aurions pas été
 « découverts sans les ordres positifs qu'il y avait de ne
 « laisser passer personne sans passeport. J'espérais
 « malgré tout que nous ne le serions pas encore, parce
 « que le nom de Martine était écrit si singulièrement
 « dans celui que nous avons qu'il n'était pas devi-
 « nable. Pourtant les gens de Monseigneur ne s'y
 « trompèrent point ou du moins s'en doutaient si fort
 « que je ne balançai plus et la fis venir pour faire sa
 « cour. Tout le monde l'accabla d'amitiés et on l'an-
 « nonça au prince qui dit aussitôt qu'il voulait la voir.
 « Un nommé Jacquemin la conduisit dans sa chambre,

« où il lui parla avec toute la bonté imaginable,
 « la caressa, lui dit toutes sortes de folies, ne cessa de
 « plaisanter et promit de se souvenir d'elle quand il
 « serait stable dans son gouvernement (1). En sortant
 « il lui fit donner cinquante ducats pour payer, dit-il,
 « son voyage, ne comptant pas lui faire un présent...
 « Je t'avoue que, bien que je sois très sûr que cette visite
 « sera sue, je n'en puis être mécontent. »

Voici donc le Ron et le Chien, après treize mois d'une existence agitée, revenus au point de départ sans avoir avancé leurs affaires d'une ligne. Liébault d'ailleurs, pendant ses mésaventures, n'avait guère eu de constance dans les idées qu'en un seul point : proclamer, crier, répandre partout son indignation contre « l'infâme Grafigny ». Tour à tour joyeux ou désolé, militaire fanatique ou « dégoûté à en vomir », optimiste ou broyeur de noir, admirateur de Tavanès ou l'envoyant à tous les diables, se louant de sa santé ou se tenant quasi pour mort, il n'est pendant cette longue année identique à lui-même qu'en un seul point, « sa
 « haine vigoureuse contre la misérable auteur de tous

(1) Probablement dans les Pays-Bas, à Bruxelles. A quelque temps de là, Panpan fit pour le compte de Clairon une supplique en vers à l'adresse de l'empereur François. Cette supplique devait avoir pour objet de rafraîchir ces aimables promesses. La supplique figure au cahier Devaux de la bibliothèque de Nancy. La voici, d'après ce document :

Tandis que la France en alarme
 Cherche à parer les coups de tes foudres vengeurs
 Et que portant au loin la terreur de tes armes
 L'heureux Charles de Mars annonce les fureurs.
 Que le vainqueur de Lintz, sensible à mes misères,
 Daigne en adoucir les horreurs.
 Pour l'âme des héros dans le sein de la guerre,
 Les vertus de la paix ont encore leur douceur,
 Songe que, s'il est beau de conquérir la terre,
 Il est plus beau de conquérir les cœurs.

« ses malheurs ». Panpan supporte le poids de ses philippiques par la seule raison qu'il est soupçonné d'amitié pour l'Infâme, de correspondance avec elle, voire d'in-discrétion sur les confidences reçues.

C'est la haine active avec apostolat de dénigrement :
 « J'ai fait à Mars (Tavanes) l'apologie de ta Mme Dru
 « (Mme de Grafigny). Je te réponds que bientôt il en
 « pensera comme elle mérite et je m'y emploie...
 « C'est à ce monstre-là que je puis imputer à bon droit
 « tout ce qu'il m'arrive... Mais elle n'est pas même
 « digne que je parle d'elle. » Parfois la haine en prose
 ne lui suffit pas. La sienne s'assouvit mieux dans les
 rigueurs de la prosodie et se répand en épigrammes
 médiocres :

De tout l'univers méprisée
 Pour ses défauts et ses travers,
 Iris méprise l'univers :
 C'est agir en femme avisée.

Liébault aime, au besoin sans les connaître, tous ceux qui haïssent l'Infâme ; pour l'amour de cette haine il pardonne toute injure : « Je suis tout raccommo-
 « Béatrix (1) et avec Mme du Châtelet, puisqu'elles
 « haïssent ton exécration Grafigny. »

Il adjure Panpan de se ranger parmi les ennemis de
 cette indigne créature : « De bonne foi peux-tu la
 « vanter à quelqu'un et ne crains-tu pas la voix du
 « public contre tout ce que tu en dis de bon... Ne
 « trembles-tu pas quand quelqu'un se met entre ses
 « mains par ta faute... Il y a longtemps que, sachant
 « toutes ses infamies, tu devrais la mépriser comme fait

(1) Béatrix, sans doute Mme de Choiseul-Meuse.

« tout le monde, bien que tout le monde ne connaisse
 « pas aussi bien que toi la dépravation de son cœur. »
 Liébault, il faut en convenir, ne paraît pas avoir été
 le seul qui tint la Grosse en médiocre estime. Car,
 sous la tente, au camp, un autre officier, Éliott dit le
 Cotocco (1), appuie de son avis les malédictions de
 Liébault et ajoute en post-scriptum au bas d'une lettre :
 « J'espère qu'à la fin, mon cher Panpan, tu convien-
 « dras avec le public des vérités que le Chien te mande
 « et tu agiras en conséquence. »

Que faut-il retenir de ce débordement d'injures?...

Mystère assez impénétrable. Nous sommes en un
 temps où il n'y a plus de morale que dans les livres...
 et encore !

Mme de Grafigny a peut-être bien fait tout ce dont
 Liébault la charge : elle était de son temps.

Comme accusations formelles, que trouve-t-on dans
 les réquisitoires de son adversaire : avoir agi en intri-
 gante entre deux amants et une femme facile pour
 en tirer quelque argent. Et d'ailleurs ce rôle de...
 complaisance n'est pas au fond ce qui indigné le Chien ;
 le dix-huitième siècle n'y voyait pas grand mal. Ce qui
 était plus grave, à son sens, c'était d'avoir trahi l'amitié,

(1) Joseph Grenville Eliott de Port Eliott, d'un rameau de l'illustre
 famille anglaise établi en Lorraine et en Palatinat. Il était seigneur de
 Bernes, comte de Morhange, chambellan de Son Altesse Royaleélec-
 torale Palatine, époux de Jeanne-Thérèse du Han de Martigny.

L'argot du petit monde de Lunéville l'appelait « Cotocco » et sa
 femme « Bibi ». Le ménage de Cotocco et de Bibi paraît assez tendre
 et uni, contrairement aux coutumes du temps.

Mme Eliott était la sœur de Mme de Choiseul-Meuse, née Béatrix-
 Clémentine-Désirée du Han et qu'on appelait la « Pelote ».

Le Cotocco était donc le beau-frère de Maximilien-Jean de Choiseul-
 Meuze, père du général de la période révolutionnaire.

en desservant un ami. Le reste n'eût été que peccadille.

Liébault a encore quelques griefs moins personnels mais dont il veut faire état pour accabler son ennemie :
 « Si la Grafigny continue à me nuire, elle me le paiera
 « cruellement ; je lui ferai voir que, si je n'ai pas
 « voulu encore la déshonorer, je le puis. Quoique je
 « n'en aie jamais ouvert la bouche, je n'ignore pas
 « qu'elle couchait avec le Grand. Je sais son goût de
 « tribade pour les petites filles, l'éducation de la
 « petite Ligniville et d'autres dont elle se charge main-
 « tenant. Je sais de plus ses horreurs en dernier lieu
 « contre M. de Richelieu et Mme du Châtelet, et je
 « m'en servirai le plus cruellement qu'il me sera pos-
 « sible. »

Ce dernier renseignement sur une intrigue que la Grosse aurait ourdie « dans ces derniers temps », c'est-à-dire entre 1740 et 1743 contre M. de Richelieu et Mme du Châtelet, est peut-être le plus intéressant, mais aussi le plus mystérieux du réquisitoire. Richelieu eût-il vers ce temps-là quelque regain de son ancienne liaison avec Émilie, et Mme de Grafigny y aurait-elle cherché les éléments d'une vengeance contre Mme du Châtelet, en intervenant en cette affaire ? Cela expliquerait la brouille durable et complète avec Richelieu d'une part, avec Mme du Châtelet de l'autre. Simple hypothèse sans preuve et par suite sans valeur. Une seule chose demeure certaine : c'est que jusqu'à sa mort Émilie, « bien que très bonne femme, » ne pardonna jamais ce dernier coup à Mme de Grafigny, dont elle ne perdait pas l'occasion « de dire le plus grand mal (1) ».

(1) Voir aux *Portraits et Anecdotes littéraires* de l'abbé DE VOISENON.

Voltaire ne renoua de relations avec la Grosse qu'après la mort d'Émilie, sept ou huit ans plus tard (automne de 1749).

Nous pourrions noter encore, parmi les malédictions du grenadier irrité, que Mme de Grafigny dans sa détresse de Paris dut essayer à nouveau de chercher quelques ressources « en se chargeant de l'éducation de petites filles », comme elle l'avait fait auparavant pour les demoiselles de Ligniville. Mais il est permis de croire, sans partager les soupçons de Liébault, que la bonne dame n'avait pas tout ce qui fallait pour « donner « satisfaction aux familles », comme disent nos modernes pédagogues. Il est vrai qu'on n'avait pas alors tant de scrupules qu'à présent sur ce chapitre et qu'il est bien possible que Mme de Grafigny ait retrouvé vers 1743 quelques pensionnaires. Mais cela ne la mena pas loin ni ne dura longtemps.

Quant à Liébault, sa rancune, pour amère et violente qu'elle fût, avait des retours singuliers. Du milieu de ses malédictions émerge un beau jour l'idée de faire, par les bons offices de Panpan la paix avec son ennemie. Pour tenter quelque affaire, un bon traité d'alliance ne vaudrait-il pas mieux que toutes ces querelles.

C'est sans aucune pudeur que notre homme s'en ouvre au Veau, non sans brandir d'ailleurs ses habituelles menaces : « Je pense que dans peu je te char-
« gerai d'une négociation auprès d'une personne dont
« tu seras fort étonné de trouver le nom au bout de
« plume, surtout quand tu sauras les nouveaux griefs
« que j'ai contre elle et que je n'ai pas le temps de te
« conter à cette heure... Mais malheur à ceux qui

« m'auront outragé, car de façon ou d'autre j'ai la
 « vengeance en main et je ne manquerai certainement
 « pas mon coup... Prends garde aux éclaboussures,
 « car tu es aussi coupable qu'elle à mes yeux après
 « ton opiniâtre adoration et tes apologies ! »

Toutes ces injures, ces menaces et ces folies ne sont pas sans doute d'un esprit bien lucide ni bien pondéré. Et puis enfin c'était s'acharner sur une ennemie tombée. Que pouvait-on lui faire encore ? Quelles tribulations aurait-on pu ajouter à celles que souffrait à Paris l'objet de tant de malédictions ? Liébault lui-même, malgré l'ingéniosité de sa rancune, eut été fort empêché d'accroître beaucoup la détresse de son ennemie réduite à la misère (1).

(1) En dehors de cette querelle avec Liébault et des vagues aperçus qu'elle permet sur la situation précaire de la Grosse, on ignore absolument tout de sa vie à cette époque.

On sait seulement que M. de Tavanès-Mirebel, qui faisait la dangereuse folie de venir en France de temps à autre avant sa campagne de Bavière, malgré la sentence de mort qui pesait sur lui, se cachait à Paris, chez Mme de Grafigny ou près de chez elle. De cela, on peut rapprocher cet autre détail, que l'abbé Calabre Pérau, diacre et prieur de Sorbonne, qui sera plus tard soupçonné d'avoir fait les *Lettres Péruviennes* pour Mme de Grafigny, fit paraître en 1743 un opuscule sur l'affaire Tavanès intitulé : *Lettres au sujet du différend du marquis de Tavanès avec le marquis de Brun*, in-12, 1743. Il est permis de croire que la Grosse ne fut pas étrangère à tout cela et qu'elle connaissait déjà l'abbé Pérau, avec lequel elle était encore en termes affectueux vers 1750. Elle aurait donc fourni les éléments et les documents pour l'ouvrage de l'abbé Pérau sur son ami Tavanès.

Quant à Desmarest, il disparaît entièrement de la vie de Mme de Grafigny à partir de l'arrivée de la Grosse à Paris. Leurs relations et leur amitié semblent s'éteindre. Les dossiers de la guerre sont quasi muets sur Desmarest. On y apprend seulement qu'il était cornette du 9 mars 1736, lieutenant du 12 août 1739, aide-major du 1^{er} juin 1743, aide-major avec rang de capitaine du 1^{er} juillet 1744. Il a « délaissé » en 1747. (Contrôle des officiers de cavalerie et de dragons de 1730 à 1763.)

CHAPITRE XI

AURORE LITTÉRAIRE (1745)

C'est au plus profond de cette misère, peu après la brouille durable avec Richelieu, Voltaire et Mme du Châtelet, au temps de la querelle avec Liébault, que Mme de Grafigny fit la connaissance d'un confrère en infortune dont la triste situation avait quelques points communs avec la sienne.

« M. Drumgold, Irlandais réfugié en France pour
« cause de religion et pour le plaisir d'entendre la
« messe tout à son aise, d'ailleurs pauvre comme un
« Irlandais, portait le petit collet et régentait au col-
« lège de Navarre pour y gagner sa subsistance (1). »

Ce pauvre jeune homme, âgé de quelque vingt-deux ans en 1742, « avait la poitrine fêlée et une fort petite santé ». Il était d'un esprit « hargneux et porté à la dispute », si l'on s'en rapporte au portrait que Grimm en fit plus tard. Mais il faut observer, pour remettre les choses en leur point, que Grimm n'avait pas lui-même l'esprit très bienveillant dans les portraits de sa *Correspondance littéraire*. C'est pourquoi, continuant d'accabler le pauvre Drumgold, il ajoute que si la force de ses poumons secondait son ardeur à ferrailer, il

(1) C'est Grimm qui parle.

Drumgold professait la rhétorique au collège de Navarre vers 1745. Il était né à Paris de parents réfugiés, en 1720.

faudrait se sauver bien vite des cercles où il arrive. Cet Irlandais amer et lamentable « est pourtant honnête homme, mais de ces honnêtes gens qui passent leur vie à blâmer et à condamner ». Son attachement pour sa foi est digne de respect, mais il a cru devoir le compléter par une extrême irritation contre « M. de Voltaire et les philosophes qui d'ailleurs ne prennent jamais garde à lui ».

M. Drumgold se pique d'aimer les lettres. Il fait de petits vers où l'on trouve une sorte de facilité et de la tournure. « Mais c'est du vin sans qualité. » Il a des prétentions à la gaieté française. Il a coutume d'en parler d'un air chagrin et bilieux... « A l'entendre, on croirait qu'il couche avec la gaieté en bonne fortune... Il est cousu de prétentions. Il a la prétention à une grande naissance. Il parle de sa Maison. » Et cela fait hausser les épaules à Grimm, particulièrement pincailleur lui-même sur les titres et la noblesse : « J'entends quelquefois les La Rochefoucauld et autres grands seigneurs parler de leurs familles quand les Drumgold (1) et leurs pareils parlent de leurs Maisons. »

Voici donc un misérable, malade, lamentable, homme de qualité, jeune à souhait, se plaignant du monde, aigri sur toutes choses, isolé dans Paris, loin de son pays, ayant quelque goût des lettres, ennemi de Vol-

(1) On doit pourtant à ce pitoyable Drumgold une anecdote assez amusante qui nous a été transmise par Collé et que Drumgold racontait, paraît-il, avec beaucoup d'esprit. C'est celle de ce pauvre solliciteur qui, pour mieux captiver et forcer l'attention et la bienveillance du Régent, lui présenta successivement le même placet en prose, en vers, chanté... et dansé. Alors comme toujours, il fallait bien trouver moyen de se distinguer dans la foule des solliciteurs qui accablaient les grands et dont les trois quarts n'obtenaient que de bonnes paroles.

taire et de ses adulateurs. Combien de points de commune misère et de motifs de lier connaissance avec notre pitoyable héroïne. Tout cela fut-il couronné par une intimité complète, ainsi que plusieurs circonstances et quelques passages de Liébault semblent le laisser soupçonner (1). Chose difficile à décider et qui n'a peut-être pas grand intérêt. On y peut observer que l'extrême différence d'âge, ni l'ardeur catholique de Drumgold ne seraient de suffisants motifs d'en rejeter l'hypothèse, pour qui connaît les gens et les choses d'alors. Ce qu'il y a de certain, le voici : dans les sept ou huit années qui vont suivre, Drumgold sera le chevalier servant de la Grosse, chevalier de la Triste Figure à la vérité et dont le blason ne reluisait point d'or. On s'adresse à M. Drumgold pour tout ce qui concerne les relations du monde avec Mme de Grafigny. Compliments à transmettre, civilités à présenter, demandes à faire, invitations à échanger, il est l'intermédiaire habituel et presque obligatoire de tout. On dirait vraiment d'un nouveau mari empressé et galant et toujours occupé d'aplanir les difficultés sous les pas de sa compagne. Cela suppose une très grande intimité de vie, un extrême « voisinage des quartiers », et c'est là, en vérité, tout ce qu'on sait.

Mais M. Drumgold, pour si attaché qu'il fût à Mme de Grafigny, ne semblait guère destiné à lui ramener les faveurs de la fortune, dont lui-même était si loin d'être comblé.

La Grosse essaya d'une autre voie en se faisant admettre dans la société de Mlle Quinault, dont l'amitié

(1) Vers cette époque Liébault se met à appeler Mme de Grafigny madame Dru. Cela voudrait-il dire Mme Drumgold?

paraît bien avoir été pour elle une première lueur d'espoir.

Jeanne-Françoise Quinault dite la Cadette, plus jeune de quatre ans seulement que Mme de Graffigny, n'avait guère dépassé la quarantaine quand elle fit sa retraite le 19 mars 1741 (1). Artiste fort goûtée du public, elle quittait le théâtre avec deux pensions de mille livres chacune : la première à titre de sociétaire de la Comédie; l'autre personnellement octroyée en un jour d'enthousiasme par Louis XV émerveillé de son talent. Soubrette incomparable, délicieuse et mutine du geste et de la voix, elle brûlait les planches suivant le langage du métier.

Avec ses deux mille livres de rente assurées et ce qui pouvait lui venir d'ailleurs, la charmante Quinault résolut de vivre en noble dame. Ayant collaboré, pour l'invention tout au moins, avec La Chaussée et même avec Voltaire, elle se piquait de belles-lettres et voulut s'entourer de beaux esprits.

Quant au reste de sa biographie, voici d'elle un billet qui le résume, avec l'avantage de préciser la quantité de grammaire et d'orthographe dont se contentait une femme littéraire au milieu du siècle de Voltaire :

(1) Il existe du nom de Quinault plusieurs acteurs et actrices ayant eu quelque notoriété et qu'il importe de ne pas confondre. Tous étaient enfants d'un pauvre et médiocre acteur. Voici à tout le moins leurs prénoms, surnoms et dates de naissance et de mort :

Françoise dite Quinault-Denesle, mariée à Denesle, officier de louverie (1688-1713), eut à peine le temps d'annoncer son talent; Jean-Baptiste-Maurice *Quinault l'Aîné* (1689-1745); Abraham-Alexis *Quinault-Dufresne* (1690-1767) et sa femme Jeanne-Marie Dupré dite *Mme Quinault-Dufresne* (1706-1759); Marie-Anne dite simplement *Mlle Quinault* (1675-1791); Jeanne-Françoise Quinault dite *Mlle Quinault la Cadette* (1699-1783). Cette dernière est l'amie de Mme de Graffigny.

« Je mapelle Quinault ; je suis de la provaince d'Alsace ; je suis née à Strasbourg le 13 octobre en 1699.

« Jay étéée baptisée à la paroisse de Saint-Pierre le Jeune à Strasbourg voila mon baptistère bien légalisée.

« Jay servie vintunans dans la troupe des comédiens du Roy jay obtenue une pension du Roy de miles livres en 1736. Il men est due quatre années au mois de novembre prochain. Voila le breuvets qui mesure cette pension.

« En foy de quoi je signe :

« Jeanne QUINAULT. »

Mme de Grafigny, qui aimait le théâtre presque autant que Voltaire, avait sans doute connu la Quinault parmi les protégés des Richelieu dans le début de son séjour à Paris ; et la constance envers les amis malheureux est une belle qualité que l'on trouve très souvent chez les gens de théâtre. Quand la charmante soubrette, après avoir dit adieu à la scène, s'avisa de former une société littéraire qui demeura célèbre sous le nom de Bout du Banc, la Grosse y fut admise. Mme de Grafigny était pauvre et sans renom, mais Mlle Quinault était bonne et secourable à ses amis.

Au demeurant, le ton de cette petite société s'accordait avec les goûts un peu « bohèmes » de la Grosse quand elle avait l'occasion de secouer sa tristesse ; et le cailletage frotté de lettres qui forme le fond du recueil de Cirey correspond assez bien aux conversations des amis de Mlle Quinault. Il en fut ainsi tout au moins dans le début du Bout du Banc, dont le nom même nous rend témoignage du sans-

façon et de la simplicité qu'on y voulait voir régner.

Plus tard, il est vrai, l'assemblée prit un ton quelque peu philosophe avec Duclos, d'Alembert, Diderot et parfois Rousseau même (1). Mais au temps qui nous occupe, dans les années qui suivent 1740, Mlle Quinault était seulement « une Circé pour quelques pourceaux d'Épicure ». Les assemblées de la troupe, qui faisaient figure de souper, se tenaient tantôt chez la Quinault et tantôt chez le comte de Caylus. C'était une causerie farcie d'anecdotes, truffée de gauloiseries, un peu rehaussée de littérature mais plutôt dans le genre badin (2).

La chère n'était pas d'une finesse extrême, mais chacun devait payer son écot pour ce qui regarde le bel esprit : un encrier, dit-on, traînait au milieu de la table en manière de surtout. Il y avait là une quinzaine de convives dont la plupart étaient loin d'être des sots.

Des épigrammes sans aigreur, des couplets quel-

(1) Les visiteurs du Bout du Banc étaient fort nombreux. Ils étaient de tous les mondes et de tous les milieux. Il faut, si on veut en avoir une idée, les citer au hasard de la plume. Outre Mlle Quinault et le comte de Caylus, on y rencontra Duclos, Moncrif, Pont de Veyle, Voisenon, d'Argenson, Crébillon fils, Destouches, Marivaux, Sallé, Saint-Lambert, Diderot, d'Alembert, Rousseau, sans compter quantité de femmes, parmi lesquelles Mme de Grafigny. Mlle Quinault était fort bonne fille et n'avait point d'ennemis. Le père nourricier du Bout du Banc était M. de Caylus, qui presque seul dans cette société était riche ; c'est pourquoi le Bout du Banc s'assemblait le plus souvent possible chez lui.

(2) En 1749, le ton du Bout du Banc était devenu beaucoup plus philosophe que littéraire. Mme d'Épinay fut menée deux fois par Duclos chez Mlle Quinault. Elle fut un peu surprise de l'audace qu'on y affichait dans la négation de tout. Jean-Jacques à peu près seul en tenait pour l'existence de Dieu. Malgré tout, cette assemblée la ravit d'enthousiasme. « Une heure de conversation dans cette maison, dit-elle, ouvre « plus les idées et donne plus de satisfaction que la lecture de presque « tous les livres que j'ai lus jusqu'à présent. »

quelques fois spirituels, des contes plaisants et différentes pièces de prose et de vers d'un ton original étaient le tribut que chaque associé payait à cette société littéraire où pénétrait toujours la gaieté et quelquefois la folie.

Ce tribut d'admission et de bienvenue, Mme de Grafigny le paya sous la forme d'une certaine *Nouvelle Espagnole*, la première de ses œuvres littéraires qui nous soit parvenue (1). Et la *Nouvelle Espagnole* fut publiée dans le *Recueil de ces Messieurs*, petit volume de contes et de fantaisies de médiocre valeur, qui représente avec deux ou trois recueils pareils le bagage très modeste du Bout du Banc devant la postérité (2). Prétendre que la *Nouvelle Espagnole* est une œuvre de grand mérite serait habiller la vérité jusqu'au travestissement, plutôt que servir la mémoire de Mme de Grafigny.

Et les membres du Bout du Banc avaient du moins le bon esprit de ne pas faire abus de la congratulation mutuelle, car Duclos en manière de badinage exécute assez plaisamment ses collègues : « Vous voulez absolument, dit-il, mon sentiment sur l'ouvrage que vous allez donner au public : le voici. Il sera d'autant plus désintéressé que je ne connais pas un des auteurs et je suis dans une si grande habitude de faire des critiques que je n'ai pas besoin de lire l'ouvrage ; les titres me suffisent. »

(1) Je ne compte pas les lettres de Cirey publiées plus tard, mais qui n'étaient pas destinées à l'être et n'avaient pas été écrites pour le public.

(2) *Recueil de ces Messieurs*; in-12. Amsterdam, 1745, chez les frères Westein.

Il y eut pareillement le *Recueil de ces Dames*, *Misapouf* de Voisenon, *les Ecosseuses* de Vadé et Caylus, *les Etranges de la Saint-Jean*, *les Mémoires de l'Académie des Colporteurs*, *les Aventures des bals des Bois*, *les Fêtes roulantes*, etc.

Ayant ainsi parlé, Duclos passe l'examen des diverses parties du petit livre. Arrivé à la *Nouvelle Espagnole*, il écrit. « Cette *Nouvelle Espagnole* me donne de
 « l'humeur. Elle est de quelque mélancolique qui aura
 « pris un travers avec sa maitresse pour une infidélité
 « qu'elle lui aura faite. Quand on se fâche pour si peu
 « de chose, il n'y a rien dont on ne puisse s'offenser...
 « Au reste je voudrais qu'on me fit grâce du pays et
 « qu'on le reconnût aux caractères des acteurs et à
 « la nature des événements (1). »

Chacun, dit-on, tomba sur la pauvre dame à l'occasion de sa Nouvelle. Le spirituel et méchant abbé de Voisenon, qui venait au Bout du Banc, prit dès lors l'habitude de se moquer d'elle, dont il ne se départit jamais dans la suite.

Les contemporains ont raconté que le dépit causé par ce médiocre début avait engagé l'auteur de la *Nouvelle Espagnole* à donner au public quelque chose de

(1) Voici une dernière phrase de critique qui laisse à penser. Mme de Grafigny, nous le verrons plus loin, s'évertuera toujours, avec une gaucherie que nous ne saurions imaginer, à des essais de couleur locale. On dirait qu'elle pressent (je ne dis pas : elle prévoit) d'une façon inconsciente et obscure l'évolution dans le goût qui allait commencer de se faire. Mais la réalisation même imparfaite de cette tendance dépassait son modeste talent. Il y fallait Voltaire, qui nous donnera la mise en scène et les costumes au théâtre, petit détail, et Rousseau qui nous donnera le sens et le goût de la vraie Nature, révolution immense. Tant il est vrai que les tendances obscures à une évolution prochaine de l'esprit humain existent déjà confusément dans la masse avant de se réaliser par la puissance d'un esprit de premier rang qui ouvre la voie et derrière lequel suit le troupeau vulgaire. Et cela se fait presque parallèlement et ensemble dans tous les domaines de la connaissance ou du cœur. Et toujours dans la période préliminaire et bien au delà, de nombreux esprits demeurent dans la conception ancienne. Ils n'en veulent point sortir. Etant parfois les plus cultivés, ils s'attardent dans ce qu'ils connaissent bien. Comme Duclos, ils demandent pendant longtemps « qu'on leur fasse grâce du pays ».

plus réussi. La pauvre femme, à la vérité, eut toujours un amour-propre d'auteur extrêmement susceptible et qui ne cessa de la faire beaucoup souffrir. Mais, pour l'ordinaire, un sentiment de cette sorte engendre bien plus souvent le découragement qu'un actif désir de prendre sa revanche.

Mme de Grafigny ne se rebuta pas cependant et nous essaierons un peu plus loin de discerner pourquoi.

Revenons à M. Drumgold. Vers le temps où naquit sans éclat la *Nouvelle Espagnole*, le lamentable ami de Mme de Grafigny fit, au contraire, un coup de maître. Il écrivit contre Voltaire une petite satire du poème de Fontenoy qui venait de paraître et, par un hasard heureux ce petit ouvrage eut l'heur de plaire à M. le comte de Clermont, prince du sang (1).

La fortune de M. Drumgold était faite. Il devint secrétaire des commandements de Monseigneur, et cela fut pour lui le commencement d'une carrière modeste mais tranquille et sûre, qu'il poursuivit sans encombre sur les confins des lettres et de l'état militaire (2).

Il n'est pas douteux qu'il rejaillit quelque chose de cette auguste protection sur l'amie la plus chère du

(1) *Réflexions sur la Bataille de Fontenoy de Voltaire, 1745.* M. de Clermont, dans sa triple figure de prince, d'abbé et de soldat, est celui dont la malignité publique disait : « Clermont se bat comme un apôtre et sert son Dieu comme un soldat. »

(2) M. Drumgold fut successivement mestre de camp et chevalier de Saint-Louis pendant la guerre de Sept Ans, où son protecteur acheva de se rendre ridicule en se retirant trop lestement après la défaite de Creffeldt.

Il accompagna en 1762 l'ambassade en Angleterre du duc de Nivernais et prononça alors à Oxford un discours en latin qui fut remarqué. Enfin il commanda à la fin de sa vie l'Ecole militaire.

Drumgold mourut à Paris en 1781, âgé de soixante et un ans, étant né en 1720.

pauvre gentilhomme irlandais. Le destin de la dame s'éclaira de quelque lueur. Servie par son goût de l'intrigue et du quémandage, elle entrevoyait le moyen de vivre. Plusieurs personnes de qualité commencèrent de fréquenter chez elle, bien qu'à la vérité le train y fût petit et l'hospitalité médiocre. Elle avait du moins « un laquais ».

Ce fut vers cette époque qu'elle s'installa rue Saint-Hyacinthe, « proche le corps de garde des Gardes Françaises et la Porte Saint-Michel ».

La rue Saint-Hyacinthe, appelée aussi rue des Fossés-Saint-Michel, partait, en formant patte d'oie avec la rue d'Enfer, d'une certaine place Saint-Michel. Et ce nom de Saint-Michel venait d'une ancienne porte de l'enceinte de Philippe-Auguste qui avait existé là. Il faut chercher par l'imagination à remettre tout cela en place, car il n'en reste plus rien dans notre Paris d'aujourd'hui. Le tracé de la rue Saint-Hyacinthe aurait coupé en écharpe le bas de notre actuelle rue Soufflot, et la maison qu'y habitait Mme de Grafigny, vers les numéros 3 ou 5, était sur l'emplacement de l'îlot à présent délimité par les rues Soufflot, Cousin et Cujas.

Les maisons étaient en cet endroit hautes, étroites et profondes et sans doute assez obscures, avec, cependant, une cour plantée derrière, à la manière des maisons de ville d'autrefois. La rue ayant été ouverte un peu en avant de l'ancien fossé, le mur de Philippe-Auguste s'élevait parallèlement à son tracé en arrière des maisons et de leurs cours. Dans ce quartier, le vieux mur subsistait d'une manière à peu près continue, couvert de lierres ou de broussailles, enrobé de constructions parasites ou servant parfois de soutènement à de

hautes terrasses. Il en était ainsi derrière la maison de Mme de Grafigny. Son jardinet n'était qu'un puits profondément encaissé entre les étages de la haute maison et le vieux rempart tout verdoyant de lierre. Et ce rempart servait de support à la terrasse des Jacobins.

La maison n'était pas très gaie, ni trop solide, à ce qu'il paraît. C'était une maison tremblante au témoignage de sa locataire. Elle était pourtant décente, en un lieu tranquille, toute voisine du beau jardin du Luxembourg, voisine aussi de plusieurs grands couvents qui avaient également des jardins et des arbres. Ce quartier, pour n'être pas très central en ce temps-là, n'en avait pas moins quelque agrément.

En cette maison de la rue Saint-Hyacinthe, Mme de Grafigny commençait à tenir une manière de salon littéraire, un bercail de beaux esprits (1). Mais tout cela était encore de si petite renommée qu'il n'en resterait absolument aucune trace, si elle n'eût reçu, au cours de cette année 1746, les hommages brûlants et écrits d'un adorateur singulier, Galli de Bibiena, Italien d'origine, Lorrain de naissance et mauvais écrivain de profession : nous devons aux lettres d'amour de ce personnage quelque peu ridicule tout ce que l'on sait

(1) Le salon de Mme de Grafigny est, parmi ceux qui existaient à Paris vers le même temps, celui dont on a le moins parlé de nos jours. Il n'en faut peut-être pas conclure qu'il fut le moins important; mais il ne reste sur lui aucun document précis ni descriptif. Au dix-huitième siècle, les salons tinrent (après les cafés de la Régence) le rôle de centre de l'activité intellectuelle et littéraire. Ce rôle a été rempli depuis par la presse périodique. Les salons du dix-huitième siècle passèrent eux-mêmes par deux périodes assez nettes : la période littéraire (bercail de beaux esprits, 1725-1750) et la période intellectuelle (cénacles philosophiques, 1750-1780). Ces deux périodes correspondent aux dominantes de l'esprit public vers le même temps.

sur le début du salon Grafigny, et si la Grosse n'avait pas eu la complaisance de nous garder ces lettres, on serait embarrassé de savoir même où elle vivait avant son premier succès littéraire.

Sans doute ce Bibiena n'était pas un esprit de haut vol ni un écrivain de grande allure. Raynal en parle avec justice en disant qu'il cherchait son bien partout mais « qu'il arrivait rarement que cet auteur embellisse « ce qu'il prenait et qu'il lui était plus ordinaire de le « gâter » .

Le père de Bibiena avait dû connaître Mme de Grafigny en Lorraine. Il était architecte du théâtre, peintre de décors et directeur des fêtes chez le duc de Lorraine (1). Mais Jean que nous rencontrons aux pieds de la Grosse avait de bonne heure préféré les lettres aux arts et s'était mis en tête d'écrire. Ce fut là son malheur.

Vers 1746 il s'était rendu à Paris « avec son épouse » pour mettre au point et publier deux méchants romans, lourds et confus, qu'il était en train « de composer » . L'un s'appelait *la Poupée*, l'autre *la Force de l'exemple*.

En cette affaire, Mme de Grafigny paraît jouer le triple rôle de femme vertueuse, de protectrice de qualité et de conseillère experte en littérature.

(1) Les Galli, qui venaient du bourg de Bibiena en Toscane, étaient une dynastie de peintres de second ordre, mais non sans talent, comme il y en eut beaucoup dans l'ancienne Italie.

Jean-Marie dit Bibiena le Vieux avait été disciple de l'Albane, qu'il imita avec une adresse admirable dans le procédé. Depuis, les Bibiena s'étaient spécialisés dans la peinture théâtrale et dans la décoration. Il y étaient excellents, et cela les rendait précieux dans les Cours où le prince avait sa Comédie. Le père de notre amoureux, venant de Vienne, s'était établi à Nancy près des princes lorrains, et Jean y était venu au monde en 1709.

Et tout cela est si surprenant pour nous, marquant si nettement le début d'une ère nouvelle dans l'humble destinée de la Grosse, qu'il est intéressant d'écouter un instant les protestations à l'italienne du signor Bibiena et d'évoquer le personnage tel qu'il se peint en son style : tour à tour humble et fat, distribuant dans une prose assez plate les plus hyperboliques louanges, dont il s'accorde parfois une part, et rendant compte à l'objet de sa flamme de tout son effort littéraire.

15 mai 1746.

« ... J'ai fini l'aventure de la patte et j'en suis à la
 « *Poupée* qui grandit. Vous y verrez un discours neuf
 « et singulier. J'aurai l'honneur, madame, de vous en
 « faire lecture, lorsque vous me l'ordonnerez. J'ai
 « toujours présentes vos instructions et il n'est pas
 « douteux que je vous doive ce que l'on trouvera de
 « bien écrit dans mon ouvrage... »

27 mai 1746.

« Vous m'avez donné, madame, tant de courage
 « que je crains de devenir téméraire. Savez-vous bien
 « que j'ai l'audace de m'imaginer que je m'élèverai
 « un jour jusqu'à composer des ouvrages assez su-
 « blimes pour mériter l'honneur de vous en rendre
 « hommage. Mais si vous le jugez à propos, d'un seul
 « mot vous saurez me faire rentrer dans mon néant.
 « Combien je l'éprouvai hier et que je me sentais
 « humilié quand vous me conseillâtes, de sang-froid,
 « d'accepter la campagne (1) que l'on m'offre. Je vous

(1) Les gens riches et qui se piquaient de lettres offraient souvent « la

« fis des raisonnements mal arrangés pour justifier mon
 « refus, tandis que j'en avais de si justes et si profon-
 « dément gravés dans mon cœur. Quoi! je me con-
 « damnerais pendant quatre mois à ne pas avoir le
 « bonheur de vous voir et de vous entendre. Quand
 « vous ne m'accorderiez en ces quatre mois qu'un
 « quart d'heure de vos entretiens et de vos instruc-
 « tions, ce quart d'heure ne serait-il pas préférable à
 « tous les charmes de la campagne et à tous les agré-
 « ments d'une société brillante?

« ... Ma *Poupée* croit si vite que cela tient du pro-
 « dige : ma plume coule.

« Je connais trop le peu que je vaux pour n'être
 « pas parfaitement instruit que le tendre intérêt que
 « je vous porte doit rester enseveli dans mon cœur :
 « il y demeurera à jamais. »

Le 23 mai 1746.

« ... *La Poupée* n'est encore qu'à l'âge de seize ans.
 « Il y a pourtant près de quatre cahiers de nouvel
 « ouvrage. »

Ainsi composait le seigneur Bibiena au courant de son récit, de la plume et du papier. Ce procédé d'une candeur naïve permet d'avancer vite en besogne. Mme de Grafigny est requise d'entendre lecture de ces quatre nouveaux cahiers « demain entre trois et quatre ». La hâte de l'auteur est d'autant plus grande que « son épouse » doit repartir pour Nancy et le laisser libre aussitôt l'ouvrage écrit, pour lui permettre de veiller à la publication : « Cependant, dit-il, et quoique

campagne » pendant l'été aux gens de lettres. Avoir un bel esprit dans sa résidence estivale était à la fois une bonne œuvre et un agrément.

« je sois encore plus pressé qu'elle de la voir partir,
« je ne veux pas pour cela gâter mon ouvrage. »

Sur ces entrefaites, l'infatigable barbouilleur de papier se met à composer *la Force de l'exemple*, qu'il mène de front avec *la Poupée* et d'un train d'enfer. Il en rapporte tout l'honneur à Mme de Grafigny.

23 mai 1746.

« ... Voyez donc madame combien les germes que
« vous avez jetés dans mon esprit fructifient heureuse-
« ment. Ah! que j'aurais de sentiments d'une autre
« espèce à vous développer. Mais je me connais et je sais
« qu'un homme fait comme moi peut sentir, mais doit
« se taire. Je suis perdu à jamais par ma passion, je le
« sens. On oublie la beauté, mais quand j'irai m'ense-
« velir dans le fond d'un désert, les impressions qu'ont
« faites sur moi votre esprit et vos sentiments ne s'ef-
« faceront jamais. Vous ne pouvez du moins, à mon
« égard, vous défendre de compassion... »

Nul détail, pour intime ou secret qu'on le tienne d'habitude, n'échappe au fervent adorateur. Mme de Grafigny prend médecine le 2 juin.

Glissons! Point du tout. Le lendemain Bibiena envoie son mot dans la journée.

Il prétend être informé sur ce chapitre.

3 juin 1746.

« Permettez, madame, que je prenne la liberté de
« m'informer si vous n'avez pas souffert de votre mé-
« decine. On est, dit-on, plus abattu le lendemain que
« le jour même. Vous avez pris hier si peu de précautions
« que je tremble pour aujourd'hui. J'aurais été m'as-

« surer par moi-même de l'état de votre santé, si la
 « crainte de me rendre importun ne m'eût retenu. Je
 « me rends justice, madame. C'est beaucoup si vous me
 « pouvez souffrir une fois par quinzaine. Ma conver-
 « sation est si insipide, vous me devez trouver si
 « ennuyeux que je ne comprends pas encore comment
 « vous daigniez me soutenir pendant quelques quarts
 « d'heure. Cependant je vous supplie de ne point
 « vous imaginer que dans tous les endroits où je me
 « trouve je sois si embarrassé dans mes expressions.

« Chaque fois que j'ai l'honneur de vous présenter
 « mes respects, je me propose d'être devant vous ce
 « que je suis ailleurs et d'y développer nettement mes
 « pensées qui parfois ne sont pas communes. Mais à
 « peine ai-je le bonheur de vous voir que ma volonté
 « s'évanouit. Je me garderais bien, madame, de vous
 « exposer la cause de mon embarras et vous ne dai-
 « gnerez jamais la deviner. Je sais me connaître, ma-
 « dame; le bonheur n'est pas fait pour moi. »

En ce temps-là, Mme de Grafigny était en pleine composition de ses *Lettres Péruviennes*, qu'elle avait commencées après le naufrage de la *Nouvelle Espagnole*. Notre importun a du moins la discrétion de ne pas troubler son travail, auquel elle consacrait fidèlement les matinées, abandonnant l'après-dîner à ses amis.

« Je compte avoir fini samedi *la Poupée*. J'aurai
 « l'honneur l'après-midi de vous faire lecture de la fin.
 « Il faut respecter vos matinées. Vous les consacrez à
 « quelque chose de trop précieux pour qu'on ose vous
 « interrompre. »

Bibiena vient d'habitude au début de l'après-midi,

pour faire sa cour. Sur les quatre heures, quand le flot des visiteurs arrive, il s'éclipse discrètement.

17 juin 1746.

« Si vous saviez, madame, l'effort que je fis hier sur
« moi pour m'arracher du plaisir que j'avais auprès de
« vous et m'éclipser au moment que tout ce monde
« entra ! Le parallèle m'aurait été trop désavantageux
« parmi tant d'objets aimables. C'est bien assez que
« vous daigniez me souffrir lorsque je suis seul.

« Je tremble toujours pour votre ouvrage. Je crains
« que vous ne soyez une mère dénaturée. Croirait-on,
« madame, que de si belles mains que les nôtres pus-
« sent être capables d'un crime. »

Il s'agit toujours des *Lettres Péruviennes*, et Mme de Grafigny, ainsi qu'il sied à tout auteur, se prétendait découragée et prête à déchirer son œuvre commencée.

21 juin 1746.

« J'ai été avant-hier chez vous, madame, pour vous
« présenter mes respects. On m'a dit que vous repo-
« siez dans votre cabinet. J'ai demandé comment vous
« vous portiez ; on m'a répondu que vous étiez dans
« une parfaite santé. Elle m'est pourtant trop précieuse
« pour que je m'en fie à un domestique, surtout à votre
« laquais qui ne me paraît pas homme à se mettre
« beaucoup en peine de la santé de ses maîtres. »

Suit une hyperbole un peu osée : « Savez-vous bien,
« madame, qu'il y a soixante-douze jours que je n'ai eu
« le bonheur de vous voir. (Il est aisé de comprendre
« que ce sont des heures que j'estime des journées.)

« Et quand je dirais des années je n'exagérerais
« point. »

A quelque temps de là, l' « épouse vient prendre les ordres » de Mme de Grafigny pour Nancy. Elle part un certain samedi : « Enfin! dit Bibiena, mon « épouse est partie à neuf heures samedi. Je ne vous « ferai pas de description pathétique de nos adieux! »

La correspondance se poursuit. Il s'agit maintenant de lectures. C'est dans *la Reine de Navarre* (1) que l'infortuné trouve dépeints les sentiments qui agitent son cœur. Hélas! ce pauvre cœur « n'est que trop capa-
« ble d'une passion aussi noble et aussi délicate! Il y
« a bien des gens auxquels je n'oserais faire cet aveu :
« on m'accablerait de brocards. Car aujourd'hui il ne
« s'agit plus que des sens en amour. Quel abus! Qu'on
« connaît peu le cœur des femmes! »

Pour redresser ce faux jugement de son époque, notre homme commence un long macaroni sur les mélancolies de l'amour. Il le termine sur l'antienne favorite de son indignité :

« Je me garderais bien, madame, pour finir, de vous
« exposer la cause de mes rêveries et de ma tristesse.
« J'ai été trop bien puni pour en avoir laissé échapper
« une étincelle. Je sens que je suis condamné à gar-
« der pour jamais ce secret pour mon cœur. Qu'un
« cœur tendre devient un cruel fardeau quand on a

(1) *La Reine de Navarre*, comédie-ballet primitivement en trois actes de Voltaire, composée avant 1744 comme le prouve la correspondance avec d'Argental. Représentée à Versailles le 25 février 1745. Refondue en un acte. Confiée à Rousseau, alors famélique génois, pour être encore modifiée du consentement de Voltaire. M. de Richelieu s'occupait de cette négociation. Rousseau changea le titre et refit la pièce au cours de l'année 1745.

« une figure désagréable ! J'attends la première occasion pour passer dans votre quartier et y respirer un air plus convenable à la situation de mon âme. »

Mais voici que notre platonique donne lui-même, et de quelle façon, dans les travers du temps. Il reprend quelque estime pour « les sens ».

16 septembre 1746.

« J'ai eu mille tracasseries. Je n'oserais vous dire en quel genre. Vous me gronderiez trop. Étant cause de mon mal, vous êtes pourtant obligée à être indulgente. En voulant me dissiper d'une passion qui me tourmentait trop, et que je voyais sans espérance, je me suis plongé précisément dans le même mal que je fuyais. Ce qu'il y a de singulier et de cruel pour moi, c'est que, malgré que je sois heureux, j'éprouve des peines aussi cuisantes que si on me tenait rigueur. Ceci parait une énigme ; je vous l'expliquerai lorsque vous le jugerez à propos ; vous entendrez quelque chose de neuf et de singulier.

« Au reste, la personne est jolie, pleine de sentiment, extrêmement spirituelle.

« Par bonheur elle me donne des ordres précis de travailler. Autrement j'étais perdu. Mais ainsi je me trouve ramené à mon premier âge. On me fixe une besogne. Lorsque je ne l'ai pas remplie, je suis puni et sans miséricorde. Je ne m'y suis encore exposé que deux fois et je vous proteste que je ne m'y expose plus. Il m'en a trop coûté ! Je ne comprends pas mon impitoyable constitution. Je crois que j'aimerais encore avec des cheveux gris ! »

A la faveur de cette nouvelle passion, la correspon-

dance avec Mme de Grafigny se ralentit un peu. Bibiena, installé dans une hôtellerie modeste avec un sien ami, retrouve pourtant le chemin de la rue Saint-Hyacinthe pour y demander quelque subside, et voilà Mme de Grafigny devenue « prêteuse », ce qui témoigne de la bonté de son cœur. A la fin de 1746 l'« hôte » se fâche et menace de mettre dehors Bibiena et son compagnon.

« Notre hôte nous a pourtant accordé un délai de
« deux jours comme une grâce extraordinaire qu'il
« n'avait jamais accordée à personne.

« Vous sentez, madame, combien nous sommes tou-
« chés de cette générosité excessive. Demain nous
« serons à la porte en cas que nous ne lui donnions
« pas d'argent ce soir. Je vous l'avoue naïvement bien
« que vos bontés m'aient rassuré, je tremble encore.
« Ce serait un malheur d'une espèce qui me serait
« encore inconnu et qui me serait d'autant plus cruel
« que mon ami le partagerait avec moi. Vous pouvez
« être assurée, madame, de notre parole ; nous ne
« passerons pas le temps prescrit.

« Mon ami est revenu hier enthousiasmé de chez
« vous, je m'y attendais. Pourtant, si j'avais osé, je
« l'aurais prié de cesser des éloges qui remuaient un fer
« dans mon cœur. Bien que mon cœur soit occupé
« aujourd'hui et qu'il le soit même dignement, je le
« sens mal défendu contre le souvenir. Il a donc fallu
« tout entendre et voir tracer devant moi le portrait de
« ces charmes, de cet esprit noble, juste, précis, bril-
« lant, de ce cœur plein de bonté et de générosité qui
« m'ont coûté tant de peines ! Mais rien n'est parfait
« dans la nature... Vous l'auriez trop été, si vous eus-
« siez connu l'amour... »

Enfin, vers le printemps de 1747, la fameuse *Poupée* se présente au public. Mme de Grafigny en reçoit l'hommage, et cet hommage est la clôture de sa correspondance avec Bibiena.

8 mars 1747.

« Enfin voici *la Poupée* que j'ai l'honneur de vous
« présenter. C'est lundi dernier que j'en ai fait donner
« le premier exemplaire à Mme la marquise de Pom-
« padour (1). Je voulais avoir le bonheur de vous en
« faire l'hommage le même jour, mais mon libraire
« n'a voulu n'en donner qu'aujourd'hui.

« Il faut que je me trouve dans une situation bien
« cruelle pour que je me prive du bonheur de vous
« présenter moi-même cet ouvrage. Les auteurs, je le
« sais, ont le droit d'avoir une négligence entièrement
« philosophique dans leur habillement. Mais quand je
« mériterais ce titre d'auteur, j'abuserais encore de
« mon droit en me présentant à vous dans l'état où je
« suis.

« J'aime mieux, madame, faire cet aveu humiliant
« que de vous laisser le moindre soupçon sur mon
« empressement à saisir les occasions de vous faire ma
« cour.

« C'est pour secourir mon ami que je me suis dé-
« pouillé. Son père est resté inexorable. J'ai été
« encore accablé d'autres malheurs plus sensibles.
« Figurez-vous toutes les peines de l'amour; je les ai
« éprouvées, madame.

« Il faut que j'aie été bien troublé pour n'avoir

(1) La présentation de tout nouvel ouvrage à Mme de Pompadour était devenue un rite quasi obligatoire sous le règne de la marquise.

« presque point avancé *la Force de l'Exemple*. Lorsque
« j'aurai le bonheur de vous faire la lecture de cet
« ouvrage, j'espère que vous reconnaîtrez combien
« j'ai gravé dans mon esprit les instructions que vous
« m'avez données. Le jeune homme qui aura l'hon-
« neur de vous présenter ma lettre, est celui-là même
« qui a porté l'exemplaire à Versailles. Il vous dira,
« madame, comme on l'a reçu. »

A ce médiocre et miséreux auteur, nous devons le premier document qui nous montre la Grosse dans le prestige naissant de son salon littéraire. Le pauvre homme devait mal finir par la faute de son « impitoyable constitution ». Il paraît que seize ans plus tard, après avoir donné le jour à quantité d'ouvrages oubliés, il fut condamné à mort pour le viol d'une jeune fille (1763). Il parvint pourtant à s'enfuir et mourut je ne sais où longtemps après (1779).

CHAPITRE XII

LES LETTRES D'UNE PÉRUVIENNE (1747)

En 1746, un an après l'essai malheureux de la *Nouvelle Espagnole*, Mme de Grafigny employait assez régulièrement ses matinées à la composition du nouvel ouvrage qu'elle avait résolu de « donner au public ». Bibiena, au travers de son emphase italienne, nous a dit assez nettement l'emploi du temps de la bonne dame. Le matin, travail littéraire. Après le diner, qui se faisait vers deux heures, réception des intimes... et parfois des fâcheux. En leur absence, repos. A partir de quatre heures jusqu'au souper, cercle nombreux d'amis, de gens de lettres et de gens de qualité. Assez souvent le théâtre. Parfois des soupers pris en nombreuse compagnie, qui se prolongeaient fort tard, et qui se donnaient à jour fixe chez l'un ou chez l'autre des habitués de la société.

Dans la composition de son œuvre nouvelle, Mme de Grafigny avait, paraît-il, des moments de découragement et des intentions de tout planter là. C'est une chose habituelle à tous les auteurs, à ceux-là surtout qui n'ont pas encore connu les satisfactions du succès. Et la pauvre femme, accoutumée dès longtemps aux déceptions, redoutait d'avance la méchanceté du public et les trahisons de son destin. Parfois il lui venait à l'esprit de jeter au feu les premiers feuillets de l'œuvre

commencée. Un rêve abandonné de plus ferait-il compte en sa vie?

Mais tout un ensemble de circonstances complexes, d'aspirations vagues, de chimères caressées, petit à petit, la poussait dans la voie où elle avait commencé de marcher. Et tous ces motifs n'étaient ni très concordants, ni très logiques, et pourtant ils existaient ensemble dans une même âme craintive et incertaine; et cela d'ailleurs est habituel aux motifs qui gouvernent les actions des hommes.

Il y avait d'abord le désir de ne pas demeurer sur un échec et de mériter la louange de ses amis après avoir servi d'objet à leur malice, cet extrême amour-propre d'auteur, amour-propre aussi de femme nerveuse qui plus tard la fera tant souffrir et qu'on accusera enfin de sa mort. Il y avait encore le vague mais tenace espoir d'améliorer sa situation pour le moral et pour le matériel, car la notoriété, même de second ordre, attire des amis et fait naître des bienfaiteurs.

Mme de Grafigny n'avait pas sans doute l'heur de vivre en un temps où le succès d'un seul ouvrage suffit à nourrir longtemps son auteur; un de ses contemporains n'aurait pas gagné à écrire vingt chefs-d'œuvre ce qu'une pièce moyennement écrite et adroitement lancée peut rapporter aujourd'hui. On vivait pourtant de sa plume en ce temps-là, encore que petitement. Mais on vivait surtout de la protection, des bienfaits et des générosités dont les grands avaient coutume « d'honorer » les gens de lettres. Car de l'argent gagné par les libraires l'auteur ne voyait presque rien, se jugeant heureux et habile si l'ouvrage le plus goûté du public lui rapportait seu-

lement quelques écus. Il fallait savoir s'attacher à des gens de haute naissance, à de puissants personnages, à des financiers éclairés et généreux pour attraper de ci de là, en paiement de ses dédicaces ou de ses louanges, quelque présent, quelque pension ou, chose plus profitable encore, quelque « croupe » dans une charge de finances. Et Mme de Grafigny qui savait tout cela, qui avait du monde et de l'intrigue et qui commençait d'être répandue dans la société, entrevoyait avec envie ces rivages presque dorés où pouvait aborder l'esquif d'une femme de lettres qui avait l'avantage d'être de qualité.

Et quoi donc enfin de plus humain que le désir de se plaindre en un livre quand on a le cœur amer ? La jouissance de cette plainte se perçoit à chaque page dans l'œuvre dolente de notre femme de lettres : elle se prodigue en maximes, en sentences, en réflexions mélancoliques et désabusées. Et ne croyez pas que vivre des abus soit une raison de les excuser ! Bien au contraire, les maudire, les détester est une satisfaction qu'on donne à la morale, et cela coûte peu. C'est pourquoi les sociétés vieilles et faussées aiment assez qu'on leur dise leur fait, pourvu que la leçon se passe en paroles et qu'on n'entreprenne pas de les troubler autrement.

La pauvre Grafigny, épouse maltraitée, femme besogneuse, vieillie, aigrie, était placée pour penser de ses contemporains et de leur société tout le mal possible. Voulant écrire, il était naturel qu'elle écrivit dans ce sens-là, et c'est ainsi qu'elle fut une manière de moraliste. Mais aussi, comme il y avait en elle un grand fond de sensibilité et de tendresse inassouvie, elle mit dans son livre principal, on pourrait presque dire dans son livre unique, car celui-là renferme tout le reste, une

impression très réelle, un souffle très vivant d'amour sentimental et tendre. Tout cela mêlé, et c'est un mélange assez confus, nous a donné les *Lettres d'une Péruvienne*.

Pourquoi ce titre étrange et ce cadre exotique. Peut-être tout simplement parce qu'il y avait eu déjà des *Lettres Persanes* qui avaient fait quelque bruit dans le monde. Desmarests, l'ami longtemps fidèle, aimait beaucoup les *Lettres Persanes*, et un passage de Cirey raconte que Voltaire, qui ne les aimait pas du tout, en avait dit du mal avec l'approbation de son petit cercle : « C'est un ouvrage puéril, c'est du fretin, c'est un piètre livre. » Et la Grosse priait Panpan de mander ce mot à Desmarests pour le faire enrager.

Voltaire pensait assurément que la fiction littéraire d'un étranger ignorant les mœurs d'une société où il se trouve subitement jeté, et exhalant sa surprise en une ample critique de ces mœurs, est un procédé de composition commode mais de second ordre.

Pourtant ce procédé est si facile qu'il est bien tentant pour un auteur dont le souffle est court et les ailes médiocres. Le plus grand mal qu'on en puisse dire est qu'il est rebattu. Mme de Grafigny ne se laissa point arrêter par cet inconvénient. Elle enveloppa la correspondance d'une petite intrigue avec amourette sentimentale et triste suivant la tournure de son âme. Elle ajouta un dénouement dans la note mélancolique et résignée, et mit sur le tout, avec une insistance peut-être malhabile, un essai de cette couleur locale dont le goût commençait à se répandre. Mais il faut convenir que cet essai nous fait sourire, tant la main est inexperte et la touche maladroite.

Zilia, jeune Péruvienne, fille d'Inca, prêtresse-née du Soleil jusqu'à ses noces, est fiancée, suivant la coutume du Pérou, à son frère Aza, avec lequel elle doit régner et qu'elle aime. Le temple somptueux où la jeune vierge attend le jour de l'hymen est envahi soudain et pillé par une troupe de conquérants espagnols.

Zilia et ses trésors sont enlevés par les avides ravisseurs sur un vaisseau qui fait route vers l'Espagne. Au cours du voyage, le vaisseau espagnol est capturé par des Français, dont le chef Déterville s'empare de la belle captive et de l'or des Incas. Le vainqueur devient amoureux de sa jolie conquête et l'amène à Paris.

La jeune fille ne cache pas à son nouveau protecteur l'amour et les serments sacrés qui la lient au destin d'Aza. Noblement, malgré la passion qui le dévore, Déterville recherche et retrouve le fiancé de la pauvre, tout en la comblant de bienfaits et d'hommages respectueux et tendres. >>

Mais Aza s'est converti parmi les Espagnols. Il refuse de revenir à ses anciennes amours et de consommer une union que sa nouvelle foi lui représente comme un crime.

Zilia, dont le rêve est à jamais brisé, ensevelit son amour dans le fond de son cœur meurtri. Elle offre au respectueux Déterville une solide et chaste amitié, mais rien de plus. Chemin faisant, elle s'est intéressée aux mœurs françaises, les décrivant et les jugeant dans ses lettres au cher Aza.

Tel est en quelques mots le thème des *Lettres Péruviennes*. C'est un gentil roman épistolaire. Le récit des événements est mis sous la plume ou plutôt sous les

quipos de Zilia, car la petite princesse lointaine fixe ses pensées pour Aza suivant la mode de son pays, en de mystérieux signes formés de cordons enlacés et noués, les quipos : ce sont ces quipos déchiffrés qui forment les lettres du recueil.

La bonne Grafigny avait poussé le souci du vraisemblable et le désir de nous faire illusion jusqu'à mettre en tête de son ouvrage un petit éclaircissement sur les quipos, sur leur traduction et sur les incorrections du style de Zilia. Elle protestait de son respect pour le texte original à peine modifié et disait n'avoir eu « qu'une très faible part à ce singulier ouvrage ».

Le petit livre, mêlé de sentiment et de sociologie fut comblé de louanges par les contemporains : il fut goûté des meilleurs juges et des plus sévères. Il eut soixante ans de vogue brillante, une multitude d'éditions, des admirateurs passionnés, dont le roi Charles X fut l'un des derniers. Il connut les honneurs de la continuation par le zèle malgracieux d'un certain M. de Lamarche-Courmont, qui s'avisa dans les *Lettres d'Aza* de rompre le silence du fiancé récalcitrant (1). Puis ce furent les traducteurs de toutes langues et de tout pays en prose et en vers (2). Bref, tout l'appareil des témoignages d'estime par quoi se marque d'ordinaire une installation définitive dans l'admiration de la postérité.

Un jour, la grande vague du romantisme passa et les

(1) *Les Lettres d'Aza ou d'un Péruvien*, mauvais ouvrage qui prétend compléter celui de Mme de Grafigny, parurent en 1749 (Amsterdam, in-12); c'était l'œuvre d'un certain M. Ignace Hugary de Lamarche-Courmont.

(2) L'Italien Deodati fit des *Lettres d'une Péruvienne* une traduction en vers italiens, qui sert souvent à l'étude de la prosodie italienne.

Lettres de la Péruvienne (1) n'eurent pas la chance de rester debout. Bien que les ayant oubliées, les Augures s'en moquèrent. Sainte-Beuve, amené malgré lui au cours d'une causerie à en dire quatre mots, s'excuse humblement de cette audace et se dépêche d'ajouter qu'il n'en dira plus rien. Et d'autres critiques de moindre renom, avant d'écrire sur l'ouvrage de Mme de Grafigny quelques pages excellentes, prennent soin d'accabler le pauvre vieux roman afin de n'être pas soupçonné de partialité en sa faveur : « Il ne s'agit pas, s'écrient-ils, « de procurer à ce livre oublié des lecteurs nouveaux, « bonne fortune qu'il ne connaît plus depuis de longues « années; ces pauvres vieilles amours sous leurs grâces « flétries sont éteintes, bien éteintes. »

Que signifie, pour l'œuvre capitale d'un auteur qui ne fut pas sans renom, cet excès d'honneur suivi de cette indignité? Les Augures des Lettres sont-ils, comme ceux des anciens dieux, incapables de se regarder sans rire, et les gens qui se croient du goût ont-ils pour la plupart des ancêtres dans le troupeau de Panurge?

Il est peut-être permis de penser que plus d'un ouvrage demeuré sur le pavois des admirations convenues ne vaut pas mieux que les *Lettres de la Péruvienne* et peut-être moins. Décerner à ces *Lettres* dans

(1) *Les Lettres d'une Péruvienne* parurent en un volume in-12 en 1747. L'édition était anonyme. Elle portait l'indication : A. Peine, 1747. Ce Peine est-il un jeu de mot sur les peines éprouvées par l'auteur?

L'édition originale paraît avoir eu deux tirages; le tirage le plus commun a VI feuilles préliminaires et 337 pages; il existe, de la même année, un autre tirage in-12 composé de 278 pages seulement; enfin on rencontre aussi de 1747 une édition petit in-8°.

Les éditions postérieures à 1747 ne sont plus anonymes. L'édition donnée en 1752 et qui comporte des remaniements contient un avant-propos historique de Bret, un des adorateurs de Mme de Grafigny.

leur disgrâce d'excessives louanges ne serait point adroit. Il faut donc faire large la part de leurs défauts.

Le tableau est naïf dans son dessin et plus encore dans sa couleur. C'est par un anachronisme enfantin et choquant qu'une Péruvienne du temps des Incas vient débarquer, après un voyage au très long cours, dans le Paris du temps de Louis XV. Et sitôt qu'elle commence de parler, nous sommes surpris de lui trouver, à côté des plus naïfs étonnements, « un langage philosophique et abstrait, des pensées alambiquées et subtiles, des lieux communs endormants ». Elle nous fatigue de maximes et de sentences sous lesquelles on devine trop facilement l'amertume de l'écrivain qui nous présente cette poupée. Et tout cela fait que la Péruvienne critique plus de détails superficiels qu'elle ne recherche et n'étudie de causes profondes en ce qu'elle nous reproche.

Enfin quand elle aborde en terre ferme, l'essai n'est pas toujours heureux. Voilà une Péruvienne, qui s'avise de nous conduire perfidement dans les marécages monotones et désolants où l'on a essayé depuis de construire les hangars hideux du Socialisme d'État. Nous entendons parler des méfaits des riches, et si nous échappons aux malédictions lancées à « l'infâme capital », c'est qu'il n'est pas encore baptisé au temps des lettres de Zilia. Enfin quand notre jeune étrangère mêle à sa philosophie sociale un long chant d'amour d'ailleurs touchant, nous sommes un peu surpris que l'un des deux artistes du duo s'obstine à ne point faire sa partie, nous attendons toujours la réplique et nous demeurons enfin désappointés d'apprendre qu'un

homme si tendrement aimé se dérobe sans phrase à tant de flamme. C'est pourquoi la pauvre histoire reste sans conclusion et sans issue raisonnable.

Mais tout cela ne saurait faire oublier les qualités très réelles d'une œuvre à bien des égards charmante. Et nous qui poussons jusqu'au culte le goût du siècle où écrivit Mme de Grafigny, nous qui avons eu des idolâtries futiles pour bien des choses de ce temps-là, nous aurions pu peut-être consacrer un souvenir à la petite Péruvienne et à son auteur.

Ce que l'on pourrait continuer d'admirer dans ce petit livre, c'est un naturel, une vivacité et une vérité rares dans l'expression des deux grandes passions du cœur, l'amour et la douleur.

Le style de Mme de Grafigny, incorrect et rude vingt ans auparavant, négligé encore et plein de scories dans les lettres de Cirey, est devenu sous les quipos de Zilia coulant, facile et gracieux : « C'est, disait
« Mme de Genlis qui n'était pas toujours aimable,
« un roman charmant, digne de sa réputation et le
« premier ouvrage de femme écrit avec élégance. Ces
« lettres, dont le style a tant de douceur et d'harmonie,
« sont remplies de pensées délicates, exprimées avec
« grâce et sensibilité, et d'idées ingénieuses. Mme de
« Grafigny, pour caractériser la vivacité et la légèreté
« des Français, dit, par exemple, qu'ils s'échappèrent
« des mains du Créateur avant d'être achevés et
« au moment où il n'y avait encore d'assemblés pour
« l'organisation de l'homme que le feu et l'air. »

A côté de cette image un peu précieuse et allégorique, dont notre goût ne s'accommode plus autant que celui de Mme de Genlis, il y a dans les *Lettres d'une*

Péruvienne des choses charmantes, tendres ou tristes, et qui sont de tous les temps.

Zilia raconte naïvement comment Déterville se fait un doux plaisir d'entendre de la bouche de sa jolie captive des mots français qu'elle ne comprend pas encore : « Dès que j'ai répété après lui : oui, je vous aime ! ou « bien : je vous promets d'être à vous ! la joie se « répand sur son visage. Il me baise les mains avec « transport. »

Et encore cette simple peinture des premières impressions d'amour chez la jeune fille : « Enhardie par « tes paroles, j'osai élever mes regards jusqu'à toi ; je « rencontrai les tiens !... Non ! la mort même n'effa- « cera pas de ma mémoire les tendres mouvements « de nos âmes qui se rencontrèrent et se confondirent « en un instant. »

Enfin cette mélancolique résignation qui laisse espérer à l'âme fatiguée de la vie une certaine douceur dans la mort au moment d'agonie : « Cet état, mon « cher Aza, n'est pas si fâcheux qu'on le croit : de loin « il nous effraie parce que nous y pensons de toutes « nos forces ; quand il arrive, affaiblis par la gradation « de la douleur qui nous y conduit, le moment décisif « ne paraît que celui du repos. »

La vivacité des sentiments tendres, la mélancolie de la pensée et aussi cette amertume contre les injustices de la société dont l'expression a subi depuis lors un si formidable accroissement, voilà tout le livre de Mme de Grafigny et peut-être aussi tout son cœur.

Elle a été « la première de son temps, au moins dans « la littérature proprement dite, à faire le procès du « luxe, précédant Rousseau sur ce point comme sur

« quelques autres ». Entre leurs destinées d'ailleurs, plus d'une analogie. « Elle venait d'une province indépendante, lui d'une république étrangère à la France. Elle était pauvre et aigrie comme lui. Comme lui encore, elle avait atteint, dépassé même dans un demi-silence, le moment où un écrivain a déjà toutes les idées personnelles qu'il aura s'il est capable d'en avoir. Comme lui enfin, elle publiait aux environs de la cinquantaine le livre où elle mettait tous les sentiments de son âme.

« Le rapprochement de ces deux esprits si fort disproportionnés en valeur ne prétend pas montrer leur équivalence, mais leur analogie. » On emploierait peut-être une expression assez juste en disant que Mme de Grafigny est une « parente pauvre » de Rousseau.

« L'avènement de Rousseau fut comme une explosion dans le monde de la pensée. D'un seul bond, il entra dans la grande renommée. D'un seul coup, il fit connaître ou laissa entrevoir toutes les idées qu'il devait un jour développer (1). Le modeste talent de Mme de Grafigny fleurit de même tardivement et en une fois : elle enferma dans son petit livre élégiaque et sociale. Et quand elle eut fait entendre ce qu'elle avait dans le cœur, ce fut fini et elle se tut (2). »

(1) Dans ses deux discours adressés à l'Académie de Dijon, qui sont comme l'évangile de son paradoxe contre la société.

(2) Ces citations et quelques-unes qui suivent sont empruntées à un article fort intéressant intitulé : *Un roman socialiste d'autrefois*, paru en 1870 dans la *Revue des Deux Mondes*, sous la plume de M. Etienne (numéro du 15 juillet 1871). Je lui ai emprunté beaucoup ; j'aurais voulu lui prendre plus encore.

S'il ne convenait d'écarter cet anachronisme dans l'expression, on serait tenté de qualifier ce livre de socialiste. Il ne faudrait pas imaginer pourtant que Zilia prétende nous donner une doctrine cohérente et complète sur la société : « Ces grandes prétentions ne
 « sont pas de ce temps-là. On causait, on promenait
 « son caprice sur des utopies que l'on croyait alors
 « sans conséquences ; mais on n'avait pas de théorie
 « sociale toute prête pour changer le monde du jour
 « au lendemain. » Le doux Fénelon avait montré la voie dans cette sorte de rêverie, que chacun poursuivait à sa manière.

Dans ce voyage aux « Rives d'Utopie », Mme de Grafigny « a risqué la première les paradoxes si rebattus
 « depuis contre la propriété. C'est peut-être là le
 « caractère le plus singulier de son ouvrage » .

Rousseau, après avoir quelque peu réfléchi, se résignera à reconnaître que les maux produits par l'appropriation des biens sont inséparables de la civilisation et inévitables tant qu'il existera une société policée. Mais Mme de Grafigny, plus hardie ou peut-être seulement plus naïve, aborde audacieusement, encore que dans une forme un peu vieillote, les rivages stériles et alors déserts où s'est élevée depuis la Babel du Socialisme d'État.

Le prince (lisons : l'État), après avoir perçu les impôts, réglera au moyen de ces ressources la production de toutes choses de manière que chacun, ayant été l'artisan du bien général, soit nourri par l'État, dispensateur unique des biens que l'on consomme, possesseur et organisateur également unique des biens qui servent à en produire d'autres.

Si, dans cette société française, il existe tant de malheureux, estime Zilia, c'est la faute de cette société même : « Les crimes et les malheurs, dit-elle, viennent « presque tous de besoins mal satisfaits. »

Que la société se réforme donc, si elle ne veut pas être en horreur à tous les hommes « justes, bons et sensibles » !

Que d'iniquités y découvre la Péruvienne ! Les plus instruits des hommes, au lieu de produire, « ne sou-
« tiennent leur état que par ce qu'on appelle commerce
« ou industrie, et la mauvaise foi est le moindre des
« crimes qui en résulte ». A côté de cela « une grande
« partie du peuple est obligée pour vivre de s'en rap-
« porter à l'humanité des autres, et les effets de cette
« humanité prétendue sont si bornés qu'à peine ces
« malheureux ont-ils assez pour s'empêcher de mourir...
« Et sans avoir cet or qu'ils désirent éperdument, il
« est impossible à tout un peuple d'acquérir une por-
« tion de cette terre que la nature a destinée à tous
« les hommes. »

Changeons imperceptiblement la présentation de ces idées et la forme de ces plaintes, et nous aurons découvert dans les cordons embrouillés de la Péruvienne le moins dément des systèmes socialistes. Vraiment il n'y a guère de différence que dans les mots. La doctrine d'un roman vieux de deux siècles bientôt, oublié, méprisé, que personne ne lit plus, voilà donc tout ce qu'on nous offre comme conquête ultime de l'esprit humain. Encore faut-il préférer la Péruvienne, car elle est moins pédante et ne prêche aucun méfait !

Mais Zilia était-elle bien la vraie fille de Mme de Grafigny ? C'est sur ce point souvent discuté qu'il nous

reste à dire quelques mots avant de refermer les *Lettres d'une Péruvienne*. Car la pauvre Grosse, qui eut tant de malchances, eut aussi celle de n'avoir jamais rien écrit dont on ne lui ait contesté le mérite.

Et pourtant, tout le montrera, c'est là pure calomnie. Ses œuvres sont bien d'elles. Mais, il faut en convenir, ce soupçon injurieux s'explique. Il tient à la méthode de travail de la bonne dame, à sa manie de consulter tout venant sur ses ouvrages, de prendre l'avis de l'un et de l'autre, de modifier sans cesse son texte suivant les derniers conseils qu'elle s'était fait donner.

Comme plus tard Helvétius, qui mentalement fut un peu son disciple, la Grosse, dans son cercle d'amis, faisait chaque jour « la chasse aux idées ». Le lendemain, dans sa laborieuse solitude du matin, elle digérait la causerie et s'essayait à une première rédaction. A quelque temps de là, cet essai présenté et lu aux amis assemblés était commenté, apprécié, critiqué, enfin remis sur le métier, repris et repoli par la docile et infatigable ouvrière.

Souvent c'était à n'y plus rien entendre : l'un faisait défaire ce qu'un autre avait demandé. Le même chapitre ou la même scène étaient repris et refaits en dix formes différentes et, comme le dira Collé, la forme sous laquelle l'œuvre était présentée au public était généralement la moins bonne. C'est le défaut du parlementarisme littéraire qui ne vaut guère mieux que le politique. Je laisse à penser si chacun, le livre ayant paru, était prompt à retrouver dans les passages les plus goûtés la trace de son influence et combien, par contre, on abandonnait à l'initiative de la pauvre dame tout ce qui dans l'œuvre faisait mauvaise figure, ajou-

tant même avec charité qu'on l'avait en vain priée de le changer.

Parfois ceux qu'on n'avait pas assez consultés, ou dont les conseils n'avaient pas prévalu, prédisaient à l'ouvrage terminé le plus mauvais destin et le vouaient d'avance aux plus fâcheuses aventures. Ils invitaient charitablement l'auteur à n'en pas risquer la publication. C'est ainsi, paraît-il, que Duclos, un augure cependant dans la maison, engagea vivement Mme de Grafigny « à ne point donner au public ses *Peruviennes* (1) ».

La correspondance de Mme de Grafigny avec ses amis soulèvera donc pour nous un coin du voile qui cache le détail de son procédé littéraire. Non seulement la pauvre dame composait réellement ses ouvrages, mais elle les refaisait même plusieurs fois à la requête du premier venu de ses amis ou de ses « connaissances ». C'était bien ses idées, c'était bien son travail, mais tout cela contrôlé, modifié, retaillé par l'intervention successive ou simultanée de ses familiers (2).

(1) Mme de Neuvron à Devaux, 8 août 1759. (Archives de Sommerviller.)

(2) CHEVRIER, dans *le Colporteur*, prétend que les *Lettres Péruviennes* furent achetées par Mme de Grafigny à l'abbé Pérau. Cet abbé Pérau, qui n'était que diacre, était un prieur de Sorbonne très érudit et fort grand travailleur. Envisagée à la lettre, l'accusation de Chevrier paraît absurde. D'abord Mme de Grafigny eût été plus pressée de vendre ses œuvres que d'acheter celles d'autrui. De plus, il est évident que les trois ou quatre ouvrages de Mme de Grafigny sont de la même plume, qui est plutôt celle d'une femme sentimentale que d'un docteur en Sorbonne. Enfin, comme le dit Voisenon, aussi méchant que Chevrier mais plus avisé, l'abbé Calabre Pérau, « qui avait divulgué le secret des francs-maçons, » n'aurait pas gardé celui de sa participation à un ouvrage si bien accueilli du public. Barbier dit bien (*Ouvrages anonymes et supercheries dévoilées*) que l'abbé G.-L. Pérau « assurait de lui-

Pourtant, après tant de retouches et d'incertitudes, Zilia avait fini par voir le jour. La pauvrete naquit sans doute sous une bonne étoile, et Mme de Grafigny n'eut qu'à se louer de son succès. En 1747, ce petit livre fut un événement. Voici ce qu'en dit Raynal dans ses *Nouvelles littéraires*, et Raynal, comme la plupart des critiques, n'était rien moins qu'indulgent :

« Il y a longtemps qu'on ne nous avait rien donné
 « d'aussi agréable que les *Lettres d'une Péruvienne*.
 « Elles contiennent tout ce que la tendresse a de plus
 « vif, de plus délicat et de plus passionné. On n'y
 « trouve point ces descriptions honteuses ou bien ces
 « voiles indécents qui révoltent également le bon sens
 « et la pudeur, ni ces lieux communs et ce sot jargon
 « de ruelle si fort en vogue aujourd'hui. C'est la
 « nature embellie par le sentiment; c'est le sentiment
 « qui s'exprime lui-même avec une élégante naïveté.
 « A la vérité, c'est toujours l'amour que ces lettres
 « peignent, mais sous des couleurs si nouvelles, si
 « variées, si intéressantes, qu'on ne peut les lire sans
 « être ému. »

Mais tout cela serait trop beau et trop aimable pour la Grosse. L'article finit sur un mot moins galant pour l'auteur des *Lettres Péruviennes* : « Cette femme ne
 « pouvant se distinguer par ce qui donne de l'éclat

même avoir eu une grande part dans la composition et dans la rédaction des *Lettres Péruviennes* », mais cela doit s'entendre des nombreux conseils que la Grosse demandait à ses familiers, et l'abbé ne se vanta jamais publiquement d'avoir sur Zilia un droit de paternité formel et véritable. L'abbé Pérau (Gabriel-Louis Calabre dit Pérau), né en 1700, mort en 1767, avait publié en 1745 un des premiers parmi les innombrables livres de révélations sur les francs-maçons, sous le titre suivant : *l'Ordre des Francs-maçons trahi et le secret des Mopses révélé*. Amsterdam, 1745, in-12, avec 14 figures.

« aux autres femmes, s'est jetée dans le bel esprit et
« vit avec les gens de lettres. »

Ceux qui reçurent suivant la coutume du temps l'hommage d'un exemplaire avec dédicace de l'auteur furent charmés et reconnaissants. Mme la marquise de Pompadour, par qui il était de bon ton et de bonne politique de commencer la distribution, se montra fort aimable, et M. le comte de Clermont, prince du sang, qui se piquait d'écrire et de protéger M. Drumgold, prit la peine de remercier lui-même, en disant fort galamment que « le présent lui avait fait autant de plaisir
« que Zilia en ressentit lorsqu'elle reçut les coffres qui
« renfermaient les merveilleuses richesses du temple
« du soleil » .

CHAPITRE XIII

LE « PARLEMENT » DE LA RUE SAINTE-HYACINTHE
ET LES ILLUSTRÉS AMITIÉS (1749)

Voici Mme de Grafigny entrée par ses *Lettres Peruvienne*s dans la troupe enviée des auteurs en renom. Son salon, où quelques gens de lettres avaient commencé de se réunir à jours convenus, en recut de l'éclat.

On doit penser qu'on y rencontrait des causeurs aimables, car les visiteurs n'étaient attirés ni par la splendeur du décor, ni par la délicatesse de la chère, ni même par la beauté d'une femme qui avait subi bien des malheurs et cinquante-deux hivers. Un nouveau venu, en entrant dans l'antichambre modeste de la rue Sainte-Hyacinthe, eût aperçu sans doute, rangée le long du lambris, une respectable file de ces « claques » dont la présence annonçait à l'observateur avisé qu'il y avait là bon nombre de pauvres hères usant de leur semelle plus souvent que d'un carrosse : « Tant mieux, disait Minette de Ligniville, que nous allons retrouver auprès de sa tante, cela promet une bonne compagnie ! »

C'est qu'en effet, la bonne dame venait de s'adjoindre, au début de 1749, l'aimable fille qui tenait ce propos quasi démocratique. C'était un élément plein de charme dans le succès de son salon. Minette, après

avoir été confiée une première fois aux bons soins de sa tante, quelque quinze ans auparavant, avait été mise en un couvent vers l'âge de treize ans et avait depuis lors vécu fort modestement des jours qui ne furent point tissés d'or et de soie. Car ses parents avaient, dit-on, une extrême hauteur, beaucoup d'enfants et point du tout de fortune.

Au demeurant voici, selon le chroniqueur de Luynes, le bilan de M. de Ligniville et de sa famille l'an 1749 :
« Grands chevaux de Lorraine, quinze enfants, une
« femme grosse et six cents livres de rentes. »

Et d'autres documents nous apprennent que tout ce monde bien souvent n'était pas d'accord ; je laisse à penser la vie qu'avait eue la pauvre enfant.

Après de multiples changements dans une destinée qui demeurait cependant médiocre, Minette était depuis quelque temps établie au couvent de Bellechasse avec quatre cents livres de pension du cardinal de Rohan quand ledit cardinal s'avisa de mourir. M. de Soubise, son successeur, fit savoir à la pauvre fille qu'il n'était point disposé à continuer pareille largesse. Minette, qui désirait avant tout n'être point replongée dans le sein de sa famille, pria très instamment sa tante Grafigny de la prendre chez elle, et cela fut fait.

Point n'est besoin, pour expliquer l'extrême amitié et la vie commune de ces deux pauvres femmes d'évoquer avec Liébault, hostile et irrité, le souvenir de mœurs grecques qui ne sont pas recommandables. La pauvre Grafigny, dont le cœur avait tant besoin d'affection, avait longtemps vécu seule dans ce grand Paris où les malheureux sentent si bien leur solitude, même

et surtout dans l'agitation du monde. Minette était une charmante compagne, d'une noblesse excellente, d'une âme élevée et vraiment philosophe. Pour le physique elle était « grande, bien faite et de jolie figure ». Nous sommes encore loin du temps où la richesse et les adulations auront fait d'elle, avec l'âge, une vieille originale un peu détraquée.

Le désir fort légitime chez une fille pauvre, intelligente et jolie de mener à bien la grande affaire d'un avantageux mariage pouvait l'avoir attirée chez une femme déjà célèbre, aussi bien que le souvenir excellent qu'elle avait certainement gardé de cette bonne tante, amie de la jeunesse au milieu de ses lamentations, et qui jamais n'avait été un mentor bien rude.

Pour Mme de Grafigny, c'était sans doute une bouche de plus dans la maison que la jolie Minette, mais une consolation aussi : « Je ne sais point blâmer quand
« on doit plaindre, dit à Mme de Grafigny une amie
« raisonnable en apprenant l'arrivée de cette char-
« mante surcharge; cette chère Minette, comment lui
« refuser? D'ailleurs, c'est une compagne de misère
« qui vous coûte peu (1) ! »

Mme de Grafigny s'efforça de découvrir les plus profitables moyens de servir sa protégée. Comme Mlle de Ligniville avait été présentée au Roi en 1744 lors du séjour de Louis XV à Lunéville et que la reine Marie Leczinska était une protectrice toute désignée pour les Lorrains, la bonne tante fit si bien que, le mardi 2 septembre 1749, Minette « dina chez la Reine » et lui fit un touchant récit de ses malheurs

(1) Dossier Barbarat, archives Noël.

et de sa misère. La Reine y prit assez d'intérêt pour en parler au Dauphin et aux Princesses, et « tous ensemble ont fait présent de quarante louis à Mlle de Ligniville. La Reine y a joint une robe (1) ». C'était peu sans doute pour assurer l'avenir d'une fille de haute naissance. C'était du moins quelque chose qui permettait d'espérer et d'attendre. Minette attendit en faisant d'une manière charmante les honneurs du salon de sa tante.

Quels étaient les assidus de la rue Sainte-Hyacinthe? Sur la liste de ceux qui y vinrent quelquefois, s'il plaisait de l'allonger en les comptant tous, on pourrait inscrire le « Tout-Paris » littéraire, philosophe et mondain du temps, ce qu'on appelait alors la Cour et la ville. Pendant quelques mois, on y voit Voltaire lui-même, dont l'animosité s'éteignit avec la divine Émilie et qui renoua des relations fréquentes et affectueuses avec Mme de Grafigny entre le moment où il perdit son amie (septembre 1749) et celui où il quitta la France pour se rendre auprès du roi de Prusse (juin 1750).

D'une manière plus durable, à des degrés variables de fréquence et d'intimité, plusieurs figures de premier ordre, comme Diderot, d'Alembert et Rousseau; une partie de ce petit groupe de beaux esprits qui avaient formé le fond primitif des relations de la Grosse et qui s'assemblaient sous le sceptre de Mlle Quinault : Caylus, Duclos, Moncrif, Voisenon et beaucoup d'autres; quelques financiers, comme M. de Verdun le fermier général, le jeune Helvétius; quelques grands seigneurs en place, comme M. d'Ar-

(1) *Mémoires du duc de Luyne sous la Cour de Louis XV*, édition Dussieux et Soulié. Paris, Firmin-Didot, 1865, 17 vol. in-8°.

genon; plusieurs femmes de lettres; les plus notables jésuites du collège de Paris; bon nombre de gens de Sorbonne, comme l'abbé Pérau; parmi eux, un tout petit abbé qui s'appelait M. Turgot et qui devait être un jour fort célèbre, ... tout cela sans compter les amis épistolaires : la présidente de Barbarat à Nancy, la princesse Charlotte à Vienne; les amis discrets, secrets ou sauvages qui venaient « avant quatre heures » et dont nous retrouverons la trace. Bref, tout un peuple fort disparate d'âge, de façons, de milieu et de valeur.

Mais à Paris, comme jadis à Lunéville, c'est surtout pour les très jeunes gens et pour les gens de médiocre fortune qu'il y a place dans l'intimité de la dame. Et cela pour plus d'un motif. La pauvreté du décor, l'esprit passablement brouillon et désordonné de la Grosse, la crainte assez fondée qu'auraient eu des hôtes opulents d'être fréquemment sollicités, la fatigue d'une assemblée que la maîtresse de céans réunissait mais ne dirigeait point, tous ces côtés particuliers de la situation et du caractère de Mme de Grafigny marquèrent le genre un peu décousu de la société qui se réunissait chez elle (1).

(1) A qui trouverait quelque intérêt à consulter une liste des personnages, petits ou grands, dont la présence est affirmée chez Mme de Grafigny par des documents formels ou par des indications précises, on pourrait proposer la liste suivante, d'ailleurs très incomplète : d'Alembert, Rousseau, Saint-Lambert, Turgot et Voltaire, parmi les philosophes; Berthier, Bettinelli, Martel de Belleville, jésuites; Mmes de Boufflers et du Bocage, Jeanne Quinault; Casanova et Jameray Duval, parmi les hôtes passagers; Caylus, archéologue et littérateur; Helvétius et de Verdun, financiers; d'Argenson, grand seigneur et homme politique; Bret, Collé, Duclos, Moncrif, Pont de Veyle, Voisenon, gens de lettres ou de salon; et, sous diverses étiquettes, Drumgold, du Fresne d'Aubigny, Lenglet du Fresnoy, Galli de B. et cent autres. C'est une innombrable société et fort disparate.

Elle n'eut jamais l'influence mondaine de « mère Geoffrin », ni la personnalité tranchante et forte de Mme du Deffand.

Que prétendait-elle, après tout, retirer de son bureau d'esprit ?

Peut-être l'avantage de conserver un pied dans le monde ; et pour cela il suffisait de voir quelquefois les financiers et les grands seigneurs. Dans des relations plus fréquentes, ils eussent été gênés de leur luxe, comme elle de sa misère.

Et si seulement il s'agissait d'échauffer par le choc des idées une tête un peu confuse et lourde, il y fallait plutôt le commerce des jeunes esprits, qui sont audacieux dans la pensée, ardents dans la discussion et vifs dans le sentiment. Malgré les apparences d'une vie assez libre, c'est surtout au point de vue mental et intellectuel que la société de la jeunesse lui était agréable et utile.

Ce besoin d'être mise en mouvement par une influence extérieure, il faut en chercher la cause dans la nature d'esprit de la Grosse. Il y a chez tout écrivain qui cherche à se réaliser dans l'expression d'une pensée une part de passivité, où cet esprit n'est qu'un reflet, un miroir inerte de son temps, mais aussi une part d'activité où l'écrivain s'efforce d'influer lui-même sur ceux qui l'entourent et qui le lisent.

Chez les penseurs d'un ordre éminent, chez ceux dont la puissance a été telle qu'ils ont modifié de manière apparente la mentalité de leurs contemporains, c'est la part d'activité qui est prépondérante. Mais ces esprits-là sont rares : on en compte à grand peine quelques-uns par siècle. Et parmi les célébrités

de chaque époque, parmi celles même qui entrent de plein droit dans l'immortalité, la plupart n'ont été que des reflets de leur ambiance.

Sans nous en apercevoir, nous avons coutume de nous laisser entraîner dans le grand courant du siècle, qui nous emporte avec nos contemporains vers l'éternité. Et ceux d'entre nous qui laissent un nom sont un peu comme des objets flottants que l'on aperçoit sur un cours d'eau. Ils vont au fil du courant les uns un peu plus vite, d'autres un peu plus lentement suivant leur forme, suivant leur nature, suivant la force du remous qui les enveloppe, mais ils vont tous pareillement à peu près dans le même sens et vers le même destin. Et ceux qu'on aperçoit de loin alors que tout le reste semble confus, servent seulement à reconnaître le sens du courant sur lequel ils ont flotté, car c'est là tout leur mérite.

Mme de Grafigny est un type achevé de ces personnalités de second ordre. Par le peu d'envergure de son esprit, par son manque de vigueur ordonnatrice, par sa méthode même de travail, simple compilation de pensées échangées autour d'elle, elle était condamnée à n'être intellectuellement que le reflet d'une pensée en évolution : elle est un des premiers « cœurs sensibles » du dix-huitième siècle qui flotte au cours de l'histoire. Rien de plus. En cela précisément elle nous intéresse, parce qu'elle demeure comme un des rares témoins de la mentalité transitoire entre l'ancienne France lassée et le grand mouvement philosophique encore incertain. Plus timide que les philosophes dans l'ensemble de son petit horizon borné, elle a souvent des audaces inconscientes par où elle les devance et vient parfois

jusqu'aux confins de notre temps... Mais tout cela sans le vouloir, sans le savoir, comme un mobile inerte garde les mouvements divers dont il est animé par des chocs extérieurs.

Un exemple curieux nous reste des échanges de vues relatifs à ses ouvrages, par lesquels Mme de Grafigny subissait l'influence de ses amis et surtout des plus jeunes. Et c'est là peut-être le seul profit à tirer des rares lambeaux documentaires qui nous permettent de deviner le salon de la grosse dame.

Sans chercher à savoir si l'on y voyait Duclos ou la Quinault plus souvent que Drumgold ou le sémillant Helvétius, ni quand y sont venus pour la première fois Saint-Lambert et Rousseau, ni dans quelle forme s'assemblait la compagnie, toutes choses qu'il serait d'ailleurs difficile de préciser au moyen des renseignements que nous avons, on peut arrêter quelques instants sa pensée sur un exemple frappant de commerce intellectuel et sentimental auquel se plaisait l'auteur des *Lettres Péruviennes* avec ses amis de choix. Il s'agit cette fois du plus illustre assurément des jeunes gens qui fréquentaient chez elle, l'abbé Turgot ; car on disait alors l'abbé Turgot, et le futur grand ministre et grand philosophe était un jeune abbé de la société de Sorbonne. Il avait environ vingt-deux ans (1).

Voué par ses parents à l'état ecclésiastique, assuré-

(1) Jacques Turgot, devenu célèbre comme philanthrope, économiste et homme d'État, dont Louis XVI passe pour avoir dit : « Il n'y a « en France que deux hommes qui aiment le peuple, M. Turgot et moi. » — Jacques Turgot est né en 1727 et mort en 1781. Il était fils de Étienne Turgot, prévôt des marchands et plus tard président du grand Conseil. Entré en Sorbonne en 1748, il n'en sortit qu'après 1751, son père étant mort. Les Turgot se disaient d'une vieille famille écossaise émigrée en France.

ment sans très grande vocation, il avait cependant certaines vertus qui conviennent à un homme d'église : « Il annonçait dès lors tout ce qu'il déploierait un « jour de sagacité, de pénétration, de profondeur. Il « était en même temps d'une simplicité d'enfant qui « se confondait en lui avec une sorte de dignité respectée de ses camarades et même de ses confrères « les plus âgés. Sa modestie et sa réserve eussent fait « envie à une jeune fille. Il était impossible de hasarder « la plus légère équivoque sur certain sujet sans le « faire rougir jusqu'aux yeux et sans le mettre dans le « plus extrême embarras. Cette réserve ne l'empêchait « pas d'avoir la gaieté franche d'un enfant et de rire « aux éclats d'une plaisanterie, d'une pointe, d'une « folie... Passionné pour la littérature, il s'était fait « présenter chez Mme de Grafigny. Mais il quittait « souvent le cercle pour aller jouer au volant en soutane avec Minette, qui était une grande et belle fille « de vingt-deux à vingt-trois ans (1)... Et je me suis « même souvent étonné, ajoute Morellet qui raconte « tout ceci, que de cette familiarité ne soit pas née « une véritable passion. Mais quelles que fussent les « causes de cette grande réserve, il reste toujours de « cette liaison une amitié tendre » (2).

Ce grand enfant, qui était déjà un grand penseur, donnait malgré sa jeunesse des conseils de philosophie et de morale à la bonne Grafigny. C'est sur le « cas de Zilia » que nous allons le voir présenter ses observa-

(1) Ceci est une inexactitude de Morellet. Mlle de Ligniville avait près de trente ans quand elle jouait au volant avec l'abbé Turgot. Elle en avait trente-deux en épousant Helvétius (du moins suivant les dates acceptées).

(2) *Mémoires de Morellet*. Paris, 1822, 2 volumes in-8°, t I, p. 140.

tions avec une franchise et une assurance qui étonnent. Et c'est un commentaire qui n'avait d'ailleurs aucune visée pratique puisque l'ouvrage était publié ; un commentaire pensé et écrit pour l'amour de l'art et de la psychologie.

L'abbé écrivit donc, un jour, sous forme de lettre, à l'auteur des *Péruviennes* des observations pleines de sens et de profondeur sur son héroïne. Mme de Grafigny, à son avis, en présentant une critique de nos mœurs et de nos institutions, avait omis un élément essentiel dans une étude semblable. C'était d'analyser et de suivre la raison d'être de ces mêmes institutions et des causes naturelles de ces mêmes inégalités sociales qui semblaient avoir choqué si vivement sa jeune étrangère. « C'est ce point de vue tout nouveau, non
 « pas du tout la justification complète, mais les expli-
 « cations et les raisons de notre état social que Turgot
 « aborde et expose, dans des considérations de l'ordre
 « le plus élevé et qui dépassaient de beaucoup, sans
 « aucun doute, l'horizon de Mme de Grafigny. Il vou-
 « lait qu'on nous montrât Zilia Française après nous
 « l'avoir fait voir Péruvienne, qu'on la montrât jugeant
 « non plus suivant ses préjugés, mais comparant les
 « siens aux nôtres ; qu'on lui fit remarquer combien elle
 « avait tort d'être d'abord étonnée de la plupart des
 « choses ; qu'on lui fit suivre en détail les causes de ces
 « mesures tirées de l'antique constitution du gouver-
 « nement français et tenant à la distribution primitive
 « ou graduelle des conditions ainsi qu'aux progrès
 « des connaissances.

« Et là-dessus, au sujet de cette distribution des con-
 « ditions dans la société et en faveur d'une certaine iné-

« galité nécessaire qu'il oppose à je ne sais quelle éga-
 « lité idéale et chimérique, Turgot dit des choses qui
 « sembleraient à la vérité s'adresser bien moins à Mme de
 « Grafigny qu'à nos écrivains socialistes du jour (1). »

En ce qui concerne le roman même, l'honnête abbé regrette qu'il ne finisse point par un bel et bon mariage ainsi qu'il convient aux bonnes mœurs. « Il y a longtemps
 « que je pense, dit-il, que notre société a besoin qu'on
 « lui prêche le mariage et le bon mariage. »

A la vérité, Mme de Grafigny n'était point poussée par son expérience personnelle à devenir le prédicateur de cette croisade-là. L'abbé l'oubliait ou ne le savait pas.

Nous verrons un peu plus loin, en parlant d'un autre habitué du salon Grafigny, que l'abbé Turgot avait plus de goût pour les lettres françaises et la philosophie sociale que pour les discours latins, et qu'il trouva le moyen de faire écrire, par un bon jésuite qu'il rencontrait rue Sainte-Hyacinthe, l'un des discours d'école que la postérité lui prête pendant son temps de Sorbonne et peut-être les deux.

Helvétius, si peu pareil à Turgot, fut ému de manière plus sensuelle par les charmes de Mlle de Ligniville. C'était un jeune et brillant fermier général, fils d'un médecin que la Reine traitait en ami ; de là sa faveur. Financier, philosophe, philanthrope, à ses heures poète, adroit aux exercices du corps, danseur émérite, infatigable surtout aux aventures galantes, il allait trouver dans le salon de la tante Grafigny, après deux ans d'hésitations et de tiraillements dont il sera plus ample-

(1) SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. II. Causerie intitulée : *Madame de Grafigny à Cirey*. Paris, 1858.

ment question, « le bon mariage » dont parlait Turgot.

Dès qu'il la vit, il observa avec un tendre intérêt la jolie fille, noble et pauvre, dont il devait faire sa femme, mêlant étrangement dans son sentiment la convoitise du voluptueux et la sympathie du philosophe.

Jusqu'en Lorraine, le pays de sa jeunesse et de ses malheurs, la renommée de la Grosse trouvait maintenant des échos. Panpan en avait tressailli d'aise. Liébault, oubliant ses « rabâchages » et revenu sans doute un peu calmé d'Allemagne, pourvu d'ailleurs d'un honorable brevet de capitaine, avait recommencé d'écrire à son ancienne ennemie : il le faisait en termes flatteurs où l'admiration se prodiguait sans mesure.

Et planant au-dessus de toutes ces amitiés, celle de la famille impériale, car les princes de Vienne, se souvenant qu'ils étaient Lorrains, avaient appris avec sympathie le succès des lettres de Zilia dès qu'ils en avaient connu l'auteur.

C'est la bonne princesse Charlotte et son frère Charles, gouverneur des Pays-Bas impériaux, tous les deux frères de l'empereur François qui sont particulièrement des protecteurs affectueux pour Mme de Grafigny. La princesse, qui lui écrit souvent, continue de l'appeler « ma chère Grosse », tout comme les autres amis de Lorraine.

Dès leur apparition, en 1747, on lit à la Cour de l'Empereur les *Lettres d'une Péruvienne*. Mme de Grafigny, rendue craintive par le piètre succès de la *Nouvelle Espagnole* et cachée d'ailleurs, lors de la primitive édition, sous le voile discret de l'anonymat, n'a point osé faire l'hommage public d'un exemplaire destiné à

l'Empereur comme les auteurs avaient coutume de le faire pour leurs protecteurs illustres. Elle a pris un chemin détourné et modeste, en envoyant discrètement le livre à la princesse Charlotte qui le lit et le fait lire autour d'elle avec un zèle aimable : « J'ai trouvé les « *Lettres d'une Péruvienne* charmantes, écrit la bonne « Princesse, et elles ont eu ici une approbation générale « ainsi qu'en France. Je n'ai pas laissé ignorer à Leurs « Majestés l'auteur de ce livre, car je suis bien aise « qu'ils voient que j'ai des amis qui ont bien de l'es- « prit (1). »

A quelque temps de là, l'auteur des *Lettres Péruviennes*, qui était passée, comme cela est habituel aux gens nerveux et impressionnables, de l'excès de découragement causé par l'insuccès à l'excès de la confiance amené par la réussite, s'avisait d'écrire un petit acte de féerie dans le genre des contes de fées et le fit lire à diverses personnes. Cette petite pièce, appelée *Phaza* ou *Azor*, était pleine d'un sentiment extrêmement vif et tendre, d'une naïveté un peu enfantine et qui ne parut guère en rapport avec l'âge ni avec la manière de la bonne dame ; celle-ci ne fut donc point encouragée par le jugement de ses amis les plus sincères et les plus avisés à donner ce petit ouvrage aux comédiens. Vers la fin de 1748 elle eut l'idée de l'envoyer à la princesse Charlotte, espérant que les petites archiduchesses y prendraient quelque plaisir et un honnête divertissement. Dans sa lettre du premier de l'an 1749, la Prin-

(1) Anne-Charlotte de Lorraine avait quitté Remiremont, dont elle était abbesse, en mars 1745, pour Innsbruck et Vienne. Elle était restée en amitié avec de nombreux Lorrains. Les lettres d'elle dont il est question dans ce chapitre sont conservées à la bibliothèque de Nancy au dossier Grafigny.

cesse répondait : « Okeli m'a remis votre comédie, que
« je trouve charmante. C'est une bonne instruction
« dont peut se servir notre jeunesse ; je ne manquerai
« pas de la leur faire lire. » Tel fut le commence-
ment des relations littéraires entre le palais de l'empereur et la rue Sainte-Hyacinthe.

Reconnaissons qu'il est difficile de partager la satisfaction de la famille impériale et l'enthousiasme de la bonne Charlotte de Lorraine sur la portée morale des scénettes écrites par Mme de Grafigny « à l'usage des jeunes princesses » .

C'était là peut-être essayer de reprendre l'œuvre entreprise autrefois à Saint-Cyr par Mme de Maintenon ; c'était vouloir instruire en amusant ; c'était employer le théâtre à la formation du cœur et de l'esprit d'une jeunesse d'élite. Mais, hélas ! « Les temps sont bien changés ! » gémit un contemporain qui se souvenait d'*Athalie*. Il avait raison de se plaindre, car le cothurne faisait place à la mule de Cendrillon. Au lieu du spectacle des nobles conjurations qui renversent une reine impie et qui délivrent un peuple opprimé, nous n'apercevons ici que l'expression de sentiments plus gracieux qu'énergiques et des émotions « qui ne
« vont guère au delà du trouble jeté dans une jeune
« âme pleine de tendresse » .

Phaza est une jolie princesse élevée par les fées dans l'ignorance de son sexe et la crainte de l'amour. Elle n'en conçoit pas moins un indéfinissable sentiment pour le bel Azor son compagnon, sentiment plein de trouble, qui passe des douceurs de la tendresse aux amertumes de la jalousie. Et la fée Clémentine de lui dire pour conclure, en l'invitant au mariage, qu'il ne

faut point changer ce que veut la nature : « Ses lois
 « sont toujours les plus fortes. Votre cœur n'a pu s'y
 « tromper. Il a parlé le langage de l'amour et votre
 « désir celui de la nature. »

Et *Phaza* est peut-être la meilleure des petites comédies en un acte écrites par Mme de Grafigny ! Il ne paraît pas qu'elle fût tout d'abord spécialement destinée aux enfants impériaux. Mais il y en eut ensuite un bon nombre qui le furent, et dont on ne connaît plus même les titres. En 1752 Mme de Grafigny en écrivait encore, car un ami lui demandait : « Avez-vous envoyé vos
 « *Saturnales* à la Cour de Vienne ? Vous a-t-on accusé
 « réception ? Les directeurs de spectacles en sont-ils
 « contents (1) ? »

Tout cela devait être encore au répertoire des divertissements de la Cour, lorsque grandissait l'archiduchesse Marie-Antoinette et peut-être l'archiduchesse Marie-Louise. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner que plus d'un historien, en étudiant les tragiques événements auxquels furent mêlées ces princesses, ait estimé qu'une large part de responsabilité dans leurs inconséquences ou dans leurs insuffisances, doit être rejetée sur leur éducation et sur ceux qui l'ont conduite. Car il faut avouer que la Cour de Vienne et les « Sacrées Majestés » se contentaient, en présence d'un ciel gros de menaces et tout chargé d'orages prochains, de munir les petites princesses exportées d'un bagage moral et mental plutôt rudimentaire.

Les pièces pourtant furent trouvées bonnes par l'empereur François et par la sage Marie-Thérèse.

(1) Destouches à Mme de Grafigny (Fortoiseau, 8 octobre 1752), lettre autographe.

C'était là le principal pour Mme de Grafigny. Elles réussirent si bien que l'Empereur envoya à leur auteur, vers la fin de septembre 1749, un brevet de pension de 1 500 francs, à la condition que la bonne dame voulût bien continuer à approvisionner ses enfants des « bagatelles qui tomberaient de sa plume ».

Est-il exact, comme le dit un contemporain, qu'on ait imposé à la bonne dame la condition de ne jamais faire jouer ni imprimer ce qu'elle écrirait pour les enfants de l'empereur. Cela est possible, mais point du tout certain; car Mme de Grafigny, en faisant lire sur manuscrit une de ses petites comédies à une amie, dit quelque part qu'elle sera plus tard imprimée; deux des scénettes furent en effet publiées, mais après la mort de l'auteur, et sous le titre d'*Œuvres posthumes*.

Enfin *Phaza* (1) fut certainement représentée dans le salon de la rue Sainte-Hyacinthe et probablement aussi à Berny, sur le théâtre de Société de M. de Clermont. Ce qui saute aux yeux, c'est que ces petites pièces n'étaient pas en principe destinées aux épreuves de la publicité... « Les salons intimes des palais convenaient seuls à leur trame délicate et légère, qui se dérobe à l'analyse et ne peut affronter la critique. »

(1) *Phaza*, appelée aussi *Azor* (du nom de son second personnage principal), fut, ainsi que *Ziman* et *Zenise*, éditée en un volume d'œuvres posthumes paru en 1770, douze ans après la mort de Mme de Grafigny.

Il y avait encore *Celidor* et *le Temple de la Vertu*, mais de ces dernières il n'y a point d'édition, pas plus que d'aucune autre.

Il est probable que Mme de Grafigny écrivit beaucoup de ces petites scènes, car pendant plusieurs années il est sans cesse question de ses travaux pour Vienne. De plus, elle n'a rien publié et a certainement écrit entre *Cénie* et *la Fille d'Aristide*. Enfin il ne faut pas perdre de vue que chaque envoi représentait un cadeau d'argent assez considérable. Ce qui devait la décider à ne pas trop les espacer.

Mais ce n'est pas seulement à titre d'auteur particulier des enfants impériaux que la Grosse était demeurée en relations fréquentes et affectueuses avec ses anciens princes, restés ses plus constants et ses plus généreux bienfaiteurs. La princesse Charlotte lui écrivait souvent. Et l'on retrouve, dans quelques curieux échantillons de cette correspondance qui nous sont parvenus, ce ton aimable, familial et simple de la dynastie lorraine qui ne s'isolait que lentement dans l'éclat prestigieux des splendeurs impériales.

Ce sont de menus soins, de petits services d'amis, des commissions à la bourgeoise dont on a coutume de charger très amicalement la « chère Grosse ».

On veut avoir les nouveautés du bibelot parisien sur les bords du Danube. Éternel prestige du goût français dans les choses gracieuses et légères!

« Comme Madame la Dauphine va accoucher, si elle ne l'est pas, on est persuadé ici qu'il y aura des choses nouvelles et je vous prie d'en envoyer pour la même somme que celle de votre dernier envoi, c'est-à-dire pour deux cents louis. Vous commandez bien que ce sont des bijoux que je vous demande, mais point magnifiques. On aime mieux la quantité, les formes singulières, en un mot la nouveauté... Je vous prie aussi, ma chère Grosse, de m'envoyer toutes les chansons qui se font et surtout les romances (1)... »

Pour les livres, une précaution spéciale et amusante. Il faut les faire tenir à M. Baillot, homme sûr, qui les remettra discrètement au service personnel des prin-

(1) Bibliothèque de Nancy (dossier Grafigny) ainsi que les suivantes.

cesses « sans que cela scandalise notre prochain germanique ».

Il paraît que le goût dit « de religieuse » tombait dès cette époque sous la critique des gens raffinés, car la princesse se défendait tant bien que mal d'un envoi de fauteuils affreux que voulait lui faire certain couvent auquel elle s'intéressait, par l'entremise de la Grosse :
 « Si les bonnes béguines persistent, ma chère Grosse,
 « à vouloir m'envoyer leurs vilains fauteuils, il faudra
 « bien les prendre ; mais je vous avoue que je voudrais
 « qu'elles les changeassent en six tabourets. »

Dans le choix des bibelots, Mme de Grafigny réussit assez bien : « Vous avez agi en fée, ma chère Grosse,
 « par la diligence avec laquelle vous avez fait les com-
 « missions de Sa Majesté l'Empereur. Il m'en a paru
 « très content, surtout des trois boîtes émaillées et de
 « la petite de laque pour mettre la poudre d'or. Car
 « pour la cassolette et le bougeoir avec des fleurs
 « d'émail il ne me paraît pas que cette mode soit du
 « goût de ce pays-ci. Moi qui n'en suis pas, je trouve
 « tout cela charmant et l'Empereur me paraît très con-
 « tent de la commission. Le tout est arrivé avant-hier
 « on ne peut plus à propos. Mais le malheur a voulu
 « qu'une des plus jolies boîtes ait été cassée. J'ai con-
 « seillé qu'on vous la renvoyât pour la faire raccom-
 « moder (1). »

(1) Une annonce, détachée du *Mercur*e de novembre 1745, ouvre un aperçu amusant sur les petits riens de la bibeloterie parisienne analogues à ceux dont la Grosse approvisionnait la famille impériale. Tous ces jolis riens n'ont guère résisté au temps et nous ne les connaissons que par les rares descriptions qui en restent. Voici l'annonce du sieur Raux, marchand de Paris : « Raux le fils, marchand de bijoux en émail, « rue du Petit-Lion, aux Armes du Dauphin, du côté de la rue Saint-

Mais quand Mme de Grafigny envoie des livres, les choses ne vont pas aussi bien, à cause de son manque habituel d'ordre et de soin. Dans un seul envoi, elle oublie quatre ouvrages que la princesse attendait impatientement. Elle fait partir des incomplets et envoie certains volumes à de nombreux exemplaires. Anne-Charlotte se dit charmée de voir qu'il n'y a personne de parfait, pas même la « chère Grosse »... gronderie aimable et charmante, en conclusion de laquelle on promet pour bientôt le portrait du prince Charles que le salon de la rue Sainte-Hyacinthe attend.

Tant de bonté et de délicatesse « attendrissent jusqu'aux larmes ! » Tous les Lorrains de vieille roche, auxquels dans ses lettres Mme de Grafigny en faisait confiance, partageaient ce doux émoi : « Je suis, moi « aussi, très bonne Lorraine, écrit une amie de Nancy. « Vous ne sauriez croire jusqu'où on pousse cette folie « dans ce pays-ci. Enfin je vous confie qu'il y a beau- « coup de Lorrains qui attendent le prince Charles. « Cela fait deux partis et ne ressemble pas mal à une « guerre de religion. » Cette amie écrivait cela en 1749, douze ans après l'avènement de Stanislas !

« Denis, vend toutes sortes de petites étrennes en émail d'un dessin ingénieux, capables de surprendre agréablement ceux à qui ces petits « présents sont faits, tels que de petits cabinets de carton à la façon des « cabinets de la Chine, renfermant des personnages d'émail, des « hommes, des femmes, des joueurs, des musiciens; plus de petits corps « de logis de la même matière avec des appartements fort jolis où se « passent des histoires véritables : par exemple dans l'un est représentée « celle du fameux Vert-Vert...

« Au reste on y trouve de ces petits ouvrages à tout prix, depuis un « écu jusqu'à dix louis. Cet ingénieux artiste produit tous les ans « quelque chose de nouveau et de galant qui n'a point encore paru. « Ce qu'on ne doit pas omettre, c'est qu'il donne des leçons de son art « à ceux qui en veulent faire usage pour leur amusement. »

C'est vers ces amis épistolaires de Mme de Grafigny qu'il faut maintenant nous tourner. L'intimité de leur correspondance familière nous fera mieux pénétrer dans son milieu et dans son caractère. Et, choisissant quelques passages dans ces lettres vieilles bientôt de deux siècles, peut-être verrons-nous se préciser un peu les contours à demi disparus de cette figure effacée presque autant qu'oubliée.

CHAPITRE XIV

MADAME DE BARBARAT (1) (1749)

Marie-Anne-Agathe-Rose de Ponze (2), depuis deux ans veuve en 1749 de Claude-Georges de Barbarat de Maziro, en son vivant Président à mortier au parlement de Metz, était une femme estimable et charmante, mais charmante par l'esprit et par le cœur surtout. Encore qu'elle eût à peine quarante ans, le sérieux de

(1) La correspondance Barbarat-Graigny, qui fait tous les frais de ce chapitre, fait partie des archives de Sommerviller.

(2) Marie-Anne-Agathe-Rose de Ponze, née en 1712 en Lorraine, mariée deux fois. En premières noces, vers 1730, à Claude-Georges de Barbarat, comte de Maziro (près Mirecourt), président à mortier au parlement de Metz le 5 juin 1742, mort en traitement aux eaux de Plombières, le 10 septembre 1747, dont elle eut quatre enfants :

1° La comtesse de Reims, mariée le 17 mars 1748 à Antoine Bernard de Reims, baron de Vannes (née vers 1731);

2° Charlotte-Thérèse-Marie-Françoise, mariée à Nicolas-François le Prudhomme, marquis de Novéant (née vers 1735, mariée vers 1751). Elle est également appelée Mme de Chartenoy.

3° Charles-François-Antoine, comte de Maziro, né le 14 avril 1740, président à mortier au parlement de Metz le 16 août 1764, mort à Paris le 23 juillet 1788. Epousa en secondes noces sa nièce, Mlle de Chartenoy;

4° Un fils maladif, né vers 1743 et mort jeune.

Lors de la correspondance échangée avec Mme de Graigny qui fait le fond de ce chapitre, Mme de Barbarat était veuve depuis deux ans de son premier mari.

Elle épousa plus tard en secondes noces Pierre Charpentier, comte de Neuuron, également président au parlement de Metz, qui la laissa de nouveau veuve.

Mme de Neuuron fut liée d'estime et d'amitié avec Saint-Lambert; ses amis la donnent pour une femme très intelligente, très simple et

sa vie, la modération et l'étendue de son esprit, l'obligation fort lourde d'administrer le bien de ses trois plus jeunes enfants non mariés lui faisaient une atmosphère de dignité devenue rare en son temps, même dans l'austérité des hautes magistratures provinciales. Pour le physique, c'était une grosse dame d'un précoce embonpoint, qu'elle aimait à comparer à celui de son amie Grafigny.

La Présidente avait récemment marié sa fille aînée à M. de Reims dont elle était satisfaite. Mise en goût par ce succès, elle était fort occupée de marier la cadette aussi convenablement que l'aînée. Et pour les deux garçons qui venaient après les deux filles, ils n'étaient point encore d'âge à lui donner des soucis de cette espèce. Mais le plus jeune, âgé de six ans, était de si méchante santé qu'elle avait pensé le perdre à chaque instant depuis sa naissance.

Un ami commun, M. de Verdun (1), pour l'amour très bienfaisante. Saint-Lambert la célèbre dans son poème des *Saisons*.
 Au vers

J'établis des métiers; j'ordonnai des ouvrages...

il écrit en note : « J'ai vu quelques villages de ma province plongés dans la paresse et réduits à la plus extrême pauvreté, et j'y ai vu régner depuis l'activité et l'aisance. Mme la P. de N. y avait établi des métiers pour les vieillards, les femmes et les enfants, et leurs seuls ouvrages payaient les impôts. C'est en rendant le pauvre meilleur, c'est en lui inspirant le goût du travail qu'on le tire de la misère... » (*Les Saisons*. Edition princeps de 1769, p. 182. Note du chant IV.)

Cette femme de bien, d'esprit et de cœur mourut en 1778 (le 22 mai), à Paris, paroisse Saint-Sulpice. (Notes Chastellux, prises aux archives de l'état civil de Paris.)

Elle s'était retirée au couvent des Carmélites de la rue de Grenelle.

Voir sur cette dame : les œuvres de Saint-Lambert; l'état civil de Lunéville; les notes Chastellux; *les Familles parlementaires de Metz* (Michel), in-8°. Metz, 1853.

(1) Les Verdun sont une famille de finance. Il y eut de ce nom un oncle et un neveu fermiers généraux. C'est l'oncle qui est l'ami de nos deux

des lettres et du bel esprit, avait mis les deux veuves en commerce épistolaire affectueux et fréquent, l'agitée besogneuse de Paris avec la calme et riche provinciale de Nancy. Les deux femmes, à la vérité, s'étaient à peine connues autrefois en Lorraine, mais elles suppléaient à cette grave lacune par l'imagination du cœur et par la promesse maintes fois renouvelée d'un prochain échange de portraits.

Rien n'est plus piquant que l'opposition de ces caractères : la femme de tête et de cœur mûrie par les responsabilités qu'elle a courageusement acceptées, posée par sa fortune, par son rang, par sa situation de veuve et par son rôle de mère, s'attachant à celle que nous connaissons déjà, l'aimant de sincère amitié, lui demandant la charité de la pensée et de l'esprit, lui offrant celle de la compassion et, qui mieux, est de la bourse.

A notre époque de vie fiévreuse où le proverbe « loin des yeux loin du cœur ! » est devenu d'une si tranchante réalité, nous avons peine à concevoir ces affections épistolaires, qui ne se nourrissaient même pas

dames. Ce Verdun I^{er} eut d'abord la ferme des Trois-Evêchés. En 1756 il arriva à la Ferme générale, s'enrichit, prit des allures de grand seigneur, fréquenta la meilleure compagnie, et trancha de l'amateur de tableaux et de livres. C'était, au témoignage de ses amis, un homme intelligent et actif, très distrait et un peu fantasque, mais en somme charmant ami.

En 1768, il passa la main à Verdun neveu, « fils d'un bourgeois de Lyon ». Verdun II, dans son superbe château de Colombes, ancienne résidence d'Henriette d'Angleterre, fit tout à fait le grand seigneur. Il y rassembla d'admirables collections de tableaux et de livres. On raconte qu'il refusa avec modestie de se gorger de charges et de sinécures, déclinant en particulier le gouvernement des châteaux de Saint-Germain et de Maisons, qui, disait-il, « devaient appartenir à des militaires ». (THIRION, *Vie privée des financiers*. Plon-Nourrit, 1895, in-8°.)

dans le charme d'un souvenir, et qui, pourtant, étaient fortes et sincères. Nous qui avons tant de peine à trouver le temps d'écrire à nos amis quand ils s'éloignent même pour nous revenir, nous sommes étonnés de voir ces gens d'autrefois qui se cherchaient des amis lointains dans l'espoir unique de leur écrire aimablement et longuement.

La Présidente, sitôt les premières lettres échangées et la glace rompue, fait confidence à Mme de Grafigny de ses préoccupations pour le mariage de Lolotte. Elle la remercie pour ses bonnes intentions de lui trouver un mari parisien, gardant des doutes qu'elle avoue sur la réalisation de ce rêve.

« Je sens tout l'avantage de votre projet sans en
« espérer la réussite. Ma fille n'est riche que dans son
« pays, et sa fortune disparaît dans le vôtre. Son bien
« consiste en deux cent mille livres de France, argent
« comptant, et cent mille livres de Lorraine qu'elle
« peut espérer du mien.

« Elle n'est ni grande, ni jolie; sa taille est
« commune; peu de grâce et négligeant même trop
« sa figure. Voilà pourtant encore un article essentiel
« pour le pays où vous êtes. Pour son caractère, je ne
« puis assez vous en dire du bien. Sa douceur, son
« égalité, son bon cœur, sa piété même me font
« quelquefois rougir par comparaison. Elle a un natu-
« rel et une vérité qui m'enchantent.

« Si je voyais du moins dans mon pays quelque
« chose qui lui convint! Mais je vous avoue que je
« suis difficile. Les uns ont très peu de bien, les autres
« encore moins de mérite; et quand le mérite échappe
« en province, on est quatre fois plus sot qu'ailleurs.

« La grande noblesse est d'une hauteur insupportable ;
 « la robe est avilie. Enfin, madame, je ne vois rien qui
 « me plaise et cependant je m'applaudis tous les jours
 « du mariage de ma fille ainée. Elle a un mari dont le
 « caractère est charmant par sa douceur, son égalité
 « et sa complaisance, qui a dix-huit mille livres de
 « rente en fonds de très belles terres et tient de très
 « près à toute la grande noblesse dont il n'a pas à
 « craindre la hauteur.

« Je vous prie, madame, de raisonner de tout cela
 « avec M. de Verdun, de lui montrer ma lettre et de
 « voir avec lui si je me trompe... »

Le souci de marier Lolotte n'est pas le seul dont les deux dames se fassent confiance. Il y a une certaine affaire du prince de Guise qui cause beaucoup de tracas à la Présidente, et dont elle parle d'autant plus volontiers à cœur ouvert que Mme de Graigny s'y trouve engagée comme elle.

Le prince de Guise, frère de Mme de Richelieu, était mort assez tragiquement à l'armée en 1747 d'un coup de feu qui fut déclaré accidentel (1). En lui s'éteignait cette bizarre contrefaçon du nom des Guise dont nous avons conté le commencement. Mais les dettes, par malheur, n'étaient pas éteintes du même coup. Le prince en laissait de considérables, vraiment dignes d'un grand seigneur et que sa succession était fort empêchée de payer. En cette affaire, la pension jadis laissée par Mme de Richelieu à la Grosse faisait un

(1) Le prince de Guise, étant à l'armée d'Italie, fut trouvé mort dans sa tente le 20 juin 1747. On déclara que le coup de feu qui l'avait tué était accidentel. Il laissait, à la vérité, une situation fort embarrassée, mais ce ne serait guère connaître l'esprit et les mœurs du siècle que d'imaginer qu'il ait pu se tuer pour ce seul motif.

définitif naufrage. Pour la Présidente, il s'agissait d'un prêt considérable autrefois consenti par M. de Barbarat au père du défunt prince de Guise, et dont le capital après les intérêts se trouvait fort compromis.

C'est pourquoi les deux bonnes dames, pareillement étrillées, mettaient du moins leurs doléances en commun se confiant sans grandes illusions les espoirs qu'on pouvait conserver dans l'intervention coûteuse des gens de loi. Mais les robins, loin de chercher à sauver quelques bribes, ne pensaient qu'à faire battre les créanciers entre eux.

« Qu'est-ce encore que la contestation entre les
« créanciers lorrains et les français, s'écrie Mme de
« Barbarat? Peut-on espérer de voir terminer cette
« affaire? »

Les enfants de la Présidente ont là quatre-vingt mille livres de créances qui ne valent pas cher. Ne serait-il pas mieux d'agir seule que de s'embrigader parmi les créanciers lorrains, se demande-t-elle.

Mme de Grafigny s'informe. Elle a le courage « de parler de cette affaire pendant une heure et demie » à un ami qui connaît les lois. Mais il ne paraît pas certain que ses idées en soient absolument éclaircies.

Les créanciers continuent de « tenir des assemblées qui ne mènent à rien ». Mme de Barbarat s'impatiente. Elle est « fort tentée d'aller faire un tour à Paris pour cette malheureuse affaire qui va tout de travers ». Encore une assemblée à Nancy où l'on décide seulement de rechercher à Paris l'habile homme qui, prenant la chose en mains, sauvera tout. Et si l'on n'y parvient pas, « nous enverrons quelqu'un d'ici, ce qui est à mon
« gré un mauvais parti. Je n'imagine pas qu'un de

« nos Lorrains tombé des nues chez vous soit d'une
 « grande ressource contre les habiles gens à qui il a
 « affaire. Je suis fâchée de ne pouvoir agir séparément
 « de nos Lorrains. »

On croit avoir mis la main sur l'habile homme. C'est un certain M. Grizot. Mais M. Grizot se dérobe et se récuse. Alors la bonne Présidente se fâche vraiment : « Votre M. Grizot est un animal. Je vas chercher quelque autre sot qui le puisse remplacer, ou moi-même si je ne trouve personne et je me chargerai seule des avances et de trouver quelqu'un à Paris pour agir avec mon conseil : je me donnerai tout le mouvement possible. »

Hélas, tout était inutile ! « Notre affaire de Guise, sera bientôt tout à fait perdue, conclut avec résignation Mme de Barbarat ; on vend les terres sans les formalités ordinaires. » Pourtant, jusqu'au bout on tient encore des assemblées, on fait encore des mémoires...

Enfin les quatre-vingt mille livres dues par M. de Guise s'en vont en fumée, et la pension léguée par la duchesse de Richelieu à la Grosse continue de n'être qu'une bonne intention. L'excellente Présidente en est surtout affligée pour son amie : « Vous y êtes malheureusement intéressée. Comment cette pension ne vous est point payée ! Vous aviez tant de raisons pour l'être des premières ! Je vois et je sens vos piqûres d'épingles et vos coups de poignard... Mais, ma chère amie, il y a tant de gens heureux pour la fortune et qui n'ont point autre chose : voudriez-vous troquer avec eux et prendre leurs vilaines âmes ? Connaissez tout le prix de la vôtre et de ce cœur qui vous tourmente !

Nous allons voir par la suite que le métier de prêteur ne rapportait guère à Mme de Barbarat. Une autre petite créance de mille livres que ses enfants avaient sur Mme de Grafigny depuis fort longtemps, ainsi qu'une autre de quinze cents, valaient juste autant que les billets du prince de Guise. Tout cela remontait au temps du ménage Grafigny ou peu s'en faut. L'excellente Présidente ne voulut y trouver que l'occasion d'être deux fois généreuse envers une amie pauvre, variant seulement le plaisir dans l'art généreux de renoncer à ses droits.

Elle fait cadeau de la créance de mille livres à Mlle de Ligniville, lui laissant le soin d'en libérer définitivement sa tante, en reconnaissant par écrit que cette somme a été dépensée pour son entretien.

Et pour la créance de quinze cents livres, afin de ne pas effaroucher sa belle-mère Barbarat par une munificence si souvent renouvelée, la Présidente s'avise d'un autre détour. Par M. de Verdun, elle envoie elle-même à son amie les cinquante louis qu'il faut pour payer. Ils feront seulement le voyage dans les deux sens, « ce que vous seule savez, » ajoute la généreuse dame. Et la conclusion qui détermine tout ce petit arrangement est charmante de bonté et de délicatesse :
 « Vous ne paraissez en rien à tout cela que d'avoir
 « remboursé un contrat à Mlle de Ligniville et de
 « m'en avoir payé un autre. C'est une affaire qu'il
 « faut oublier à tout jamais. Vous devinez que je
 « me suis servi du nom de Mlle de Ligniville sachant
 « qu'elle tenait tout de vous et que c'était la même
 « chose. N'en parlons donc plus ! »

Il faudra bien dans une correspondance si fréquente

et si affectueuse parler un peu « glaires et vapeurs ». Aussi sera-t-il souvent question de santé sous les plumes agiles de ces dames. La santé de Mme de Grafigny surtout lui donne maintes occasions de se plaindre. Car Mme de Barbarat ne parle de la sienne que pour s'en louer : « Je n'ose en parler, dit-elle. J'ai honte de
« me porter si bien. »

Mme de Grafigny, au contraire, ne va guère. De temps à autre il lui faut se replier dans la solitude et sortir du tourbillon. Elle a les nerfs ébranlés et la tête malade, parfois une petite fièvre : « Ne faites-vous
« donc aucun remède, interroge son amie? Il y a du
« courage et de la vertu à soigner sa santé quand on
« est malheureux. C'est un dépôt que notre vie, il le
« faut conserver, quand ce ne serait que pour nos
« amis. »

Et toujours l'opposition de la bonne santé provinciale à l'énervement de Paris avec ses sensibilités exaspérées : « Vous me parlez de ma santé, ma chère amie ;
« elle est de fer : vos jolies femmes seraient bien hon-
« teuses de se porter aussi bien. Et je la prodigue, cette
« santé, sans m'en apercevoir. Je sors d'un mal de
« gorge et j'ai été étonnée d'en avoir une et une poi-
« trine qui se faisait sentir. »

A l'autre bout du courrier, c'est maintenant « d'une
« humeur inflammatoire qu'on se plaint » et peu après
« d'une blessure au croupion ». — « Oh la vilaine
« blessure qu'au croupion, s'écrie la Présidente! » Il paraît que l'agitation de Mme de Grafigny en est la cause ainsi que la peine qu'elle prend pour mettre sur pied les comédies des archiduchesses. « Vos comédies
« me font trembler pour votre croupion... Je suis

« inquiète de vos nerfs, de cette inflammation dont vous
« ne me dites mot... »

La Grosse est d'ailleurs de cette espèce de gens qui se plaisent dans les malheurs et dans les larmes : ils ne laissent pas que d'en être accablés, et pourtant il leur en faut pour subsister.

Mme de Grafigny a donc une pauvre amie qui se meurt d'un cancer. Loin d'épargner à sa pensée et à sa plume les pénibles détails de cette triste et inévitable fin, elle s'en repait, et Mme de Barbarat le lui reproche avec une certaine apparence de bon sens pratique. N'avez-vous pas assez de vos maux? lui dit-elle en substance. Vous dites parfois que votre courage suffit à peine à leur faire face. Épargnez-vous du moins ceux des autres. Mais non, riposte la femme sensible, même en ne sortant pas du domaine terre à terre de l'intérêt personnel, j'aurais encore raison de rattacher ma sensibilité au bonheur et aux souffrances du prochain, car nous diminuons nos maux en répandant notre sympathie sur les autres et « nous nous aimons trop pour être heureux, si nous arrivons à ne plus les aimer ». Dans l'égoïsme sans frein, notre angoisse d'être privés du bonheur s'exaspère : « Nous ne faisons que concentrer l'objet de nos tourments; il vaut encore mieux courir les risques de la triste amitié. »

La Présidente paraît goûter cette raison, mais, au fond, ce n'est qu'à moitié : « Je suis touchée du sort
« de votre amie. Mais vous êtes bien maladroite de
« lier amitié avec une dame qui a un cancer. Je suis
« aussi très fâchée que vous m'en ayez parlé, car son
« sort à présent m'intéresse. Voilà donc un fruit de
« votre façon : une amie que vous voyez détruire iné-

« vitablement par une maladie cruelle ! J'en reviens
 « là et je soutiens que la douceur de l'amitié n'est
 « qu'une chimère et qu'on y trouve souvent plus de
 « peine que dans la triste indifférence. N'est-ce pas là
 « du mauvais cœur, dites-moi, ou peut-être seulement
 « de la mauvaise humeur?... Mais je reviens à votre
 « amie. J'ai une personne qui m'intéresse qui est mal-
 « heureusement dans le même cas. Elle vient de
 « trouver du soulagement dans une eau fort simple,
 « distillée, qu'on nomme eau de Morelli. La personne
 « qui la vend en envoie à Paris à des dames que je con-
 « nais et qui s'en trouvent fort bien. C'est un apothi-
 « caire d'ici fort habile qui la fait. On ne s'en sert que
 « quand le cancer est ouvert. Cette eau ne guérit
 « point ; il ne faut pas s'en flatter, mais elle fait trainer
 « avec très peu d'autres remèdes. »

Enfin, malgré les larmes des amis et l'eau de Morelli, voici la pauvre femme morte, non sans avoir inscrit sur son testament Mme de Grafigny pour cinq cents livres de rente : « Je vois votre douleur et je sens tout ce que
 « vous pensez, écrit la Présidente. Les 500 francs de
 « rente percent le cœur... Les bienfaits de ceux que
 « l'on perd sont de nouveaux malheurs ! »

L'excellente femme se laissait emporter un peu loin par son cœur sensible en considérant cinq cents livres de rente comme un malheur. Plût au ciel que bien des malheurs de cette espèce se fussent abattus sur l'auteur des *Lettres Péruviennes*, car celle-ci, malgré son récent triomphe, demeurerait fort embarrassée de joindre les deux bouts... et c'est là surtout qu'il faut admirer la discrète et inépuisable générosité de Mme de Barbarat. C'est elle qui prend le rôle et le ton de sollici-

teuse; solliciteuse du plaisir délicat de faire le bien, elle demande la faveur de prêter, de donner. Elle maudit ses propres obligations qui l'empêchent de faire davantage; elle est toute honteuse de donner si peu. Je laisse à penser si elle trouvait à qui parler. Moyennant quelques façons, Mme de Grafigny n'est jamais lasse d'accepter, pas même de demander : « Je suis
« aussi embarrassée que vous l'avez pu l'être en m'écri-
« vant, dit avec bonne grâce Mme de Barbarat à cette
« emprunteuse... comment tourner cette phrase?... Je
« ne la tournerai donc pas, ma chère amie. M. Duretête
« vous remettra vingt louis de ma part, et si vous en
« voulez encore autant, dites à M. de Verdun de vous
« les remettre avant de partir comme pour des com-
« missions que vous m'auriez faites et que je vous
« devrais. Je serais moins embarrassée si je pouvais
« vous en adresser cent, et je veux me justifier auprès
« de vous de vous envoyer une pareille misère. Je ne
« serai pas toujours dans les énormes embarras que j'ai
« depuis deux ans. Je bâtis à présent (1) et on répare
« dans trois ou quatre petites terres, ce qui me vole
« tout mon argent le plus désagréablement du monde.
« Comptez, ma chère amie, qu'il m'est plus aisé de
« répéter de petites sommes que de faire les choses
« plus magnifiquement. L'amour-propre en souffre,
« mais vous êtes assez de mes amies pour entrer dans
« mes arrangements. J'y compte même si fort que je
« vous avoue tout cela avec franchise. »

C'est qu'en effet la bonne dame est en proie à la fièvre du bâtiment, et rien n'est plus coûteux. Elle a

(1) A Arri, comme nous verrons plus loin.

acheté sur la Moselle, au village d'Arri, entre Metz et Pont-à-Mousson, un bien qu'elle décrit modestement à son amie : « Je viens d'acheter une petite terre ou, pour
« mieux dire, un ermitage. Je suis très occupée de
« m'arranger et d'y aller passer quelque temps. Je
« vais essayer si la solitude est aussi agréable que je
« me le suis toujours imaginé. Je n'avoue pas dans
« le public mes projets de retraite : l'envie de me
« déplacer, l'air de la campagne pour mes enfants, le
« projet de n'y passer que les beaux jours de l'été est
« tout ce que j'annonce, bien que je compte y faire un
« plus long séjour et que, ma fille étant mariée comme
« je l'espère d'ici à quelque temps, je puisse fort bien
« m'éclipser jusqu'au moment où mes fils auront
« besoin de moi...

« Je suis à trois lieues de Metz où j'ai encore quel-
« ques amis, à six de Nancy ; la position est agréable ;
« des eaux, de la vue, un petit château assez commode
« et où j'ajoute quelques propriétés qui le rendent habi-
« table. Toute ma famille logée, je n'ai que trois petits
« appartements à donner. C'est pour empêcher la
« cohue qui est parfois inévitable mais qui est toujours
« à charge (1). »

Bientôt, il faut aller quereller les ouvriers. Leurs méthodes étaient à peu près ce qu'elles sont encore pour tourmenter l'infortuné qui les appelle en son logis. Rendre la maison intenable en mettant tout en l'air est l'affaire d'un instant. Puis aussitôt on commence les délais et les lenteurs. Mme de Barbarat se désespère.

(1) Lettre du 24 avril.

Pourtant l'activité ne lui manque pas, ni la santé. La voici sur le chantier, excitant le zèle de chacun :
 « Je me lève matin; je suis dans la chaux, dans le
 « plâtre. J'ai beau crier et me démener, mes ouvriers
 « n'avancent point. Je n'ai encore qu'un petit appar-
 « tement habitable, ce qui fait que je suis seule ici,
 « mais ce qui s'appelle seule. Je m'en trouve à mer-
 « veille. »

C'est que la Présidente est le plus souvent avec sa belle-mère, « qui est sourde à se briser la poitrine en
 « lui parlant » et qui, comme les sourds, veut parler sans cesse. Et puis il y a des gens qui ont intérêt à brouiller belle-mère et belle-fille et qui font mille manœuvres : il faut jouer contre eux une partie serrée. C'est pourquoi la pauvre dame est toujours sur la brèche et le platras lui fait un répit relatif; il lui faut faire, pour perdre ses ennemis, « des contre-ruses dont elle
 « se sent honteuse » ; elle l'avoue à Mme de Grafigny; elle a été jusqu'à « donner à manger à ces gens-là ».

Mais Mme de Barbarat, avec son amusant profil de provinciale intelligente, généreuse et simple, nous ferait peut-être oublier Mme de Grafigny, si le tendre attachement qu'elle témoigne sans cesse à son amie n'était pas là pour nous ramener toujours à Paris.

Dans ce bavardage amical, on suit pas à pas les préoccupations de la Grosse en cette année 1749. Délaissions pour un instant ses peines budgétaires; elles sont si constantes qu'il faudrait en gémir sans cesse. On a quelques autres soucis et de plus élevés. Celui de marier Minette au jeune et brillant Helvétius et, comme nous le conterons tout à l'heure plus en détail, la chose n'allait pas toute seule. Celui de répondre à la

confiance de l'Empereur et de l'Impératrice Marie-Thérèse en écrivant pour leurs enfants. Grave affaire, dans laquelle on soumet à Mme de Barbarat les ouvrages qui vont partir pour Vienne. La Présidente applaudit ce qu'on lui fait lire avec une ardeur que peut-être bien l'amitié égare. « J'ai lu votre petite comédie, dont je suis enchantée; elle m'a fait un vrai plaisir. Que vous peignez bien les belles âmes, le beau naturel, les vertus des rois!

« Tout cela est divin. Est-ce que l'Impératrice ne se met pas à genoux pour vous avoir auprès de ses enfants : vous les rendriez sûrement vertueux. Quel plaisir délicieux pour vous de semer la vertu chez des enfants qui pourront un jour la répandre. »

Et parfois, sous les fleurs, un petit conseil pourtant qui ne manque pas de profondeur, un léger reproche qui porte : « Le projet de faire plusieurs pièces pour la Cour de Vienne peut produire un effet admirable. Vous rendrez ces enfants vertueux sans qu'ils s'en aperçoivent; mais craignez pourtant de leur trop attendrir l'âme. Il y aura de la passion dans tout cela... et c'est la seule chose qu'ils retiendront... voilà une idée que je n'ai pu retenir... »

Sur un autre sujet d'agitation et d'incertitude, la prudente Lorraine verse aussi le baume d'un bon conseil; il est formel : point de nouvel exode surtout! Mme de Graigny, comme tous ceux qui accusent la destinée, veut sans cesse changer de place et de situation : le bonheur, la paix, la fortune qui se dérobent sans cesse, elle espère toujours les joindre plus loin. Dans les moments les plus pénibles, elle veut s'en aller pour fuir la mauvaise étoile; et si par hasard la des-

tinée fait un demi-sourire, elle se croit appelée; elle veut partir encore.

La sagesse pourtant conseille tout le contraire, et Mme de Barbarat le dit : « Si ce que vous espérez
« manque par le malheur qui vous a toujours persé-
« cutée, gardez-vous bien de reprendre votre projet de
« l'année passée. Ne quittez point votre séjour. C'est
« s'ôter toute ressource. Que je suis heureuse de
« l'avoir empêché l'an dernier, et pourquoi ne pour-
« rais-je pas encore le faire (1) ? »

Voici par le menu, ce que Mme de Grafigny espère en ce temps-là. Être intéressée dans les fermes par le crédit de quelque protecteur puissant : cela manque. Finir par marier Minette : cela traîne. Obtenir, par le crédit de Drumgold sur M. de Clermont, l'octroi d'un petit logement où il y ait de l'air et de la lumière, tout près du parc du Luxembourg, « un petit nid à rat avec un jardin » : on obtient du moins la promesse (2). Être pensionnée de façon stable par l'Empereur François : la princesse Charlotte lui en mande affectueusement la probabilité, puis la certitude; c'est quinze cents livres de revenu à peu près assuré.

(1) Ces lignes disent assez clairement que le début des relations entre les deux femmes avait été marqué par un service d'argent important rendu à Mme de Grafigny par Mme de Barbarat. Comme ce fait s'est produit « l'année dernière » à la fin de 1749, il faut en conclure qu'en 1748, aussitôt après le succès de son roman, Mme de Grafigny était encore une fois « à la côte », comme s'exprime notre argot.

(2) Quantité de gens, sous l'ancien régime, obtenaient des logements plus ou moins complets dans les divers palais et bâtiments qui faisaient partie du domaine royal. Bien que la correspondance Barbarat-Grafigny ne contienne aucune précision susceptible de lever les doutes, il semble qu'il se soit agi d'un petit logis avec jardin ou avec porte sur le jardin du Luxembourg, tel qu'il en existait au début de la rue d'Enfer, dans la bande de terrain située entre la rue et le parc du Palais.

Au commencement d'octobre 1749, Mme de Barbarat félicite sa correspondante sur trois faveurs de la fortune, dont l'une au moins était bien inattendue : « Enfin je crois, ma chère amie, que la fortune ne « vous fera plus la grimace : une ennemie morte, un « logement et la pension. Voyez comme cela arrive « dans le temps qu'on n'y compte plus. » L'ennemie morte qu'on ne s'attendait pas à voir dans ce décompte de félicités, c'est la pauvre marquise du Châtelet (1).

En cet automne de 1749, Mme de Grafigny est à la campagne aux environs de Paris : c'est dans une petite maison, en un lieu retiré, mais qu'on ne précise pas davantage. Il est aisé d'entendre que le logis est modeste et qu'il faut avec Minette faire la plus grande partie du ménage. La provinciale, qui goûte si peu la fièvre de Paris, s'en réjouit pour son amie : « Je suis « enchantée de vous savoir à la campagne. Cette « dissipation vous était nécessaire. Je voudrais con- « naître ceux à qui j'ai cette obligation de vous y avoir « mise pour les en remercier. Prenez l'air et marchez « tant que vous pourrez. J'ai éprouvé moi-même que « l'agitation du corps était un remède contre le sai- « sissement que donne le chagrin. »

Cette campagne n'est pas un présent. On la loue. Malgré cela, la Grosse dit y trouver son compte, tout se payant moins cher que dans la grande ville. Aussi ne revient-elle que quelques jours à Paris, au milieu de l'automne, et c'est pour avoir une « attaque de nerfs ». Cela était inévitable, dit Mme de Barbarat.

(1) Morte, on le sait, à Lunéville, le 10 septembre 1749, en couches d'un enfant qu'elle avait eu de Saint-Lambert.

Qu'on retourne vite au bon air : « J'imagine que votre
« santé en a grand besoin ! »

Mme de Grafigny retourne à sa thébaïde. Il convient
de l'en féliciter : « Je suis enchantée de vous savoir
« revenue à la campagne. Vous la peignez bien
« agréable, à la solitude près, que je trouve trop
« grande. C'est pourquoi je suis aise d'y voir arriver
« M. de Mareil (1). Il me semble que la vue et les
« promenades s'embellissent avec nos amis. Vous avez
« fait là un bon marché même du côté de l'économie,
« et votre santé (qui marche bien avant) exigeait ce
« déplacement : il était nécessaire. Vous devez vous
« en applaudir et recommencer l'année prochaine. »

Mais il faut faire beaucoup par soi-même, et cela
n'est pas trop du goût de notre femme de lettres, qui,
malgré tout, est restée une femme « bel esprit »,
comme on disait alors, et une « intellectuelle », comme
nous disons à présent. Mme de Barbarat, qui, sans
doute, mène sa maison avec plus de goût et de talent,
lui accorde pourtant quelque compassion : « Vous avez
« raison, c'est un fatigant métier d'être maîtresse de
« maison, surtout quand on n'est pas monté sur le ton
« qu'il faut, c'est-à-dire que le domestique n'est pas
« nombreux et qu'on n'est pas dans une grande
« aisance. Je vous voyais cuisiner, ma chère amie, et
« j'avais envie de courir vous aider. Ce qui me fâche,
« c'est que vous allez être dégoûtée de la campagne
« pour l'année prochaine. »

Enfin, voici novembre : on rentre. La Saint-Martin
(11 novembre) a fait affluer les fermages dans la caisse

(1) Frère du chancelier de Lorraine, M. de la Galaizière.

de l'excellente Présidente. Il est temps pour elle de se commander quelque habillement convenable pour l'hiver. Mme de Grafigny en sera chargée. Ce n'est qu'une revanche des multiples « commissions » que lui a faites tout l'été Mme de Barbarat : mousselines, écorces, lampas, le tout en contrebande, ce qui n'est pas toujours commode « à cause de la rigidité des « petits messieurs ». Parfois, on court double danger, car « le coquin de contrebandier est si gris qu'on ose « à peine lui confier le paquet et qu'il faut le faire « prendre à Paris, en grand secret, par une personne « avisée », chez une vieille femme qui consent le métier de recéleuse. Tout cela prend bien un bon tiers de la correspondance de ces dames, car, pour être auteur ou philosophe, on n'en est pas moins femme. Ne donnons qu'un coup d'œil rapide à ces multiples chiffons. Ce serait le travail d'une inutile érudition que d'en commenter avec exactitude la simple nomenclature. Et puis vraiment ils sont trop.

Voici pourtant le projet et les instructions générales de la Présidente, parce qu'ils éclairent un coin de son caractère : « Mes enfants me tourmentent parce que je « continue à porter mon deuil. Je l'aurais volontiers « porté le reste de mes jours. Ils disent que cela sen- « tirait le singulier, et je le déteste. Je voudrais du « moins une robe si sérieuse qu'elle approchât du « noir, une robe de très petit velours gris, mais fort « mince à cause de ma taille et des parements de « martre que j'y veux mettre. Je vous enverrai la « martre et je vous prierais de me faire l'emplette pour « le mois de décembre. »

Et surtout qu'on prenne du velours mince et sans

trop de prétention, « du velours à la reine. Les autres
« sont trop fournis pour ma grosse taille et trop ma-
« gnifiques pour mes voisines. Il faut ménager leur
« petite jalousie qui ne dirait pas sans doute : Je suis
« fâchée de cette belle robe, mais qui dirait à la place
« mille misères propres à me mettre en colère. »

Enfin, l'étoffe est choisie; elle est grise. Les fameux
parements de martre pour orner la robe partent par le
coche de Metz, et les mesures nécessaires sont avec
« dans la boîte » ; le parement à poser simplement sur
la robe, « point d'étoffes mêlées dedans comme j'en ai
« vu à de jeunes personnes ». Enfin, il faudra encore
une autre petite robe « sur un petit panier, d'un satin
« souci et noir ou rembruni qui ne soit point chère,
« doublée d'un petit taffetas blanc. Une coiffure d'une
« blonde très médiocre montée pour une vieille avec
« des rubans assortis à la petite robe ». Et ces robes
si minutieusement décrites ne viennent-elles pas très
exactement achever à nos yeux la silhouette un peu
lourde de l'excellente femme, en son velours gris sobre-
ment orné de fauves parements de martre, ou bien en
sa petite robe de satin rembruni, avec la coiffure de
blonde médiocre montée pour une vieille.

« Regardez-moi quelquefois par la pensée, dit-elle
« à son amie de Paris, je suis grasse, paresseuse, seule
« avec plaisir ; je joue de la vielle ; ma maison tombe...
« que de sympathies entre nous deux. »

Puis, pour finir, dans la dernière des lettres con-
servées par Mme de Grafigny, une dernière confidence...
sérieuse et grave sur la crise d'âme qu'elle a traversée
depuis son veuvage :

« Il n'y a pas plus de trois ans que je commence à

« réfléchir sur tout ce qui m'environne. Jusqu'à ce
« temps, je ne faisais que m'occuper à des amuse-
« ments tantôt sérieux, tantôt agréables, sans penser
« à moi-même. Si j'ai eu une bonne conduite, c'est
« que j'étais dans un beau chemin. Je marchais sans
« désirs, sans passions, sans affaires. En dehors de ma
« famille, presque point d'amis; seulement des con-
« naissances qui faisaient du bruit autour de moi, qui
« m'étourdissaient plus qu'elles ne m'amusaient...
« Jugez de mon étonnement quand, dans mon abandon,
« j'ai vu mon âme pour la première fois. »

Et c'est bien là, dans cette prise de conscience de l'âme qui se cherche elle-même, dans cet éveil de la sensibilité analysée dont les contemporains commençaient à prendre le goût, dans cette étude minutieuse des variations du cœur que les siècles précédents avaient presque ignorée et où le nôtre depuis s'est complu jusqu'à la névrose, c'est bien là, n'en doutons pas, dans ce domaine nouveau, que les amis de Mme de Graigny trouvaient le charme de sa pensée et l'agrément de son commerce. « Que vous m'auriez
« secourue dans ma détresse, s'écrie la bonne Mme de
« Barbarat, et que je regrette de ne pas vous avoir
« connue plus tôt! »

Devant ces âmes auxquelles manque de plus en plus le ferme soutien d'une foi calme et solide, un abîme troublant s'est ouvert, qu'il s'agit maintenant de combler.

CHAPITRE XV

CÉNIE (1750)

Dans les années qui précédèrent le milieu du dix-huitième siècle, notre scène française s'était « enrichie d'un genre nouveau ». Mais elle s'était enrichie à la façon dont « on jouit d'une mauvaise santé », c'est-à-dire que cette prétendue richesse, au goût des meilleurs juges, n'était que pauvreté. L'ancienne comédie de Molière, de Régnard, la haute comédie dont le charme réside dans l'étude d'un caractère et souvent dans son évolution, avait commencé de faire place au roman scénique, où le développement d'une série d'épisodes habilement combinés pour émouvoir le spectateur devient le principal (1).

Ce genre est l'origine de notre drame. Il était alors

(1) N'est-on pas tenté, au premier abord, de dénoncer une sorte de contradiction en ceci : le théâtre de caractère a semblé se perdre dans notre littérature, précisément dans le temps où l'avènement de la sensibilité mettait à la mode de scruter et d'analyser les moindres tressaillements de l'âme ?

Contradiction qui n'est qu'une apparence, paradoxe qui n'est qu'une ombre.

La sensibilité, en vérité, s'oppose à l'action : elle est d'ordre passif.

Le développement actif d'un caractère, son évolution contre vents et marées, sa réaction en présence des faits extérieurs, et le plus souvent contre eux, n'intéresse que peu le sensitif, ou même lui répugne. Ce qui l'émeut, ce qui le prend, c'est la sympathie de sensibilité, c'est l'état d'âme partagé en présence d'un fait émouvant, terrible, triste, triomphal, douloureux... c'est le théâtre-drame opposé au théâtre-caractère.

si nouvellement créé qu'on ne savait au juste comment l'appeler. Les fadaïses poétiques lui donnaient par parties égales de la Thalie et de la Melpomène. Voltaire appelait cela « la tragédie bourgeoise en prose » et disait que c'était « le commencement de la décadence ».

Pour la plupart des critiques littéraires, c'était du roman mis au théâtre, un genre bâtard d'assez basse qualité, bon tout au plus pour amuser des femmes ignorantes ou des jeunes gens désœuvrés. « La comédie larmoyante, » c'est ainsi qu'on finit par nommer ce genre nouveau, allait pourtant conquérir le gros du public et tenir sa place au soleil. La Chaussée en fut le premier virtuose, et l'on fit sur sa *Thalie* une épigramme assez bien tournée, enrichie d'un jeu de mots. La voici :

Avez-vous vu sur l'Hélicon
L'une et l'autre Thalie ?
L'une est *chaussée* et l'autre non,
Mais c'est la plus jolie ;
Elle a le rire de Vénus ;
L'autre est froide et pincée...
Honneur à la belle aux pieds nus !

C'est dans le genre « larmoyant » que Mme de Graffigny allait faire au théâtre son grand début avec la pièce de *Cénie*. Et le genre convenait à son talent secondaire autant qu'à sa tournure d'esprit sentimentale et gémissante.

Après la petite scénette de *Phaza*, dans le goût d'un conte de fées, dont ses amis ne lui conseillèrent point la représentation publique, peu propre, pensaient-ils, à rehausser sa gloire, Mme de Graffigny résolut de composer une œuvre plus sérieuse. La Chaussée, en 1747, avait donné non sans quelque succès sa pièce

de *la Gouvernante*, qui retrace les aventures d'une fille vertueuse et charmante. Mme de Grafigny allait écrire *Célie* sur un thème et dans un genre très analogues. Il était tout naturel à la malignité publique d'accuser la bonne dame de plagiat, son œuvre arrivant près de trois ans après celle de La Chaussée ; on ne s'en fit pas faute.

L'auteur fit répondre par ses amis « que sa pièce « était déjà faite aux trois quarts quand parut *la Gouvernante*, que le dépit de se voir devancée l'avait conduite « à l'abandonner » et que c'était seulement sur des prières instantes de son entourage qu'elle avait repris le manuscrit pour le mettre au point (1).

Cette version cependant n'a que peu de vraisemblance. Quand parut *la Gouvernante*, Mme de Grafigny n'en avait pas encore fini avec sa *Péruvienne* ; le succès n'était pas certain et Duclos même annonçait un échec. Débutante devant le grand public et rendue craintive par mille circonstances, elle n'était pas alors de taille à mener tant de choses à la fois et d'ailleurs ne le fut jamais.

Il est bien plus probable qu'après s'être décidée vers 1748 à tâter du théâtre, l'auteur récente de la *Péruvienne* fit avec *Phaza* une expérience, on pourrait dire une école, analogue à celle de la *Nouvelle Espagnole*.

Comment ensuite fut-elle amenée à reprendre, en le modifiant un peu, le sujet de La Chaussée, qui était aussi celui du roman anglais de Tome Jones ? Sans doute par une tournure d'esprit semblable à celle qui lui fit faire

(1) *Anecdotes dramatiques de Voisenon*. L'abbé, sceptique et railleur, ne paraît pas persuadé de la priorité de Mme de Grafigny : « J'ai même, dit-il, de bonnes raisons pour cela ; » mais il ne dit pas lesquelles.

les *Lettres Péruviennes* en doublure des *Lettres Persanes* : c'est la marque d'un talent secondaire de ne point inventer les grandes lignes de ce qu'il fait. D'ailleurs, ce sujet est d'une allure assez vague et assez susceptible de variante pour ne pas constituer un monopole.

Mme de Grafigny, qui connaissait sans aucun doute *la Gouvernante*, qui l'avait très probablement vue au théâtre, subit de la part de cette œuvre une de ces hantises inconscientes qui permettent de très bonne foi de marcher sur la trace d'un devancier en croyant exploiter un filon nouveau.

Il est à peu près certain, comme sa correspondance va le montrer, qu'elle composa *Cénie* assez fiévreusement au cours de 1749, après avoir envoyé *Phaza* à la princesse Charlotte au début de cette même année et avoir reçu de la bonne princesse un précieux encouragement pour sa « petite comédie ».

Dans cet ouvrage nouveau, le procédé de la bonne dame sera toujours le même. C'est celui qui avait permis à ses détracteurs de lui contester les *Lettres Péruviennes* attribuées à l'abbé Pérau et qui allait permettre encore de lui contester *Cénie*, même imitée de *la Gouvernante*. Le plan, les épisodes, les péripéties de l'action se cherchaient et se discutaient en commun dans la causerie du salon, dans les lettres intimes, dans de petites notes que rédigeaient les amis. Mme de Grafigny, dans le silence de ses matinées calmes, composait et rédigeait seule son texte. Ce texte achevé était soumis à l'épreuve de la critique amicale, qui lui faisait subir encore maintes métamorphoses.

Voici quel est en quatre mots le thème sur lequel s'accordèrent enfin Mme de Grafigny et son parlement littéraire. Le vieillard Dorimond, aussi bon que faible, est veuf depuis longtemps. Sa femme, morte loin de lui il y a plus de quinze ans, lui a donné, peu avant de mourir, une fille charmante qu'est venue lui amener la gouvernante Orphise, après avoir assisté aux derniers moments de la pauvre femme.

Dorimond, qui est riche, a deux neveux, Clerval et Méricourt, qui se disputent la main de Cénie. Clerval a toutes les qualités ; il a aussi toutes les préférences de la belle. Mais Méricourt, intrigant et habile, amoureux surtout des écus, a su s'avancer dans la faveur du vieillard Dorimond.

Dédaigné de Cénie, il révèle un secret connu de lui seul et terrible à tout le monde. Cette Cénie qui lui refuse sa main n'est point fille de Dorimond ; elle est fille d'Orphise et d'un inconnu. Il ne lui reste qu'à disparaître de cette riche maison.

Mais, par une série de coups de théâtre et d'artifices plus ou moins parfaits, Cénie, sans fortune et sans nom, retrouve son père, le marquis Dorsainville, homme de haute naissance, qui doit à Clerval d'avoir retrouvé de grands biens.

Cénie, heureuse et riche, épousera Clerval. Dorimond jouit de leur bonheur. Méricourt seul est confondu. La vertu est récompensée, la bassesse punie : telle est la pièce de *Cénie*.

Mais, avant d'en arriver là, combien d'essais, de modifications, de conseils sollicités ou spontanément offerts. Les amis de Paris ne suffisent pas à la bonne dame pour éclairer son jugement. Mme de Barbarat

est priée de dire son mot. Elle apporte son grain de bon sens provincial dans les hésitations de son amie, et ces consultations par lettre prennent sur le vif le travail qui se faisait dans l'esprit « un peu lourd » de Mme de Grafigny.

22 septembre 1749.

« Vraiment, ma chère amie, vous vous moquez de moi, de me consulter sur vos ouvrages. Envoyez toujours le manuscrit ; j'aurai le plaisir de le lire et je parie que j'en serai charmée. Vous avez un cœur qui perce dans tous vos ouvrages, et voilà le seul esprit qui me plait. Quand il n'y a que de l'esprit, je n'achève pas la page.

« Ce n'est pas, dites-vous, l'intérêt qui vous fait écrire, mais vous faites bien d'en tirer parti. Ce n'est pas grandeur que de supprimer ces petites ressources qui sont d'usage, c'est orgueil. Mais ne pourriez-vous faire tout cela sans être nommée qu'après la réussite ? Je vous avoue que le goût d'à présent pour l'épigramme me fait trembler pour votre naturel. »

Cette dernière appréciation est curieuse et montre qu'en 1749 l'avènement de la sensiblerie, qui allait ravager la fin du siècle et couronner son mensonge en prenant pour coryphées les doux philosophes de 1793, n'était pas encore perceptible pour une provinciale même éclairée.

La note s'accroît encore dans le passage que voici, montrant bien qu'en ce genre-là Mme de Grafigny fut à l'extrême avant-garde.

10 octobre 1749.

« ... Parlons de votre pièce, ma chère amie. Je l'attends avec impatience. Je parie qu'elle sera dans le

« genre du tendre. Votre cœur voudra encore du vrai,
 « de la raison, point de choquant, point de faux, et je
 « vous avoue que malgré cela j'ai peur. Je crains l'in-
 « trigue, la jalousie, le mauvais goût d'à présent, qui
 « ne veut que des papillons couleur de rose. Je crains
 « encore votre docilité à retoucher trop à vos ouvrages
 « sur le conseil des autres ; enfin, je voudrais voir cela
 « hors de votre tête. Mandez-moi, je vous en prie,
 « quand vous en serez quitte. Pardon, ma chère amie,
 « de tout ce que je vous dis : c'est mon cœur qui vous
 « parle et je vois le vôtre qui écoute... »

Mais Mme de Grafigny, sans cesse occupée à de nouvelles retouches, n'envoie toujours pas la pièce. Mme de Barbarat est seulement avisée qu'il y a dans la pièce un excellent vieillard (Dorimond) qui aura plus d'un trait de son caractère. Mais la Présidente est femme, et le mot de vieillesse, malgré tout son bon sens, sonne mal à son oreille... « A propos, je ne veux pas res-
 « sembler au vieillard de votre comédie. Je les hais à
 « la mort (les vieillards) et je trouve, comme Montaigne,
 « que la vieillesse fait plus de ride encore à l'âme qu'au
 « visage. »

Enfin la pièce arrive. Elle est fort appréciée.

29 octobre 1749.

« Je viens de recevoir votre pièce, ma chère amie,
 « et j'en suis enchantée. J'ai été touchée aux larmes.
 « N'est-ce pas là ce qui fait juger de la bonté d'un ou-
 « vrage ? C'est la vertu toute pure et partout de la vertu.
 « Point de valet, point de soubrette ; j'en suis bien aise.
 « On trouve ces rôles partout ; mais vous n'en avez pas
 « besoin... »

Mme de Grafigny dans l'atmosphère éthérée de sa pièce ne veut plus voir que des gens « sensibles et vertueux ». Clarice (qui s'appelle Méricourt dans la version définitive) est le seul demi-fripon en cette affaire. Encore n'est-ce point un fripon de haut vol. Elle prétend pourtant le supprimer. Mais Mme de Barbarat intercède vivement pour le pauvre petit fripon qui met quelque variété dans cette vertueuse idylle :

« Si vous retranchez votre Clarice, votre sujet sera
« moins varié. Tous vos acteurs seront également géné-
« reux, tous vertueux. Il ne nous reste déjà qu'un
« fripon au milieu de tout cela. Pourquoi voulez-vous
« refondre votre pièce et vous engager dans un nou-
« veau travail. Mais je m'en veux de vous donner con-
« seil ; il y a tant de donneurs d'avis. Ne me consultez
« plus et décidez vous-même. Vous êtes trop docile. Je
« m'en étais toujours doutée.

« Mais vous avez beau dire, je ne veux pas res-
« sembler à votre vieillard. Sa bonté, sa générosité, sa
« vertu je n'en approcherai jamais, mais aussi je ne
« suis pas si dupe de moitié ! Quand je le suis, je suis
« toujours au désespoir de l'être (1) ! »

Ce sont ensuite des exclamations sur la beauté des caractères et sur tant de vertus assemblées.

La bonne dame en radote, dit-elle : « Je vous
« demande pardon de tout cela, ma chère amie, mais

(1) D'autres lettres échangées entre les deux dames prouvent que Clarice finit par être supprimé, puis transformé en Méricourt. Il paraît aussi que Dorimond, à l'instant où Cénie s'effondre sous la révélation terrible de sa basse origine, lui offrait sa main dans la pièce primitive. Il la cédait ensuite généreusement à son neveu, plus séduisant et plus désiré, quand la naissance et la fortune de la demoiselle se trouvaient rétablies.

« j'en ai la tête remplie. Je ne saurais vous parler
 « d'autre chose. Je raisonne sans doute à tort et à tra-
 « vers. Ne dit-on pas que Molière lisait ses pièces à sa
 « servante? Je suis en vérité la servante dont vous
 « demandez l'avis, et je vous dis avec vérité que votre
 « pièce m'a plu, m'a intéressée, m'a touchée sans en
 « pouvoir rendre raison. C'est un beau tableau qu'un
 « ignorant admire. Je la relirai encore et je l'enverrai
 « à Panpan comme vous me le mandez. »

A quelque temps de là, tandis qu'elle mettait la dernière main à son ouvrage, Mme de Grafigny eut l'adresse et la bonne fortune de mener à bien une réconciliation très favorable à son succès (1). Mme du Châtelet venait de mourir à Lunéville de la façon que l'on sait, et c'était un événement que Mme de Barbarat, avec une simplicité qui rappelait la manière de Chrysostome, mais non point son grand cœur, nommait un bonheur. La marquise était en effet, et non sans quelque motif probablement, une irréconciliable ennemie de la Grosse. Elle vivante, Voltaire n'avait jamais repris de relations amicales avec son ancienne protégée et jamais il ne l'aurait fait.

Il faut pourtant observer que Voltaire, dont la langue et la plume étaient cruelles à ses ennemis, avait laissé passer les *Lettres Péruviennes* sans en faire de critique désobligeante, et ce silence complet gardé sur un ouvrage qui fit quelque bruit était certainement voulu :

(1) Nous avons vu que la rupture était devenue totale, en 1742 ou 1743, à la suite d'un événement et d'une intrigue mal éclaircis, dans lesquels M. de Richelieu et Mme du Châtelet jouaient le rôle principal (Liébault). — Voisenon dit aussi que depuis lors Mme du Châtelet, bien que « très bonne femme », ne manquait jamais de déchirer Mme de Grafigny de son mieux.

on doit le regarder comme un compromis plein de tact entre une malveillance qui eût été sans grandeur et des louanges qui auraient pu paraître sans dignité.

Rien d'irréparable donc entre Voltaire et Mme de Graigny. Celle-ci dut avoir l'adresse ou la générosité, à l'occasion de la mort de son ennemie, de faire auprès du philosophe désemparé une démarche de sympathie courtoise. On peut tenir pour certain qu'il y eut une reprise de relations assez cordiales dès la fin de 1749.

En janvier 1750, Voltaire, qui se trouvait à Paris et présidait à la préparation de son *Oreste*, conduisit par deux fois Mme de Graigny et Minette à la Comédie pour y entendre les répétitions de l'œuvre nouvelle. Il en use avec les deux dames d'une intimité suffisante pour les faire grimper au poulailleur, ce dont il s'excuse plaisamment dans sa seconde invitation (1). Et, d'un autre côté, Mme de Graigny est assez à son aise avec lui pour lui faire entendre en toute franchise une critique avisée du dernier acte de sa tragédie, qui était, disait-elle, « trop grec pour des gens qui ne l'étaient point du tout ».

Avoir Voltaire pour soi ou du moins ne l'avoir pas contre soi était un grand point. L'excellent ensemble des comédiens qui présenta *Cénie* au public en fut un autre. Granval, Sarrasin, Mmes Gaussin et Duménil avaient tout ce qu'il fallait pour faire goûter la pièce ; ils s'y employèrent au mieux et y réussirent pleinement.

Le public parisien fut presque aussi enthousiaste que

(1) Lettres de Voltaire à Mme de Graigny. Deux lettres de janvier 1750. Lettres n° 1578 et n° 1586 de Beuchot, cette dernière divisée elle-même en deux : « ce lundi au soir » et « ce mardi ».

la présidente de Barbarat. Chacun voulait avoir vu *Cénie* et y « avoir pleuré » : ce fut un délire. Et nous, dont les nerfs sont à présent secoués sans merci par messieurs les écrivains de tous ordres, nous serions vraiment bien empêchés de trouver dans ce petit roman insignifiant un seul passage qui nous tirât des larmes !

Mme de Grafigny avait craint « la cabale et la jalousie ». Devant l'éclatant succès de l'ouvrage, il n'en fut pas question, et Fréron put écrire à l'auteur de *Cénie* :

Besoin n'était qu'on fit défense
A la critique derailler.
Quand même elle pourrait parler,
Vous la réduiriez au silence.

Seul en ce concert de louanges, un homme universellement méprisé pour sa vie et son caractère, bien qu'il eût souvent de l'esprit, le satirique Roi, fit contre la pauvre dame une méchante épigramme, dont le fond ne valait pas mieux que la forme. On prétendait y indiquer de quoi une femme dans la gêne pouvait vivre à Paris :

Jeune et belle on devient riche ;
De jour en jour on s'arrondit.
Vieille et pauvre on n'a que l'affiche
De dévoté ou de bel esprit.
Ces métiers donnent à repaitre.
Mais le premier s'apprend sans maître,
L'autre exige plus de façon.
Oui jadis. Mais aujourd'hui non.
Romans, lettres, pièces sifflées
D'auteurs femelles tout est bon.
Broutez donc, bêtes épaulées,
Mais au bâs du sacré vallon.

Ce disant, le méchant homme mettait sottement la main dans un guépier.

Car sa femme lui donnait à lui-même « à repaître » par le premier des moyens dont il parle. C'était une jolie femme très sotté, entretenue depuis dix ans, de la manière la plus effrontée, par le fermier général Le Riche de la Popelinière. L'opinion excusait plus volontiers en cette affaire la femme que le mari, car « cette « pauvre diablesse n'était pas si coupable qu'une autre « de l'avoir fait cocu. L'avarice de son mari l'aura « menée plutôt qu'une inclination. Je ne voudrais « même pas jurer que Roi n'ait été le maquereau de sa « femme (1) ». Les amis de Mme de Grafigny retournèrent donc la mauvaise épigramme qui avait voulu être cruelle et la mirent dans la forme que voici :

Quand on est cocu par Le Riche,
 De jour en jour on s'arrondit
 La fortune en vain l'on affiche
 Sous le titre de bel esprit.
 Cocuage donne à repaître.
 On n'y fait plus tant de façon :
 De son honneur on est le maître.
 Quand on profite tout est bon,
 Coche, opéras, odes sifflées.
 Oui jadis, mais aujourd'hui non.
 Époux de bêtes épaulées
 Sont chassés du sacré vallon.

Et Mme de Grafigny eut les rieurs de son côté, bien que la parodie ne vaille pas beaucoup mieux que l'original (2).

La Chaussée, le père du genre larmoyant et l'auteur de *la Gouvernante*, salua, peut-être avec une pointe d'amertume et d'envie, le succès de son émule : « Je

(1) *Journal historique de Collé.*

(2) *Ibid.*

« pense, dit-il, qu'elle aura lieu d'être contente, malgré des coquins que Voltaire a laissés pour veiller à ses intérêts (à lui, Voltaire) qu'il fait consister dans la chute de tout ce qui paraît (1). »

Il resterait à dire les innombrables fadeurs dont la louange de *Cénie* fut la déplorable occasion. Mme Dubocage, qui tenait aussi quelque place dans la République des Lettres, se distingua par un petit compliment inséré au *Mercur* où les inévitables muses Melpomène et Thalie s'unissaient pour le patronage de l'œuvre nouvelle. Et le morceau finit par ces vers, qui peut-être ne sont pas les pires :

Ah ! pour en couronner l'auteur,
Réunissons-nous, je vous prie !

M. Bonneval dans le même *Mercur*, après avoir abondamment loué la pièce et l'auteur, termine en disant que

La vertu dans les cœurs est toujours un oracle
Qu'avec le sentiment on force de parler.

Il y eut encore des vers de Bret, il y en eut de Pallissot qui sont les moins mauvais, et d'autres encore.

Enfin un certain M. Olivier, secrétaire de M. de Sauvigny, intendant de Paris, ne put s'empêcher dans son émoi d'adresser à l'auteur de *Cénie*, en même temps que

(1) La Chaussée, qui avait eu à se plaindre des critiques acerbes de Voltaire, paraît le charger ici d'une mauvaise action qu'il n'a pas faite. Le peu de mal qui fut dit de *Cénie* ne venait pas de lui. Tout occupé de son entrée à la cour de Prusse et fraîchement réconcilié avec Mme de Grafigny, Voltaire ne tenta rien contre le succès de *Cénie*. Ce qui est vrai, c'est que les admirateurs passionnés de la manière fine et sarcastique de Voltaire n'étaient point le milieu où se recrutaient les admirateurs de la larmoyante *Cénie*.

le tribut de son admiration, quelques propositions d'améliorations à faire, qu'il confia également au *Mercur*.

« Ayant pleuré à *Cénie*, » il osait se croire quelque goût. C'est pourquoi il risquait son humble avis, suppliant l'illustre auteur « de ne point regarder ses observations comme une chicane, puisqu'une quantité bien plus considérable encore de pareils nuages n'empêcherait pas que *Cénie* fût un des plus beaux morceaux qui ait jamais paru sur le théâtre ».

Il disait en finissant : « J'espère, Madame, que vous voudrez bien pardonner ma témérité en faveur du motif qui m'anime. Je suis devenu votre zéléateur. *Zilia* m'avait intéressé vivement ; *Cénie* m'a subjugué. Je vous dois le plaisir délicat d'avoir versé des larmes, plaisir que le théâtre français me refusait depuis si longtemps ! C'est dans votre propre cœur que vous avez puisé cet heureux caractère : les traits de *Cénie* sont les vôtres... si la vertu vous a ouvert son sanctuaire, la nature vous a développé tous ses trésors. Il n'appartient qu'à vous de les retracer avec ces délicatesses qui font tant d'honneur aux dames et qui leur sont particulières... »

Et, continuant sur ce modèle lyrique, l'excellent homme en disait beaucoup plus long sans en dire beaucoup plus. N'en écoutons pas davantage.

Quelques précisions maintenant et quelques chiffres, pour montrer combien le plus beau triomphe théâtral était d'un humble produit, au milieu du siècle de Voltaire, en comparaison du moindre petit succès d'à présent.

La première de *Cénie* fut donnée « le lendemain de la Saint-Jean », c'est à dire le 25 juin 1750. Elle eut

sans désemparer quatorze représentations, du 25 juin au 25 juillet, à raison de trois fois par semaine. Le 25 juillet la recette était excellente et la pièce ne fut suspendue que par le départ des comédiens. Du 18 novembre au 12 décembre, après le retour de la troupe, il y eut encore onze représentations.

Cela fait en 1750 vingt-cinq représentations en deux séries, et c'était un succès prodigieux pour l'époque. Une petite note conservée par Mme de Grafigny dans les papiers qui nous restent d'elle fait connaître ce que lui rapporta la série des représentations de novembre. Exactement seize cent treize livres, qu'elle toucha sous la forme suivante, fort minutieusement précisée sur la note : deux sacs de six cents livres ; dix-sept louis faisant quatre cent huit livres et cinq livres de monnaie. En supposant que la première série ait donné le double, on arrive à peu près à un total de cinq mille livres : le métier d'auteur, même applaudi, ne nourrissait pas grassement son homme.

Il est juste d'ajouter que le 25 juillet 1750, dans le feu du succès, la bonne dame avait aussi vendu à M. Duchesne, libraire, le droit et privilège d'éditer la pièce à ses frais, risques et périls, moyennant deux mille livres, dont la moitié comptant et le reste avant l'apparition du volume. C'était au maximum sept mille livres que le succès éclatant de *Cénie* versait dans la bourse toujours mal pourvue de l'auteur.

Vers la fin de l'année, en novembre, les premiers exemplaires furent remis par le libraire à Mme de Grafigny, qui, suivant la coutume, en fit hommage, par une distribution savamment échelonnée, aux personnes qu'elle voulait honorer d'un témoignage particulier

d'estime, de déférence ou d'amitié. Cette opération de l'hommage des premiers exemplaires était toujours délicate en un siècle si poli, si soucieux des nuances. L'usage voulait que, pour les personnages de marque, l'exemplaire fût remis à la personne elle-même. Un ami zélé remplissait cet office de messenger et accompagnait parfois le présent d'un commentaire oral, qui soulignait la politesse de l'écrivain.

A Paris, Mme de Grafigny eut pour messenger principal un certain jésuite canadien, le Père Martel de Belleville, avec lequel nous ferons bientôt plus ample connaissance. L'esprit d'à-propos de ce bon Père, qui connaissait « la Cour et la ville », épargna à l'auteur de *Cénie* une assez lourde maladresse. La bonne dame avait dépassé la mesure de son habituelle distraction en oubliant sur sa liste Mme de Pompadour, par laquelle il était de règle de commencer les distributions de cette espèce : ce n'était point une omission négligeable. Le Père Martel, avec assez d'esprit, raconte comment il se tira du mauvais cas :

« Ah, madame, votre *Cénie* est la vraie électricité
 « de la duchesse de Lorraine. Depuis que je l'ai vue
 « dans ses atours, depuis que j'y ai touché, je ne suis
 « plus à moi. J'ai couru toute la nuit, j'ai porté tous
 « vos paquets; n'en soyez donc plus inquiète.

« Mais c'est que je les portais en courrier de consé-
 « quence! Je voulais parler aux gens et je me flatte
 « que mes discours étaient aussi variés que vos lettres.
 « Ma liste finie, je me sentais encore en état d'en dire
 « autant sans être obligé de me piller : je m'admira
 « moi-même. Je suis persuadé que si je pouvais écrire
 « ici mes discours, vous seriez enchantée d'une élo-

« quence si rapide et si naturelle, car cela coulait
« comme de source avec l'abondance du cœur.

« C'est surtout à la Cour que j'étais content de moi.
« Il faut pourtant vous dire que j'ai été un moment
« embarrassé dans ce pays-là. Lorsque tous vos
« paquets ont été donnés, je me suis aperçu que vous
« aviez oublié la fée singulière qui y préside et que
« j'avais tant d'intérêt à ménager. Mais je me suis tiré
« d'affaire. Dans l'instant j'ai pris mon exemplaire
« que j'avais encore dans ma poche, et quoiqu'il ne
« fût qu'en chemise, j'ai si bien fait valoir l'apostille
« écrite de la belle main blanche de l'auteur qu'il a
« été plus favorablement reçu que s'il eût été en habit
« d'écarlate galonné sur toutes les tailles (1). Il faut
« pourtant avouer que ce dernier article m'inquiète
« plus actuellement qu'il ne faisait cette nuit. Je crains
« cette fée singulière. L'avez-vous véritablement
« oubliée? »

Pour le roi Stanislas, il arriva quelque chose de pire, car personne ne se trouva là pour rattraper galamment l'affaire.

Mme de Grafigny, dans sa magnificence ayant résolu d'habiller d'un riche maroquin l'exemplaire destiné à S. M. Polonaise, le fit porter à son relieur, disant qu'il y fallait mettre les armes du roi de Pologne. Le bon relieur sans s'informer davantage, pensa qu'il s'agissait du véritable roi de Pologne, Auguste de Saxe. Ponctuel observateur des ordres reçus, il mit donc sur les plats du volume le plus beau blason de Saxe qu'il put : et

(1) Pour les grands personnages, la coutume était d'envoyer l'exemplaire habillé de maroquin rouge avec une de ces jolies reliures dorées au petit fer, que nos bibliophiles se disputent à présent.

voici comment Stanislas, en manière de gracieuseté de la Grosse, reçut un exemplaire aux armes de son rival détesté.

Le malencontreux paquet parvint au roi le 28 novembre 1750, et Durival ajoute que « Sa Majesté s'en « est fâchée et des personnes présentes ont envenimé « la chose au point qu'il a donné l'exemplaire ». Le 30, Durival, en personnage de moindre importance, recevait lui-même son exemplaire de *Cénie*.

L'apparition du volume fut pour l'auteur une occasion nouvelle de respirer largement l'encens qu'on lui prodiguait. Le Père Martel sut enseigner à son amie la manière de s'attirer les grâces du Père Berthier, homme d'importance qui dirigeait le *Journal de Trévoux* et qui était tout extasié sur le chapitre de *Cénie* : « Ses idées « sont admirables et vous feront, je crois, plus d'hon- « neur que tous les bouts de vers de Paris. Il m'a paru « tout fâché, après la lecture, d'être obligé d'attendre « au 1^{er} janvier pour en parler : vous serez bien sur- « prise de vous voir comparée d'un bout à l'autre à « Térence.

« Écrivez-lui un petit mot sans façons et dites que « vous savez par le Père Martel que, malgré ses occu- « pations, il a bien voulu s'amuser un moment de *Cénie*, « que ce que je vous ai mandé de sa part vous a fait le « plus vif plaisir et que cela vous enhardit à la lui « présenter. Ne parlez pas du journal, je crois que « cela n'est pas nécessaire. Quel dommage, me disait- « il, que de si beaux sentiments passent par la bouche « des comédiens. Les acteurs de pareilles pièces « devraient tous être princes ou princesses. »

Cet enthousiasme du Père Berthier valut à Mme de

Grafigny une louange fort ample de *Cénie* dans le premier numéro de 1751 du *Journal de Trévoux*, faveur d'autant plus marquée que le grave journal ne rendait pas compte ordinairement de ces sortes d'ouvrages.

Le Père Leslie, le comte de Clermont et mille autres envoyèrent à la bonne dame de très aimables lettres de remerciement pour répondre au présent de *Cénie*. Les lettres firent en intimité le bonheur de la dame et du Père Martel et plus tard, en lecture solennelle, celui des habitués de la rue Sainte-Hyacinthe, dont quelques-uns avaient un peu figure de collaborateurs...

Il resterait à dire un mot sur le destin définitif et sur le mérite réel de cette œuvre, qui marque l'apogée de la carrière littéraire de Mme de Grafigny, et cela ne serait pas le plus aisé. La faveur de *Cénie*, dans le moment où elle fut écrite et même longtemps après, les éloges que lui donnent des critiques sévères et éclairés, nous étonnent. Voltaire, à la vérité, on le devine par quelques phrases de ses lettres, n'était pas enthousiaste de *Cénie*; mais il avait la marotte de n'aimer point la concurrence féminine et de se gausser des femmes auteurs. Il se borna en public à la neutralité bienveillante, que sa réconciliation récente exigeait impérieusement, et ne s'interdit pas dans la correspondance quelques coups de plumes qui sont des coups de griffes.

Mais Rousseau, alors qu'il était déjà en froid avec l'auteur, rend à *Cénie* un public hommage d'admiration dans sa « Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles ». Et cet hommage, ajoute-t-il, est d'autant plus significatif qu'il n'a pas eu à se louer de Mme de Grafigny et

qu'il n'a point d'enthousiasme pour l'intrusion des femmes dans les ouvrages de l'esprit.

Grimm, à l'occasion d'une reprise qui se fit en 1754, fait un éloge fort chaud de la pièce, et Lessing dans sa dramaturgie lui conserve encore un grand attachement. Diderot avait coutume de dire qu'il reconnaissait *Cénie* pour le modèle du genre de théâtre auquel il s'était consacré; et véritablement le drame bourgeois de Diderot est le développement naturel de la comédie larmoyante de La Chaussée et de Mme de Graffigny.

Au début de 1751, l'Académie nouvellement fondée à Nancy par Stanislas entendait l'éloge enflammé de *Cénie* par le chevalier de Solignac. Ce fut tout naturellement pour l'orateur une occasion de rappeler les origines lorraines de la Grosse : « Vous connaissez *Cénie*,
 « s'écria Solignac, et où ne la connaît-on pas, au
 « moment que je parle? Quelle pièce de théâtre a-t-on
 « faite de nos jours qui montre plus de finesse et
 « d'agrément dans l'esprit, plus d'élévation et de déli-
 « catesse dans les sentiments, où la vertu se montre
 « avec tant de charmes et qui fasse passer si rapide-
 « ment de l'admiration de l'ouvrage à l'amour de
 « l'auteur? »

En discordance de ce concert élogieux, faut-il retenir la critique de quelqu'un qui se dit pourtant un ami, Collé? Mais d'abord Collé dit fort rarement du bien de quelqu'un ou de quelque chose. Ensuite sa critique s'adresse plus au genre qu'à l'œuvre même : lorsque Collé reproche à *Cénie* d'être un petit roman mis à la scène plutôt qu'une étude de caractère, il est absolument dans la vérité, mais ce genre a fait son chemin, encore

qu'il y ait peut-être de bonnes raisons pour le trouver inférieur.

Il faut finir par le reproche du pamphlétaire Chevrier qui avait plus de venin que de talent. Pour le méchant « Colporteur », Mme de Grafigny n'est point l'auteur des ouvrages publiés sous son nom. Et le perfide ajoute qu'il suffit d'avoir vu la dame pendant cinq minutes pour en être certain. Nul soupçon qui soit plus blessant pour un auteur que celui-là. A propos des *Lettres Péruviennes*, nous avons vu qu'il faut, de ce reproche, retenir quelque chose, mais fort peu. La manière de travailler qu'avait adoptée la Grosse peut justifier quelques doutes pour l'invention, dont elle ne se réservait pas tout le mérite. Mais il est incontestable, évident, qu'elle rédigeait seule. Et pour reprendre, en le renversant, un argument du « Colporteur », on peut dire qu'il suffit d'avoir lu avec bonne foi les œuvres de Mme de Grafigny pour s'assurer qu'elles ont toutes, et d'un bout à l'autre, la même rédaction. Non seulement *la Péruvienne* et *Cénie* sont de la même plume, mais encore, et cela est parfois bien ennuyeux, tous les personnages de *Cénie* parlent la même langue, celle de l'auteur, qui vraiment n'a pas assez su se varier et se diversifier : c'est même un des défauts les plus sensibles de la pièce.

Et l'on peut dire que le « Colporteur » va jusqu'à l'impudence, quand il ajoute qu'après avoir acheté à un abbé (Pérou) les *Lettres Péruviennes*, « les petits bénéfices qu'elle fit sur cet ouvrage lui donnèrent l'envie
« d'en acheter un second. Mais un autre abbé, plus
« généreux, lui fit présent de la pièce de *Cénie*, qui était
« d'abord en vers et qu'il mit en prose pour obliger
« cette dame prétendue bel esprit. Tous ceux qui ont

« connu Mme de Grafigny à la Cour de Lunéville ne
« m'accuseront point d'injustice dans le portrait que
« je vous en fais, » et l'impitoyable pamphétaire pré-
cise dans une note : « Il est si vrai que *Cénie* fut origi-
« nairement faite en vers que, malgré le soin que l'au-
« teur a pris d'en rompre la mesure, il en est resté
« encore quatre-vingt-trois entiers. »

Il faut mettre sur le même plan l'opinion plus mesurée, mais tout aussi fausse, de Voisenon dans ses *Anecdotes dramatiques*, quand il dit : « que Mme de
« Grafigny n'était que la dixième partie d'auteur de
« cette comédie, et que tous ceux qui la connaissent
« particulièrement savent quels étaient les beaux
« esprits qui tenaient alternativement la plume » .

Encore une fois cela n'est point vrai et, à la lecture de l'œuvre de Mme de Grafigny, c'est l'évidence même. *Cénie* et *les Péruviennes* sont d'une seule et même plume, la sienne. Ce que Mme de Grafigny demandait à ses amis, c'étaient des conseils et peut-être parfois des idées. Elle a donc droit au mérite de *Cénie*, petit ou grand. Mais il n'en reste pas moins vrai que le succès de cette œuvre nous étonne. Elle nous paraît, à nous gens du vingtième siècle, prodigieusement insignifiante, puérile et pauvre.

Pourquoi fit-elle à ses premiers spectateurs une impression tout autre? N'avait-elle pas, malgré tout, en ce temps-là quelque chose qui paraissait nouveau et que nous n'y distinguons plus? Ce quelque chose, ce rien d'émotion compatissante, nous ne le percevons plus parce que nous avons été beaucoup plus loin, peut-être beaucoup trop loin dans cette voie de la sensibilité : nous sommes blasés.

N'y a-t-il pas là quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé d'une façon très perceptible dans la musique ? Les mêmes ouvrages qui faisaient à nos devanciers l'impression d'une débauche orchestrale et d'une tempête de sonorités, nous font à présent l'effet d'une arabeque grêle et pauvre : tout est relatif.

CHAPITRE XVI

LE PÈRE MARTEL (1750)

Il n'y a point d'ordre religieux qui ait ameuté tant d'adversaires et déchainé tant de fureurs que les jésuites. Il n'en est point qui ait connu, dans une carrière historique relativement courte, des fortunes si diverses et des revers si cruels.

Inévitable rançon de l'action et de la vie, fureurs que l'impiété réserve au zèle apostolique, disent leurs défenseurs. Universelle réprobation de méthodes intrigantes et de l'esprit le plus envahissant, le plus dominateur qui fut jamais, ripostent leurs ennemis. Les combats que livrent les jésuites ou qui se livrent autour d'eux ne sont pas près de finir. Avec des formes diverses, ils durent depuis trois siècles, sans que ces rudes soldats en paraissent lassés.

Le pauvre ignorant se doit bien garder de dire son mot en cette affaire. Pourtant il lui est permis de s'étonner que les crimes dont on noircit les terribles Pères soient fort différents, et pour ainsi dire tout opposés d'un siècle à l'autre.

Ces mêmes jésuites, à présent regardés comme les zéloteurs farouches d'une orthodoxe dogmatique impitoyable et rigide, comme les champions d'une intolérance absolue, eurent, au temps de Voltaire et des philosophes, la cruelle mésaventure d'être traqués et

finalement dispersés sous une série de prétextes nombreux, parmi lesquels figurait en bonne place le reproche d'une doctrine ondoyante et d'une morale indéfiniment élastique et complaisante.

Ayant passé, dit-on, de l'un à l'autre de ces excès opposés, il faut bien croire que ces bons Pères furent un instant dans le juste milieu, mais il est difficile de savoir quand, leurs adversaires n'ayant pas pour cela cessé de les poursuivre de leurs clameurs.

Le jésuite avait donc dans l'esprit de ses ennemis, au temps de Mme de Grafigny, une figure toute différente de celle qu'on lui a prêtée depuis, sans pour cela être plus exacte. C'est tout au plus si les Pères n'étaient pas accusés par les jansénistes d'être en coquetterie avec les déistes; et quelques bons esprits étaient tout près de les prendre pour l'aile droite du parti philosophe.

Saint-Lambert, leur élève, comme la plupart des hommes instruits de son temps, ne se souvenait pas sans émotion des maîtres de sa jeunesse et de leur excessive tolérance :

Indulgente société,
 O vous, dévots plus raisonnables,
 Apôtres pleins d'urbanité,
 Le goût polit de vos mœurs aimables
 Vous vous occupez sagement
 De l'art de penser et de plaire.
 Aux charmes touchants du bréviaire
 Vous entremêlez prudemment
 Et du Virgile et du Voltaire.
 Vous parlez au non du Seigneur
 Et vous n'ennuyez point les hommes,
 Vous nous condamnez sans fureur,
 Vous nous voyez tels que nous sommes.

Je ne prends point pour directeur
Un fou dont la mauvaise humeur
Èrige en crime une faiblesse
Et veut anéantir mon cœur
Pour le conduire à la sagesse.
Je sens; j'ai des goûts, des désirs,
Dieu les inspire ou les pardonne,
Le triste ennemi des plaisirs,
L'est aussi du Dieu qui les donne !

Voltaire, à la vérité, est déjà moins bienveillant, et il parle tout uniment de mettre jésuites et jansénistes dans le même sac pour les jeter à l'eau. Mais il faut arriver à l'irrégion plus formelle et à l'esprit plus profond de d'Alembert pour trouver chez les philosophes la notion bien nette, que ces mêmes jésuites, un peu plus tard si facilement sacrifiés par Rome, étaient le vrai corps de bataille de l'armée catholique : « Leur « ruine présage le triomphe de la philosophie, car ils « formaient des troupes régulières et disciplinées, « tandis que les jansénistes sont des cosaques et des « pandours dont la philosophie aura vite raison. »

Mais, en 1750, l'orage qui devait fondre sur la célèbre compagnie n'était pas encore très menaçant. Les Pères se croyaient sûrs du lendemain. Et c'est sous la figure de l'homme lettré, indulgent, large d'esprit et se mêlant au monde, que nous allons rencontrer dans l'entourage de Mme de Grafigny, en un commerce d'amitié qui paraît sincère et profond, un jésuite à la façon de ceux que décrit Saint-Lambert.

C'est pour atténuer la surprise qu'une semblable figure ne peut manquer de faire éprouver à nos modernes conceptions, que ce petit préambule était peut-être nécessaire.

Le Père Martel de Belleville était d'une bonne famille de Canadiens français qui venaient d'Acadie.

Plusieurs de ces Martel servaient encore le Roi dans les « quelques arpents de neige » que nous allions perdre d'un cœur léger dix ans plus tard, et le souci de les soutenir et de les avancer n'était pas le moindre qu'eût le Père dans la conduite de ses relations mondaines.

Pour lui, il terminait ses hautes études de théologie au Collège de Paris (Louis-le-Grand) tenu, comme beaucoup d'autres, par les jésuites. Il était dans l'amitié du Père Berthier, qui dirigeait le *Journal de Trévoux* et avait des relations suivies avec quantité de gens du monde et de gens de lettres, Duclos, Turgot, Helvétius, Mlle Quinault, etc... Il les rencontrait sans doute chez Mme de Grafigny, mais peut-être ailleurs encore, car le Père courait la ville, visitait ses amis, acceptait à diner et avait en un mot mille occasions d'entrer en relations avec n'importe qui (1).

Dans l'intimité de sa correspondance à peu près journalière avec une femme de lettres qui avait sans doute prêché la vertu plus qu'elle ne l'avait pratiquée, on serait tenté peut-être au premier examen de soupçonner une sentimentalité qui pourrait être de mauvais aloi. Mais vraiment, je crois, il n'y a rien au delà de l'amitié permise. C'est une amitié vive et franche, mais pure. Bien plus, ce religieux si peu claustral apparaît comme un chrétien sincère et convaincu, un

(1) Comme il est souvent question, dans les lettres du Père Martel à Mme de Grafigny, de M. Drumgold et que M. Drumgold était, nous le savons, fort exact catholique, il est possible et même vraisemblable que les relations nombreuses de Mme de Grafigny avec les jésuites se soient nouées par son intermédiaire.

prêtre zélé pour le bien de la religion, mais qui croit peut-être que ce n'est pas en s'isolant des âmes qu'on les ramène à Dieu. Car c'est dans l'endroit où elle s'est retirée que le pasteur doit aller chercher la brebis égarée, lui parlant le langage qu'elle entend, et non point la maudissant et prenant le ciel à témoin que c'est une indigne brebis, déjà vouée à tous les châtimens. Voilà peut-être où la méthode des jésuites s'oppose le plus à celle des jansénistes. Avant tout, que Dieu ne soit jamais retranché du monde, car visiblement ce n'est point sa volonté ! Qu'il reste mêlé à la vie, à toute la vie, et que ceux qui le représentent ne se désintéressent de rien d'humain. Politique, affaires, vie privée même condamnable des princes, éducation des classes élevées, alliances des familles, ils sont partout ! s'écrient leurs adversaires. Si la forme semble trop rigide, ils l'assouplissent. Leur morale n'est point une citadelle dont les hautes murailles se dressent froidement devant le pécheur découragé ou timide. Aussi voyez les faire. Qu'on les tolère en un lieu et c'est « une tache d'huile » qui envahit tout ! C'est la troupe active et souple, redoutable et redoutée, dont l'action, merveilleusement une, se diversifie en mille formes, qui connaît les infortunes, mais non point les découragemens, et que la catastrophe alors prochaine devait trouver prête à tous les sacrifices.

C'est pourquoi le Père Martel, petit soldat de cette grande armée, n'est point un homme détaché du monde. Il aime ses amis ; il ne leur marchandé pas son temps. Et l'auteur de *Cénie* est parmi ses amitiés les plus vives. Sans compter les lettres quasi quotidiennes, il va la voir longuement chaque semaine, géné-

ralement le dimanche. C'est alors un plaisant échange « d'idées ingénieuses ». Souvent, en quittant la rue Sainte-Hyacinthe, le Père emporte du travail préparé en commun pour traiter quelque question de littérature ou de sentiment. Et deux ou trois jours après chaque entrevue, les lettres commencent pour relier un dimanche au suivant.

« Je suis un affamé en fait d'amitié. Dimanche, « lorsque je sortis de chez vous, j'avais l'âme si rem- « plie de toutes les douceurs, que je m'imaginai en « avoir pour huit bons jours. Mais il y a déjà long- « temps que l'appétit est revenu, et il se tournera en « fringale si vous ne m'envoyez quelques nouveaux « aliments. Dites-moi, si vous voulez, que je suis « insupportable, que je n'ai pas de sens de vous mettre « ainsi le couteau sous la gorge... Tout cela sera bien « reçu, car mon âme se nourrit de tout ce qui vient « de vous. »

Et une autre fois, c'est encore la même note de confiance sentimentale.

« Je suis malheureux; non seulement il ne m'est « pas possible de vous voir, mais je n'ai pas même le « temps de vous dire tout ce qui me passe par le cœur. « Si je m'en croyais, tous les matins, dès que j'ai fait « mes prières, je vous dirais un petit bonjour. Mais « j'ai plus vite fait dix lettres dans ma tête que je n'en « ai écrit deux lignes sur mon papier... Bon, voilà la « classe! La peste soit des cloches! »

Et en carême il dit : « Je veux vous voir un pauvre « petit quart d'heure au moins, car il m'est impossible « de jeûner de tant de façons à la fois... Hélas, quelle « chienne de vie! Un quart d'heure en quinze jours! »

A d'autres moments, la mondanité bat son plein. Le Père est débordé par les invitations à dîner, qui ne sont pas du tout une exception dans la vie religieuse du temps. Il est si bien retenu d'avance qu'il est contraint de refuser de venir dîner chez Mme de Graigny, et cette extrémité lui déchire le cœur.

« Non, je ne suis pas assez heureux pour pouvoir
 « aller dîner avec vous et Mlle Minette. Imaginez-vous
 « qu'il y a trois jours, le Père Borelli m'a fait promettre
 « de l'accompagner chez Mme de Fuloy. J'irai donc
 « m'ennuyer dans une maison où je ne connais ni ne
 « veux connaître personne. Jugez si je ne regretterai
 « pas à chaque minute le délicieux petit dîner que
 « vous me proposez. Je commençais à me mieux por-
 « ter ce matin, mais en vérité, depuis que j'ai lu votre
 « billet, je suis devenu tout sot... Au moins, madame,
 « n'allez pas m'inviter pour demain, car, voulant con-
 « soler votre ami, vous achèveriez de le perdre.
 « Aujourd'hui chez Mme de Fuloy, je serai demain
 « chez son bon ami M. de Montarant .. Je ne sais pas
 « où j'avais l'esprit quand je me suis engagé à tous ces
 « malheureux diners... »

Le Père lit beaucoup et rend compte de ses lectures à Mme de Graigny. Il a une admiration toute particulière pour les ouvrages de son amie, voire pour la *Nouvelle Espagnole*, qu'il trouve seulement mal entourée. « Quel
 « dommage de l'avoir jetée dans un tas d'ordures! »

Pour les *Lettres Péruviennes*, son admiration devient de l'enthousiasme. « Il ne m'était jamais arrivé jusqu'ici
 « de porter envie aux beaux esprits, même à ceux dont
 « j'admire le plus les talents. Mais dans ce moment-ci
 « je donnerais tout au monde pour avoir fait une

« seule lettre qu'on puisse mettre honnêtement sur le
 « compte de Zilia. En un mot, j'enrage de n'être
 « qu'une bonne bête et c'est la première fois que j'en
 « enrage, bien qu'il y ait longtemps que je le sache. »

C'est une fort grande affaire aussi d'obtenir, cette année-là (1750), pour son frère M. Martel (1), la survivance d'une charge au Canada, celle de grand-voyer, dont le titulaire est infirme et tombé en enfance. Il explique que sa famille, notamment son père, a tout sacrifié au service du Roi dans l'Acadie « du temps où
 « elle nous appartenait (2) ». Deux autres frères Martel servent encore la France au Canada. Ce sont là des titres de famille; ils valaient bien ceux dont on se contente depuis. Il faut les faire valoir à Versailles. Mme de Grafigny, qui a des relations et qui s'y connaît dans ce genre d'entreprise, est priée de s'y employer. Le Père lui « fait le bec ». Elle devra dire après le petit article de la famille « que M. Martel est le plus capable
 « de gérer cette charge; on peut même dire le seul
 « capable ». Enfin M. Martel s'engage à assurer le service gratuitement jusqu'à la mort du vieux podagre qui détient la charge.

Le Père se concerta avec la bonne dame sur cette grande entreprise. Il a déjà agi sur M. de la Porte. Il compte sur Mme de Grafigny pour M. Pallu et lui envoie un projet de lettre à écrire audit M. Pallu qu'on verra très prochainement au dîner de Vaucanson. Le moyen conseillé pour amadouer tout à fait M. Pallu

(1) Ce frère du Père Martel avait été au Canada directeur des Forges Royales de Saint-Maurice, et il y était demeuré dix ans au préjudice, paraît-il, de ses intérêts particuliers.

(2) Le traité d'Utrecht nous l'avait enlevée.

est piquant : « On lui promettra de le régaler de la « lecture d'une petite pièce, *Phaza* par exemple; il en « sera flatté. » MM. Bégon, de Vaudreuil et de la Galissonnière seront aussi visés par des démarches adroites et calculées. Tout cela est fort bien entendu, et nous n'avons fait, en somme, que peu de progrès dans l'art des recommandations : les nôtres sont cependant plus cyniques (1).

L'échange de petits cadeaux par lesquels la sagesse populaire recommande d'entretenir la ferveur de l'amitié, n'est pas oublié.

Ce sont pour l'ordinaire des cadeaux de gourmandise, de petites douceurs parfois venues de loin.

« Vous êtes enrhumée, j'en suis enchanté; je vais

(1) Il convient de dire un mot de ces différents personnages, sur lesquels le Père et la dame étendaient le réseau de leur diplomatie :

M. de La Porte était un commis important du ministère de la Marine. Il était chargé du détail des colonies et fut chassé en 1758 à la suite des malversations où il aurait trempé (Luynes).

M. de Vaucanson était le célèbre mécanicien, merveilleux inventeur d'automates, membre de l'Académie des sciences et inspecteur des manufactures de soie du royaume. Il est fort connu.

M. Pallu, « le petit Pallu » du marquis d'Argenson (1693-1758), fut intendant de Lyon, puis conseiller d'État et intendant général des chasses. Rouillé, le ministre de la Marine, était son beau-frère, ayant épousé Mlle Pallu. D'Argenson, le mémorialiste, malmène assez ce Pallu, le donnant comme intrigant, incapable et paresseux. De Luynes dit seulement qu'il était fort répandu et avait beaucoup d'amis dans la société de Paris; il connaissait Voltaire.

M. de la Galissonnière avait été gouverneur du Canada de 1745 à 1749. Il venait de rentrer en France. Quelques années plus tard, il devait s'illustrer comme chef d'escadre et mourir en 1756. Ce fut un bon organisateur et un marin illustre.

M. de Vaudreuil, fils d'un gouverneur du Canada, était un capitaine de vaisseau, qui, en 1747, avait tenu tête sur le vaisseau *l'Intrépide* à une flotte anglaise. Un tableau du musée de Versailles, peint par ordre de Louis XV, perpétue la mémoire de ce haut fait.

M. Bégon, frère de l'évêque de Toul (Scipion-Jérôme Bégon), était intendant du Canada.

« avoir le plaisir de vous guérir. Voilà des tablettes de
 « sucre du Canada. Laissez-les fondre dans votre bou-
 « che ; c'est un spécifique admirable contre le rhume.
 « N'est-il pas juste que l'une et l'autre Amérique s'in-
 « téressent à la bonne santé d'une personne qui leur
 « a valu tant de gloire ?

« Demain j'irai vous expliquer que le sucre qui est
 « entre deux petites écorces est du sucre d'érable (1),
 « l'autre du sucre de plane, la troisième espèce est un
 « espèce de caramel de l'un et de l'autre : ce n'est pas
 « le meilleur. Tout cela n'est que de l'eau figée et, par
 « conséquent, ce sucre est incapable d'échauffer. »

Vert-vert, un petit domestique des Pères, emporte les lettres et les cadeaux. Il rapporte les réponses. C'est un messenger fort au courant, prompt et très honnête. Par malheur, un beau jour, on croit le perdre de la petite vérole ; les deux correspondants sont au désespoir, d'autant qu'il n'y a qu'un lourdaud pour le remplacer et que, pour comble de maux, ce lourdaud lui-même est mis à la porte par le Père recteur au cours de son intérim.

(1) Le sucre d'érable est une des vieilles traditions du Canada français. Aux premiers jours du printemps, quand monte la sève, le Canadien perce le tronc d'érable jusqu'au centre et place dans l'ouverture un petit tuyau. Par ce tuyau, le suc de l'érable coule goutte à goutte dans de petits seaux de bois. C'est une eau claire, très fraîche, légèrement sucrée et d'un parfum très délicat.

Les « parties de sucre » sont un des plaisirs du pays. A la fin du repas, au moment du dessert, on fait bouillir le sirop d'érable en plein air, dans une grande marmite accrochée à un tronc d'arbre. Dans le sirop qui bout, on jette des œufs crus qui, en se mêlant au sucre écumant, font la plus délicieuse omelette. Et avec de petites pelles en bois que les gars ont taillées dans le moment même, chacun pille en pique-nique la casserole aux bouillons d'or. (FUNCK-BRENTANO, *Récit d'un voyage au Canada. Annales* de mai 1912.)

Mais tout cela n'interrompt ni lettres, ni causeries, ni cadeaux. La dame envoie des étrennes au jésuite, qui les trouve en rentrant dans sa chambre... « Si vous
« aviez seulement pu me voir dans le moment que
« j'entraï chez moi ! Qu'est-que cela ? C'est du café. —
« Oh qu'il est parfait ! — Et voilà du sucre. — Et ceci ?
« C'est du plus excellent chocolat. — Et cette bou-
« teille ? C'est sûrement du bon... de l'hydromelle ! —
« Je m'en vais bien m'en faire honneur ; j'en avais
« encore un petit reste ; maintenant, je n'en serai
« plus si ménager ; je l'ai fait prendre à mes amis
« pour du parfait vin d'Espagne.

« Puisque vous le voulez, je m'adresserai à vous
« comme à une bonne mère dans tous mes petits be-
« soins. Me voilà de l'hydromelle pour longtemps ; et
« quand j'en voudrai, je renverrai sans façon les bou-
« teilles vides et j'en demanderai de pleines. — Pour
« les bonbons je ne garde bien que ceux de l'amitié ! »

Après les cadeaux, les services. Le Père Martel entend faire profiter son amie des gros achats du collègue pour avoir le vin à meilleur compte.

La chose ne va pas sans difficulté tout d'abord. Le Père préposé aux achats se fait tirer l'oreille pour servir cette cliente externe et laïque. Mais, par bonheur, c'est un admirateur de *Cénie* ; il ne s'en sépare jamais ; elle est toujours sur sa table, près de son écritoire. Que ne ferait-on pas pour l'amour de *Cénie* et de son auteur ? Toutes les difficultés s'aplanissent. Et voilà comment, grâce à *Cénie*, la bonne Grafigny put avoir le vin des Pères qui coûtait moins et n'était pas mauvais.

Le Père Martel assiste peu aux grandes réunions

dans le salon de la rue Sainte-Hyacinthe. Mais rien ne s'y passe qui ne lui soit conté par la maîtresse de céans. M. Drumgold, en se donnant du mouvement, un jour de grande affluence, pour faire les honneurs, a blessé au front Mme de Grafigny du pommeau de son épée, tandis qu'il était debout et elle assise : « J'étais
« bien embarrassé du comment, » écrit le Père, auquel d'abord on n'avait pas expliqué clairement l'accident : « J'étais bien persuadé pourtant que vous
« n'aviez pas eu une affaire d'honneur avec lui, et
« d'ailleurs, en pareil cas, ce n'est pas au front qu'il
« eût visé, sachant trop bien avec vous le chemin du
« cœur pour manquer son coup... Voyez si Zilia n'au-
« rait pas dû dire qu'il est bien ridicule que les mes-
« sieurs aient toujours leur épée devant les dames ! »

Une autre fois, Mme de Grafigny et Minette sont priées au théâtre du collège par leur ami. Voici dans quelles circonstances.

Le collège Louis-le-Grand venait de faire aménager en 1748 une salle de spectacles, qui avait fait quelque bruit dans le monde littéraire et studieux. Le *Journal de Trévoux*, qui était l'organe de la Compagnie, en avait fait une élogieuse description à l'occasion de l'achèvement d'un grand morceau de peinture destiné à la décoration des tragédies. Ce théâtre, qui avait cent deux pieds de long, présentait un temple consacré aux beaux-arts sous les auspices et la protection de Sa Majesté. On y admirait surtout « la noblesse jointe avec la simplicité et le goût antique qui relève partout les allégories modernes dont on a décoré ce monument ».

Mme de Grafigny est priée de venir avec Mlle de Ligniville voir une des premières représentations don-

nées sur ce beau théâtre par les élèves, « si sa santé est
« pourtant assez bonne pour le lui permettre ». L'in-
« vitation est pressante :

« Je m'imagine que vous ne vous ennuierez
« pas tout à fait. On a joué cette petite pièce
« pour la première fois il y a deux mois. On l'a
« trouvée si plaisante qu'on l'a redemandée. Vous
« n'aurez qu'à vous imaginer que les acteurs sont
« autant de petits archiducs et de petites archidu-
« chesses et à entendre, au lieu du *Mort imaginaire*, une
« de vos petites pièces. Voyez donc ce que vous en dit
« le cœur; je me charge de vous trouver de bonnes
« places. Il n'y aura personne dans l'assemblée quel-
« que brillante quelle soit, qu'on soit si charmé d'y
« voir que vous. Tout le collège Louis-le-Grand me
« saurait un gré infini de lui avoir procuré cet hon-
« neur. Dites donc oui et promettez-moi de présen-
« ter un placard à Mlle de Ligniville. »

Avant même d'avoir réponse, le Père insiste aimablement en un nouveau billet que voici : « Vos places
« sont déjà retenues dans une chambre. L'autre
« jour j'ai eu l'étourderie, tant j'étais occupé du plai-
« sir de vous voir, d'oublier d'inviter M. Drumgold à
« vous donner le bras... Mais, au reste, cela va sans
« dire. Faites-lui donc tenir ce placard de la part de votre
« petit serviteur (1). Si vous jugez à propos d'envoyer
« des placards à Mlle Quinault, en voilà deux... »

Mais, par aventure, la dame a disposé de son après-
dîner. Le Père ne veut rien entendre pour en démor-
dre; il revient à la charge :

(1) Le placard est une invitation formant carte ou billet d'entrée.

« Je compte sur vous. Il faudra donc me dire non,
« encore une fois, si vous ne pouvez absolument pas
« avancer ou retarder votre affaire de façon qu'elle
« vous laisse libre de quatre heures jusqu'à six. Je ne
« puis prendre vraiment sur moi de dire à tant de
« personnes qui comptaient sur le bonheur de vous
« voir que vous ne viendrez point; ils s'en pren-
« draient à moi... Il y aura la compagnie la plus bril-
« lante. Mais ce qui flatte le plus, c'est encore que
« vous y serez. Cette nouvelle s'est répandue en un
« instant dans tout le collège. Venez donc... Si vous
« aimez la musique, vous serez aussi régälée d'un mor-
« ceau singulier.

« Quelqu'un m'a dit hier que M. de Stainville vien-
« drait : il est votre ami. Faites-lui donc dire de vous
« prendre en passant ou bien de vous envoyer son
« carrosse aussitôt qu'il sera lui-même arrivé. »

Dans les petits faits de ce petit monde, il est un autre détail que je m'en voudrais de ne pas conter, parce qu'il enrichit d'un point amusant et d'une modeste restitution l'histoire littéraire de notre dix-huitième siècle. Parmi les œuvres du philosophe Turgot, ce n'est pas sans surprise que l'on entend citer des discours latins. Il en est un qui présente une sorte d'éloge philosophique du christianisme. C'est à la vérité un discours d'école; discours obligatoire dans l'institution de Sorbonne à l'occasion du passage dans une charge que Turgot y avait remplie vers 1750, quelque chose comme un discours d'Académie au petit pied (1).

(1) Pour comprendre la situation de Turgot en Sorbonne et l'histoire

Or, la composition de ce discours sur commande ennuyait fort M. l'abbé Turgot « qui n'était pas trop bon latiniste » et qui avait l'esprit indépendant. Il s'avisa donc de le faire faire par le Père Martel, mais ce qui s'appelle faire et jusqu'au dernier mot, car le jeune jésuite comme on va voir, par amour-propre d'auteur, refusa d'y changer une ligne. Et voilà comment le Père Martel, ou du moins son discours, est passé à la postérité derrière l'apparence de M. Turgot, devenu très grand homme.

de ce discours, il faut savoir ce qu'était, dans l'ancienne Université et dans l'ancienne Église gallicane, l'institution de Sorbonne.

La société privée de Sorbonne fut souvent, mais à tort, confondue avec la faculté de théologie de l'Université de Paris, à cause que la plupart des docteurs de cette faculté venaient en fait de Sorbonne et qu'on avait fini par appeler docteurs de Sorbonne même ceux qui n'en étaient pas.

Cette société absolument privée, fondée au temps de saint Louis par Robert Sorbon, son confesseur, relevée et dotée par Richelieu, avait pour but de faciliter et de stimuler les hautes études théologiques. On y suivait les études et les exercices de la faculté de théologie de l'Université de Paris.

Les membres formaient entre eux une sorte de société mutuelle, où l'on entrait après des examens et quelques frais et dont on profitait surtout dans sa jeunesse.

La société comprenait encore cent ecclésiastiques, pour la plupart évêques, vicaires généraux, curés de Paris et des principales villes du royaume, et par conséquent ne vivant pas en pratique dans la maison dont ils formaient pour ainsi dire l'honorariat. Il n'y résidait habituellement que vingt-quatre docteurs de Sorbonne, professeurs ou organes de la maison, et une douzaine de jeunes bacheliers préparant et courant la licence et faisant ensuite place à d'autres jeunes gens dans le même cas. Les avantages de cet établissement pour les membres de l'association n'étaient pas à mépriser.

Il y avait trente-six appartements auxquels les membres avaient droit par ordre d'ancienneté; mais les anciens en profitant peu, il y en avait toujours pour les jeunes licenciés.

Ajoutez une église, un jardin, des domestiques communs, une salle à manger et un salon chauffés, une riche bibliothèque, une véritable et assez confortable hôtellerie enfin.

A l'heure du dîner, chacun, se rendant à la salle à manger, choisissait

Mme de Grafigny avait fait auprès de son ami les premières ouvertures sur le chapitre de ce pensum, et le Père montrait un enthousiasme modéré sans refuser tout à fait : « Si vous n'avez pas encore vu l'abbé Turgot, ne lui dites pas encore non. Tâchez de savoir
 « auparavant dans quel temps on voudrait ce discours,
 « si l'on est maître de choisir le sujet, et quel est celui
 « qui sera son successeur. J'ai pensé que ce doit être
 « un discours latin. Cela rend la chose moins difficile.
 « Ne promettez pourtant encore rien. »

Enfin le Père accepte, mais il entend qu'on le laisse faire à sa guise : « Je vous prie d'envoyer à l'abbé Turgot son affaire. S'il va vous ennuyer de cela, dites-
 « lui que c'est très bien et qu'il me laisse en repos.
 « Dans le fond cela vaut mieux, en fait de latin, que
 « tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il pourrait faire ;
 « ainsi qu'il me laisse tranquille et qu'il ne fasse pas
 « le petit difficile. »

Et cette algarade ayant paru un peu verte au pauvre abbé Turgot, le Père se radoucit.

Je ne voulais rien dire autre chose sinon que l'abbé
 « Turgot me laisse tranquille et que je me souciais très
 « peu du sort et de la fortune du discours. Le reste était
 « écrit en riant. Hélas ! qu'on est donc malheureux
 « quand on n'écrit pas mais qu'on parle dans ses lettres !

sur un menu affiché dans l'antichambre les plats dont le prix était taxé et qu'on lui servait aussitôt.

A ces dépenses communes subvenaient cinquante mille livres de rentes en maisons que la société avait à Paris.

Un des jeunes étudiants faisait les fonctions honorables mais assez absorbantes de prieur. A l'ouverture et la clôture annuelle des périodes dites sorboniques, ce prieur faisait deux discours latins. Ce sont ces discours qui ennuyaient l'abbé Turgot. (Renseignements extraits des *Mémoires de Morellet*, qui sortait de Sorbonne.)

« Le ton ne s'entend point, et c'est lui pourtant qui
« décide du sens. Je voudrais bien que la mode vint
« de noter au bas de chaque lettre le ton en belle et
« bonne musique, à peu près comme on note dans le
« *Mercur* le premier couplet de la chanson.

« Dites donc simplement à l'abbé Turgot que vous
« m'avez écrit pour me proposer quelques petits chan-
« gements au discours et que j'ai répondu que je
« n'avais pas le temps d'y changer une phrase, qu'il
« pouvait s'adresser à quelque régent de rhétorique de
« l'université et faire au reste des choux et des raves
« de la harangue. »

Dans les amitiés les plus fidèles et les plus sincères, il existe bien souvent des points de divergence presque douloureux, qui demeurent d'autant plus obscurs que les deux amis, par une commune prudence, j'allais presque dire par une commune lâcheté, s'accordent à ne les point éclaircir. Mais le choc n'en est que plus cruel quand enfin il faut s'expliquer. Nous allons voir l'amitié de ce jésuite avec cette femme de lettres incroyante toucher sur un écueil de cette sorte. Il importe assez peu de savoir comment le Père Martel avait entrepris que la bonne dame, en une édition nouvelle des *Lettres Péruviennes*, dit quelque chose de plus chrétien sur Dieu et sur la religion. Elle l'avait promis, et lui n'avait garde d'oublier la promesse.

« Faites donc dire quelque chose à Zilia sur la reli-
« gion et tâchez d'avoir de quoi me régaler après ma
« retraite. Vous savez bien que vous m'avez promis
« que je serai le premier à voir cet article, tenez-moi
« parole.

« N'ayez pas tant peur de paraître avoir de la reli-

« gion. Il n'en est pas sur cet article-là comme du duel
 « où l'opinion des honnêtes gens vous peut entraîner.
 « Rousseau, Voltaire n'ont-ils pas fait dire les plus
 « belles choses du monde sur la religion. Pourvu que ce
 « que vous direz ne sorte pas de la vraisemblance,
 « pourvu que Zilia ait pu le dire, on le trouvera bien.
 « Ce n'est même pas vous qui parlez! N'écrivez rien
 « que vous n'ayez à peu près toute votre lettre dans la
 « tête. L'idée qui vous vint hier me paraît très bonne.
 « Le barbouillage que je vous ai laissé n'est point du
 « tout ce que vous devez dire, c'est seulement un
 « extrait de choses qui auraient pu vous donner quelques
 « idées si vous aviez voulu lire *Pascal* ou *Abbadie* (1). Je
 « n'ai prétendu autre chose que de vous épargner la
 « peine de cette lecture, en un mot vous mettre sur la
 « glissoire. Il faudrait que vous me crussiez bien bête
 « si vous imaginiez que j'ai prétendu faire des lettres
 « pour Zilia...

« Si vous suivez l'avis de M. Duclos, en ajoutant
 « quelque chose aux lettres sans en faire de nouvelles,
 « tous ceux qui auront l'ancienne édition s'en tien-
 « dront là. Il faut absolument qu'il y ait de nouvelles
 « lettres. Il n'y a que cela qui fera vendre l'édition. »

Mais, en vérité, le cœur de l'écrivain n'était pas de la partie pour guider sa plume dans ce sens. C'est pourquoi les lettres religieuses de Zilia ne furent jamais écrites. On ne peut blâmer Mme de Grafigny d'avoir eu ce scrupule de loyauté.

Un certain jour, à quelque temps de là, dans un

(1) Notable théologien de la religion réformée, auteur d'un ouvrage fort estimé de toutes les confessions chrétiennes sur la divinité de Jésus-Christ.

besoin de sincérité ou peut-être pour se défendre d'une insistance trop vive sur ce sujet de religion, l'auteur des *Péruviennes* parla nettement à son pieux ami. D'un seul coup elle lui révéla la profondeur de son incroyance : cette âme si sensible était donc vide de toute pensée de Dieu ! L'aveu à coup sûr fut complet, brutal, inattendu. Le pauvre Père n'en revient pas, et sa douleur est sincère et touchante :

« Voilà la quatrième lettre que je vous écris aujourd'hui, et je ne sais pas encore si je ne la déchirerai pas comme les précédentes. Que depuis jeudi soir j'ai passé des moments tristes ! C'est à Vous, madame, qu'il faut confier ma peine et pourtant c'est de Vous qu'elle vient. Depuis que j'ai l'honneur de vous connaître, je n'ai point goûté de plaisir dont la vivacité puisse être comparée à la vivacité de la douleur que j'éprouve aujourd'hui. Vos bontés, mes sentiments, l'excellence du commerce qui est entre nos deux âmes, voilà la mesure de ma peine. En un instant vous avez détourné la source des plaisirs les plus purs que j'aie jamais goûtés. Vous m'obligez d'étouffer des sentiments que vous avez fait naître et dont je ne suis plus le maître aujourd'hui. Ah ! madame, dans quel vide affreux vous m'avez plongé. Je vous voyais partout et voici que je ne vous trouve plus nulle part. Il me semble que l'objet immense et infini dont nous avons parlé est entre nous et nous sépare. Je n'ose vous en dire plus. Je crains à présent de ne pas mesurer assez mes expressions !

« Ciel ! dans quelle situation humiliante je me trouve. Quelle découverte ! Vous ne me connaissiez pas, je ne vous connaissais pas moi-même. Et c'est

« vous-même qui ôtez au portrait que je m'étais fait
 « de vous tous ses charmes. Vous effacez ces beaux
 « traits que je prenais tant de plaisir à considérer.
 « Quoi! cette âme qui m'a toujours paru si grande ne
 « porte pas ses vues au delà des choses d'ici-bas.
 « Vous vous contenteriez d'une amitié de vingt ou
 « trente ans. Vous m'ôteriez l'espérance de vous aimer
 « toute une éternité. Quoi! vous me connaissez et vous
 « croyez que je serais tranquille vous sachant privée
 « d'un bien que je voudrais vous procurer aux dépens
 « de ma vie même. Vous ôtez de notre commerce les
 « mots d'âme, d'immortalité, de prière, de piété, de
 « sacrifice, de résurrection, de ciel, de religion, de
 « divinité, toutes les grandes, les nobles, les douces,
 « les nourrissantes idées qu'ils renferment! Et c'est là
 « le fond sur lequel j'ai toujours compté. Que me
 « reste-t-il donc pour oser prétendre à vous aimer?
 « Cruelle confiance!

« J'étais bien convaincu déjà que la plupart des
 « personnes que j'ai vues chez vous vivaient sans reli-
 « gion. Mais Vous, madame! Il n'y avait que Vous qui
 « puissiez me le faire croire. Tout ce que j'avais pu
 « entendre dire de Vous depuis *les Péruviennes* n'avait
 « pas fait la moindre impression sur moi. Plus je vous
 « voyais et plus j'étais convaincu que votre façon de
 « penser était semblable à la mienne. Je regardais
 « même comme impossible que vous puissiez m'aimer
 « véritablement et penser autrement que moi sur un
 « objet qui doit faire la base de toutes les vraies ami-
 « tiés. Cruelle confiance! Je ne sais si vous vous en
 « aperçûtes tandis que vous me parliez, mais depuis
 « que je l'entendis je ne fus plus à moi. Malgré tous

« les efforts que j'ai faits pour ne laisser rien paraître,
« vous avez dû voir mon embarras.

« Mais ce fut bien autre chose dès que je fus livré à
« moi-même, dès que j'eus permis à mon esprit d'en-
« visager les conséquences de cette triste découverte,
« dès que j'eus permis à mon cœur de nous plaindre
« tous les deux. Hélas ! tout ce que je pourrais vous dire
« n'y peut rien changer. Pourriez-vous le concevoir !

« Non il n'y a que Dieu qui puisse avoir une juste
« idée de mon tourment, comme il n'y a que lui qui
« puisse y apporter le véritable remède. Cruelle confi-
« dence ! Ne vous en repentez pas cependant, puisque
« ce n'est que dans votre confiance sans réserve que
« je trouve quelque adoucissement à ma peine. Mais,
« hélas ! comme elle s'est renouvelée à la lecture de
« votre lettre d'hier. J'y trouve plus de bonté que
« jamais et par conséquent plus de sujet de m'affliger.
« Je l'ai déjà lue plus de dix fois. Je m'imagine tou-
« jours que j'y trouverai ce que je désire si fort. Ah ! si
« ce petit mot : Avez-vous prié Dieu pour moi hier ?
« avait chez vous le sens sérieux que j'y donne... Mais
« vous ne pouvez pourtant pas m'abandonner en l'état
« où je suis ! Il est vrai qu'un seul mot peut suspendre
« toutes mes peines. Trouverez-vous moyen de le dire,
« et de le dire de façon que je ne puisse douter de sa
« sincérité. Car dans les principes où vous êtes, c'est
« de votre amitié pour moi que je dois surtout me
« méfier sur ce grand objet : ces principes-là vous
« permettent de me tromper pour apaiser ma douleur.
« Le seul mot que je veuille est celui de confiance en
« Dieu dit avec sincérité, car Dieu fera sûrement le
« reste...

« Je n'ose relire ; je sens que, si je le faisais, vous ne
 « verriez jamais cette lettre. Et si, l'ayant lue, vous ne
 « pensez pas qu'elle soit de l'ami le plus sincère que
 « vous ayez jamais eu, je dirai, moi, que vous ne
 « l'avez pas comprise... »

L'exhortation du pauvre religieux est touchante. Il désire de tout son cœur un retour à la foi chrétienne de son amie. Mais qui donc est assez maître des choses profondes de son âme pour en modifier le cours à la voix d'un ami. Comme beaucoup d'incroyants qui souffrent, Mme de Grafigny eût voulu croire, et pourtant elle demeurait sans foi.

Le Père Martel continua de prier, et Mme de Grafigny de ne point croire. Les vrais conversions sont rares ; elles viennent des coups de la destinée plus souvent que des enseignements du prochain.

« Je suis pourtant l'antipode des dévots et du fanatisme, » protestait le Père Martel avec tristesse et, pendant une retraite qu'il faisait, il disait encore : « Tout
 « mon temps est employé en grande dévotion. J'ai
 « cru qu'une si sainte semaine, à présent surtout que
 « je commence à dire la messe tous les jours, ne devait
 « pas être autrement employée. Mais pendant tout ce
 « temps je n'ai pas été deux heures sans penser à Vous.
 « Ne me dites plus, je vous en prie, que vous ne sentez
 « pas l'effet de mes prières, car j'en ai fait pour vous
 « avec tant de ferveur et de confiance ! »

Et enfin : « Je viens de dire la sainte messe pour
 « vous, et j'ai demandé à Dieu la santé du corps et de
 « l'âme. »

Petit à petit pourtant les deux amis se séparaient. Ils ne savaient plus se parler sans façon des mille riens de

la vie, tant « cet Objet Infini » sur lequel ils n'étaient point d'accord paraissait les séparer de son « immensité ».

Et peu à peu les lettres s'espacent, affectueuses encore, mais graves.

Puis le dernier écho de cette amitié, entre un prêtre croyant et une femme qui ne pouvait croire, s'éteint dans le silence.

Deux ans après, le Père Martel, ayant fini ses quatre années de théologie, s'en fut au collège de Moulins pour y enseigner la philosophie (1).

(1) Joseph-Nicolas-Ignace Martel de Belleville, né à Québec le 21 avril 1721, novice le 17 septembre 1737 à Paris. Employé comme jeune professeur à Blois, Rennes, Compiègne, Bourges. Fait ses quatre années de grande théologie au Collège de Paris de 1748 à 1752. Ordonné prêtre en 1751. Profès des quatre vœux le 2 février 1755. Enseigne ensuite la philosophie à Moulins, de 1752 à 1757.

Se trouvait au collège de Blois titulaire de charges importantes vers le moment de l'expulsion des jésuites hors du royaume.

Il a été impossible de savoir ce qu'il devint à la dispersion de l'Ordre.

CHAPITRE XVII

LE MARIAGE HELVÉTIUS (1749-1751)

Helvétius, qui fréquentait chez Mme de Grafigny depuis qu'elle avait un salon de beaux esprits, était fermier général dès 1739, c'est-à-dire dès l'âge de vingt-quatre ans. Il n'était pas habituel d'entrer de si bonne heure en une si profitable charge. Mais le père du jeune financier était médecin ordinaire de la reine Marie Leczinska, et « de semblables faveurs ne man-
« quent guère aux fils des premiers médecins de la
« cour (1) ». Depuis le début du siècle, ces Helvétius (2) d'origine hollandaise et plus anciennement « helvétique » avaient reçu les bienfaits des rois de France. Le grand-père, inventeur de l'ipéca, pour chasser « les humeurs peccantes », s'était fait connaître par des qualités de novateur et des défauts de charlatan ; il fut anobli pour avoir, dit-on, guéri le dauphin de la dysenterie. Le père enfin, devenu tout à fait Français, avait soigné Louis XIV à son lit de mort et Louis XV à son berceau. Il avait épousé une fille de la finance ; c'était

(1) GUMM. Édition de 1877-1882.

(2) Les biographes du temps ont raconté que les ancêtres d'Helvétius étaient passés d'Allemagne en Hollande sous le nom de Schweitzer, vocable que les Hollandais, amis de terminologies latines, avaient traduit en Helvétius. Le bisaïeul, sorte d'alchimiste allemand qui venait du Palatinat, avait servi la République avec distinction et en avait reçu des honneurs.

un homme bienfaisant et de bonne compagnie (1). Chacun l'appréciait à la Cour, sauf peut-être ses collègues moins habiles et moins heureux, ce qui est conforme aux usages. Le cardinal de Fleury ne l'aimait guère, M. le Duc l'ayant autrefois protégé. Mais toute la famille du médecin ordinaire avait à un haut degré l'estime et l'affection de la reine, et c'était chose suffisante pour s'avancer dans les charges.

Notre futur philosophe, assez tourmenté dans sa jeunesse par « des accès d'un rhume de cerveau qui lui donnaient l'air hébété et le rendaient stupide(2) », avait été élevé par les Jésuites au collège Louis-le-Grand et pris en affection par un certain Père Porée qui, malgré les apparences, attendait beaucoup de son esprit. Très jeune, il eut le goût de la philosophie, pour l'amour de quoi il dévora l'indigeste traité de Locke sur l'entendement.

Il avait aussi le culte alors assez rare des exercices physiques. Il excellait dans la danse, et l'on raconte qu'il parut un jour pour son plaisir sur la scène de l'Opéra en remplacement d'un danseur en renom : le jeu fut si parfait que personne ne s'en aperçut. Mais à tout cela Helvétius préférait encore, dès son extrême jeunesse, les faveurs des jolies femmes. Il complétait ces goûts variés par un excellent cœur et une inépuisable bienfaisance : ce n'était certainement pas une figure sans originalité ni sans charme.

Cet apprenti fermier général, suivant l'expression de

(1) La mère d'Helvétius était Geneviève-Noëlle de Carvoisin d'Arman-court.

(2) GRIMM. Édition de 1877-1882, t. XVI. C'était sans doute ce que nous appelons le rhume des foins ou asthme des enfants.

Voltaire son ami, s'en fut à Caen sous la direction de M. d'Armancourt, son oncle maternel, directeur des fermes, afin d'y apprendre la finance. Il fut occupé là des lettres et de la philosophie plus que de la finance, et plus occupé des femmes que des lettres et de la philosophie.

En 1738, le bail des fermes se trouvant à renouveler, on ne put y faire entrer les vingt-trois printemps du jeune homme, malgré le désir de la reine. La place qu'il désirait fut pour un certain M. de la Tour, candidat du cardinal. Mais M. de la Tour, qui n'aimait ni le travail ni le contrôleur Orry, fut heureux de remettre sa place, l'année d'après (1739), au jeune Helvétius moyennant une pension annuelle de soixante mille livres. M. de la Tour avait ainsi une honnête aisance qui ne lui coûtait guère, point de soucis et la satisfaction d'obliger la reine en s'effaçant devant son protégé.

C'est ainsi qu'Helvétius, à vingt-quatre ans, fut mis en tranquille possession d'une charge qui valait au moins trois cent mille livres de revenu, sur lesquels il devait à la vérité remettre soixante mille livres à M. de la Tour.

Le restant suffisait pour mener une vie agréable en faisant des générosités, des conquêtes et des économies. Notre jeune financier sut faire les quatre choses à la fois, et cela n'est pas sans mérite.

Presque tous les contemporains s'accordent pour louer son urbanité et sa bienfaisance : « Si le terme de « galant homme n'existait pas dans la langue française, « dit Grimm, il faudrait l'inventer pour lui. Juste, « indulgent, sans humeur, sans fiel, d'une grande éga- « lité dans le commerce, il avait toutes les vertus de

« société, et il les tenait en partie de l'idée qu'il avait
 « prise de la nature humaine. Il ne lui paraissait pas
 « plus raisonnable de se fâcher contre un méchant
 « homme qu'on trouve dans son chemin que contre
 « une pierre qui n'est pas rangée. » Le défaut qu'il
 avait peut-être « d'être indifférent sur le bien » avait du
 moins l'avantage d'avoir fait de lui « le plus tolérant
 des hommes ».

La passion dominante d'Helvétius fut celle des
 femmes : « Je lui ai ouï-dire, raconte encore Grimm,
 « que ce fut pendant de longues années la première et
 « la dernière occupation de sa journée, sans préjudice
 « des occasions qui s'offraient dans l'intervalle. Le
 « matin, lorsqu'il était jour chez Monsieur, le valet
 « de chambre faisait d'abord entrer la fille qui était de
 « service ; ensuite il servait le déjeuner. Le reste de la
 « journée était pour les femmes du monde. » Et la
 morale singulièrement élastique de ses contemporains
 allait lui permettre de conserver ces façons de satrape
 même dans le mariage le plus uni, et sans ternir l'affec-
 tion profonde et le zèle amoureux dont il ne priva
 jamais la charmante Minette.

Certainement le sentiment que lui inspira, dès qu'il
 la vit, cette jolie fille, déjà femme par l'épanouissement
 du corps et de l'esprit, allait au delà de la simple estime.
 Minette avait le piquant d'une étrange beauté avec les
 charmes d'un esprit vif et original. Dans le clinquant
 monotone d'un cercle de beaux esprits, c'était un charme
 de plus de n'être point savante ; et l'on peut bien penser
 que Mme de Grafigny, qui l'avait élevée en grande
 partie, n'avait eu ni le désir ni le pouvoir de pousser
 très loin l'instruction de Minette.

D'une manière plus sensuelle que le timide et rougissant abbé Turgot, notre galant financier, en voyant Mlle de Ligniville, « fut frappé de sa beauté et des agréments de son esprit. Mais, avant de songer à l'épouser, il voulut la connaître. Il la voyait souvent, sans lui parler de ses desseins et du goût qu'il avait pour elle.

« Enfin, après un an d'observation, il jugea que Mlle de Ligniville avait l'âme élevée sans orgueil, qu'elle supportait sa mauvaise fortune avec dignité, qu'elle avait du courage, de la bonté, de la simplicité (1)... » Ce que voyant, Helvétius se serait décidé à faire une demande, aussitôt agréée. Telle est du moins la version de Saint-Lambert dans l'étude par lui consacrée au philosophe.

Les choses dans la réalité n'allèrent pas si aisément, et ce ne fut pas trop de toute la ténacité et de toutes les ressources diplomatiques de la Grosse pour mener à bien ce mariage, qui fit d'ailleurs deux heureux.

Au début de 1749, la chose, après avoir été mise en route, était fort mal en point, et Mme de Grafigny annonce à son amie de Barbarat sa déconvenue. La bonne dame répond : « Je suis fort fâchée du mariage manqué de Mlle de Ligniville et des désagréments que vous avez essayés. Vos réflexions sur tout cela sont bien vraies et bien touchantes. Je ne sais point de consolations pour les malheureux ; mais j'ai de la colère contre ceux qui les outragent. » Une personne envieuse ou malveillante avait détourné le Prince Charmant d'épouser la noble bergère. Ceci est du

(1) SAINT-LAMBERT, *Œuvres philosophiques*, 1801, t. V, p. 229.

5 février 1749. Pourtant le cœur du jeune homme est pris. En juillet la chose revient sur l'eau.

Au milieu des « châteaux culbutés » de sa malchanceuse amie, la Présidente espère sauver le projet de marier Minette : « C'est un de vos châteaux de marier « cette enfant que vous aimez. Il faut suivre encore « cette affaire ; elle n'est pas désespérée. » En novembre, les choses traînent toujours sans solution ni pour, ni contre. Mme de Barbarat s'informe avec intérêt : « Ne « manquez pas de me parler de M. Helvétius et de la « suite de vos pénibles conversations. J'en attends des « nouvelles avec impatience. » Et quelques jours plus tard : « Vos grandes conversations qui ne mènent à « rien me tuent ; j'en attends la fin pour ou contre avec « impatience. »

C'est que l'on sent maintenant un nouvel élément d'hésitation et de résistance. La famille de Ligniville est fort entichée de sa haute noblesse. Les Ligniville sont une des quatre grandes Maisons de Lorraine, celle qu'on appelle les Grands Chevaux ; cette alliance, même dorée, avec un roturier, tout anobli qu'il soit, ne leur sourit guère. Il y a surtout des frères de Minette qui sont hostiles. Ceux-là sont à l'Université de Pont-à-Mousson, auprès des jésuites, et Mme de Barbarat, qui a des alliances avec la haute noblesse et qui passe à Pont-à-Mousson pour se rendre en son domaine d'Arri, est chargée par Mme de Grafigny d'aller tâter le terrain près « des deux petits jésuites ». Le 13 décembre elle écrit : « Je vous rendrai compte de vos petits jésuites. « Votre indéterminé (Helvétius) n'a pas si grand tort. « Il faut que votre grande fille ait pris tout le mérite « de la famille... Mon Dieu je vous demande pardon...

« je voulais dire de toute la Maison... (1). Ces mes-
 « sieurs n'ont point de famille. Ils sont d'un orgueil
 « que vous ne croyiez point...; j'espère que vous les
 « avez tous oubliés. »

Le 25 décembre, la tentative de joindre les petits jésuites est faite, mais sans succès : « Je me suis arrêtée
 « exprès à Pont-à-Mousson pour m'informer des deux
 « frères. Il m'a été impossible de parler à aucun
 « jésuite. Ils étaient tous à table; c'était jeûne : on n'a
 « point voulu les avertir, et moi j'étais trop pressée
 « pour attendre. »

Ni Mme de Grafigny, ni Minette ne devaient perdre courage, car la belle jeune fille aimait et désirait son « Indéterminé ». Mais il fallait encore bien des mois pour amener les choses au point.

L'année 1750 vit l'éclatant succès de *Cénie*. On a dit, et cela n'est pas invraisemblable, qu'en peignant une jeune fille pauvre, charmante et de grande naissance dont le destin se dénoue par un heureux mariage, Mme de Grafigny pensait à Minette et que le mot même de *Cénie* n'est que l'anagramme fort transparent de celui de nièce (2). Il est en tout cas difficile d'admettre que le rapprochement qui peut être fait ait échappé à la bonne tante, à ses amis, au principal intéressé surtout. Bref, sur la fin de 1750, Helvétius se décida tout à fait, après deux ans de méditations; et, au premier de l'an de 1751, une amie de Lorraine félicite Mme de Grafigny de cette heureuse nouvelle : « Mille
 « choses tendres, dit-elle, à Mlle de Ligniville que j'ai

(1) Les gens très nobles employaient pour leur *famille* le vocable de *Maison*. Mme de Barbarat veut ici railler les Ligniville.

(2) *Journal de Barbier*. Edition de 1851, t. III, p. 261, note 4.

« toujours trouvée plus aimable à chaque rencontre.
 « On me dit que vous la mariez. J'en suis charmée ;
 « surtout si c'était avec la personne dont on me parla
 « et dont j'ai entendu dire du bien depuis fort long-
 « temps (1). »

Les Ligniville, au demeurant, abordaient, toutes voiles dehors, sur les rives dorées de la Ferme générale. L'autre élève de Mme de Grafigny, mais qui n'était point restée son amie, Élisabeth, sœur aînée de Minette, allait avant elle, dès le début de 1751, épouser Dedelay de la Garde, autre fermier général de Sa Majesté ; le tout sans préjudice de Charlotte qui fut plus tard femme de François Baudon, également fermier général. Il faut croire que « les petits jésuites » s'étaient fait une raison : la tache de mésalliance devenait tache d'huile.

Mais, tandis que M. de la Garde entrait en charge à l'occasion de son noble mariage, il arriva cette chose singulière qu'Helvétius, en semblable occurrence, trouva qu'il était à propos de se démettre.

En douze années de fonction et tout généreux qu'il fût, il avait épargné quatre millions de livres, et il pouvait désormais vérifier le dire de Rousseau :

... Qu'un philosophe étayé
 D'un peu de richesse et d'aisance
 Dans le chemin de Sapience
 Marche plus ferme de moitié.

Helvétius, au reste, bien qu'il eût « appris en peu de
 « temps et presque sans y penser tout ce que doit savoir

(1) Helvétius était connu à Nancy. Il y était venu en séjour, en mission, depuis son entrée dans les fermes. La lettre citée, qui fait partie des archives Noël, est d'une parente de Mme de Grafigny, qu'il m'a été impossible d'identifier plus exactement.

« un financier », n'avait jamais été un fermier général vraiment « convaincu ». Il lui manquait, pour répondre au type achevé de l'emploi, à tout le moins l'insatiable avidité et l'indifférence aux clameurs populaires. Il se livra, dit-on, au cours de sa courte carrière et pendant les missions qu'il accomplissait, comme tous les fermiers généraux, pour le compte de la Compagnie, à quelques actes d'originalité, qui firent sans nul doute le scandale de ses collègues moins « philosophes ».

« Il arrivait un jour à Bordeaux lorsqu'on venait d'y « établir un nouveau droit qui désolait la ville et la « province. Il écrivit à la Compagnie contre le nou- « veau droit et fut indigné des réponses qu'il reçut. » Pourtant, il ne se tint pas pour battu et, se tournant alors vers les récalcitrants, il leur dit : « Tant que « vous ne ferez que vous plaindre, on ne vous accor- « dera pas ce que vous demandez. Faites-vous « craindre. Vous pouvez vous assembler au nombre de « plus de dix mille. Attaquez nos employés ; ils ne « sont pas deux cents. Je me mettrai à leur tête et nous « nous défendrons ; mais enfin vous nous battrez et on « vous rendra justice. » Belles et mémorables paroles qui seraient méditées avec profit par les contribuables de tous les temps : mais leur moutonnerie n'a point changé !

Ayant acheté de M. Fagon la belle terre de Voré au Perche et proposé à Mlle de Ligniville, qui accepta de grand cœur, le partage de sa retraite, Helvétius s'en fut un beau jour de juin 1751 trouver M. de Machault pour lui rendre compte qu'il demandait à se démettre en cours de bail de sa charge de fermier général. On raconte que la surprise du ministre fut extrême et qu'il

ne put s'empêcher de dire à cet original : « Mais quoi, monsieur ! Vous n'êtes donc pas insatiable comme les autres ! » Bouret d'Érigny lui succéda, fort satisfait de cette aubaine, tandis que le démissionnaire, par complaisance pour sa famille qui aimait les gens en place, achetait une charge de Maître d'hôtel de la Reine. L'amitié que cette princesse excellente avait pour ses parents, lui rendit agréable le peu de service que demandait cette fonction.

Le mariage, qui traînait depuis deux ans et demi, eut lieu le 14 août 1751. Helvétius emmena sa femme à Voré, et c'est en partageant son temps entre ses domaines, sa famille et ses études qu'il vécut dans le mariage vingt années fort heureuses. Plusieurs mois chaque hiver, le ménage revenait à Paris, tenant une large place dans le monde. Les deux époux s'aimèrent tendrement, en dépit des fringales galantes du mari : au jugement de l'époque ce n'était que peccadille.

Ce n'est point ici le lieu de parler longuement de la philosophie ni même du salon d'Helvétius et, malgré tout l'intérêt d'un pareil sujet, il faut savoir s'en détacher ; quelques mots pourtant sont nécessaires pour ne pas laisser absolument dans l'ombre la figure malgré tout sympathique de ce neveu opulent d'une femme de lettres qui ne l'était guère.

Que dire d'Helvétius philosophe, si l'on veut se borner à une impression d'ensemble sur son caractère ?

C'est bien en présence d'un semblable personnage, si complexe et si contradictoire, que s'affirme une fois de plus la difficulté non seulement de juger un homme, mais même de dire d'une façon très générale s'il fut digne d'estime ou de mépris.

Helvétius fut un matérialiste, le plus systématique, le plus formel, le moins déguisé, j'allais écrire le plus naïf des matérialistes. Sa philosophie ne voit rien au delà du bonheur immédiat ; et le bonheur, il finit par le ramener à la satisfaction de nos désirs. C'est tout à fait la morale du bonheur. Est-ce tout à fait la morale de l'égoïste abject et brutal ? Certainement non ; et voici par quel détour ingénieux.

Ce bonheur qu'il nous faut rechercher, nous n'avons quelque chance de le réaliser que si nous avons la sagesse de le faire consister dans la félicité de ceux qui nous entourent, de ceux que nous aimons. N'allez point invoquer de grands mots ; c'est seulement ménager notre jouissance de la vie. Éclairé par la philosophie, l'homme sage et heureux sera précisément celui auquel il sera donné de trouver

Son bonheur personnel dans le bonheur de tous.

La prétendue morale ne consiste pas en autre chose qu'à lier artificiellement, soit par l'éducation, soit par la philosophie, notre bonheur particulier et personnel au bonheur de la société dont nous faisons partie. — Voici, par un heureux détour, le matérialisme brutal purifié de son caractère bas et méprisable : nous ne savons plus bien au juste si nous sommes dans le domaine de l'égoïsme ou celui de la charité. Nous pourrions bien être en tout cas dans celui de la fantaisie.

Car l'heureux Helvétius nous offre là une morale d'homme bien nanti, bonne peut-être à tenir un financier dans le chemin aisé d'une vertu médiocre ! Mais, en dépit de son système, ils existeront toujours, dans la

vie du commun des hommes, ces moments pleins d'an-goisse où l'intérêt de chacun se dresse terriblement contre l'intérêt de tous !

L'art de déplacer, de déformer notre égoïsme, de le forger dans la forme du bonheur des autres, voilà sans doute le point vital de la doctrine qu'Helvétius expose dans son livre de l'*Esprit*, si tant est qu'un livre pareil renferme vraiment une doctrine !

C'est après avoir consacré à la poésie ses premiers loisirs d'apprenti financier, sous la direction de Voltaire et parmi ses excessives louanges, qu'Helvétius vint à la philosophie : ce fut sans quitter les muses, dans un lourd poème sur le bonheur qu'il ne mit jamais en sa forme définitive. Puis, dans le temps qui suivit son mariage (1751-1758), encouragé peut-être par le succès de l'*Esprit des Lois*, il passa sept ans dans la retraite de Voré à faire le livre de l'*Esprit* : il y présentait avec une effroyable candeur les conséquences extrêmes de sa philosophie. En 1758, il fit paraître son livre.

Le scandale fut affreux et surprit le philosophe plus que personne, tant il croyait avoir dit « le secret de tout le monde ». L'excellent homme aurait pu soutenir pour sa défense qu'un siècle dont le parti était pris de vivre sans la morale chrétienne, ne pouvait sérieusement se fâcher qu'on essayât de lui en faire une autre qui fût à sa mesure.

Mais, n'étant pas au fond d'humeur querelleuse, il ne répondit rien à tout ce tumulte et se soumit de bonne grâce à trois rétractations, qui furent à peine jugées suffisantes. Le livre fut condamné, brûlé et rebrûlé.

Il n'eut pas même le suffrage de sa tante Grafigny, qui pourtant n'était pas loin de sa philosophie. Sur la

fin de 1758, à quelques jours de sa mort, la bonne dame dit, paraît-il, au jésuite Bettinelli, qui essayait de connaître son sentiment sur l'ouvrage : « Croyez bien
« qu'une grande partie de l'*Esprit* et presque toutes
« les notes ne sont que des balayures de mon appartement. Il a recueilli ce qu'il y a de bon dans nos
« conversations, et il a emprunté à mon cercle une
« douzaine de bons mots (1). »

Mme de Grafigny, si souvent victime d'injustes accusations de plagiat, aurait pu se dispenser d'en répandre à son tour. Ce qu'Helvétius avait surtout emprunté au salon de sa tante n'était guère enviable : c'était la méthode de travail qui était précisément de n'avoir point d'ordre ni de vues d'ensemble dans l'esprit; de procéder à l'étude d'une question par discussions fragmentaires, par énoncés et par développements de maximes. Cette méthode fut transportée dans le cercle d'Helvétius. Le philosophe provoquait la discussion de ses hôtes les plus éclairés sur les points qui l'intéressaient. Au milieu de la conversation, il jetait comme une amorce quelque affirmation d'aspect sentencieux, puis il attendait. Cette affirmation, tournée, retournée, examinée et commentée dans tous les sens, pouvait faire la matière d'un chapitre : c'était, suivant l'expression d'Helvétius, « la chasse aux idées ». Mme Helvétius, habituée comme son mari aux traditions du parlement Grafigny, en faisait autant de son côté, encore qu'elle détestât, disait-elle, la philosophie. On avait dans leur cercle l'impression que ces aimables causeurs « brisaient un peu la conversation ». Là nous retrou-

(1) *Opere Bettinelli*. Venezia, 1801.

vons l'influence de la Grosse, dont la méthode est en germe déjà dans le caillottage des *Lettres de Cirey*. Le salon des Helvétius descend en droite ligne de celui de la tante Grafigny, et *l'Esprit* n'est au fond qu'un caillottage de philosophie : c'est pourquoi Voltaire l'appelait un fatras.

Quant au doux philosophe, anarchiste sans le vouloir et sans le savoir, qui vint chercher Minette sous l'aile de sa tante pour la rendre très heureuse, n'est-on point tenté de l'excuser un peu tout en le condamnant? C'est ainsi que firent ses collègues en philosophie? Ayant observé qu'Helvétius ameuta contre lui bien des gens dont la morale sans doute était plus noble que la sienne, mais dont la conduite l'était moins, on hésite à croire que cet homme bienfaisant, cet excellent père, ce mari adoré de sa femme, n'ait eu pour règle de sa vie et pour base de sa philosophie qu'un égoïsme abject. On est tenté de lui crier avec Jean-Jacques son contradicteur : « Tu veux en vain t'avilir; ton génie dépose contre tes principes; ton cœur dément ta doctrine (1) ! »

(1) Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile*.

CHAPITRE XVIII

FLEURETTES D'AUTOMNE (1750-1755)

Il vaudrait peut-être mieux pour la mémoire de Mme de Grafigny que la petite amourette dont elle couronna sa carrière de femme sentimentale nous ait échappé tout à fait. Car le monde n'a guère que des sourires moqueurs pour les tendresses d'une vieille dame de cinquante-six printemps accueillant les soupirs enflammés d'un jeune fou qui pourrait être son fils.

Et cependant ce roman de pensionnaire, qui eut sans doute le bon goût de ne point s'achever tout à fait, met une touche si vraie au tableau de ce temps et au portrait de cette femme, il fait si bien le modeste pendant de l'idylle historique des Charmettes, qu'il ne faut pas négliger les pauvres billets fanés et jaunis, un peu ridicules parfois, qui nous en livrent l'étrange secret.

Tout cela est bien d'un monde où l'amitié n'avait point de frontière bien définie qui la séparât de l'amour; d'un temps où la différence qui existe de l'un à l'autre, n'ayant plus d'importance morale, s'atténuait jusqu'à disparaître.

Il arriva donc à notre vieille dame d'allumer, on ne sait comment, un feu très vif dans le cœur d'un jeune confrère en lettres qui avait à peine dépassé la tren-

taine, Antoine Bret, bourguignon de naissance, élève des Jésuites et écrivain plus fécond que mémorable.

Vers le milieu du siècle, au moment où il traverse notre récit (1750-1755), Bret n'avait encore donné que trois ou quatre pièces de théâtre. Mais il se disposait à en commettre une multitude : elles tombèrent à plat pour la plupart sans avoir pu s'élever même à un succès passager ; aucune, en tout cas, ne prit son vol jusqu'aux régions de l'Immortalité. Bret y ajoutait de temps à autre des contes grivois, des pamphlets assez lestes, dont l'un déjà lui avait valu d'être nourri par le Roi « en son château de la Bastille » : bref, c'était un homme de lettres de petite envergure mais de grande fécondité.

Quand nous le trouvons aux pieds de notre Grafigny, il est déjà tout enflammé et nous ne savons pas exactement depuis quand. A la façon de Rousseau, du temps des Charmettes, il appelle sa respectable adorée « ma chère maman ». Est-ce là une pure et accidentelle coïncidence ? Il pourrait se faire que non.

L'idylle des Charmettes et l'amour à façade quasi maternelle de Mme de Warens pour Jean-Jacques n'étaient probablement pas ignorées dès ce temps-là de Mme de Grafigny, voire même de Bret.

Nous sommes aux derniers jours de 1750. Aux yeux de ses contemporains, le génie inquiet et paradoxal de Rousseau vient d'éclater subitement dans l'éclair du fameux discours sur l'influence néfaste des sciences et des arts (1). Mais ce serait sans doute assez mal con-

(1) Dans le *Mercure* d'octobre 1749, l'Académie de Dijon proposait en concours le thème suivant :

« Étudier si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs. »

Si l'on en croit la narration de Rousseau, ce sujet lui tombe sous les

naître l'âme excessive et théâtrale, l'âme névrosée de Rousseau, que de prendre trop à la lettre et pour argent comptant l'histoire du rayon de lumière qui l'aurait frappé sur le chemin de Vincennes, au sujet de l'infamie de notre civilisation.

Cet épisode, où se mélangent le chemin de Damas de saint Paul et le *Quo vadis* de saint Pierre, a tout l'air de faire partie du cycle de la légende du nouvel apôtre.

Rousseau avait évolué plus lentement et plus méthodiquement qu'il ne le dit vers le mépris ou mieux vers la haine de son siècle. Mme de Grafigny, qui, trois ans auparavant, avait exprimé sous les quipos de Zilia, et sans savoir leur donner le même éclat, des reproches pareils, eut-elle quelque influence sur lui? Cela n'est pas invraisemblable.

Il ne paraît pas douteux que vers ce temps-là, et depuis quelques années déjà, le « Genevois » et la « Grosse » aient fait échange de doléances sociales et commerce de misanthropie. Il pourrait donc fort bien se faire que Mme de Grafigny ait eu une modeste part

yeux en allant voir Diderot, prisonnier à Vincennes (récit des *Confessions*).

Il était sous l'empire d'une crise d'âme qui le ramenait des confins de la philosophie au sentiment et à la sensibilité quasi chrétienne.

Rousseau aurait subi instantanément la fascination de ce problème. Il rédigea fiévreusement son discours et l'envoya. Le discours fut couronné en juillet 1750. Par une lettre du milieu de juillet 1750, Rousseau remerciait messieurs de l'Académie; il fit imprimer le travail couronné à l'automne de 1750; le succès et le retentissement furent grands, et les deux années suivantes furent remplies de controverses au sujet de ce fameux discours. En 1753, la thèse de Rousseau s'affirma et se compléta par un autre discours analogue sur un second thème proposé par la même Académie; cette deuxième partie de la thèse est le « discours sur l'inégalité des conditions ».

Dès son premier discours, Rousseau avait conquis la célébrité; dès le second, on peut dire que l'exposé de sa conception était achevé.

dans la fameuse évolution morale que subit alors le citoyen de Genève et qu'il raconte après l'avoir dramatisée.

On en retrouve la trace, en incidente, dans plus d'un document que j'ai sous les yeux. Et je puis bien avouer que la seule chose qui me fasse hésiter à le dire, c'est précisément la crainte de ce ridicule dans lequel on tombe si facilement, en prétendant apercevoir partout l'influence d'un personnage modeste que l'on étudie.

Ce que les documents disent en tout cas, c'est que Rousseau était parfois prié presque tout seul à la modeste table de la bonne dame et qu'il y venait quand un accès de « noir » ne le faisait pas « fuir à la vue de ce plaisir (1) ».

Ce que les documents permettent encore d'affirmer, c'est que Mme de Grafigny et Rousseau, suivant la mode de leur temps, se plaisaient à des échanges de vues, par causerie ou par lettres, sur divers sujets de philosophie, de sentiment ou de religion.

Et le galant Bret recevait de sa vieille amie communication des lettres du « Genevois » et lui écrivait : « Je vous renvoie les lettres de ce grand Rousseau dont « la dévotion m'a touché (2). »

(1) Bret à Mme de Grafigny, fin de 1750 (?) acceptant à dîner chez son amie, tandis que Rousseau refuse par accès d'hypocondrie :

« J'aurai l'honneur d'aller chez vous avec ma gaiété, et vous ferez de moi tout ce qu'il vous plaira toute la journée. Grillez-moi; retenez-moi; enfermez-moi; je serai tout à vous : le Genevois a fui à la vue du plaisir... »

(2) Du même à la même et vers le même temps : « Je vous renvoie la lettre singulière du Père Martel; elle est à garder. Son zèle et son amitié m'ont touché ainsi que la dévotion de ce grand Rousseau dont je vous renvoie les lettres. Adieu, maman. Mille baisers. »

Mais laissons-là ce sujet difficile à mettre au point. Il n'a qu'un lointain rapport avec les dernières fleurettes cueillies par la grosse dame autour des autels de l'amour. Ce qui en aurait davantage, c'est qu'un lambeau des futures confessions ait été consigné d'avance par l'analyste et confidentiel Jean-Jacques dans ses causeries ou dans sa correspondance avec l'auteur des *Lettres Péruviennes*.

Dans ce cas, Mme de Grafigny et Bret auraient connu la liaison Warens. Ainsi s'expliquerait la curieuse analogie que nous allons remarquer dans les faits et jusque dans les mots : l'idylle des Charmettes aurait contribué à donner le ton à cet autre duo d'amour d'un jeune homme avec une femme plus âgée.

Simple et vague hypothèse, d'ailleurs, qui n'a que la valeur négative d'une flânerie d'idées ; car les relations quasi amoureuses de vieilles dames et de jeunes gens sont fréquentes au dix-huitième siècle. Sans doute, la résultante des idées et des sentiments de l'époque y conduisait assez naturellement.

Quel que soit le début de sa flamme, voici le texte du galant Bret :

« Oui, vous serez bientôt persuadée, ma tendre et
 « chère maman, de tout ce que je vous ai dit et de
 « tout ce que je voudrais vous dire sans cesse. Je ne
 « serai peut-être pas si heureux aujourd'hui que je le
 « fus la dernière fois, où nous vîmes bien des impor-
 « tuns, mais qui s'éclipsèrent d'eux-mêmes et nous
 « laissèrent tranquilles. Quel moment heureux que
 « celui où on peut vous montrer son âme à découvert :
 « c'est à ce moment-là que je borne tout mon bonheur.
 « Soyez-en bien persuadée... Dites-vous le autant de

« fois que je me dis que je suis aimé de vous... Je
 « baise les plus beaux doigts du monde dix mille fois. »

La pauvre dame, à ces déclarations, répond ce que déjà elle disait à Desmarets quelque vingt ans auparavant : « J'ai peine à croire qu'à mon âge et de la figure
 « dont je suis, je puisse faire tourner une tête. »

Mais Bret ne se décourage point ; il explique sa passion et la justifie :

« Je vous ai parlé de votre esprit : il m'enchanté.
 « Mais votre cœur, Madame, cet objet de tous mes
 « vœux, ce cœur qui peint si bien la tendresse, ce
 « cœur qui vous fait adorer, quand pourrai-je vous en
 « entretenir? Où prend-il donc les choses que vous
 « dites sur vous-même? Pourquoi me traite-t-il de
 « fou? De quoi s'étonne-t-il enfin? »

Et c'est toujours la même crainte, d'une part, et la même insistance, de l'autre. « Vous êtes folle, chère
 « maman, de demander s'il est temps encore! Oui, il
 « sera toujours temps : ce que j'aime en vous y sera
 « toujours. Vous gagnez chaque jour dans mon cœur.
 « Vous m'enchantez de toutes les façons. Mettez-vous
 « bien cela dans l'esprit, maman, et aimez-moi tou-
 « jours. Adieu libertine! Adieu coureuse! qui n'est
 « jamais chez elle et qui me préfère tout le monde.
 « Adieu! adieu! dans ma colère je te baise mille et
 « une fois! »

Un jour, Bret s'excuse de la gaucherie de ses billets. La faute en est au valet de Mme de Grafigny. Quand il apporte d'elle une bienheureuse lettre, ne s'avise-t-il pas d'attendre la réponse planté là comme un piquet dans le « cabinet » où il trouve le destinataire.

« Vous êtes-vous figuré la situation où je suis quand

« je vous écris mes billets? Enchanté par la lecture
 « des vôtres qu'il faut pourtant que j'aie l'air de lire
 « rapidement et sans émotion devant votre domes-
 « tique, je broche devant lui un mot de réponse que
 « je tremble encore qu'il ne trouve trop longue. Si
 « vous saviez combien dans ces instants un témoin est
 « importun! Combien il est difficile que l'air aisé qu'on
 « est obligé d'affecter ne gêne point ni ne resserre le
 « cœur, vous vous garderiez bien de me juger sur mes
 « sots billets, dont je suis toujours plus mécontent que
 « Vous! »

Voilà bien le tableau d'une passion brûlante telle qu'en éveille en un cœur neuf une radieuse et irrésistible beauté. Et pour objet de cette flamme, une femme presque sexagénaire, empâtée, lourde, qui n'avait jamais été belle, dont l'esprit même n'avait pas cet éclat qui séduit et qui ravit. Quel est ce sentiment? Mystère; mystère surtout si l'on n'admet pas le charme vainqueur de la sentimentalité, chose alors toute neuve.

On pourrait, il est vrai, douter de la sincérité du soupirant. Se moquait-il? Non, sans doute, car la victime, un jour, s'en serait aperçue et n'aurait pas conservé les ridicules déclarations dans l'asile pieux de sa cassette.

On peut encore défendre Bret d'un soupçon qui facilement se ferait jour. Ce n'était pas le désir ignoble de vivre des largesses d'une vieille femme qui le rendait si tendre.

Car, en fait de générosités, Mme de Grafigny, nous le savons depuis longtemps, était plus souvent dans le cas d'en accepter que d'en faire.

Et d'ailleurs, Bret, dans la seule lettre où il parle de ses ressources en argent, se déclare à peu près satisfait : « Bien qu'il me soit dû quelque chose, je ne suis pas fort pressé : j'attends avec patience. Votre inquiétude là-dessus est mal fondée ; n'en parlons donc plus. Bonne et chère maman, quand vous le voudrez, je vous dirai tout là-dessus ; mais il en résultera toujours que je ne suis à l'égard de la fortune ni bien ni mal, que mes dettes sont légères et que les besoins ne me sont guère connus grâce à mon économie. »

Est-ce donc là le ton de l'exploiteur d'une tendresse sénile. Et même ce n'est guère celui d'un homme de 1750, car il était bien rare que les contemporains de Bret ne se plaignissent pas de l'anémie de leurs finances.

Et puis cet homme, qui est presque un ignoré dans notre histoire littéraire et dont toute la vie se jalonne pour la postérité en deux pauvres anecdotes, ne laisse point l'impression d'un caractère vil et bas.

C'était, dit-on, un aimable compagnon. Au rebours de Mme de Grafigny, il avait plus d'esprit dans sa conversation que dans ses livres. Jeune homme, il eut un jour l'occasion de rencontrer pour la première fois un vieil hobereau fort entiché de sa naissance qui crut l'impressionner en déclarant avec hauteur qu'il n'avait jamais vu ses vassaux s'asseoir ni se couvrir en sa présence : « Ah, vraiment, dit Bret se carrant dans un fauteuil et assurant son chapeau d'un geste bien ample, ne serait-ce point que vos gens n'ont ni cul ni tête? »

Et, sur la fin de sa vie, ce bohème ayant eu la chance

de devenir censeur officiel de la *Gazette*, fut révoqué pour avoir pris le parti de Marmontel après son *Belisaire*. Comme le lieutenant de police était venu lui mander sa disgrâce et le faisait avec embarras, Bret répondit noblement : « C'est un malheur, monsieur ; « mais non point un déshonneur. »

Il semble donc bien que cette étrange passion avait quelque chose de sincère et que vraiment Mme de Grafigny fut obligée de s'en défendre. Au demeurant, elle n'a pas renoncé tout à fait à ce petit sentiment de vanité que l'hommage d'une ardente tendresse provoque toujours chez la femme, eût-elle le dessein formel de ne point s'y prêter. La Grosse écoutait donc le soupirant, le recevait, le grondait, puis l'écoutait encore... et les billets brûlants n'ont jamais été brûlés!

Ce qu'elle craignait malgré tout, c'était le ridicule de cette passion tardive. Elle ressaisit sa volonté et résolut de le signifier à son ardent ami. Nous ne rechercherons pas, pour cause de discrétion, à quel point de l'idylle on en était alors rendu.

La bonne dame, assez adroitement, fit appel à l'affection sérieuse de son adorateur. Elle peignit les sourires et les chuchotements qu'elle devinait déjà dans son entourage, les reproches inévitables et peut-être l'abandon de ses vieux amis, la diminution de sa tranquillité et de son prestige littéraire. Elle demanda à Bret de lui garder des sentiments d'affection, sans plus.

Le jeune fou se soumit, non sans protester de sa douleur. Pourtant il accepta la sentence dans la lettre que voici :

« Ceci est, Madame, un affreux billet ; mais le vôtre

« rend tout nécessaire. Le désert autour de Vous, dont
 « vous me parlez si cruellement, me remplit d'hor-
 « reur. Est-ce à moi de causer un pareil désordre ?
 « C'en est donc fait : je réunis toutes mes forces contre
 « moi-même ; il n'y aura pas d'autre victime que moi.
 « C'est avec tout le courage dont je suis capable dans
 « une pareille situation que je vous rends maîtresse
 « de mon sort. Faut-il me condamner au silence le
 « plus exact ? je me tais à jamais. Faut-il encore vous
 « voir moins souvent ? C'est le bonheur de ma vie que
 « je m'en vais vous sacrifier, mais je n'en appelle point
 « de ce que vous avez prononcé là-dessus. Daignez,
 « Madame, fixer l'heure, le temps et le jour de mes
 « visites. J'aurai du moins la triste satisfaction de vous
 « prouver que vous pouvez tout sur moi...

« Je l'avoue, c'est moi qui me trouve offensé par
 « l'opinion singulière que vous avez de vous-même. Et
 « quel rôle imaginez-vous donc que je joue ? Quelle
 « fausseté de caractère me supposez-vous ? Ce n'est
 « point assez de défendre mes visites. Il n'y a point de
 « façon de chasser quelqu'un de chez soi dont vous
 « ne vouliez faire usage contre moi. Si vous ne vous
 « croyez pas capable d'inspirer une passion, c'est que
 « je la feins, apparemment !

« Et moi, Madame, si je ne me croyais capable d'ai-
 « mer que quelque jeune étourdie à qui une fleur
 « passagère de jeunesse tiendrait lieu de raison, de
 « talent, d'esprit et de mérite, j'en serais bien
 « humilié !

« Vous ne me connaissez point, et voilà ce qui me
 « perd aujourd'hui. J'osais concevoir l'espérance d'as-
 « socier dans mon cœur pour le reste de ma vie ce

« qu'on trouve si rarement uni : la délicatesse et le
 « sentiment, l'estime et l'amour. Et vous me prenez
 « pour un jeune fou sur lequel on ne saurait compter...
 « Quand oserai-je vous voir? Ah Madame, ayez pitié
 « de moi en me lisant! »

Dans les relations avec Bret, le chapitre de l'amour était clos : c'était trop déjà qu'il ait commencé. Mais il est assez facile, j'oserais dire naturel, quand il s'agit d'une femme quasi sexagénaire, de passer sans déchirement de l'amour à l'amitié. Bret eut le bon sens de s'y décider (1).

Vers le moment de sa grande passion, il avait emprunté le *Mercur*e pour dire à l'objet de sa flamme :

Que de plaisirs te doivent tous les cœurs !
 Par le plus amoureux prestige
 Tu les brûles de ces vives ardeurs
 Dont Zilia peignit la douce ivresse.

Un an plus tard, il pria affectueusement Mme de Grafigny de corriger sa *Ninon*, parue en 1752.

Vers le même temps, par un échange fort louable de bons procédés, Bret écrivait, pour mettre en tête de la nouvelle édition des *Lettres d'une Péruvienne*, un abrégé sur l'histoire du Pérou et sur les mœurs de ses habitants ; cet ouvrage fut accueilli du public avec quelque faveur.

(1) Bret (Antoine), né à Dijon en 1717, mort à Paris le 25 février 1792, avait été élevé par les Jésuites avec Cazotte et Rameau neveu. Après ses mauvaises pièces et ses contes grivois, il attacha son nom à la grande édition commentée de Molière, parue en 1773 en 6 vol. in-8° et splendidement illustrée par Moreau le Jeune. Le commentaire est une compilation disparate, mais l'édition fait le bonheur des bibliophiles. Le 24 avril 1909, à la vente de *Janze*, un exemplaire renfermant les dessins originaux de Moreau atteignit le prix de 177 500 francs!

L'amour exalté avait fait place à une paisible collaboration.

Telle fut, il faut du moins l'espérer, la dernière occasion où la Grosse se laissa conter fleurettes. Elle avait alors cinquante-six ans sonnés : c'étaient bien des fleurettes d'automne.

CHAPITRE XIX

SOUS LES LAURIERS (1750-1757)

Mme de Grafigny avait quelque réputation depuis le succès de ses *Lettres Péruviennes*. Cénie lui valut un rayon de gloire. On connaissait sa faveur auprès de la famille impériale et la mission qu'elle en avait reçue d'écrire de petites pièces pour les enfants de l'Empereur. Être de qualité, avoir des relations nombreuses, tenir un salon de beaux esprits, tout cela contribuait à la mettre en un certain relief.

Avoir récemment renoué des relations amicales avec Voltaire n'était pas non plus un mince avantage. Bref, dès le milieu de 1750, c'était une personne tout à fait en vue. Vers le même temps, la mode était venue chez les princes allemands qui avaient quelque opulence, de séduire et d'attacher au ratelier doré de leurs châteaux quelque échantillon vivant des lettres françaises. Voltaire l'exprime en termes si jolis qu'il faut les redire : « La plupart des Cours d'Allemagne sont aujourd'hui
« comme celles des anciens paladins, aux tournois près ;
« ce sont de vieux châteaux où l'on cherche l'amu-
« sement ; il y a de belles filles d'honneur, de beaux
« bacheliers ; on y fait venir des jongleurs... » Les
jongleurs de la plus noble qualité, c'étaient les gens
de lettres : Voltaire lui-même l'était du roi de Prusse.

Et c'est pour cela que l'étrange sœur du grand Fré-

déric, Mme la Margrave de Bayreuth (1), « qui avait déjà
« un opéra italien et une comédie française avec une
« jolie bibliothèque dont elle faisait un très bon
« usage, » aurait bien voulu attirer auprès d'elle
Mme de Grafigny.

Et le même Voltaire, qui venait pourtant de se laisser tenter par une offre du même genre dont il n'avait encore éprouvé que la douceur, ne conseillait pourtant pas à Mme de Grafigny de se rendre au désir de la princesse.

« Pour Mme la Péruvienne, écrivait-il, elle est plus
« difficile à transplanter. La voilà établie à Paris avec
« une considération et des amis qu'on ne quitte guère
« à son âge... Je me fais là mon procès ; mais les
« mauvais auteurs ne poursuivent point une femme. »

Voltaire n'était pas seul de ce sentiment. Un autre transplanté, Uriot, autrefois bibliothécaire à Lunéville, que nous avons rencontré sur les grands chemins d'Allemagne en même temps que Clairon et Liébault, était devenu chez la Margrave un personnage fort important.

En principe, il s'occupait de la comédie. En fait, il s'occupait de tout et sa faveur était extrême. Toutefois dans ses lettres à ses amis de Lunéville, il ne laissait pas de juger avec sévérité les maîtres qui le nourrissaient. Il crut bon de donner son avis sur la proposition faite à la Grosse, et c'est à Pampan qu'il en fit confidence, l'ayant connu quelque quinze ans plus tôt sur le pavé de Lunéville et dans les alcôves des demoiselles de la Comédie.

Sur la fin de mai 1751, Uriot mandait donc à Pampan, en une longue lettre fort curieuse, que ce n'était

(1) Sophie-Wilhelmine de Prusse, mariée en 1731 au Margrave de Bayreuth.

point une bonne affaire pour la Grosse de venir à Bayreuth, et les portraits qu'il fait de la Margrave et de son illustre frère sont peut-être sans bienveillance, mais non point dépourvus de piquant :

« Cet article de ma lettre (il s'agit d'une appréciation sur *Cénie*) me conduit à vous donner mon sentiment sur ce que doit faire notre illustre amie pour répondre sans en faire usage à l'empressement que Son Altesse Royale a de l'attirer auprès d'elle. Jugez de mon amitié pour Vous et pour la Grosse par la franchise avec laquelle je vais vous parler à ce sujet. Son Altesse Royale est une personne, sans contredit, de beaucoup de mérite. Mais il y a dans son caractère un fonds inépuisable d'inconstance. Avide de tout ce qu'elle n'a pas, elle ne tarde pas à s'en lasser sitôt qu'elle le possède. Elle se livre d'abord sans aucun ménagement. Elle n'élève pas les gens à elle; elle s'abaisse à eux. Mais bientôt elle reprend sa place et la reprend seule. Son esprit ne connaît pas la nature de l'esprit. Elle croit que les bonnes choses se font sans peine et sur-le-champ. Si l'auteur de la *Péruvienne* ne lui fournissait pas cinq à six ouvrages de cette beauté tous les ans, elle cesserait de l'estimer. Elle s'imagine qu'un tel chef-d'œuvre s'est fait aussi facilement qu'en copiant Bayle on a fait les *Lettres Juives*. Elle sait de beaucoup de choses, mais elle ne sait pas une chose. Point d'ordre, point de méthode, point de goût même. Ajoutez à cela quelque chose qui tient de l'avarice et de l'ingratitude, malgré la bonté de son cœur, qui répand plus volontiers des larmes sur le sort des malheureux que de l'argent. D'ailleurs, sa santé est si faible qu'on n'est pas

« sûr qu'elle puisse vivre encore longtemps et par conséquent on n'est sûr de rien de solide en s'attachant à elle. La Grosse serait certainement considérée, traitée avec la première distinction.

« Mais hors Son Altesse Royale, le marquis de Montpérrou, ma femme et moi, elle ne trouverait guère ici que des automates allemands qui ne respirent que pour haïr tout ce qui est français. Jugez par ce portrait, encore adouci peut-être, si une femme d'un certain âge doit quitter Paris où elle est entourée d'un peuple d'admirateurs, aussi aimables qu'amusants, pour venir ici... *ultra Sauromatos*.

« Mais comme il faut se défendre honnêtement de prévenances aussi flatteuses et aussi vives que celles de Son Altesse Royale, je crois que notre illustre amie ne peut se dispenser de la remercier dans une lettre qu'elle m'adressera pour lui être remise, de s'excuser sur son âge et sur ses infirmités, et de s'offrir à contribuer aux amusements de Son Altesse par un commerce de lettres dont les nouvelles littéraires feront le sujet et dans lesquelles elle promettra d'insérer les bagatelles qui échapperont à sa plume. Je lui serais aussi obligé si elle voulait mettre quelques mots avantageux pour moi. Je les mérite assurément par mon respectueux attachement pour elle et par ma sincère admiration pour ses ouvrages. Je désire cela pour témoigner ici qu'on me reconnaissait quelque mérite avant que je vinsse à Bayreuth, où le dégoût suit ordinairement de près l'excursive admiration (1). »

(1) Dans la même lettre, le même Uriot donne, à propos des *Mémoires* récemment parus de Frédéric II, une appréciation curieuse du fameux

Ces conseils, conformes à ceux de tous ses amis, la conjurant de ne pas contrarier une destinée qui, pour la première fois, semblait sourire, retinrent à Paris Mme de Grafigny. Le mariage Helvétius, qui se réalisait enfin après bien des lenteurs en août 1751, était de nature à lui créer dans le monde riche et puissant des financiers maintes relations nouvelles et profitables.

roi de Prusse. Je ne résiste pas à la tentation de la consigner en note, bien qu'elle ne se rapporte pas au sujet de cette étude. Ce document apporte l'opinion d'un courtisan familier et subalterne mais non sans esprit.

Il confirmera le vieux dicton que nul n'est un grand homme pour son valet de chambre. « La Cour de Berlin est pour vous un lieu agréable
« et séduisant... c'est l'illusion de l'optique. Le roi a des qualités, des
« talents, des vertus même. Mais l'utilité, l'usage, l'effet de tout cela?
« Voilà pourtant où il faut juger l'homme, le monarque et l'auteur.

« Ne parlons ici que de ces *Mémoires* qui causent votre admiration
« et qui ont presque surpris la mienne. Il y a cent traits dans cet
« ouvrage qui lui font tort, qui invitent ses voisins à se précautionner
« contre lui, ses ennemis à le haïr davantage, ses alliés à se défier de sa
« fidélité. Si un sujet du roi de Prusse avait fait ces *Mémoires*, le roi
« de Prusse devrait l'en punir et le désavouer publiquement; les traits
« imprudents et quelquefois impudents y sont répandus. C'est un fait
« dont j'ai fait convenir le Margrave et la sœur du Roi. Ils sont tous
« deux tombés d'accord avec moi qu'en tous cas le Roi aurait dû tenir
« ces *Mémoires* sous la clef. Il y a d'autres passages où je doute qu'on
« puisse excuser l'auteur du défaut de justesse et de jugement. Il ravale
« avec trop peu de ménagement le premier roi de Prusse et lui refuse ce
« qu'il mérite. J'ai vu dans les mains de Pöllnitz d'autres *Mémoires* où
« le Roi épargnait moins encore son père que son grand-père, sans
« lesquels je ne sais s'il aurait jamais eu l'occasion d'acquérir le titre de
« Grand. Il est sans cesse acharné contre la maison d'Autriche, qu'il
« insulte assez grossièrement en plus d'un endroit. Il découvre trop
« imprudemment ses pensées sur le partage des terres de Franconie. Il
« laisse trop voir ses vues et ses desseins pour le commerce. C'est vou-
« loir en perdre le fruit et même avertir les autres d'en entraver les
« effets. Il écrit avec esprit. D'accord. Mais, mon ami, ne faut-il que
« de l'esprit dans un ouvrage de cette nature?... Je sens bien que les
« choses dont il s'agit ne vous ont pas sauté aux yeux. L'ignorance où
« l'on est en France de la constitution du corps germanique et du droit
« public de l'Empire font qu'on y laisse passer bien des choses qui de
« ce côté-ci du Rhin sont d'une très grande conséquence... D'ailleurs,

Peu à peu, elle était devenue une notable personne. Tout ce qui, de près ou de loin, touchait à la Lorraine, savait trouver le chemin de sa demeure en arrivant dans la capitale. Elle avait, en 1750, introduit Saint-Lambert dans la société de Paris. Jamerai Duval, qu'elle avait connu à la Cour de Lorraine quelque vingt ans

« l'agrément d'un auteur a chez vous le pas sur toute autre qualité. Avec de l'esprit on est sûr de votre suffrage. Enfin je blâme ces *Mémoires* comme étant l'ouvrage d'un prince intéressé à cacher ses liaisons, ses vues, ses plans, ses prétentions, ses vices et ses vertus mêmes afin de ne voir échouer aucun des vastes projets qu'il a conçus. »

Cette critique, pour si vive qu'elle soit, n'est pas absurde. Les *Mémoires* de Frédéric sont une grave inconséquence de son génie. Uriot termine par une autre appréciation sévère de l'esprit du grand roi de Prusse qui n'est pas moins curieuse :

« Il (Frédéric) a commencé avec fracas des établissements et des manufactures que son inconstance a laissés là. Son projet sur le commerce ne réussira qu'à demi, faute d'y avoir donné les encouragements nécessaires et promis. Malgré tout, il n'entend point les véritables avantages de la circulation des richesses. Il veut que ses sujets fassent tout. Il entasse tout l'État dans ses coffres. Si Berlin était pris, rien ne serait aussi petit que son Roi. Le sujet n'a pas de quoi donner au delà de ce qu'il donne annuellement au souverain. On commence mille choses avec des sommes médiocres qu'on ne finit point, parce qu'il aurait fallu les commencer avec des sommes considérables. On s'y dégoûte sans motifs des mérites que l'on s'est attaché par les plus grands sacrifices. On bâtit des villes nouvelles, puis on en décourage les habitants. Le caprice et l'inconstance règnent. On y fait petitement de grandes choses et grandement de petites choses. En un mot, c'est de toutes les Cours celle où je voudrais le moins vivre. Maupertis n'en est plus à se repentir d'y être allé : la politique étouffe ses regrets. J'ai vu des centaines de personnes de talent qui y ont été : tous sont revenus avec joie... Il n'y a qu'un Voltaire au monde... » Encore ce Voltaire « unique au monde », comme pour justifier le jugement d'Uriot, devait-il se lasser bientôt de la Cour du Grand Frédéric!

Une autre chose me paraît curieuse en ce portrait : l'analogie difficile à méconnaître entre le génie brillant mais inégal et inconstant que décrit Uriot et la figure d'un autre Hohenzollern que nous connaissons bien. Tout cela ne donne-t-il pas un certain piquant au jugement de ce modeste comparse. L'intérêt de ces pièces est qu'elles sont inédites et qu'elles émanent d'un serviteur familier de la maison de Prusse.

auparavant, l'alla voir en 1752 : « Je renouvelai, dit-il, « mon ancienne connaissance avec la spirituelle auteur « des *Lettres d'une Péruvienne*, et c'est chez elle que je « vis pour la première fois le respectable abbé Lenglet « du Fresnoy et M. du Fresne d'Aubigny, petit neveu « de du Cange. »

La bonne dame, au reste, ne se désintéressait pas des choses de sa province natale.

Ayant appris que les Pères Cordeliers de Nancy en usaient sans respect avec le mausolée de Callot, qu'ils avaient dans leur église et qu'ils prétendaient bouleverser sous prétexte de certains arrangements, elle prit la défense de son grand-oncle indignement troublé dans son suprême repos. Elle écrivit donc, au nom de l'illustre graveur, une plainte supposée qu'elle adressa au bon Stanislas. La couleur locale de cet écrit était au niveau de celle des *Lettres Péruviennes*, encore qu'il fût soigneusement daté « du 23 mars 117 de mon séjour « aux Champs-Élysées » (23 mars 1752).

Mais la défense du tombeau de Callot n'était que peu de chose auprès du grand ouvrage qui lui tenait à cœur vers le même temps : le moment était venu de lancer le cher Panpan comme auteur dramatique auprès du public parisien. Comment donc Panpan avait-il pris sur lui d'accomplir un effort si grand ? C'est qu'il était devenu membre de l'Académie récemment fondée à Nancy par le roi de Pologne. Il avait accepté ou sollicité cet honneur, semblable dignité ne paraissant pas au premier abord de nature à troubler son repos coutumier.

Pourtant, messieurs les Académiciens de Nancy devaient, suivant leur règlement, avoir donné quelque

ouvrage au public, et pour Panpan cela restait à faire. Il fallait donc s'exécuter. Il est possible que l'indolent ami de Mme de Graigny ait seulement tiré de la poussière de ses cartons quelque vieux projet qui devait y dormir inachevé et abandonné depuis nombre d'années. Déjà en 1740, au témoignage de Liébault, Panpan avait écrit une « pièce », que ses amis l'exhortaient en vain à finir et à publier. Ce fut peut-être celle qu'il rafraîchit pour la circonstance, car il n'était point homme à entreprendre un effort inutile.

Quoi qu'il en soit, la pièce qui fut soumise sous le nom de Devaux aux Comédiens du Roi, par l'obligeante entremise de Mme de Graigny, s'appelait *les Engagements indiscrets*. Elle ne valait ni mieux ni moins que beaucoup d'autres. Panpan ne poussa d'ailleurs ni l'activité, ni l'amour de la gloire jusqu'à suivre son œuvre à Paris : grâce à Mme de Graigny, elle fut cependant reçue et mise en répétition. M. de Tressan, qui faisait un séjour à Paris, voulut bien aussi s'y intéresser.

Mais il arriva ce qui arrive le plus souvent quand l'œil du maître ne s'y trouve point. La pièce fut présentée dans un mauvais moment, le 26 octobre, « pendant une absence », la Cour étant à Fontainebleau. Une charmante petite sottie de seize ans, d'une ravissante figure, Mlle Guéant, eut la lourde charge du rôle principal à la place de Mlle Gaussin qui devait le tenir. Cette petite Guéant était « sans voix, sans intelligence « et sans talent » et le plaisir qu'on avait de la voir ne venait pas de ce qu'elle disait. Pour comble de disgrâce, elle fut flanquée d'une vieille actrice de soixante ans, Mlle Lamotte, qui commença par se laisser choir sur la scène lamentablement. Ainsi rehaussée, l'œuvre eut un

succès médiocre, mais comme Devaux, n'étant pas connu, n'avait point d'envieux à Paris, la critique fut bénigne et les avis incolores. Fréron loua même « des « détails ingénieux et des traits agréables » .

D'autres, il est vrai, furent moins bienveillants, traitant l'ouvrage « d'embrouillement sans nœud où il « y avait des quiproquos de tabatières et des malen- « tendus de portraits. » On reprochait au style « un « enjouement précieux, un pointillage, une espèce de « jeu de mots ou de travail d'esprit » contraint et fatigant.

On ajoutait enfin que tout cela sentait la retouche de Mme de Grafigny, que cette pièce témoignait d'une maladie du goût fort dangereuse dont le principe existait déjà dans les œuvres de la dame, et on voulait en conclure « qu'il serait plaisant que ce ne fût pas elle « qui eut fait la pièce » . Ainsi, après avoir tenté d'enlever à la pauvre Grosse le mérite de *Cénie*, on lui attribuait maintenant la médiocrité des *Engagements indiscrets* pour un certain air de famille avec *Cénie* (1).

Après cinq représentations sans enthousiasme, la pièce de Devaux s'endormit d'un éternel sommeil. Tressan rejeta la faute sur sa commère et rendit compte de l'affaire à l'auteur un peu déçu : « Mme de Grafigny « avec tout son esprit ne pouvait mieux s'y prendre « pour vous faire une niche. Votre pièce s'est soutenue « malgré la bêtise de la petite Guéant et la culbute et « les soixante ans de Lamotte. J'ose dire qu'il a fallu « une éloquence aussi mâle et aussi pénétrante que la « mienne pour vous raccommo-der avec Mlle Gaussin.

(1) Cette appréciation peu favorable est de Grimm

« Elle connaissait le rôle, elle l'aimait, elle désirait le
 « jouer et s'en faire un mérite auprès de Vous qu'elle
 « aime déjà sur ma parole. On lui souffle ce rôle dans
 « une absence et de là elle a dit hautement qu'elle
 « se promettait à l'avenir de refuser tous ceux qui ne
 « lui plairaient pas. La petite Dangeville est dans le
 « même cas et a prononcé le même arrêt. Leur colère
 « est flatteuse pour vous puisqu'elle naît de leurs
 « regrets (1). »

Enfin tout le monde s'accorda pour se rallier à l'avis de Saint-Lambert rejetant toute la faute sur le Veau lui-même, qui « avait eu la bêtise de laisser jouer sa pièce pendant une absence (2) ». Et c'était vérité. Mais le Veau, qui n'était pas d'humeur à se tourmenter beaucoup, ne tint rigueur à personne de son très petit succès. En dédicace de son œuvre imprimée, il écrivit sans rancune :

Grafigny, je dois tout à votre amitié tendre,
 Cet ouvrage est à vous, je ne puis vous l'offrir;
 S'il a quelques beautés, vous sûtes l'embellir,
 Je ne vous donne rien, je ne fais que vous rendre.

Et les *Engagements indiscrets* ne furent bientôt plus qu'un souvenir.

Les années qui suivirent sont les plus brillantes, les seules à demi heureuses, avec celles de l'enfance, dans la vie de Mme de Grafigny. D'elle il n'y a sur ce temps-là presque rien d'écrit qui nous soit resté, ni lettres, ni ouvrages (3). Mais ses œuvres continuaient de plaire.

(1) Tressan à Devaux, 1752, citée par M. Maugras.

(2) C'est Tressan dans la lettre citée plus haut qui dénonce à Devaux le mot de Saint-Lambert.

(3) Il existe, à la vérité, à la Bibliothèque nationale un court et curieux fragment de préface manuscrite de la main de Mme de Grafigny

Cénie fut reprise avec honneur en 1754, et Grimm en profite pour lui consacrer une abondante louange.

Entre temps l'amitié de la Maison de Lorraine qui régnait en Toscane valut une consécration nouvelle au renom de Mme de Grafigny : elle fut admise par l'Académie de Florence, qui, plus galante que la nôtre, ouvrait ses portes aux femmes.

Et ce fut sans doute aussi pendant ces années glorieuses que fut peint l'admirable portrait de Tocqué, que le Louvre possède aujourd'hui (1).

et certainement rédigée par elle (B. Nat. Nouvelles acquisitions françaises, 31, fol. 84). Comme on n'a sur ce fragment aucune autre donnée que son existence même, il est impossible de le situer et de le dater. Il semble bien que ce soit la préface d'une œuvre d'imagination empruntant, comme les *Lettres Péruviennes*, la fiction de la traduction. Cela est intitulé : *Voyage de Thomas Wolwick*, et commence, comme il faut s'y attendre, par des considérations quasi philosophiques sur l'état d'esprit du voyageur qui entreprend de conter ses aventures. Ce travail, qui, peut-être, avait l'intention de rappeler les voyages merveilleux du genre de *Robinson* et de *Gulliver*, dut s'arrêter au feuillet préliminaire. Quand fut-il projeté? Mystère. Le style est assez dégagé, assez formé; mais, d'un autre côté, Mme de Grafigny paraît depuis *Cénie* s'être cantonnée dans le théâtre. Il serait donc assez possible que cette velléité de voyage se rangeât vers l'époque des *Lettres Péruviennes*. Mais au fond il est impossible de le décider.

Ce feuillet permet d'ailleurs une assez curieuse remarque. Le début en est clair, bien rédigé et bien orthographié; la fin est incorrecte et cousue de fautes. Faut-il en conclure que c'est une première idée jetée et que la Grosse se fatiguait vite à la rédaction?

(1) J'ai vainement cherché à en savoir plus long sur ce beau portrait qu'on peut admirer au Louvre dans la Galerie des Maîtres français du dix-huitième siècle. J'ai pu savoir seulement qu'il fut acheté en 1832 à la vente de M. Payen et payé 500 francs. On l'intitule : *Portrait présumé de Mme de Grafigny*, ce qui tend à prouver que l'histoire n'en est pas claire, ni complète. Mais, par comparaison avec les portraits gravés assez nombreux de la dame, il ne saurait y avoir aucun doute sur la personne représentée : c'est bien là la « bonne maman de la gente Cénie » vers la fin de sa vie. Il est vraiment regrettable qu'il soit plus facile d'emporter les chefs-d'œuvre du Louvre que d'avoir sur eux le moindre éclaircissement historique ou artistique.

La reproduction de ce portrait forme le frontispice de ce volume.

Parmi les gens de lettres les plus familiers, Duclos était fidèle et Collé assidu. Saint-Lambert, attentif et respectueux, écrivait assez souvent pour jalonner des relations amicales.

Aix, 14 août 175... (1752?)

« Je vous aime beaucoup ; je ne vous oublie jamais
« et je ne sais pas vous le dire.

« Voilà qui est fini. Je veux me corriger ; je le veux
« sérieusement, c'est le projet que forme toujours une
« âme honnête jusqu'à ce que l'expérience lui ait
« appris qu'on ne se corrige point... Si vous avez de
« l'amitié pour moi, ménagez-moi celle de M. Duclos
« que j'aime à la folie. Cependant il me loue trop...
« M. Helvétius est si froid que je ne sais quelle prière
« vous faire pour lui ; mais toujours vous serais-je fort
« obligé de faire ma cour à Mme Helvétius (1). »

Vers le même temps, les lettres de Zilia eurent une nouvelle édition, que le tendre Bret avait pourvu d'un avant-propos péruvien (1752).

Rousseau, en attendant de se brouiller pour cause assez vraisemblable de bavardages reprochés à la société Grafigny, fréquentait parfois rue Sainte-Hyacinthe mais en solitaire ; plus volontiers, il écrivait à la dame. D'Alembert y venait souvent, et Diderot déclare avoir pris dans *Cénie* le premier et le plus parfait modèle de son « drame bourgeois ». Dans ses séjours à Paris, Mme de Boufflers ne manquait pas d'apporter les affections de Panpan et les hommages de la petite société lorraine. On la voyait toujours venir avec joie, pour l'amour des lointaines et précieuses nouvelles

(1) Catalogues Charavay. J. C. 275. 140.

qu'elle apportait, et cela faisait maudire les fâcheux qui d'aventure troublaient l'entretien. A la suite d'une telle visite, la Grosse écrivait à Panpan :

21 novembre 1755.

« La belle dame a passé hier l'après-midi chez moi
 « dans un cercle affreux et surtout ce vilain et crasseux
 « fantôme de Maréchale (?) qui n'a pas démarré. Nous
 « avons parlé de la pluie et du beau temps. Cela me
 « désolait car j'aurais bien voulu jouir à mon aise de la
 « bonne après-dîner qu'elle me donnait. Elle est ado-
 « rable (1). »

(1) Lettre autographe de Mme de Grafigny à Devaux, vendue par M. Charavay le 31 janvier 1857.

Il s'agit ici de Marie-Françoise-Catherine de Beauvau Craon, marquise de Boufflers-Remiencourt, mère du chevalier de Boufflers, amie très intime du vieux roi Stanislas.

On l'appelait à Paris la marquise de Boufflers de Lorraine, pour la distinguer de deux autres femmes notables de la société parisienne mariées aussi à des Boufflers. Toutes trois étant femmes d'esprit et assez galantes, on aurait pu les confondre.

Les deux autres dames de Boufflers étaient :

La duchesse de Boufflers, née de Neufville-Villeroy, mariée à Joseph-Marie duc de Boufflers, lequel est mort à Gênes en 1747. Elle fut en secondes nocces la maréchale de Luxembourg, veuve derechef en 1764.

La comtesse de Boufflers, née de Camps-Saujeon (1724-1800), comtesse de Boufflers-Rouverel, amie de Jean-Jacques, dont elle pansait la douloureuse misanthropie.

La correspondance Barbarat-Grafigny (archives de Sommerviller) nous apprend que la marquise de Boufflers de Lorraine ne fit connaissance avec Mme de Grafigny qu'en 1749 à Paris. Ce fut sans doute à l'occasion d'un service rendu à Minette de Ligniville, nièce et protégée de Mme de Grafigny, par Mme de Boufflers, qui était sa parente par les Ligniville. Le 7 juin 1749, Mme de Barbarat écrit à son amie Grafigny : « Madame de Boufflers a fort envie de faire connaissance avec « vous. Mandez-moi, je vous prie, si vous en êtes contente. On en dit « ici ou beaucoup de bien ou beaucoup de mal. »

Mme de Boufflers était pourtant venue à Paris cinq ou six ans auparavant et y avait été présentée partout par sa cousine la duchesse; mais,

Et les étrangers même que les circonstances amenaient à Paris se faisaient pour la plupart présenter en ce bureau d'esprit, d'où l'on emportait souvent le charme durable de quelque souvenir illustre. L'étrange Casanova y vint : « J'ai connu d'Alembert, dit-il, chez « Mme de Grafigny. Ce grand philosophe avait le « secret de ne jamais paraître savant lorsqu'il se trou- « vait en société de personnes aimables qui n'avaient « point de prétentions au savoir et aux sciences, et il « avait l'air de donner de l'esprit à ceux qui raison- « naient avec lui (1). »

Jouir d'une aisance qui dès lors eût été suffisante pour une femme ordonnée ; profiter de la générosité des Helvétius, qui sans doute se fût offerte si elle eût été sollicitée avec mesure ; se reposer dans une renommée secondaire mais honorable ; goûter en paix la tranquillité du port après la tempête ; finir dans le repos une vie qui avait commencé dans l'agitation : tel pouvait, tel devait être le but espéré et presque atteint vers 1755 par l'auteur des *Lettres Peruviennes* et de *Célie*.

Elle ne sut point dire à temps son *Inveni portum!*... Poussée par la fatalité, elle s'avisa de reprendre la mer orageuse de la carrière littéraire. Et nous allons voir lamentablement son pauvre vieux vaisseau y trouver le suprême et irréparable naufrage.

Mais, avant d'entreprendre le récit de ce dernier déboire, il convient de raconter ce qui arriva vers le même temps à l'ami Liébault. Car Mme de Grafigny

à ce moment, Mme de Grafigny était dans la plus amère détresse et ne se montrait guère.

(1) *Mémoires de Casanova*.

fut quelque peu mêlée dans cette aventure et trouva l'occasion d'y employer son bon cœur. S'il est vrai qu'autrefois la Grosse ait jamais contribué aux misères du Chien, elle allait avoir dans les dernières années de sa vie l'occasion de réparer largement ce vieux dommage. D'abord, elle aida Liébault à s'installer à Paris dans un avantageux emploi; et quand l'incorrigible tête folle y eut gâté ses affaires au point de se mettre dans le plus mauvais cas de son aventureuse carrière, elle fit le possible pour le secourir dans sa disgrâce.

CHAPITRE XX

LIÉBAULT POURVU (1756)

Nous avons vu Liébault revenir d'Allemagne vers le milieu de la campagne de 1743, ayant trouvé sur son chemin beaucoup de désagrémens, peu de lauriers et moins encore d'écus. Ses feux naguère si vifs pour l'aimable Clairon n'étaient plus que cendres à peine tièdes. Il se sépara de la belle assez lestement et tâcha de se remettre en selle. Un an plus tard (7 mai 1744), il était capitaine en second au Royal-Lorraine. Il y fut ensuite capitaine en pied (4 décembre 1746). Mais après la paix, en 1749, le régiment ayant été réformé, Liébault le fut avec lui. Un capitaine réformé avait une infime pension. Le Chien se trouva donc bientôt fort empêché de subsister et commença de se mettre en chasse pour cet objet.

Ce fut vers ce temps-là sans doute que s'éteignit sa grande fureur contre « l'infâme Grafigny ». La reprise de relations autrefois cordiales dut se faire assez facilement de son côté sous l'aiguillon de l'intérêt : les bons offices d'une multitude d'amis communs parmi lesquels Panpan ne manquèrent pas d'y être employés.

Quelque service d'appui ou de recommandation rendu par Mme de Grafigny à Liébault en détresse dut sceller la réconciliation. La dame, qui était toujours « l'âme la plus active pour obliger ses amis »,

s'occupa de le mettre hors d'affaire. Notre homme vint à Paris vers le milieu de 1749, assista à l'enfantement laborieux et collectif de *Cénie*, donna quelques conseils, louant par-ci, blâmant par-là, tandis qu'il cherchait à faire avancer ses affaires. Son succès fut petit. Revenant en Lorraine sur la fin de l'été, il gémissait amplement sur l'amertume de se séparer, dans une lettre fort aimable qu'il écrivait, dès son retour, à la dame de la rue Sainte-Hyacinthe :

« Oui, Madame, je suis en Lorraine et j'en suis bien
 « fâché, puisque soixante et dix lieues s'opposent à
 « l'envie que j'ai de vous faire ma cour. L'habitude
 « que j'en avais contractée est devenue pour moi un
 « besoin et je n'ose le regarder comme un bonheur
 « puisqu'il me sera très difficile de le satisfaire. Il me
 « paraît que j'ai été seulement apprendre à vous
 « regretter. »

Liébault reprend pour « l'illustre amie » les complaisances familières qu'il avait eues jadis pour « la « Grosse » avant qu'elle ne fût « l'Infâme ». Il se charge des commissions d'étoffes, des achats de mousseline et d'indienne, grave souci des femmes de tous les temps, auquel n'échappait pas Mme de Grafigny. Il envoie des échantillons, d'ailleurs fort laids (car tout n'était pas charmant du temps de nos aïeules), qui demeurent encore collés sur le papier jauni de la lettre. Il donne de longues et minutieuses explications, et conclut : « Peut-être vous expliqué-je assez mal
 « tout cela... Mais pourquoi aussi portons-nous des
 « étoffes différentes de celles dont vous vous parez,
 « madame... »

Bien plus, il promet une gâterie dont la pensée lui

est venue tandis qu'il traversait la large tranchée de Haye entre Toul et Nancy au retour de Paris : « En passant dans nos forêts à rouges-gorges, je leur ai fort recommandé de vous en engraisser de bien bonnes. Dès qu'elles seront à leur point et que le temps sera moins chaud, vous serez servie. »

Comment cette hécatombe de rouges-gorges que nous laissons aux chasseurs de Tarascon ne déchirerait-elle pas ces cœurs sensibles ?

Enfin le Chien, redevenu fidèle, termine en s'informant dans sa correspondance de *Cénie*, alors en chantier, et en se mettant aux pieds de la dame qu'il « baise un million de fois ».

Voilà une affection fort proprement recollée après un grave accident. Pour sortir Liébault de l'embarras où il était, la Grosse ne ménagea ni sa peine ni ses démarches.

Mais par malheur, et sans que nous en sachions le détail, son zèle n'eut point de résultat. Deux ans plus tard, Liébault était toujours sans place et quasi sans ressources. C'est alors que Panpan tente de mettre au service de son ami le crédit de Voltaire, récemment établi près du roi de Prusse.

Pour donner l'eau bénite de Cour, Voltaire était d'une maîtrise extrême. Elle est si benoitement donnée qu'on ne sait jamais s'il se moque. Voilà donc ce qu'il commença par répondre à Panpan, qui le sollicitait pour Liébault.

Postdam, 8 mai 1751.

« ... Le jour même que je reçus vos ordres de servir votre ami (prière est ordre en ce cas), je

« courus chez un prince et puis chez un autre... et
« les places étaient prises. J'écrivis le lendemain à la
« sœur d'un héros, à la digne sœur de Marc Aurèle
« du Nord, pour savoir si elle avait besoin de quel-
« qu'un d'aimable qui fût à la fois de bonne compa-
« gnie et de service. Je ne comptais vous écrire que
« pour vous envoyer quelque brevet signé Wilhelmine
« pour votre ami. Mais puisqu'on tarde tant, je ne veux
« pas tarder à vous remercier de vous être souvenu de
« moi. Quand vous recevrez une seconde lettre de
« moi, ce sera sûrement l'exécution de vos volontés et
« M. de Liébault pourra partir sur-le-champ. Si je ne
« vous écris point, c'est qu'il n'y aura rien de fait... »

Mais la bienheureuse lettre n'arriva qu'un mois après, et c'était pour dire qu'il ne fallait plus rien espérer.

Postdam, fin juin 1751.

« Je ressens bien vivement la douleur de vous être
« inutile. Croyez que ce n'est pas le zèle qui m'a
« manqué. Vous ne doutez pas de la satisfaction que
« j'aurais eue à faire réussir ce que vous m'avez
« recommandé; mais ce qui est difficile en Lorraine
« est encore plus difficile en Prusse, où la quantité de
« surnuméraires est prodigieuse. »

Cinq ans plus tard, l'infortuné Liébault en était toujours au même point. Il avait vécu pourtant, mais Dieu sait comment. C'est alors que l'activité mise en commun de la marquise de Boufflers et de Mme de Grafigny lui procura enfin, vers le commencement de 1756, le profitable emploi dont le désir le faisait soupirer depuis si longtemps.

Ce fut dans les tout premiers jours de 1756 que Liébault revint à Paris dans les bagages de la marquise de Boufflers. Chacun s'étant mis en campagne, on eut bientôt tout lieu d'espérer dans la bonne volonté du ministre d'Argenson. Panpan, en sa retraite de Lunéville, était d'autant mieux au courant qu'on lui avait promis quelque part à l'aubaine.

L'homme essentiel de la négociation, qui s'emploie très activement près de M. d'Argenson, c'est le « comte », c'est-à-dire M. de Maillebois. Tous ensemble, on le va voir à Bondy, où la marquise le trouve « toujours plus amoureux et toujours plus aimable ». Il promet d'agir près du ministre, sur lequel il est fort influent, et de prendre Liébault près de lui au ministère de la guerre sous le titre que voici : « M. Liébault, « ancien capitaine d'infanterie, chargé sous M. de « Maillebois de diriger le dépôt de la guerre. »

C'est que maître Liébault attache au titre une grande importance. Avant tout il ne veut pas de celui de commis, qui ne serait pas assez relevé pour un homme de sa sorte. C'était pourtant à la vérité le titre que portait son prédécesseur, et ce titre dédaigné par lui, il ne le laissera pas perdre. Son frère Popold en sera pourvu « à condition toutefois qu'il n'ait pas de fan- « taisie et qu'il veuille bien travailler quatre heures et « demie ou même cinq heures par jour ». — Terrible perspective! — « Il faut aussi, continue ce frère impi- « toyable, que vous me promettiez de ne jouer à « aucun jeu, et que les spectacles seront votre plus « grand amusement. Et d'ailleurs ne comptez pas en « avoir beaucoup d'autres. Préparez-vous à être ici « quelque temps sans quasi connaître un chat. Pré-

« parez-vous à voir tout le monde bien magnifique et
 « à ne pas rougir de votre pauvreté. Préparez-vous
 « comme moi à vous bien fatiguer sur ce diable de
 « pavé toujours enduit de suif et à faire une très petite
 « chère qui pourra devenir meilleure. »

Tout cela serait fort beau, s'il ne fallait encore régler entre le Veau et le Chien une bien délicate affaire. Il est convenu que Panpan recevra dix-huit cents livres sur le traitement de Liébault, qui est de cinq mille. Sans doute Mmes de Boufflers et de Grafigny, pleines de sollicitude pour leur Veau, n'ont marché qu'à ce prix dans la combinaison. Or la question ne laisse point d'être épineuse, car Liébault réduit entend du moins se donner le mérite de la générosité. Il prétend que l'argent soit pris tout franchement sur lui, tandis que Devaux préférerait avoir les apparences plus nobles d'un pensionné du ministre et recevoir directement les dix-huit cents livres retranchées à son ami. Question de forme et de mots, dira-t-on, et qui semble bien oiseuse entre deux quémandeurs pareils. Mais point du tout; Liébault tient à son idée et Panpan ne veut démordre de la sienne.

« J'ai dit au Comte, dit Liébaut, ta délicatesse qui
 « lui a paru bien ridicule, comme je la trouve. C'est à
 « lui à t'expliquer le fond des choses et à te faire
 « entendre raison. Pour moi j'insiste et j'insisterai
 « pour qu'on te donne sur moi. Il me semble plus hon-
 « nête de recevoir de son ami que de devoir à un
 « grand... L'usage n'autorise à recevoir quoi que ce
 « soit du seigneur le plus éminent qu'à titre de salaire,
 « et qui n'a rien fait et ne veut rien faire ne mérite
 « pas salaire... »

Cette querelle est éternelle : elle s'envenime, se complique et se transforme mais ne finit point. C'est en vain que Liébault s'acharne et s'entête à présenter ses arguments sous le jour le plus clair. Devaux ne veut pas dépendre de la générosité d'un ami. Il ne doit ni ne veut rien faire pour gagner son argent, c'est entendu, mais il veut que l'argent lui soit officiellement assuré. Et Liébault de s'entêter de son côté dans l'idée d'un cadeau qu'il fait au Veau sur les cinq mille livres qu'on lui devrait donner.

« Comment! depuis trois mois nous sommes à genou
 « devant toi pour te prier de vouloir bien accepter
 « dix-huit cents livres de pension et tu en es toujours
 « à nous dire que tu veux bien les prendre si la façon
 « convient à la dignité de ton caractère. Je respecte fort
 « cette dignité, mais toi, tu la respectes trop. Quand tu
 « devrais crier mille fois à l'injure, je te dirai que ce
 « qui est reçu de cette manière ne peut être qu'un
 « bienfait et surtout qu'il est ridicule de chercher tou-
 « jours à mettre son orgueil à l'aise comme tu le fais.
 « Tu tâches de me faire dire que M. d'Argenson a
 « créé pour toi une pension de dix-huit cents livres
 « qui n'est prise à personne, et tu t'imagines que je
 « vais le dire dans la crainte de fâcher Mme de Boufflers
 « si je dis le vrai que tu sais d'ailleurs fort bien. Tu te
 « trompes, je ne mentirai pas et Mme de Boufflers ne se
 « fâchera pas. Les dix-huit cents livres suivant toute
 « apparence auraient été pour moi si tu ne t'étais
 « trouvé là. Ce n'est pas moi qui te les donne, mais on
 « me les ôte pour te les faire avoir et j'en suis
 « charmé. »

De tout ceci, Mme de Graigny est prise à témoin et

quand les choses menacent de se gâter tout à fait, elle persuade à Panpan qu'il peut faire une transaction et accepter ses dix-huit cents livres à titre de secrétaire de Liébault. Elle lui écrit pour l'assurer qu'un secrétaire de plus ou de moins est une petite affaire en un ministère, que des gens de qualité se contentent d'ailleurs de ce titre-là et qu'il peut bien être à Lunéville secrétaire du dépôt de la guerre.

Harangué de la sorte par sa vieille amie, Panpan se montre plus docile. Il consent à empocher les dix-huit cents livres au titre d'un secrétariat imaginaire, et Liébault l'en félicite.

« Tu prends comme il le faut ce que te mande
 « Mme de Grafigny du secrétariat du dépôt .. Eh bien
 « je crois en effet que c'est à titre de secrétaire du
 « dépôt que tu as les dix-huit cents livres. Cependant
 « sur l'état où est ton nom, on n'a mis aucun titre et
 « on n'en mettra pas, je crois, sur ta quittance : on ne
 « la remplit jamais. Nous avons encore barguigné là-
 « dessus avec le Comte et il m'a dit qu'il ne savait pas
 « si tu avais un titre. »

La querelle byzantine du titre et des dix-huit cents livres n'est pas au reste la seule qui tienne en haleine nos deux incorrigibles disputeurs et Mme de Grafigny devenue leur arbitre. Il vient encore s'y mêler une querelle de discours académique, et ces disputes-là sont les pires de toutes entre gens qui se piquent d'écrire.

Liébault est parti précipitamment pour Paris au signal de Mme de Boufflers, afin d'enlever sa place de haute lutte. A son départ il a donc confié à Devaux le texte du discours préparé pour sa réception prochaine

à l'Académie de Nancy. Panpan a l'autorisation de faire les quelques changements demandés par l'autorité qu'on doit préalablement consulter : il devra ensuite à titre d'ami, au jour prescrit, lire devant l'illustre assemblée le discours définitif.

Les changements demandés d'habitude aux harangues proposées sont de petite portée et de peu d'étendue... Mais Liébault tout à coup apprend avec indignation que son discours a été l'objet d'une faveur spéciale; il a subi de la part du censeur officiel ce que notre affreux baragouin appelle un sabotage. Et le Veau, mandataire infidèle et défenseur indolent, s'est prêté lâchement à ces déplorables mutilations! Horrible révélation!

Panpan est arrangé de la belle manière par son irascible correspondant, et cette nouvelle affaire réveille sous sa cendre encore chaude la querelle mal apaisée des dix-huit cents livres.

« Je mets quelquefois, je l'avoue, de la dureté dans
 « le commerce (voilà comme tu nommes la vérité).
 « Tu y mets parfois une hauteur modeste qui n'est pas
 « supportable. Si on avait mutilé un ouvrage à toi
 « comme tu as fait mutiler le mien, tu ferais de beaux
 « cris. Je ne l'eusse pas souffert si j'en avais été prévenu
 « à temps. Cela est fait : je suis fait pour trouver tout
 « bien. Il est singulier que dans votre imbécile Acadé-
 « mie on ne donne pas le temps de parler à celui à
 « qui on l'ordonne. Montre au Roy la copie que tu
 « voudras, peu m'importe pourvu qu'il en voie une.
 « Ensuite renvoie-les moi toutes et je verrai ce que j'ai
 « à faire... on ne m'imprimera certes que comme je
 « voudrai l'être. Et si on veut me rayer dès aujourd'hui

« de la liste et me laisser en paix, on me fera plaisir...
 « Surtout je te prie de ne pas me faire de tromperie et
 « de ne pas garder de copie afin de rester maître
 « de faire ce que ces imbéciles-là voudront pour l'im-
 « pression. »

De nouveau, sur le chapitre du discours Mme de Grafigny est en vain consultée; chacun prétend qu'elle lui donne raison et, en fait, il est probable que c'est bien là ce que la bonne dame faisait, ne sachant plus auquel entendre et ne voulant désobliger personne.

C'est dans une bordée de reproches véhéments et dans la froideur du *vous* substitué au *tu* que se termine cette double querelle. Devaux accepta pourtant les dix-huit cents livres. Quant à messer Liébault, faisant claquer la porte derrière lui, il entre au dépôt de la guerre en déclarant se f... de l'Académie, du discours et de Panpan par-dessus le marché. Le voilà parisien et commensal attiré de la rue Sainte-Hyacinthe. Mais ce n'est toujours qu'un météore. En 1757, sous son protecteur Maillebois, il fait la campagne de Hanovre, et cette page honorable s'ajoute à ses états de services mouvementés. Mais il était écrit que rien n'irait pour lui sans aventure; car à la bataille d'Hastembeck il arriva que le comte de Maillebois fut à tort ou à raison accusé d'impéritie, voire même de trahison. Une certaine attitude qu'il eut, de certains mouvements désavantageux qu'il fit faire et d'autres utiles qu'il empêcha conduisirent à croire le pire sur son compte. Ce fut une étrange affaire. Le comte fut arrêté, jugé, condamné par le tribunal des Maréchaux et jeté dans la forteresse de Doullens, où il fut tenu vingt ans prisonnier.

Liébault pourtant, moucheron minuscule en cette

affaire, ne fut point écrasé. Au début de 1758, il se trouvait réinstallé dans ses bureaux du ministère quand il reçut fort honorablement la croix de Saint-Louis. Sa vie menaçait enfin de s'achever tranquillement dans une sinécure quand le plus invraisemblable, et sans doute le moins mérité des orages, vint de nouveau fondre sur lui et sur son frère Popold, qu'il avait, comme nous savons, recueilli sous son aile.

Joué par un certain imposteur appelé Dumoulin, qui se disait mandataire d'un imaginaire prince du sang, Liébault laissa enlever du dépôt confié à sa garde des pièces essentielles et secrètes qui intéressaient la haute politique.

Deux lettres de cachet pour être mis en Bastille s'abattirent aussitôt sur lui et sur l'infortuné Popold. Mais, habitué dès longtemps aux plus cruelles mésaventures, « M. Liébault l'ainé » décampa en temps utile, vainement poursuivi par la police et par l'animosité de M. de Belle-Isle. Popold, plus naïf et moins prompt dans sa retraite, fut saisi et enfermé à la Bastille. Il y fut d'autant plus étroitement gardé que l'on soupçonnait son frère d'avoir enlevé dans sa fuite d'autres documents assez importants pour amener à merci ceux qui avaient ruiné sa fortune et fait arrêter son frère.

Ceci se passait en juin 1758, car il faut anticiper quelque peu pour en finir avec Liébault. La pauvre Grafigny, moralement effondrée sous l'échec lamentable que nous raconterons un peu plus loin, eut pourtant la générosité de ne point se désintéresser des deux malheureux.

Les Liébault avaient leur logis dans la rue de Grenelle, à main gauche en regardant la fontaine monu-

mentale, c'était dans la première maison qui s'appuyait à l'extrémité de l'hémicycle. Le rez-de-chaussée sur la rue était occupé par la boutique d'une lingère. Au fond de la cour obscure où venait perquisitionner la police, les deux filles assez jolies de la lingère ne se désintéressaient ni du prisonnier ni du fugitif. Et Tonton, la servante des deux frères, demeurée dans leur modeste appartement, continuait de leur être dévouée comme les serviteurs d'autrefois.

Tonton s'était mise en rapport avec la rue Sainte-Hyacinthe depuis la brusque disparition de ses maîtres, et Mme de Grafigny du fond de sa tristesse faisait ce qu'elle pouvait pour Popold. Elle négociait en sa faveur quelques avances « auprès d'un harpagon » ne pouvant sous ce rapport être elle-même de grande ressource. Par ses relations, elle s'efforçait d'obtenir au prisonnier la permission d'avoir plumes, encre et papier pour se distraire (vendredi, 11 août 1758).

Les misères des Liébault ne devaient pas finir avant la mort toute prochaine de la bonne dame. Nous les abandonnerons donc à leur aventureuse destinée pour accorder un souvenir à la dernière et peut-être à la plus touchante affection de Mme de Grafigny.

CHAPITRE XXI

M. DE LA TOUCHE (1756-1758)

Guimond de la Touche est une étrange figure, qui passe comme une ombre dans notre dix-huitième siècle littéraire. On a dit de lui qu'il annonçait un génie tragique de très haute inspiration quand la mort vint l'arrêter après une première œuvre encore imparfaite.

Il fut la dernière affection de Mme de Grafigny et son dernier protégé. Quand elle s'intéresse ouvertement à son sort, c'est un jeune homme de trente-deux ans (1), qui vient de sortir de la compagnie de Jésus après un long et douloureux essai de vie religieuse, mêlé de découragements, de révoltes et de retours : tout cela dans le domaine secret de son cœur. Les incertitudes et les luttes de sa conscience avaient, dit-on, duré quatorze ans. Entré trop jeune dans cette voie qui n'était pas la sienne, par une erreur de vocation dont sans doute il n'était pas le seul coupable, il avait mis de longues années à s'avouer qu'il n'avait plus la foi, et ce n'était pas cependant un caractère à devenir prêtre sans l'avoir. « Après quatorze ans de « recherche, il osa s'avouer que ses doutes s'augmen-

(1) Sans doute en 1756. Guimond de la Touche, étant né à Châteauroux le 17 octobre 1723, avait entre trente-deux et trente-trois ans. Voir sur lui une note biographique complète à la fin de ce chapitre.

« taient de jour en jour, il se dégoûta de son état et
« le quitta (1). »

Et la tragédienne Clairon, qui nous a laissé sur La Touche quelques lignes élogieuses et émues, dit encore :
« Ses sens étaient restés dans le calme le plus heu-
« reux ; il n'avait nulle idée du monde dans lequel il
« rentrait ; nos mœurs, nos usages l'étonnaient et l'in-
« timidaient également, et l'embarras de son maintien
« dans son nouveau vêtement, la réserve, la crainte,
« la pudeur dont il s'était fait des habitudes permet-
« taient à ceux qui ne le connaissaient pas de penser
« qu'il était un homme médiocre ; mais ses éminentes
« qualités ne tardaient pas à devenir évidentes à
« quiconque savait l'observer. »

Comment Mme de Grafigny se passionna-t-elle pour cette âme timide, inquiète et désemparée. C'est un point qu'il est difficile d'éclaircir avec certitude, mais qu'il est peut-être permis d'imaginer avec quelque vraisemblance. Dès longtemps, chose singulière, mais certaine, cette femme incroyante, tourmentée par le vide de son âme, avait de nombreuses relations dans le monde de Sorbonne ainsi que dans celui des Jésuites.

Peut-être connut-elle La Touche dès avant qu'il ait rompu définitivement avec l'état religieux, au temps de ses luttes intérieures : les crises d'âme étaient assez du domaine de la grosse dame. En tout cas, rentrer dans la vie du siècle pouvait être, à son sens, ni une faute ni une infortune. Elle accueillit avec bonté ce malheureux dans sa détresse ; l'incertitude douloureuse du jeune homme et l'isolement farouche où il était, avaient

(1) *Mémoires de Mlle Clairon*, 1799, in-8°.

ému sa pitié. Toujours obligeante et secourable, elle prit auprès d'elle ce naufragé, se mettant à le patroner dans sa vie, dans son travail, plus tard dans son effort littéraire.

« Sa seule distraction fut le spectacle. Il s'y passionna. » Il était fou d'admiration pour Mlle Clairon et son enthousiasme pour le théâtre tragique le fit auteur et poète. Il fit son *Iphigénie en Aulide*, son œuvre unique, avec une rapidité incroyable. « Mme la marquise de Grafigny, chez laquelle il demeurait, dit « Clairon, me fit connaître et l'auteur et l'ouvrage ; » La Touche eut depuis lors deux protectrices enthousiastes et ardentes.

Sitôt qu'il eut commencé d'écrire, « il eut le fanatisme de son art ; il n'allait point dans le monde et travaillait tout le jour ». La sincérité dans l'inspiration était complète et naïve : « La lecture de ce qu'il avait écrit le faisait pleurer comme un enfant. »

Dès avant la représentation de *Iphigénie* qui fut reçue et mise à l'étude sous leurs auspices, le zèle affectueux de ses protectrices, Clairon et Grafigny, parut même se prodiguer un peu trop bruyamment. Le cercle de ces dames, disait-on, dépassait la limite permise dans la préparation de l'enthousiasme du public. Grimm écrivait le 17 mai 1757 : « Il faut désirer dans l'intérêt « de l'auteur que sa pièce ne soit pas trop poussée « d'avance. »

La femme de lettres et la tragédienne dirigèrent le travail des répétitions avec une ardente et fébrile activité. Tout leur semblait admirable, excepté le cinquième acte qui fut enfin sacrifié à leur rancune. Il était temps pour La Touche de se décider à ce sacrifice quand parut

le 4 juin, jour annoncé pour la première représentation. On était arrivé à une heure après midi sans avoir encore rien changé, et le rideau se levait à cinq heures et demie. Le poète refit sur place, séance tenante, en deux heures, le cinquième acte. Cet acte fut appris et répété par les acteurs fanatisés d'admiration, dans les deux heures qui restaient. Voilà littéralement du moins ce que raconte Clairon dans ses *Mémoires*. Faisons la part de l'exagération « grandiose » d'une tragédienne et du recul de temps qui grossit déjà les choses quand on écrit ses mémoires. Retenons seulement que La Touche eut sans doute l'à-propos et le talent de faire, au dernier moment, des changements heureux et considérables dans son texte.

Cette première représentation d'*Iphigénie* (le 4 juin 1757) fut un triomphe. Mme de Grafigny dut y ressentir sa dernière grande joie littéraire, car ces jouissances de l'amitié sont plus douces à un « cœur sensible » qu'un succès personnel. L'enthousiasme du public dépassait peut-être celui qu'il avait accordé à *Cénie*.

« Depuis vingt ans, je n'ai pas vu applaudir avec « cette fureur, dit Collé; *Méropé* même ne l'a point été « autant. On demanda l'auteur comme à la tragédie de « Voltaire, mais avec beaucoup plus d'acharnement et « de violence.

« Le pauvre La Touche avait perdu la tête. Au pre- « mier coup d'archet, il avait manqué s'évanouir et on « fut obligé de lui faire respirer des liqueurs spiri- « tueuses; on peut, par ce commencement, juger de son « état pendant sa pièce, surtout pendant le second acte « qui fut sur le point d'être hué parce que les acteurs

« le jouèrent à faire horreur. Qu'on juge de son ravissement quand, au cinquième acte, et après la pièce jouée, il s'entendit applaudir des pieds et des mains et demander à grands cris pendant plus de cinq minutes.

« Bellecourt était monté à sa loge. Il l'en fit descendre sans qu'il s'en aperçut.

« Ensuite Mlle Clairon le traîna sur le théâtre, où, sans savoir où il était ni ce qu'il faisait, il fit une révérence de très mauvaise grâce au public qui redoubla ses applaudissements.

« En se retirant, il s'évanouit encore sur les marches qui conduisent du théâtre au foyer où on le transporta. On lui jeta de l'eau sur le visage, et ce ne fut qu'après quelques minutes qu'il revint de cet évanouissement mais comme un homme égaré.

« De ce succès, la tête ne lui a point tourné. Au contraire, il nous disait ces jours-ci, à Mme de Graigny et à moi, qu'à la représentation de sa pièce il avait vu des défauts sans nombre qu'il n'avait point aperçus en la composant (1). »

(1) Ce récit est de Collé, qui avait assisté, comme toutes les relations de Mme de Graigny, à la naissance et à la mise au point de la pièce. Ce furent Collé et Bret qui lurent à l'auteur son œuvre quand elle fut terminée. Il est incontestable que le succès fut énorme. Voltaire seul avant La Touche avait été demandé sur le théâtre, à *Méropé*. Pourtant, en dehors du cercle de Mlle Clairon et de celui de Mme de Graigny, on trouva le succès exagéré, « truqué, » comme nous dirions, et l'on ajoutait même que le public, laissant passer des beautés réelles, avait trépillé d'enthousiasme à des vers « guindés, tortillés, boursoufflés » (Diderot).

Diderot écrivait encore que cette œuvre l'avait peu touché, parce qu'il n'avait pu y porter que l'enthousiasme des autres : « Il n'y avait plus de place, dit-il, pour celui que j'aurais pu y prendre. » — Voltaire écrit à Tressan que le succès de *Iphigénie* est une sottise, « mais

Hélas! Mme de Grafigny ne devait pas être si heureuse à un an de là pour son propre compte. Aussi quand naquit et mourut la *Fille d'Aristide*, une cruelle épigramme ne manqua pas de lui rappeler qu'elle savait mieux diriger les autres que se conduire elle-même dans les difficultés de la composition dramatique.

Mais, jusqu'au dernier jour, avant comme après sa catastrophe littéraire, le zèle maternel de la vieille dame pour M. de la Touche ne se démentit point. Au début de 1758, elle conta à Voltaire le bon ménage qu'elle faisait avec son protégé, et Voltaire répondait :

« Vous dites que M. de la Touche connaît les livres
« et très peu le monde ; mais c'est le connaître très bien
« que de vivre avec vous. Vous lui apprendrez comme
« le monde est fait et il verra en vous ce que le monde
« a de meilleur. Vous le peindrez tous les deux ; vous
« Madame, avec le pinceau de Ménandre ; lui avec ceux
« d'Euripide ; car vous voilà tous deux Grecs.

... « Je voudrais bien, Madame, me trouver entre
« vous deux ; ma destinée ne le veut pas ; elle m'a fait
« Suisse et jardinier (1). »

Enfin, dans son testament, en suprême témoignage

« ce n'est pas la première fois que les badauds de Paris se sont trompés
« et ce ne sera pas la dernière. »

Les adversaires traitaient de pauvreté et de monotonie ce que les admirateurs appelaient « une belle simplicité grecque ».

Enfin Grimm, qui n'est pas tendre, dit : « Ce n'est point *Iphigénie*,
« c'est une femme qui a nos maximes, nos préjugés, nos opinions, qui
« répète à tous propos nos lieux commun sur la bienfaisance, sur la
« superstition, sur les prêtres. » Cela sent Mme de Grafigny. On voit que l'enthousiasme délirant était parti des amis du jeune poète pour se répandre dans un public assez adroitement travaillé ; mais cet enthousiasme n'était pas unanime ni absolu.

(1) Lettre de Voltaire. Des Délices, le 22 mars 1758.

d'une affection fidèle et profonde, la bonne dame léguait ses chers livres au jeune homme qui devait la suivre de si près dans la tombe, réservant à Panpan, le compagnon des jeunes années et le témoin des freidaines passées, les lettres et manuscrits. Dans le désordre de leur multitude, ces vieux papiers amoncelés gardaient encore plus d'un témoignage d'aventures peu édifiantes et d'une jeunesse orageuse.

Jusque dans sa suprême affection, Mme de Grafigny n'avait point de chance. Quand elle disparut, son protégé était déjà marqué par la mort (1).

(1) Claude Guimond de la Touche est né à Châteauroux d'un procureur du roi, le 17 octobre 1723, et mort à Paris le 14 février 1760.

Il dut être jésuite de 1740 à 1755 (?). Vraisemblablement il ne reçut pas les ordres majeurs à cause de son incertitude, ces ordres étant d'ailleurs conférés tardivement chez les jésuites. Grimm et Collé laissent entendre qu'il ne vint à Paris qu'au moment de sa rentrée dans le monde. On dit qu'il composa, dans les révoltes de sa fausse vocation, sa mauvaise pièce de 750 petits vers intitulée : *les Soupîrs du cloître ou le Triomphe du fanatisme*, qui ne fut d'ailleurs éditée qu'après sa mort (Londres, 1765).

Ses autres œuvres sont une pièce intitulée : *Mars au berceau* (1751) sur la naissance du duc de Bourgogne, *Iphigénie en Aulide* (1757), une *Épître à l'amitié* (1758). Il avait en préparation en 1760, quand il mourut, une tragédie de *Régulus*, demeurée inachevée.

Sa mort fut attribuée à une fluxion de poitrine, qui aurait triomphé de sa robuste santé.

Mais Collé a écrit, en note de son *Journal* en 1780, la médisance que voici : « Une aventurière italienne, fille de condition et du bel air, honnête et fort adonnée à la lubricité, le faisait travailler toutes les nuits à d'autres pièces (que celles de théâtre) que la pudeur n'empêche de nommer. Ce double travail l'a tué. Je n'exagère rien. »

Journal et Mémoire de Collé. Édition H. Bonhomme, Paris, Firmin-Didot, 1868. 3 volumes in-8°, t. II. Entre les deux versions on est libre de choisir. L'abus « de la lubricité » après une jeunesse sévère et contenue, dans la liberté naguère ignorée du siècle, est en tout cas un trait qui ne manque pas de vraisemblance. Mais d'un autre côté la mauvaise langue de Collé est une chose qui se peut classer parmi les certitudes.

CHAPITRE XXII

LA FILLE D'ARISTIDE (1756-1758)

De quelle mouche malfaisante fut piquée notre Grafigny quand elle s'avisa de mettre en péril, par le risque d'une œuvre nouvelle, ce patriciat modeste, mais bien établi, dont elle jouissait depuis plusieurs années dans la République des Lettres?

Hélas! celui-là ne serait point auteur, qui saurait résister à la tentation de montrer au public, par un effort souvent renouvelé, les progrès ou tout au moins la vitalité de son talent. Et ce désir constant de se surpasser, tout en se continuant, est louable : c'est une émulation vis-à-vis de soi-même qui préserve les gens de lettres de se réfugier trop tôt dans la sinécure des réputations acquises et savourées avec paresse. Mais c'est pourtant un écueil, où les plus triomphantes renommées ne laissent pas de s'abîmer parfois, en attendant que la postérité, ayant remis les choses en leur juste valeur, oublie les *Agésilas* et les *Attila* pour ne se souvenir que des *Cid*, des *Cinna* et des *Polyeucte*.

Ce qui était arrivé au grand Corneille, et aussi, dans le royaume de Fantaisie, à M. l'archevêque de Tolède, dont Blas de Santillane fut, dit-on, secrétaire, arriva donc à Mme de Grafigny en son modeste destin.

Aux abords de l'année 1755 probablement, elle conçut le plan d'une pièce « dans le genre grec ». Pour elle, ce fut grand dommage.

« L'innocence et la vertu persécutées, » tel était le tableau principal qu'elle voulait peindre. Au demeurant n'était-ce pas toujours le même? Aller chercher son sujet dans l'ancienne Grèce, c'était peut-être « marquer le désir d'instruire sa propre nation en « la ménageant » ; c'était encore et surtout se réserver la faculté de jouer toujours le même air en changeant un peu l'accompagnement. Cet air sentimental et larmoyant, le seul qu'elle aimât, elle l'avait transporté du Pérou à Paris, après un méchant voyage en Espagne; elle le chantera maintenant sur les rives du Pirée

Avec les tentations de l'amour-propre d'auteur, une autre circonstance plus triste faisait à Mme de Graigny une impérieuse nécessité d'écrire : « Dans ce « temps-là, dit Collé, tous ceux qui l'entouraient ont « fait humainement ce qu'ils ont pu pour l'empêcher « de compromettre sa réputation que *Cénie* avait « établie au delà de ce qu'elle pouvait espérer. » Mais la pauvre dame ne cacha pas à ces sages et prudents conseillers, avant même de faire le plan de sa pièce, qu'elle comptait obtenir de l'Impératrice Marie-Thérèse la permission de la lui dédier et que cette dédicace lui vaudrait quelque riche et très nécessaire présent. C'était ce cruel motif qui la forçait à peu près d'entreprendre cet ouvrage. Car la dépense qu'elle faisait « la mettait sans cesse dans le cas d'avoir besoin d'argent ». Et à cet égard, continue Collé, « elle était « d'autant moins excusable qu'avec de la conduite et

« de l'économie, elle était dès lors fort à son aise (1) » .

La pièce se trouva prête au début de 1756 et fut présentée aux comédiens sous le voile très transparent de l'anonyme par le même Collé, qui en fit lecture « dans les tout premiers jours d'avril » .

Il est bien certain que la méthode de travail de Mme de Grafigny et les continuelles confidences qu'elle faisait à tout venant sur ses ouvrages ne lui permettaient guère d'aborder la scène en secret. De plus Gaussin et quelques autres comédiens la reconnurent à son style dès les premières pages de la lecture, et la bonne dame se déclara officiellement : « Je pense « qu'elle n'en a pas plus mal fait, dit Collé, » et il constate que la pièce fut reçue « tout d'une voix » .

On commença de l'étudier aussitôt et il fut convenu qu'elle se donnerait en janvier 1757, au retour de Fontainebleau. Les comédiens, suivant leur coutume, quand il s'agissait d'un ouvrage qu'on croyait appelé à quelque renommée, firent mille tracasseries pour leurs rôles. Prévillle eut le rôle d'abord destiné à la Thorillièrre, qu'il fallut apaiser en lui promettant de le mieux servir une autre fois. Mlle Dangeville refusa d'entrer dans le personnage qu'on lui présentait, malgré les frais d'éloquence que fit Collé pour la persuader : « Dans la « conversation que j'ai eue avec elle à ce sujet, dit-il, « elle me parut la créature la plus sottre, la plus vaine « et la plus bavarde que j'aie encore vue. Les auteurs « ne devraient pas être exposés à ces sortes de refus, « et c'est là-dessus que les gentilshommes de la cham- « bre devraient être despotes (2). »

(1) *Journal de Collé*. Édition Bonhomme, t. II, p. 140.

(2) Marie-Anne Botat, dit Mlle Dangeville, née le 26 décembre 1714

Ces tiraillements, et sans doute aussi l'impression que la pièce n'était pas au point et qu'il convenait de la reprendre, décidèrent l'auteur à en arrêter la préparation dans le courant du mois de juin 1756.

Cependant la nouvelle que Mme de Graffigny allait donner une sœur cadette à son aimable *Cénie* s'était vite répandue dans le monde littéraire et y rencontrait une certaine faveur.

Voltaire, qui n'était pas féministe en littérature, fut d'une relative bonne grâce. Il professait que les ouvrages écrits par des femmes sont le plus souvent mauvais; mais que pourtant le public par galanterie a coutume de leur faire bon accueil. Il avait jadis, malgré sa réconciliation récente, envoyé, tout en faisant pattes de velours, quelques prompts coups de griffe à *Cénie* non point publics, à la vérité, mais dans le demi-jour de la correspondance et de la causerie. Il fut plus aimable en 1756 à la nouvelle que l'auteur de *Cénie* était de nouveau en travail et qu'on annonçait une jeune Grecque.

4 août 1756. — Aux Délices.

A M. le Comte d'Argental.

« ... Mme de Graffigny a une pièce toute prête, le succès me paraît sûr. Elle est femme; le sujet sera

morte à Paris, rue de Bourgogne, en 1796; fille et nièce de comédiens; prit le nom de sa tante, la comédienne Dangeville.

Élevée sur les planches. Élève préférée de Quinault. Débute à la Comédie le 26 juin 1730. Soubrette pleine de naturel et de vivacité, qui savait rendre intéressants les rôles les plus ternes. Alluma bien des feux, mais vécut avec ordre et dans une régularité relative. Se retira à la clôture de 1763.

Voir sur cette actrice : *les Spectacles de Paris* (Paris, Duchesne, 1754); CHEVRIER, *Essai sur la connaissance des théâtres français* (Paris, Prault

« un roman; il y aura de l'intérêt et on aimera tous
« jours l'auteur de *Cénie*... »

13 septembre 1756. — Aux Délices.

A M. le Comte d'Argental.

« ... On dit que Mme de Grafigny va donner une
« comédie dans le goût grec, où l'on pleurera beau-
« coup plus qu'à *Cénie*. Je m'intéresse de tout mon
« cœur à son succès; mais des tragédies bourgeoises
« en prose annoncent un peu le commencement de la
« décadence... »

C'est pendant que ces premières nouvelles se répandaient que la pièce était retirée et remise en chantier par son auteur (1).

Rien de pis ne pouvait arriver. Car je laisse à penser si les donneurs de conseils, les faiseurs de plan, s'en donnaient à cœur-joie pour avoir leur petite part dans la transformation d'un ouvrage dont la Cour et la ville avaient déjà parlé.

La jeune Grecque fut mise à vingt sauces diverses ou, pour mieux dire, à vingt sauces mêlées, et le résultat fut horrible. Chacun se piquait de dire son mot,

père, 1751); CHEVRIER, *Almanach des gens d'esprit* (Londres, Jean Nourse, 1763).

(1) Ce qui semble bien prouver que Collé ne se trompe pas en attribuant à de pressants besoins d'argent la détermination d'écrire *la Fille d'Aristide*, c'est qu'aussitôt la pièce retirée et par conséquent remise à plus tard, l'Impératrice-Reine s'employa à faire obtenir à Mme de Grafigny un secours considérable et immédiat.

Le marquis d'Argenson, dans son *Journal*, écrit sous la date du 3 janvier 1757 : « Le Roi vient de donner six mille livres de pension à Mme de
« Grafigny, femme de beaucoup d'esprit qui donne au public avec suc-
« cès des romans et des comédies morales. Cela a été accordé à la
« demande de l'Impératrice-Reine, dont le crédit est aujourd'hui plus
« grand à la cour que ne l'a jamais été celui d'aucune cour étrangère. »

d'apporter une idée, de faire la proposition d'un jeu de scène, l'offre d'un dénouement plus naturel ou plus touchant, et chaque fois la pauvre vieille Pénélope, qui ne savait plus guère à qui entendre, recousait docilement un oripeau de plus à ce vaste manteau d'arlequin. L'ouvrage s'alourdissait, s'embrouillait, s'étirait en longueurs, se chargeait de sentences, se hérissait de « machines », se muait en cent formes diverses pareillement disgracieuses.

Et chacun de s'applaudir du grain de sel qu'il croyait avoir mis dans le ragout, estimant modestement que c'était assez pour le rendre excellent. Collé se mit en collaboration avec la dame pour faire une tirade assez jolie du reste contre la philosophie et les prétendus philosophes; puis enfin on enleva la tirade pour ne pas trop mécontenter ces puissants personnages. — Le trait conté dans le *Journal historique* est un exemple fort net de ce qui se passait dans l'entourage de Mme de Grafigny :

« En partant pour la campagne (vers juillet 1757),
« Mme de Grafigny me chargea, dit-il, de faire une
« scène sur ce sujet qui est une des dépendances de
« celui qu'elle traite sous le nom de *la Fille d'Aristide*;
« elle ne fera point usage de cette scène parce qu'elle
« est trop à bout portant contre nos philosophes du
« jour; elle en conservera seulement l'idée, qu'elle se
« propose d'affaiblir le plus qu'elle pourra. » Le dia-
logue met en présence Cléomène, philosophe, et Parmé-
non, affranchi d'Aristide; et l'affranchi démontre au
philosophe en termes excellents combien la discussion
de tous les principes de la morale et de la société est
inutile aux gens éclairés et funeste aux gens ignorants :

« Le mal dont nous souffrons ne vient-il pas de ce
 « qu'on a trop éclairé les esprits?... A force de discu-
 « ter tous les devoirs de la société, on a anéanti ces
 « mêmes devoirs. Il n'est plus de patrie, plus de père,
 « plus d'époux, plus de parents, plus d'amis, plus
 « de mœurs, plus aucun de ses liens sacrés de la
 « société. Aujourd'hui, grâce à cet esprit, l'amour de
 « soi concentré petitement en lui-même ne fait plus
 « envisager les devoirs les plus saints que comme des
 « erreurs anciennes et des préjugés puérils qu'on rou-
 « girait de conserver encore. »

Tels étaient les hors-d'œuvre, excellents peut-être mais indigestes, dont la pauvre pièce était chaque jour dans le cas de s'augmenter.

Et tout cela n'allait pas sans d'autres modifications profondes sur la conduite même de l'action et le caractère des personnages :

« Mme de Grafigny, nous apprend encore Collé,
 « fait quelques changements à sa pièce qui ne sera prête
 « que vers le carême. Elle rend plus vraisemblable le
 « caractère de Cléomène qui n'est pas dans la nature.
 « Elle ennoblit encore celui de la fille d'Aristide (1).

« Mais elle n'a pu imaginer un moyen d'intrigue à
 « la place d'un certain enlèvement, qui doit faire à ce
 « que je crains un mauvais effet et tel peut-être qu'il
 « en occasionnera la chute. Elle convient bien de ce
 « vice de fond, mais elle n'a rien pu trouver à y
 « substituer. »

(1) Il paraît que Duclos fut un des plus ardents empiriques dont la malfaisance s'acharna sur *la Fille d'Aristide*. Il fut en grande partie responsable du vilain état où elle fit son entrée dans le monde. (Lettre de Mme de Neuvron à Devaux du 8 août 1759. Archives de Sommerviller.)

Enfin, de guerre lasse, on s'arrêta de retourner en tous sens les personnages et les situations. L'ouvrage allait être représenté en avril 1758.

Auparavant la bonne dame crut bien faire en écrivant à Voltaire, le Roi des gens de lettres et des philosophes, pour lui exposer avec déférence son projet de faire représenter prochainement un nouvel ouvrage, dont elle lui faisait connaître en peu de mots le plan et la disposition. Elle exprimait en même temps le chagrin de ne point le voir assister à la première représentation de son œuvre. Le maître flagorneur, qui professait les idées que nous savons sur les talents littéraires des femmes, ne laissa point de répondre très gracieusement à cette démarche respectueuse.

Aux Délices, le 22 mars 1758.

« Dieu conserve votre santé, madame. Je vous tiens
« ce propos parce que je suis revenu malade à ma
« retraite des Délices et que je sens que sans la santé
« on n'a ni plaisir, ni philosophie, ni idées.

« Si j'étais capable de regretter Paris, je regretterais
« surtout de ne pas me trouver à la naissance de la
« *Fille d'Aristide* et de ne pas faire ma cour à Madame
« sa mère !

« Vous avez voulu mettre un homme juste sur le
« théâtre; il a fallu aller le chercher dans l'ancienne
« Grèce; nous n'avons eu que Louis XIII qui eut eu ce
« beau nom. Dieu sait comment il le méritait! .. »

Tandis qu'on attendait la représentation de la pièce, les collaborateurs de Mme de Graigny étaient fort satisfaits de leur ouvrage. Chacun y ayant mis quelque chose, y trouvait quelque chose de bien. Les pronostics

étaient franchement pour le succès. Collé n'avait cessé d'être optimiste depuis qu'il avait eu l'honneur de lire la pièce; il était enthousiaste depuis qu'il l'avait retouchée. Saint-Lambert même, qui n'avait pas pris part à ce laborieux enfantement, après avoir assisté à une répétition, déclarait à un ami plus perspicace et moins satisfait : « Je n'ai pas été si difficile que vous sur la
« pièce de Mme de Grafigny : j'assistai il y a un an à
« une représentation qu'en firent les comédiens et je
« pleurai. »

Enfin le grand jour vint. C'était le 29 avril 1758 : le résultat fut lamentable, aucun doute n'était permis. Devant la pitoyable réalité, toutes les illusions s'abattirent d'un seul coup, sauf peut-être celles de la pauvre dame « qui ne vit pas tout d'abord combien sa chute
« était fâcheuse » .

Collé avoue tout net en son *Journal* qu'il s'était lourdement trompé sur le sort de l'ouvrage : « J'aurais
« parié, dit-il, qu'il aurait du succès et qu'il ferait un
« grand effet, et il n'en a point fait du tout : c'est une
« pièce froide et sans intérêt... le fond du sujet n'est
« nullement intéressant... les infortunes de la fille
« d'Aristide sont trop ordinaires et n'ont rien de sail-
« lant. Ce sont des tracasseries de l'intérieur d'une
« maison... Voilà ce que je n'ai vu qu'à la représenta-
« tion... J'ai été d'un aveuglement qui me démontre
« bien que je n'y entends rien aux pièces de ce genre
« et qui prouve que, quelque habitude qu'on ait du
« théâtre, on ne peut bien juger d'une pièce qu'au
« théâtre même; le jour et la nuit ne sont pas plus
« différents que la lecture et la représentation. »

Voilà le jugement sévère, mais juste, d'un intime et,

qui mieux est, d'un collaborateur. Les indifférents y mirent moins de façon, et Grimm, qui avait élevé *Cénie* jusqu'aux nues, n'est pas tendre pour sa sœur grecque.

Après avoir tenté d'analyser la pièce, si un pareil chaos d'épisodes et de maximes se peut analyser, il termine par le jugement que voici : « La pièce finit et tout
« le monde reste dans l'admiration de la *Fille d'Aris-*
« *tide*... excepté les spectateurs. On ne peut en effet
« rien voir de plus froid, de plus plat, de plus ridicu-
« lement intrigué, de plus mal conduit que cette pièce.
« Elle m'a paru fort mal écrite, remplie de sentences
« triviales et louches, que les acteurs se renvoient les
« uns aux autres. Il n'y a pas une scène qui soit ce
« qu'on appelle faite. Malgré l'énorme échafaudage
« de toutes sortes de machines, il n'y en a aucune qui
« nous attache un moment. Les plus mauvaises plai-
« santeries offensent le goût le moins délicat. Il n'y a
« pas un rôle qui ne soit d'une absurdité et d'une pla-
« titude complètes. On ne conçoit pas comment l'au-
« teur de *Cénie* a pu faire une chute aussi énorme. Les
« égards pour le sexe de l'auteur, le souvenir de *Cénie*
« ont épargné à la *Fille d'Aristide* une disgrâce com-
« plète. Elle aura quelques représentations qui n'ajou-
« teront rien à sa consolation... » Le public, en effet, eut la galanterie de ne pas siffler, et Mme de Grafigny eut le bon sens de retirer sa pièce au bout de quelques jours. Ses amis, malgré l'impression générale, n'avaient pas osé le lui conseiller dès le début afin de ménager les illusions qu'elle semblait avoir sur un retour de faveur. Enfin elle ouvrit les yeux devant l'évidence d'un accueil glacial et vit nettement la vérité.

Le *Mercur*e, à quelque temps de là, se tira par un

habile escamotage de l'obligation de dire son mot. Sous prétexte qu'il n'y avait pas encore de texte imprimé qui lui permit d'assurer son jugement, il constatait seulement « la diversité des opinions sur « cet ouvrage retiré du théâtre » et se bornait sans appréciation à en exposer la confuse architecture, remettant le reste à plus tard. Bientôt les mêmes gens qui auraient prétendu avoir prévu et préparé le succès s'il se fût produit, allaient partout disant que la pièce leur avait toujours semblé absurde et qu'ils n'avaient pas manqué d'en prévenir à temps l'auteur : la dame, à les entendre, avait fait preuve de sottise et d'obstination.

Voltaire, aux Délices, était informé dès les premiers jours de mai du désastre de Mme de Grafigny. Il en parle sans charité à son ami M. d'Argental.

Des Délices, le 8 mai 1758.

« Est-il vrai que la fille d'Aristide le Juste ait été
 « aussi maltraitée par le parterre parisien que son père
 « le fut par les Athéniens. Cela n'est pas poli. Heureu-
 « sement vous aurez bientôt Mme Dubocage, qui
 « revient, dit-on, avec une tragédie. Mme Geoffrin ne
 « nous donnera-t-elle rien ? »

Ce fut pourtant dans le sein de Voltaire que la pauvre Grafigny versa le trop-plein de ses larmes, et cela fait plutôt l'éloge de sa candeur que celui de sa clairvoyance. Dans une lettre éplorée qui répondait aux amertumes de son âme, elle se plaignait de son étoile et du public, des perfidies du sort et des caprices de la multitude. La réponse de Voltaire est un chef-d'œuvre d'esprit, de tact et d'ironie délicatement nuancés. Il en faut savourer chaque ligne, tout en désespérant de savoir si ce

virtuose de la plume se moque tout à fait de la pauvre dame ou s'il en a quelque compassion. Peut-être dans l'étincellement de sa verve charmante n'en savait-il rien lui-même. Et sans doute il avait assez de maîtrise dans l'art de dire pour joindre ensemble en ces quelques lignes, et sans le chercher, l'expression de deux sentiments si contraires, que peut-être bien il éprouvait à la fois.

Aux Délices, le 16 mai 1758.

« Je suis bien sensible, madame, à la marque de
« confiance que vous me donnez. Nous pouvons nous
« dire l'un à l'autre ce que nous pensons du public, de
« cette mer orageuse que tous les vents agitent, et qui
« tantôt nous conduit au port, tantôt nous brise contre
« un écueil; de cette multitude qui juge de tout au
« hasard, qui élève une statue pour lui casser le nez,
« qui fait tout à tort et à travers; de ces voix discor-
« dantes qui crient hozanna le matin et crucifient le
« soir; de ces gens qui font du bien et du mal sans
« savoir ce qu'ils font. Les hommes ne méritent certai-
« nement pas qu'on se livre à leur jugement et qu'on
« fasse dépendre son bonheur de leur manière de pen-
« ser. J'ai tâté de cet abominable esclavage et j'ai
« heureusement fini par fuir tous les esclavages pos-
« sibles.

« Quand j'ai quelques rogatons comiques ou tra-
« giques dans mon portefeuille, je me garde de les
« envoyer à votre parterre. C'est mon vin du cru; je le
« bois avec mes amis. J'histrionne pour mon plaisir,
« sans avoir ni cabale à craindre, ni caprice à essayer.
« Il faut vivre un peu pour soi, pour sa société; alors

« on est en paix. Qui se donne au monde est en guerre ;
 « et pour faire la guerre il faut qu'il y ait prodigieuse-
 « ment à gagner, sans quoi on la fait en dupe : ce qui
 « est arrivé quelquefois à quelques puissances de ce
 « monde (1).

« Au reste les cabales n'empêcheront jamais que
 « vous ne soyez la personne du monde qui a l'esprit le
 « plus aimable et le meilleur goût. Je n'ose vous prier
 « de m'envoyer votre *Grecque* ; mais je vous avoue
 « pourtant que les lettres de la mère me donnent une
 « grande envie de connaître la fille. Comptez, madame,
 « sur la respectueuse et tendre amitié du Suisse Vol-
 « taire. »

Nous ne savons pas si la Grosse en sa disgrâce reçut des consolations plus sincères ; elle n'en reçut certainement pas de plus spirituelles.

(1) Il serait peut-être exagéré de considérer tout à fait comme une pirouette épistolaire la crainte du public et des caprices de l'opinion exprimée ici par le philosophe des « Délices ». La même idée revient très souvent dans sa correspondance avec divers amis, surtout à cette époque. Le 10 janvier 1757, il écrit de Lausanne à Mme de Fontaine :

« Pour moi, je ne travaille que pour notre petit théâtre de Lausanne :
 « il vaut mieux se réjouir avec ses amis que de s'exposer à un public tou-
 « jours dangereux : je suis très loin de regretter le parterre parisien... »

Le 13 février 1758 il écrit à M. de Tressan : « Ce n'est pas la première
 « fois que les badauds de Paris se sont trompés, et ce ne sera pas la
 « dernière. »

Mais le philosophe se montre bon apôtre et chat-fourré de comédie en conseillant à la pauvre Grafigny, qui n'avait ni sa gloire ni sa fortune, de se retirer comme lui dans une luxueuse indépendance.

Il est juste d'ajouter qu'il en faisait pour le mieux dans sa réponse, ne pouvant vraiment pas dévoiler son opinion véritable sur les femmes auteurs et sur leurs produits. Enfin « le Suisse Voltaire » n'était pas sans savoir combien il est imprudent de donner aux gens des conseils sincères mais désobligeants, même quand on en est humblement requis par eux.

CHAPITRE XXIII

LA MORT (1758)

Les ennemis de Mme de Graffigny poursuivirent de leurs sarcasmes la chute lamentable de sa pièce. Et le persiflage avait une forme particulièrement cruelle aux gens de lettres : on disait que le filon de sa verve littéraire était visiblement épuisé, que l'œuvre si mal accueillie du public portait des marques de sénilité certaines. Je ne sais plus quel nouvelliste conte qu'un jour, étant en compagnie, elle trouva traîtreusement dissimulée sous son couvert, au moment de se mettre à table, la méchante épigramme que voici :

Bonne maman de la gente Cénie,
A cinquante ans vous fites un poupon.
On applaudit; on le trouva fort bon;
On passe un miracle en la vie.
Mais d'un effort moins circonspect
Sept ans après tenter même aventure
Et travailler encore dans le goût grec
(Pardon, maman, si la phrase est trop dure)
Je le dis sauf votre respect
C'est de tout point vouloir forcer nature.

Les amis restés fidèles s'indignèrent et l'anecdote alla jusqu'en Lorraine. De Toul, Tressan écrivit à Panpan :
« On a eu la lâcheté de faire une épigramme contre
« l'adorable auteur de *Cénie*, mais l'épigramme est si

« plate qu'elle ne donne de ridicule qu'à celui qui l'a
« faite (1). »

Collé, qui voyait assez souvent la pauvre dame, note sur son *Journal* combien la santé de la malheureuse fut fâcheusement ébranlée de tous ces tracas : « Un mois
« ou environ après la chute de sa pièce (à la fin de
« mai 1758 par conséquent) elle eut une violente
« attaque de nerfs où l'on soupçonnait d'entrer un peu
« d'épilepsie. » Un peu plus tard tout danger immédiat paraissait pourtant conjuré, et Tressan écrivait à Panpan dans sa lettre du 3 juin : « Je suis bien aise que vous
« soyez rassuré sur la santé de Mme de Grafigny et
« qu'elle se porte mieux que sa pièce. »

C'était une amélioration qui devait être sans lendemain. Mme de Grafigny était entrée le 11 février 1758 dans sa soixante-quatrième année et depuis longtemps déjà sa santé, qui n'avait jamais été brillante, déclinait lentement.

Dès le début de 1758, et par conséquent avant les déboires de la pièce effondrée, la marquise de Boufflers étant venue à Paris, rendit visite à la vieille amie de son ami Panpan. Elle ne la trouva guère vaillante ni moralement, ni physiquement. Peut-être y avait-il d'ailleurs dans l'accueil fait à la marquise une saveur d'amertume toute spéciale, Mme de Grafigny se jugeant délaissée par l'ingrat Panpan au profit de la charmante Boufflers.

« J'arrive de chez Mme de Grafigny, écrivait au
« Veau Mme de Boufflers, le 7 janvier 1758. Elle
« souffre d'une espèce de clou et des nerfs. Nous

(1) Lettre datée de Toul 3 juin 1758, dont il sera question plus loin.

« avons parlé de Vous. J'ai commencé par lui demander
 « des nouvelles de votre santé. Elle m'a dit que vous
 « vous portiez à merveille... elle m'a parlé avec aigreur
 « sur votre conduite et sur vos lettres.

« La jalousie perçait dans toutes les paroles qu'elle
 « m'adressait; mais je répondais avec la modération et
 « la douceur qu'inspire le bonheur. Elle me paraissait
 « si malheureuse de ne plus vous aimer que je ne cher-
 « chais qu'à adoucir la situation; et assurément elle
 « comprendra un jour que l'on ne saurait triompher
 « plus modestement. Cependant il ne faudrait pas que
 « vous lui parliez de tout ceci, car, dans la disposition
 « où elle est, elle me ferait sûrement une tracas-
 « serie (1). »

Ce caractère irritable et tracassier, cette humeur qui se faisait chaque jour plus difficile, n'étaient chez Mme de Grafigny que le symptôme déjà ancien d'une santé chancelante.

Il est vrai qu'avant les merveilleux progrès dont nous rendons grâce à la médecine et à la chirurgie, il était assez facile de se maintenir pendant trois quarts de siècle sur le bord de la tombe sans y choir tout à fait, et c'est un inconvénient dont la pratique audacieuse des belles et grandes opérations nous a presque complètement délivrés.

Mme de Grafigny, qui, chez Voltaire, se plaignait déjà de mille maux, faisant venir de Lunéville des eaux, des élixirs, des poudres et des pâtes pour soulager ses misères, avait continué depuis lors de leur livrer des batailles indécises. Dans sa correspondance

(1) Collection Maugras. Lettre de Mme de Boufflers citée dans *les Dernières Années du roi Stanislas*. Paris, Plon, 1906; in-8.

familière, règne en sourdine l'accompagnement de ses doléances. Nous y voyons paraître, avec les vapeurs et les maux de bouche, ceux des yeux et ceux des oreilles. Il y avait encore les douleurs de tête et le « mal inflammatoire » et dans les moments de grande fatigue « le mal au croupion ».

Mais ses amis ayant coutume d'entendre des plaintes sur tous ces objets, et cela depuis bien longtemps, ne s'en tourmentaient pas beaucoup. Elle-même avait sans doute pris l'habitude de considérer ses maux coutumiers comme des hôtes incommodes mais familiers, auxquels il convient de s'intéresser, tout en les contenant dans de justes bornes.

Ce qui précisément était devenu inquiétant dans le morne chagrin qui suivit son désastre littéraire, c'était le silence aigri où s'enfermait son âme blessée. Et cette amertume qui n'osait se répandre, parut se concentrer dans son cœur et l'empoisonner tout à fait.

On vit paraître bientôt les symptômes de l'état nerveux le plus grave et le plus singulier avec des syncopes étranges : « Elle eut un jour un évanouissement qui dura quatre ou cinq grandes minutes, avant lequel elle avait commencé une phrase qu'elle acheva dans le moment qu'elle en revint et sans s'être aperçu qu'elle s'était évanouie..... L'impression de tous est que le chagrin et ce qu'elle pensait sur elle pour le cacher n'ont pas peu contribué à hâter son mal (1). »

Elle n'avait pas renoncé pourtant à donner le texte de sa malheureuse pièce au public et la faisait impri-

(1) *Journal historique de Collé.*

mer. Un dernier espoir peut-être d'atténuer par la lecture l'impression pitoyable que l'œuvre avait faite à la scène, lui demeurait au fond de l'âme.

En tête de l'ouvrage, on avait placé la pompeuse dédicace : « A sa Sacrée Majesté Impériale, Royale et « Apostolique l'Impératrice, Reine de Hongrie et de « Bohême, » dont l'auteur avait espéré gloire et profit, suivant le témoignage assez vraisemblable de Collé.

Marie-Thérèse avait exigé seulement que la bonne dame mit quelque modération dans le déluge de louanges dont les auteurs courtisans avaient alors pour coutume d'accabler les princes. Et Mme de Grafigny, tout en protestant qu'elle eût mis sa gloire et son bonheur à célébrer sa bienfaitrice sur le mode accoutumé, se soumit en disant : « Une défense expresse et « rigoureuse m'impose silence. J'obéis » Et cela fait que cette dédicace étant fort courte est une des meilleures qui soient.

On dit que la pauvre dame mourut le jour même où elle finissait de corriger les épreuves destinées à l'impression de *la Fille d'Aristide*. Mais du détail de sa suprême maladie, on ne sait guère davantage, presque rien même des derniers temps de sa vie. On en parlait peu depuis sa mésaventure, et c'était presque une charité que de jeter sur son insuccès le voile discret du silence.

De quoi mourut-elle? Indiscrète question. Les médecins de notre temps n'en viennent pas toujours à bout. Ceux d'autrefois n'y faisaient pas tant de façons. Mais il faut convenir qu'ils avaient des formules admirables, commodes, toujours prêtes, et qu'on doit bien regretter. Nous admettrons donc avec les contempo-

rains de Mme de Grafigny que ce fut quelque vapeur remontée au cœur qui l'étouffa et que, le mardi 12 décembre 1758 où elle mourut, « l'obstination qu'a eu la « bonne dame de ne pas se faire saigner a été la cause « évidente de sa mort (1) » .

Quoi qu'il en soit, la voilà morte. Collé se demande si c'eût été pour elle un bien que de vivre plus longtemps et il ne semble pas le penser.

« Elle eût d'abord peut-être traîné une vie languis-
« sante et pleine d'infirmités; et d'ailleurs le mauvais
« état de ses affaires lui aurait causé bien des tour-
« ments. Elle n'avait point d'ordre; accoutumée à
« vivre à la Cour du dernier duc de Lorraine, ne se
« rien refuser à la façon des grands, sans s'inquiéter
« de ce que les choses coûtent, elle imaginait trouver
« toujours de nouvelles ressources dans son esprit
« d'intrigue qui, effectivement, lui avait fait faire sou-
« vent de bonnes affaires; affaires qui eussent été
« bien meilleures encore si, toujours pressée d'argent,
« elle avait pu attendre l'événement. Comme elle
« n'avait aucune connaissance de ses affaires, elle a
« fait un testament dont les legs ne seront vraisembla-
« blement pas acquittés. Elle a laissé 42 000 livres de
« dettes effectives et je ne pense pas qu'à beaucoup
« près sa succession puisse les payer. Elle était cruel-
« lement volée par ses domestiques et sa dépense était
« excessive pour elle sans qu'elle s'en aperçût : elle
« allait toujours. Voilà le seul défaut que je lui con-
« nusse et celui d'avoir de l'humeur avec ses familiers
« et surtout avec ses domestiques, pour lesquels elle

(1) *Journal historique de Collé.*

« devait être insupportable. Du reste femme d'esprit,
« dont la tête était infiniment agréable pour ceux en
« qui elle avait confiance : c'était l'âme la plus active
« que j'aie connue pour faire le bien et rendre ser-
« vice. »

Parmi les legs nombreux dont la pauvre femme s'était accordé l'illusion, deux cependant purent être exécutés, les seuls à la vérité qui intéressent sa mémoire littéraire : legs de sa bibliothèque à son jeune protégé M. de la Touche ; legs de ses papiers, lettres et manuscrits à Panpan. Guimond de la Touche ne devait pas jouir longtemps des livres de la vieille dame, qu'il suivit de si près dans la tombe.

Quant à Devaux, bien embarrassé de l'honneur qui lui survenait, il ne désirait en cette affaire comme en tout le reste que sa tranquillité. Jusque dans le choix de ses légataires, Mme de Grafigny n'avait pas eu de chance.

La belle Mme Helvétius accorda des larmes décentes à la mémoire d'une femme qui avait si activement contribué à son bonheur. Elle se donna même quelque mouvement pour en célébrer la louange et lui susciter un apologiste. Mais, pour finir, elle s'en remit à Panpan sur cet objet, et c'était là faire preuve de quelque indifférence ou d'une grande naïveté : nous verrons bientôt ce qu'il en arriva.

Derrière cette façade faut-il chercher la réalité ? Certains indices plutôt que des preuves bien formelles laissent deviner quelque refroidissement entre « la Grosse » et « Minette ».

L'*Esprit*, qu'Helvétius fit paraître dans les derniers mois de l'existence de Mme de Grafigny, fut de sa part

l'objet d'une appréciation sans aucune bienveillance.

Elle n'eût sans doute pas parlé de cet ouvrage considérable, et dont la doctrine ne s'éloignait pas beaucoup de ses opinions, en des termes si méprisants, dans le cas où Helvétius eût été pour elle le bienfaiteur infatigable et illimité qu'il aurait pu être et qu'elle eût souhaité sans aucun doute qu'il fût.

Il semble bien que Collé ne se trompe pas en pensant que la dure nécessité de vivre fit reprendre la plume à la vieille dame. Dans une pareille entreprise elle avait tout à risquer et bien peu à gagner au point de vue de sa renommée, « car le succès de ses précédents ouvrages et surtout de *Cénie* avait établi sa réputation au delà même de ce qu'elle pouvait espérer ».

L'opulent fermier général, qui tenait à passer pour magnifique, aurait pu facilement la tirer de cette impasse. Elle devait concevoir elle-même quelque amertume qu'il ne l'eût point fait. Il est vrai que Mme de Grafigny, comme tous les prodigues, dépensant toujours au delà de ce qu'elle avait, n'en était pas plus avancée, qu'on lui prêtât secours ou qu'on lui refusât tout.

Helvétius enfin, en sa double qualité de riche et de philosophe, était le plus sollicité des hommes. Sans doute il aurait eu fort à faire pour satisfaire tous les besogneux qui cherchaient le chemin de sa bourse par celui de son cœur. Parmi eux, sa tante de Grafigny ne devait pas être du moindre appétit.

Il avait donc pour limiter le chiffre de ses bienfaits mille de ces raisons que les quémandeurs trouvent toujours « petites et injustes », mais que les gens opulents sont bien heureux d'avoir pour se défendre. Aussi paraît-il

à peu près certain que, vis-à-vis de la détresse impérieuse de sa tante, Helvétius fut plutôt guidé par la prudence d'un financier avisé que par la sereine bienfaisance d'un philosophe, « car tous ces prétendus philosophes, comme le disait du même Helvétius un autre quémandeur du cercle de Mme de Grafigny, sont comme les laquais qui portent à leur cul le bout allumé du flambeau. Ils éclairent peut-être les autres, mais eux ne voient pas où ils mettent le pied (1) ».

Il est pourtant permis de supposer, par l'absence de tout scandale et de tout procès, que les Helvétius firent en sorte, sinon d'acquitter les legs, du moins de payer les dettes de leur tante.

Les *Gazettes* ne se mirent point en frais sur la mort de Mme de Grafigny. Fréron lui accorda pourtant la faveur d'un article de quelques pages, et Grimm dit seulement dans sa *Correspondance littéraire* : « Il paraît que cette femme n'était pas aussi aimable dans le monde que dans ses écrits. Elle avait le ton lourd, trivial et commun; ceux qui l'ont connue particulièrement disent que ces défauts disparaissaient à mesure que sa tête s'échauffait. »

L'abbé de Voisenon, qui était de ses connaissances mais non point de ses amis, et dont le cœur en tout cas valait moins que l'esprit, résumait en un mot cruel l'histoire de ses derniers déboires et de sa fin. « Elle me lut sa pièce. — Je la trouvai mauvaise; elle me

(1) Lettre d'Uriot, ancien régisseur du théâtre de la margrave de Bayreuth, que nous avons déjà rencontré plusieurs fois au cours de ce récit. Il écrivait ainsi à Panpan, croyant avoir à se plaindre de la générosité d'Helvétius. (Archives de Sommerviller. Lettre d'Uriot à Devaux.)

« trouva méchant. — La pièce fut jouée; le public
« mourut d'ennui et l'auteur de chagrin. » Et c'est
tout.

Quant à Voltaire, qui depuis les relations nouées en 1735 était passé pour Mme de Grafigny par tous les degrés du thermomètre de l'amitié, il rendit du moins hommage au bon cœur de la vieille dame en écrivant à Tressan :

Les Délices, 12 janvier 1759.

« Je regrette Formont (1), tout indifférent qu'était
« ce sage; il était très bon homme, mais il n'aimait
« pas assez. Mme de Grafigny avait le cœur plus sen-
« sible; du moins les apparences étaient en sa faveur.
« Les voilà tous deux arrachés à la société dont ils
« faisaient les agréments... »

L'auteur des *Lettres Péruviennes* n'eut pas d'autre oraison funèbre. Il est probable que Guimond de la Touche fut celui qui la pleura le mieux, mais il le fit en silence.

(1) J.-B.-Nicolas de Formont, conseiller au parlement de Normandie, mort presque en même temps que Mme de Grafigny en 1758. Ami de Voltaire et surtout de Mme du Deffand qui le logeait chez elle, l'appelle « homme délicieux » et « la bonté incarnée ».

ÉPILOGUE

L' OUBLI

Panpan, ayant appris sur les derniers jours de décembre 1758 la mort de « son illustre amie » et le legs par lequel elle lui laissait ses papiers, lettres et manuscrits, n'en fut sans doute que peu troublé en son indolente quiétude.

Il avait alors environ quarante-six ans et ce n'est pas l'âge d'un vieillard; mais, pour ce qui concerne le repos, il vivait, depuis dix ans au moins, comme un homme de quatre-vingts. Son horizon se confondait avec celui de Lunéville, et ses déplacements ordinaires ne le menaient guère au delà de Chanteheu et de Jollivet qui sont à moins d'une lieue.

Nancy était pour lui le grand voyage, et la maison de M. Leclerc où il habitait, sous le magistère de sa gouvernante, un petit appartement, constituait, en y ajoutant le Château et la chartreuse de Mme de Boufflers, le microcosme de son petit génie (1).

Étant déjà lecteur à bouche close d'un roi débonnaire, conseiller d'un prince d'Allemagne qu'il n'avait jamais vu et interprète officiel d'une langue qu'il ne savait point, le voici chevalier servant d'une renommée

(1) On doit à la vérité de dire que de longues années plus tard il fit, sous la pression de ses amis parisiens et surtout de la marquise de Boufflers, le voyage de Paris. C'était aux environs de 1780.

littéraire dont l'éclat lui importait sans doute aussi peu que tout le reste.

A propos du legs honorable dont il était l'objet, un confrère dans le culte des lettres écrivait en son journal les lignes amères que voici : « Mme de Grafigny a
« laissé ses manuscrits à un certain M. Devaux que
« tout le monde connaît sous le sobriquet de Panpan.
« C'est bien le plus sot homme et l'esprit le plus
« faux qui soit dans la nature, une vraie caillette.
« Mme de Grafigny avait vécu beaucoup avec lui en
« Lorraine et il avait toujours été basement son com-
« plaisant, ainsi qu'il a toujours été de toutes les femmes
« de qualité qui l'ont voulu avoir à leur suite comme
« un animal privé. Il est depuis longtemps le souffre-
« douleur de Mme la marquise de Boufflers (de Lor-
« raine) et est chez elle comme une espèce de valet
« de chambre bel esprit (1). » Telles sont les aménités de Collé. Elles n'étaient point destinées immédiatement au public, et de plus le jugement qui exécute le pauvre Veau pourrait bien avoir été rendu plus amer par un dépit jaloux. Collé, qui fréquentait assidument depuis de longues années déjà chez l'auteur des *Péruviennes*, se croyait, dit-on, des titres à quelque marque testamentaire d'affection. Elle oublia de le nommer et lui préféra Panpan, pour lequel on la croyait pourtant très refroidie. Était-ce fidélité à de vieux et ineffaçables souvenirs, ou bien savait-elle que Collé, dont la langue était dure et la plume acerbe, avait été peu galant pour la vertueuse *Cénié*?

Quoi qu'il en soit, voici les papiers de la dame en

(1) *Journal historique de Collé.*

route pour Lunéville. Étant arrivés en Lorraine chez leur nouveau propriétaire, ils durent être de sa part l'objet d'un classement et d'un examen que le caractère du personnage ne permet pas de supposer très soigneux; des amis indiscrets nous apprennent que Panpan joignait au goût de rassembler des paperasses, celui de les laisser en tas.

Entre autres documents, la volonté dernière de Mme de Grafigny renvoyait au Veau les innombrables lettres qu'elle avait reçues de lui en trente années de bavardage. Les premières, celles de la jeunesse, étaient contenues dans une cassette cachetée, à laquelle était jointe l'indication suivante :

« Cette cassette ne contient que des lettres appartenant à M. Devaux le fils, receveur des finances de Lorraine. Je veux et prie mon exécuteur testamentaire de les faire remettre audit M. Devaux sans avoir été lues par personne. J'en charge sa probité, sa conscience et celle de mes héritiers. Telle est ma volonté expresse.

« D'HAPPONCOURT DE GRAFIGNY. »

Ladite cassette fermée à la date de 1745 contenait, par conséquent, les souvenirs écrits de la période la plus misérable et la plus précaire de la vie de Mme de Grafigny. Il est probable que le Veau les brûla pour la plupart; en tout cas, on ignore leur destin.

Il y avait en outre une grande enveloppe de fort papier scellée aux armes accolées d'Issembourg et de Grafigny, qui contenait les lettres quasi amoureuses que la pauvre femme vieillie avait reçues de Galli de Bi-

bienna, de Bret et aussi les lettres du Père Martel de Belleville.

Les dernières amourettes de la grosse dame ne paraissent pas avoir dépassé sensiblement la portée de celles qui sont habituelles aux pensionnaires de seize ans. C'était pourtant, il faut en convenir, un singulier cadeau fait à Panpan qui avait été vis-à-vis d'elle dans une posture à peu près pareille.

Mais le Veau peu ombrageux, tout au moins sur le chapitre de l'amour, n'en eut point de jalousie rétrospective et ne jugea bon ni de détruire, ni de cacher ces pauvres lettres inoffensives. Il les garda dans son tiroir sans beaucoup s'en soucier. Sur l'enveloppe de ces billets, Mme de Grafigny avait écrit de sa main : « Je prie M. Durival de rendre le paquet cacheté à Pampan. » Cela peut-être signifie que l'enveloppe fut remise au Veau du vivant de Mme de Grafigny.

Avec bon nombre de projets littéraires, de notes manuscrites, de comptes fournis par les éditeurs, il y avait encore des lettres d'amis communs, celles par exemple de Mme de Neuvron (1) et de Tressan.

Tel était le legs que Pampan reçut en exécution des volontés de sa vieille amie, et sans doute par le ministère de Mme Helvétius ou de M. de la Touche. On disait un peu partout, et Fréron se fait l'écho de ce bruit dans son *Année littéraire*, que ce Panpan de Lorraine, « pour répondre à une confiance si flatteuse et « qu'il mérite, se préparait à donner au public une

(1) Je dis ici Mme de Neuvron, car c'est sous le nom de son second mari, le président de Neuvron, qu'elle est parfois mentionnée dans les écrits du temps. C'est la même femme, alors veuve en premières noces du président de Barbarat de Mazerot, dont la correspondance avec Mme de Grafigny forme la matière d'un chapitre de cette étude.

« nouvelle édition complète des œuvres de son illustre amie » .

Vers le même temps, Mme Helvétius, en une longue lettre à Devaux, affirme sa reconnaissance et prodigue les témoignages de sa sensibilité à la mémoire de sa tante. C'est par elle, probablement, que se répandit à Paris la nouvelle de l'édition fantôme que le Veau allait passer quarante ans..... à ne pas faire. Elle lui écrivait à la fin de décembre, peu de jours après la mort de sa tante :

Voré, 1758.

« Mon cher Pampan, voulez-vous bien que je pleure
« avec vous la perte commune que nous avons faite en
« Mme de Grafigny. Nous avons été en tous les temps
« l'ami de son cœur et elle nous en donne, à sa mort, une
« marque bien chère. Elle vous lègue tous ses écrits ;
« c'est sa volonté expresse qu'ils vous soient tous
« remis. Je vous dirai pour sa gloire et pour notre
« consolation que tout Paris les attend avec la plus
« vive impatience. Je crois, mon cher Panpan, que
« vous aimez trop son nom et sa réputation pour frus-
« trer l'attente du public. Sans doute, dès qu'on vous
« les aura remis, vous travaillerez sans relâche à les
« rendre dignes de son juste empressement et à en
« donner une édition qui soit également honorable à
« l'auteur et à l'éditeur.

« Mais ne croyez-vous pas, mon cher Panpan, qu'il
« soit nécessaire que vous veniez passer à Paris au
« moins un an pour vous mettre en état de le mieux
« faire par les secours et les avis des gens de lettres
« qui chérissent la gloire de notre amie commune
« autant qu'ils chérissaient sa personne ?

« Vous pensez quel intérêt nous y avons tous les deux.
« Il me semble que ma douleur augmente mon attachement et que je ne puis recevoir de consolation qu'autant que je pourrai contribuer à rendre la mémoire de ma chère maman immortelle? Vous êtes bien en état, mon cher ami, de me donner cette satisfaction mais je me défierais un peu de votre paresse, qui peut-être n'est occasionnée que par votre mauvaise santé, que je craindrais de rendre encore plus mauvaise par ce travail.

« Cependant, si vous vous sentez la force et le courage de l'entreprendre, je vous prie très instamment de le faire par l'intime assurance que j'ai que vous le ferez mieux que tout autre, inspiré surtout par l'amitié. Mais il ne faut pas perdre de temps. Il faut profiter des dispositions présentes du public. Elles sont tout à fait heureuses; elles peuvent ne pas durer. Rien n'est si léger ni si inconséquent que ce même public. Il ne faut pas le laisser languir; il nous en punirait.

« Partez donc, mon cher Panpan, aussitôt ma lettre reçue. Je crois cela nécessaire; il s'agit de la gloire de votre plus tendre amie, vous devez tout oublier pour elle, l'amitié vous en fait une loi indispensable.

« Recueillez, chemin faisant, tout ce que vous trouverez de lettres d'elle et faites-en un choix. Je vous attends avec la dernière impatience. J'oubliais de vous dire de ramasser aussi toutes les anecdotes les plus intéressantes de sa vie; car, à la tête de ses ouvrages, il faudra s'il vous plaît que vous en donniez un abrégé dans lequel vous aurez soin de développer, avec toute la force et l'énergie dont vous êtes capa-

« ble, la grandeur de son âme, la sensibilité inouïe de
 « son cœur, la pénétration et l'étendue de son esprit.
 « Vous la connaissez mieux que personne. Ainsi vous
 « êtes plus en fonds pour en faire un portrait digne
 « d'elle et de vous et de la postérité; attachez-vous
 « surtout à faire connaître cette douce et sublime phi-
 « losophie du cœur qui caractérisait ses mœurs et ses
 « ouvrages. Je vous embrasse, mon cher Pampan, de
 « tout mon cœur, et mon mari aussi (1). »

Le Veau d'abord fit semblant d'être convaincu qu'il avait à remplir un pieux devoir d'amitié.

En juillet 1759, il mandait à Mme de Neuvron son projet de passer l'hiver à Paris pour éditer Mme de Graffigny en une forme digne d'elle et rassembler les matériaux de sa louange.

Mais, dès le mois d'août, il a passé la main à Duclos, tout au moins pour l'éloge littéraire. La naïve présidente, qui ne connaissait guère Pampan malgré leur fréquente correspondance, a la candeur de s'étonner.

8 août 1759.

« Je meurs d'envie de vous gronder. Pourquoi avoir
 « cédé à Duclos l'éloge de notre amie? Il n'avait
 « pas l'honneur de l'aimer. Votre cœur eût parlé et
 « cela valait cent fois mieux que ce qu'il dira avec
 « ses mots limés et retouchés..... Qu'il dise donc
 « qu'il lui a fait gâter sa dernière pièce avec ses si et
 « ses mais, et qu'il ne voulait pas qu'elle donnât ses
 « *Péruviennes*. Enfin je suis très fâchée que ce ne soit

(1) *Le Salon de Mme Helvétius et les Idéologues*, 1894 (Paris, Guillois).

« point vous qui soyez à la tête de cet ouvrage (1). »

Mais le bon fainéant s'excusait sur le dérangement de ses affaires, et bientôt il avait oublié le voyage, l'éloge et l'édition.

Duclos en fit autant, et Mme Helvétius, dont les libéralités auraient peut-être dû réchauffer quelque zèle et attirer quelque concours, ne s'en occupa pas davantage. Et tous les intimes, qui avaient commencé par se faire cérémonie pour l'honneur de célébrer cette illustre mémoire, étaient pareils aux chœurs d'opéra qui s'écrient « Marchons ! » tout en restant immobiles et qui s'invitent au silence en des chants excessifs et répétés.

Il est assez difficile de dire si Panpan s'intéressa même aux éditions de Mme de Grafigny qui furent données entre 1758 et le moment où il mourut (1795).

L'édition de la *Fille d'Aristide*, qui consacra d'ailleurs l'insuccès de l'œuvre, ne parut que quelques semaines après la mort de l'auteur, au début de 1759. Elle avait été préparée par elle, peut-être dans le vague espoir d'en appeler de la première sentence, et l'on raconte que la mort la surprit dans le temps même qu'elle en corrigeait les épreuves.

Il paraît que, vers 1766, François de Neufchâteau, le futur conventionnel, alors jeune prodige scolaire âgé de 16 ans et protégé de Mme de Rochechouart, forma et conduisit assez loin le projet de reprendre la tâche à laquelle avait manqué Devaux.

Ses attaches lorraines, et plus encore le culte que sa

(1) Lettre Neuvron à Devaux. Archives Noël, de Sommerviller, 8 août 1759.

protectrice avait voué aux *Lettres Péruviennes*, paraissent avoir inspiré le jeune homme (1).

Il s'ouvre de ce projet à son ami M. de Mailly, professeur au collège de Dijon, par la lettre que voici, écrite à la fin de 1766 :

« ... Je me suis engagé aussi dans un éloge historique. Je rassemble aujourd'hui des matériaux pour celui de Mme de Grafigny, illustre auteur des *Lettres Péruviennes*, de *Cénie*, etc...

... — Ses talents furent sans partage,
La vertu régna sur son cœur.

Je veux lui rendre un légitime hommage
Et célébrer son génie enchanteur.
Pour une entreprise si belle,
Puisse le dieu du goût me prêter son pinceau...

Puis, le 17 janvier 1767, notre jouvenceau renonce à son beau projet et écrit à son ami.

Neufchâteau, 17 janvier 1767.

« ... J'ai abandonné l'éloge de Mme de Grafigny. Je me suis contenté seulement de mettre de mauvais vers sous son portrait. Les voici tels qu'ils sont :

Les arts et les vertus partagèrent la vie
De cette nouvelle Sapho.
La tendre Zilia, la touchante Cénie
Nous charmèrent sous son pinceau.
Des lauriers dont Phébus couronne le génie
La gloire couvre son tombeau.

Peu de jours après cependant il reprend l'idée d'une biographie et réclame à M. de Mailly une copie des

(1) Le pays de Neufchâteau était d'ailleurs celui de Mme de Grafigny aussi bien que de son mari.

articles que consacrent à la dame l'*Année littéraire* de Fréron et l'*Histoire du théâtre français*.

Il se met en quête d'un éditeur pour la publication de ce travail. Étant en séjour au château d'Agey (sur l'Ouche) chez Mme de Rochechouart, il est repris du plus beau zèle :

« ... Je vais me mettre à Mme de Grafigny avec ar-
 « deur... Je vous serai obligé si vous voulez bien pré-
 « venir M. Lagarde sur l'édition des *Œuvres de Grafi-*
 « *gny*. S'il veut s'en charger, nous ferons cela par
 « souscription. J'attends les réponses à mes lettres
 « pour faire le prospectus. De belles gravures, des
 « notes et tout l'attirail du luxe typographique donne-
 « ront à cette édition un air élégantissime. J'ai pres-
 « que dessein de la dédier à l'Émilie d'Agey (Mme de
 « Rochechouart), la grande admiratrice des *Lettres*
 « *Péruviennes*. »

Mais M. Lagarde ne veut rien savoir d'une entreprise si hasardée sous le patronage d'un enfant de dix-sept ans. Le 29 mars, François écrit avec découragement : « J'avais prévu que Lagarde ne voudrait pas de « ma Grafigny », et il se promet d'être plus heureux à Paris.

Enfin, quelques jours après, le projet fait un définitif naufrage : « J'ai abandonné cette édition de Mme de « Grafigny, parce que ses héritiers en préparent une « nouvelle. » Il semble bien que ce naufrage fut un peu l'œuvre de Panpan, qui continuait de laisser annoncer des intentions laborieuses (1) mais imaginaires.

(1) Ce bruit d'une nouvelle édition préparée par les héritiers doit s'appliquer à l'apparition des œuvres posthumes de Mme de Grafigny. Car Devaux seul, qui détenait tous les manuscrits de la succession, a pu lais-

François de Neufchâteau fut donc le dernier jeune homme qui fit un brin de cour à la pauvre grosse dame.

Et pourtant non. Le comte d'Artois, alors frivole et brillant cavalier, avait aussi une passion pour les *Lettres Péruviennes*. On prétend qu'il fut l'instigateur de l'édition charmante qu'en donna Cazin en 1783 (1).

Mais revenons au Veau. Jamais le doux épicurien qui finissait de vivre à Lunéville ne put venir à bout des vingt pages de biographie et d'affectueuse louange qu'il avait si souvent promises à cette « illustre mémoire ». C'est pourquoi « la Grosse » dut, pour finir, se passer de biographe. Quant aux *Lettres de Cirey* écrites à Devaux par Mme de Graigny, elles n'étaient pas faciles à publier du vivant des personnes dont elles parlaient. Voltaire, Émilie, et même l'épistolière ne s'y trouvaient pas en noble posture.

Si les lettres intimes sont très souvent des documents de première valeur pour les chercheurs curieux, on peut généralement partager l'opinion de Mme de Genlis sur le jour défavorable où elles mettent les personnes qui les ont écrites sans se farder pour la postérité.

« Presque toutes les correspondances des philo-
« sophes modernes mises au jour depuis leur mort,
« sont également scandaleuses, odieuses et déshono-
« rantes pour eux, dit la gouvernante des enfants
« d'Orléans. Fausseté, méchanceté, duplicité, incon-

ser imprimer *Ziman et Phaza* qui ne l'avaient jamais été. Voici l'intitulé du volume : *OEuvres posthumes* de Mme de Graigny contenant *Ziman* et *Zenise* suivie de *Phaza*, comédies en un acte et en prose, Amsterdam (Paris), 1770.

(1) 2 vol. in-16. Édition Cazin. Londres (Paris), 1783. *OEuvres choisies de Mme de Graigny* augmentées des lettres d'Aza.

« séquence, mauvaises mœurs, ambition et vanité
 « demesurées, cabales, haines, basse envie, animosité,
 « injustice extravagante, toutes ces choses s'y trouvent
 « dévoilées et prouvées de leurs propres mains...
 « Leurs plus grands ennemis, c'est-à-dire ceux qui
 « leur ont porté les plus terribles coups, seront à
 « jamais les éditeurs de leurs lettres! »

Au reste, il paraît bien que ce fut la simple indolence plutôt que le scrupule d'une extrême discrétion qui empêcha le Veau de publier de son vivant les *Lettres de Cirey*. Depuis longtemps, peut-être même avant la mort de Mme de Grafigny, il les faisait circuler en Lorraine, à la petite Cour du Roi de Pologne ou parmi ses amis : « Peu de temps après que ces lettres furent
 « écrites, dit leur premier éditeur, il ne tarda pas à en
 « transpirer à la Cour de Lunéville quelques passages.
 « Le sujet qu'elles traitaient y était trop connu pour
 « ne pas piquer la curiosité. Divers fragments qui en
 « coururent ne firent que l'exciter davantage. On fut
 « avide des détails qu'elles contenaient sur un écrivain
 « déjà célèbre et surtout sur ses liaisons intimes avec
 « une femme aussi extraordinaire que Mme du Châte-
 « let... Elles furent présentées au Roi Philosophe
 « (Stanislas) dont la société se composait toujours de
 « savants, de femmes aimables et d'hommes spirituels,
 « et dont la marquise de Boufflers et son fils faisaient
 « le principal ornement... (*sic*). Le recueil fut trouvé
 « curieux et piquant... »

Devaux s'occupait pourtant de transmettre à quelqu'un le dépôt qu'il avait reçu et dont il parlait de temps en temps, soit en vers soit en prose, avec orgueil et conviction, se donnant sans doute à lui-même l'illusion d'en

prendre soin. Sur la fin de ses jours il s'avisa qu'il était temps de chercher un gardien pour le tombeau silencieux où il avait laissé dormir en paix la cendre littéraire de son amie.

Il choisit une femme charmante, plus jeune que lui de quelque vingt ans, et qu'il avait connue toute petite à la Cour de Stanislas. Cette amie, celle surtout de la marquise de Boufflers, s'appelait Mme Durival. Panpan étant mort le 23 germinal an IV (1), elle reçut en legs les papiers, lettres, notes et manuscrits autrefois laissés par Mme de Grafigny à Devaux, et ce legs était accompagné des instructions versifiées que voici :

... D'un autre tombeau je vous fais la prêtresse.

C'est un autel, ce tombeau-là,

Que trop longtemps de ma tendresse

Attendit vainement la muse enchanteresse

A qui nous devons Zilia.

Daignez être dépositaire

Du trésor qu'en mourant elle m'a confié.

C'est à vous de remplir ce sacré ministère.

Faites ce que je n'ai pu faire.

Que l'amitié supplée à l'amitié...

Publiez son recueil; il sera sûr de plaire,

Il peindra son esprit. Peignez son caractère,

Vous trouverez dans votre propre cœur

Les vertus qui feront respecter sa mémoire.

De ce monument à sa gloire

Peut-être que le temps ne sera pas vainqueur....

L'époque où l'excellent Devaux « descendu au séjour des ombres » passait ainsi la main à Mme Durival n'était guère favorable aux soins des entreprises littéraires. On était aux heures enfiévrées de la Répu-

(1) François-Antoine Devaux mourut à Lunéville le 11 avril 1796.

blique, et tous les admirateurs des lettres qui n'étaient pas disparus, étaient fort empêchés de se livrer au culte des Muses. Mme Durival, en son ermitage de Sommerviller, très occupée de ses enfants, de ses moutons et de ses chèvres, n'avait ni le goût ni le moyen de mener à bien pareille entreprise. Elle hérita donc sur ce point du calme de Panpan en même temps que de ses dossiers.

Cependant quelques années plus tard, la tourmente révolutionnaire étant apaisée, elle reprit de fréquentes relations épistolaires avec un vieil ami qui finissait de vivre, comme paisible bibliothécaire, au service de S. M. l'Empereur et Roi, après avoir été dans sa jeunesse le brillant et spirituel chevalier de Boufflers.

Et Boufflers, écrivant à Mme Durival de son petit logis de la rue Verte-Saint-Honoré, numéro 36, lui réclamait le 4 octobre 1806 « les lettres de Mme de Grafigny », qui, disait-il, « valait cent fois moins que Mme Durival ». Il voulait relire ces lettres.

Le vieux chevalier finit par obtenir le « portefeuille » qu'il réclamait. Il en fit part, suivant la coutume du temps, au cercle de ses amis qui se le transmirent à titre de curiosité, et il semble bien que ce fut alors et parmi eux que se rencontra un certain comte Orloff qu'il avait sans doute connu pendant son émigration en Pologne, et qui eut ainsi l'occasion de conserver la trace de ces curieux documents.

Quelques années plus tard (1819), Mme Durival, étant morte, laissait à son tour ses manuscrits à ses enfants d'adoption (1) ; ce fut avec eux que le comte

(1) Joseph-Louis-Gabriel Noël et sa femme Charlotte-Suzanne-Adé-

Orloff s'entendit pour la publication des lettres de Grafigny. La chose s'arrangea sur la fin de 1819, et le recueil parut presque aussitôt. C'était un volume intitulé : *Vie privée de Voltaire et de Mme Duchatelet*, avec des notes par A. DUBOIS.

En tête était un petit roman sur l'origine et l'histoire des lettres, où il y avait quelques détails exacts mêlés à quantité d'erreurs. Il y était dit, entre autres fables, que ce recueil était « tiré du portefeuille de M. le chevalier de Boufflers ». Afin de ménager le goût poncif et solennel de l'époque, on prenait le soin de faire observer, en manière de circonstance atténuante, que ces lettres « devaient rester secrètes et ne jamais « sortir d'un petit nombre d'amis, auxquels elles « étaient destinées... c'est ce qui doit rendre le public « indulgent pour bien des misères dont on les aurait « purgées si elles eussent été écrites pour d'autres que « pour des amis les plus intimes » .

L'ouvrage, complété par quelques pâles notes et éclaircissements de la plus complète insignifiance, et orné d'un mauvais portrait de l'épistolière, était au point de vue documentaire assez pitoyable : il se trouvait à peu près au niveau de ce qui se faisait alors dans le genre inexistant du détail historique.

laïde de Vismes d'Aubigny, qu'elle avait adoptés et mariés ensemble en 1796 à Sommerviller.

J'ignore exactement la liste des documents de toute espèce qui furent donnés au comte Orloff. Il est probable qu'ils comprirent une quantité de pièces en dehors des lettres de Cirey et beaucoup de documents dont les érudits actuels ont perdu la trace. Ces divers manuscrits ou lettres sont peut-être actuellement dispersés en Russie ou rassemblés dans quelque collection. J'ai toujours entendu dire, seulement sous forme de tradition vague de famille, que les papiers « du temps du roi Stanislas » avaient été emportés par un Russe.

Et, comme on en était encore pour quelques années au goût compassé qui précéda et motiva la réaction romantique, le laisser-aller et le bavardage un peu décousu de cette correspondance intime parurent intolérables aux meilleurs esprits. Mme de Bradi exprimait donc l'opinion de tous les « gens de goût » (le ciel nous en délivre!) quand elle écrivait à l'article Grafigny, dans le *Dictionnaire de la Conversation* : « La « réputation d'esprit et de talent de Mme de Grafigny « ont eu un peu à souffrir de la publication de ses « lettres datées de Cirey que l'on publia en 1820..... « Ces lettres ne contiennent qu'un commérage insipide « qu'aucune grâce de style ne rachète. »

Et c'est pourtant là, suivant notre goût moderne, le seul débris qui soit à peu près debout de l'œuvre de Mme de Grafigny, le seul qu'on ait pu rééditer de nos jours et que les curieux lisent encore.

Et dans notre temps, où l'on a si profondément aimé ce siècle singulier, avec tant de passion documentaire et de piété minutieuse, cette curieuse collection de lettres a beaucoup aidé les érudits qui ont étudié la figure de Voltaire et de son amie du Châtelet.

Il faut donc accorder un souvenir reconnaissant à ceux qui ont conservé et publié ces lettres. Quant aux autres livres de la bonne dame, que nos arrière-grand-mères ont beaucoup lus, ils ne descendent plus que bien rarement des rayons poudreux de nos vieilles bibliothèques : qu'ils dorment en paix!

Pour la « Grosse » si sensible aux vanités littéraires, c'est toujours la mauvaise étoile qui luit. N'est-ce pas la chose la plus cruelle à ceux qui ont ambitionné la

gloire et l'immortalité que l'oubli dans le silence?...

Et maintenant, quelle opinion peut-on se faire qui soit équitable, sur cette vie malheureuse et sur cette œuvre modeste? A tous les points de vue Mme de Graigny est une figure secondaire, dont le contour reste imprécis.

Elle fut malheureuse et sensible; elle fut bonne de cette bonté un peu gémissante qui traîne en chantonnant dans l'accent de Lorraine. Comme tous les êtres sensibles, elle fut pleine de contradictions; j'allais dire comme tous les êtres réels, car il n'y a de caractères logiques et conséquents avec eux-mêmes que dans les contes.

Au reste, elle eut cent motifs d'être inconséquente. Pour rattacher à quelque chose de solide et de raisonnable ce qu'elle avait de sensibilité et de tendresse naturelles, tout lui manqua : son ménage qui fut un enfer, ses enfants qui ne vécurent pas, sa fortune d'abord médiocre, qui devint pire par le fait de son gaspillage et de son désordre.

Femme sans ressources et sans protecteur, elle eut trop peu de foi pour être une chrétienne résignée; trop peu d'intellectualité et d'énergie pour être une vraie philosophe; trop peu de vertu pour être une femme de bien; trop peu de charme féminin pour trouver même des amants magnifiques. Auteur sous la pression du besoin, elle eut trop peu de talent pour être un écrivain de premier rang, et ce dernier espoir aussi, après un sourire de la fortune, fut trompé.

Donc, aucun point d'appui, aucune planche de salut

dans le désarroi d'une destinée inexorablement mauvaise et petitement, mesquinement mauvaise. Car enfin aucun désastre véritablement tragique dans cette existence lamentable ; aucune catastrophe qui permette de crier jusqu'à se détendre, d'élever un peu la voix au-dessus de ces éternelles jérémiades qu'elle faisait à tout venant sur sa mauvaise étoile. Une série de petites malchances taquines, dont chaque fois elle semblait un peu responsable et dont même ses amis disaient : « c'est encore sa faute ! »

Des amis, en eut-elle de véritables ? Peut-on appeler ainsi le frivole Desmarests, l'indolent Devaux, ou même cette belle Minette de Ligniville qu'elle avait élevée, qu'elle avait su guider dans le sentier de la fortune, et qui devait finir sa vie dans l'opulence, entourée de chats et de philosophes.

En terminant l'histoire de Mme de Grafigny, je me demande à moi-même, et ceux qui auront eu la bonne grâce de me lire se demanderont plus encore : « Était-elle ou non une femme estimable ? Y eut-il en elle plus de bonté véritable que de sensiblerie niaise, plus d'obligeance que d'intrigue, plus de bonne foi littéraire que de bas esprit de métier ? » Et vraiment, sincèrement, je n'en sais rien. Et même je serais fâché de l'avoir dit trop nettement, car alors je craindrais d'avoir retouché mon personnage, de l'avoir composé et non point décrit ; en un mot, d'en avoir conté plus que je n'en sais... C'est que le cœur humain, tel qu'il palpite dans la vie véritable, est un abîme insondable, illogique, contradictoire à lui-même. Nous ne voyons sous une forme simple et précise que les caractères que nous ne connaissons pas encore ou que

nous imaginons avec une assurance puérile. Quand nous commençons de les regarder de plus près, ils nous paraissent tout pleins d'incohérences, et s'ils n'étaient point ainsi, ils ne seraient pas vrais. Osez donc juger ceux que vous voyez tous les jours ! — C'est pourquoi je n'ai pas cherché avant tout à poser cette figure dans une attitude logique et conséquente, retailant et retranchant ce qui contredisait à cette attitude. J'ai réuni tout ce qui paraissait vrai dans le peu que l'on sait de cette femme oubliée, et je l'ai dit.

Et tout ce qui reste à peu près de certain, le voici. Mme de Grafigny devint auteur sur la fin de ses jours, surtout par besoin de vivre et d'exhaler les amertumes de son cœur. Ayant donc interrogé ce cœur qui était sensible et malheureux, que la religion ni la philosophie n'avaient jamais consolé, elle tira de cet instrument lassé et vieilli déjà le seul son qu'il pût rendre : la plainte indéfinie et triste d'une pauvre âme meurtrie, à qui la destinée n'avait presque jamais fait la grâce d'un sourire.

Et si vous voulez bien, de cette figure indistincte nous ne chercherons pas à nous approcher davantage, car l'âme humaine est comme un mirage : elle se dissipe aussitôt qu'on veut la saisir.

FIN

OUVRAGES CONSULTÉS

ET PRINCIPALES SOURCES DE DOCUMENTS

- ANSELME (le Père Anselme de Sainte-Marie), *Histoire généalogique et chronologique de la Maison de France, des pairs et des grands officiers de la Couronne*, Paris, 1726-1733, 9 vol. in-folio.
- ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE, particulièrement Registres des Lettres patentes d'anoblissement et registres de la Cour des comptes de Lorraine.
- ARGENSON, *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, édition Rathery, Paris, Jules Renouard, 1859, 9 vol. in-8°.
- ASSE, Édition annotée des *Lettres de Madame de Grafigny*, Paris, Charpentier, 1879, in-12.
- AUBERT, *Vie du roi Stanislas*, Paris, Moutard, 1769, in-12.
- AUDIFFRET, *Mémoire manuscrit sur le duché de Lorraine*. (Bibliothèque de Nancy.) — *Correspondance diplomatique*. (Archives du ministère des Affaires étrangères.)
- BALLOX, ancien conservateur de la bibliothèque de Nancy. Dossier manuscrit sur Mme de Grafigny.
- BARBIER, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*. Paris, Charpentier, 1866, 8 vol. in-12.
- BEAUNE, *Voltaire au Collège*. Paris, Amyot, 1867.
- BOYÉ, *Stanislas Leczinski et le troisième traité de Vienne*. Paris, Berger-Levrault, 1898, in-8°.
- CASANOVA, *Mémoires*, version française, 8 vol. in-8°, 1830-1833.
- CAYLUS (Comte de), *Mémoires*, s. d. (dix-huitième siècle), in-18.
- CHARAVAY, Divers catalogues d'autographes de la maison Charavay.
- CHATELLEUX (Comte de), *Notes prises aux archives de l'état civil de Paris*, Paris, J.-B. Dumoulin, 1875, in-8°.
- CHEVRIER, *le Colporteur*, Londres, chez Jean Nourse, s. d. (dix-huitième siècle), in-12.
- CLAIRON, *Mémoires de Mademoiselle Clairon*, Paris, 1799, in-8°.
- COLLÉ, *Journal historique*, édition Honoré Bonhomme, Firmin-Didot, Paris, 1868, 3 vol. in-8°.

- DELAGRIVE, *Plan de Paris (1754-1757)*, quartier Sainte-Genève.
- DESNOIRESTERRES, *Voltaire et la société du dix-huitième siècle*, Paris, Didier, 1871, 8 vol. in-12.
- DEVAUX, Dossier Devaux à la Bibliothèque de Nancy; Correspondance de Devaux dans les archives de la famille Noël, de Sommerviller.
- DIDEROT, *Œuvres complètes*, Édition Assezat, Paris, 1875, 20 vol. in-8°.
- DUCLOS, *Œuvres complètes*, Paris, 1806, 10 vol. in-8°.
- DURIVAL, *Description de la Lorraine et du Barrois*, Nancy, 1774.
- ÉTIENNE, *Un Roman socialiste d'autrefois*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1871.
- FAURE, *Vie privée du maréchal de Richelieu*, Paris, 1792, 3 vol. in-8°.
- FRÉRON, *Année littéraire*, 1754 à 1759.
- GENLIS (Comtesse DE), *De l'Influence des femmes sur la Littérature française*, Paris, Moradan, 1811, 2 vol. in-8°.
- GERMAIN, *l'Art en Lorraine*. Correspondant du 25 juin 1909.
- GRAFIGNY, Divers ouvrages en diverses éditions. Recueil des lettres de Cirey sous le titre : *Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet*, Paris, Treuttel et Wurst, 1820, in-8°. — Dossiers Grafigny à la Bibliothèque de Nancy et à la Bibliothèque Nationale.
- GRIMM (Baron DE), *Correspondance littéraire*, 1753 à 1759, édition Tourneux, Paris, 1877, Garnier, 16 vol. in-8°.
- GUERLE (DE), *Madame de Grafigny*. Discours formant notice, présenté à l'Académie de Nancy à l'occasion de sa réception.
- GUELLETTE, *Les Quinault*, Paris, 1881, Librairie des Bibliophiles, brochure in-8°.
- HAUSSONVILLE (Comte D'), *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, Michel Lévy, 1860, 4 vol. in-8°.
- HELVÉTIUS, *L'Esprit*, Paris, 1758, in-4°. — *Poésies*, Londres, 1781, in-16, genre Cazin.
- JAMERAI-DUVAL, *Mémoires*, Œuvres, t. I.
- JOLY, *le Château de Lunéville*, Paris, 1859, in-8°.
- LACHENAYE-DESROIS, *Dictionnaire de la Noblesse*, Paris, 1770-1786, 15 vol. in-4°.
- LEFEUVE, *les Anciennes Maisons de Paris* (Paris et Bruxelles, 1873, 5 vol. in-8°).
- LESSING, *Dramaturgie de Hambourg*.
- LUYNES (Duc DE), *Mémoires sur la Cour de Louis XV*, édition Dussieux et Soulié, Paris, Firmin-Didot, 1866, 17 vol. in-8°.
- MANGEOT (Georges), *Pays Lorrain*, du 20 avril 1911. Présentation de lettres inédites de Voltaire.
- MAUGRAS (Gaston), *la Cour de Lunéville*, Paris, Plon-Nourrit, 1904, in-8°; — *les Dernières Années du roi Stanislas*, Paris, Plon-Nourrit, 1906, in-8°.
- MEAUME, *la Mère du chevalier de Boufflers*, Paris, Techener, 1885, in-8°.
- MERCURE DE FRANCE, années 1747 à 1759.

- MICHEL, *Familles parlementaires de Metz*, 1853, in-8°.
- MORELLET, *Mémoires*, 1821-1823, 2 vol. in-8°.
- NOËL, Archives de la famille Noël à Sommeville. Source de presque tous les dossiers et documents inédits.
- PÉRAU (abbé), *Lettres sur le différend de M. le marquis de Brun et de M. le marquis de Tavanès*, Paris, 1743.
- PINGAUD, *Les Saulx-Tavanès*. Paris, Firmin-Didot, 1876, in-8°.
- QUÉRARD, *la France littéraire*. Paris, Firmin-Didot, 1838, 10 vol. in-8°.
- RAYNAL, *Nouvelles littéraires (1747-1755)*, incorporées à la grande édition de Grimm, édition Tourneux, Paris, Garnier, 1877, 16 vol. in-8°.
- ROUSSEAU, *OEuvres complètes*, en diverses éditions. Spécialement : *Lettre sur les spectacles*, *Discours sur l'influence des sciences*, etc. *Discours sur l'inégalité*, etc. *Confessions*.
- ROUSSEL, *Notice sur la veuve Helvétius, née Ligniville*, Paris, Didot l'aîné, an VIII.
- SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, Paris, 1^{er} 58.
- SAINT-LAMBERT, *OEuvres complètes*, *OEuvres philosophiques*, *Éloge d'Helvétius*, *Lettres* en diverses éditions.
- SOLIGNAC (LA PIMPIE DE), Discours de réception à l'Académie de Nancy, 3 février 1751.
- SOULAVIE, *Mémoires (apocryphes) du duc de Richelieu*. Londres, Boffe, 1790, ou Paris, Buisson, 1793.
- TITON DU TILLET, *Parnasse Français*.
- TRÉVOUX (*Journal de*), années comprises entre 1748 et 1759.
- TURGOT, *OEuvres complètes*, édition Dupont de Nemours, Paris, Belin, 1808-1811, 9 vol. in-8°.
- VOISENON, *Anecdotes littéraires*, œuvres en 4 vol. in-12, t. IV.
— *Anecdotes dramatiques*, 3 vol. in-8°.
- VOLTAIRE, *OEuvres complètes*, en diverses éditions. Particulièrement *Correspondance générale*, édition Beuchot.

BIBLIOGRAPHIE

DE L'OEUVRE DE MADAME DE GRAFIGNY

- Nouvelle Espagnole*, Recueil de ces Messieurs, Amsterdam (Paris), 1745.
- Lettres d'une Péruvienne*, Peine, 1747, anonyme, in-12, vi feuillets préliminaires et 337 pages, parfois 278 pages seulement.
- Peine, 1747, anonyme, petit in-8°, vi feuillets préliminaires 304 pages.
- Peine, 1749, in-12.
- Amsterdam, 1749, *Lettre d'Aza ou d'un Péruvien*, complètement pastiche par M. de Lamarche-Courmont, in-12.
- Paris, 1752 et 1754, préface de Bret, 2 vol. in-12.
- Paris, 1759, traduction en vers italiens de Deodati, 2 vol. in-12.
- Amsterdam, 1761, 2 vol. in-12.
- Paris, Duchesne, 1761, 2 vol. in-12.
- Paris, Migneret, 1797, avec traduction italienne de Deodati, in-8°, gravures.
- Paris, Bleut (Didot), 1798, 2 vol. in-16, gravures.
- Paris, Duprat-Duverger, 1812, 2 vol. in-18.
- Paris, Duprat-Duverger, 1813, in-8°, gravures et portraits.
- Avignon, Seguin, 1818, traduction anglaise, in-18.
- Paris, Lebègue, 1822, 2 vol. in-18.
- Paris, Ménard et Desenne, 1822, in-18.
- Paris, Rosa, 1823, traduction espagnole, in-12.
- Paris, Werdet et Lequien, 1836, in-32, frontispice, vignette.
- Cénie*, Paris, Duchesne, 1750, in-12.
- Paris, Cailleau, 1751, in-12.
- La Haye, P. Gosse, 1751, in-18.
- Paris, Mérigot, 1751, adaptation en vers de Montier des Longchamps, in-12.
- La Fille d'Aristide*, Paris, Duchesne, 1759, in-12.
- OEuvres posthumes : Ziman et Zenise*, Phaza, Amsterdam (en réalité Paris, Duchesne), 1770, in-12.

- Théâtre*, Paris, Duchesne, 1770, in-12.
- Œuvres*, Paris, Dufart, 1788, 4 vol. in-12.
 Paris, 1792, 2 vol. in-12.
 Paris, Briand, 1821, in-8°, gravures, portrait.
 Paris, Lelong, 1821, in-8°, gravures, portrait.
- Œuvres choisies*, Londres (Paris, Cazin), 1783, 2 vol. in-16.
 Paris, Caille et Ravier, 1820, 2 vol. in-16.
- Lettres de Cirey*, édition du Boys. *Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet*, Paris, Treuttel et Wurst, 1820, in-8°, portrait.
 Édition Asse, *Lettres de Mme de Grafigny*, Paris, Charpentier, 1879, in-12°.
- Portraits*. — Les divers portraits gravés (par Lévêque, Gaucher, etc.), qui ornent les ouvrages imprimés ou qui ont été tirés à part, sont issus du portrait peint possédé autrefois par Mme Helvétius.
- Le portrait médiocre qui existe au musée de Lunéville doit en être aussi une réplique.
- Il existe au Louvre un magnifique portrait de Mme de Grafigny par Tocqué. Mais l'attribution qu'on en fait en le donnant pour celui de Mme de Grafigny ne repose pas sur une documentation certaine.
- Enfin un autre beau portrait est conservé à Paris dans une collection particulière.

RÉFÉRENCE ALPHABÉTIQUE

AVEC RENVOI AUX PAGES DES PRINCIPAUX NOMS PROPRES
DE PERSONNES OU DE LIEUX ET DES TITRES D'OUVRAGES
CITÉS AU COURS DU TEXTE

A

ABBADIE, 270.
ACADIE, 256, 260.
ADHÉMAR (D') de Monteil de Brunier de Marsanne, 49.
AFFRACOURT, 50.
AGEY-SUR-OUCHE, 368.
ALBERGATI, 91.
ALEMBERT (D'), 155, 192, 193, 248, 255, 313, 315.
ALLEMAGNE, 3, 18, 137, 138, 139, 302, 303, 317.
ALLIOT, 133, 135, 141.
Almanach des Gens d'esprit, 340.
ALSACE, 154.
AMEZAGA (Hurtado D'), 49, 56.
AMOUR (L'), surnom de Desmarets, 33, 36.
ANGLETERRE, 54, 158.
Année littéraire, 363, 368.
ARGENSON (Le marquis D'), 261.
ARGENSON (Le comte D'), 155, 192, 321, 322.
ARGENTAL (Le comte D'), 88, 167, 339, 340, 346.
ARMANCOURT (Carvoisin D'), 277, 278.

ARRI-SUR-MOSELLE, 220, 221, 222, 281.
ASSE, 104.
ATHALIE, 202.
ATHIS (surnom de Voltaire). Voir Voltaire.
AUBENAS, 41.
AUDIFFRET (D'), 1, 2, 11, 12.
AUGUSTE DE SAXE ET DE POLOGNE, 246, 247.
AUMALE (D'), 40.
AUTRICHE, 143.
AUTRICOURT (D'), 10.
AUTUN, 40, 41, 44.
AUXONNE, 60, 61.
Aventures des bals et des bois, 156
AYGUSE, 41.
AZA, 176 à 185.
Azor, 201.

B

BABAUD, 113
BAGARD, 35.
BAILLOT, 205.
BALLON, Préface, XII.
BAR-LE-DUC, 16, 71.
BAR-SUR-AUBE, 104.
BARBARAT DE MAZIOT, 193, 209 à 220, 240, 281, 282, 314.

- BARBIER, 186.
 BARROIS, 58, 59, 70.
 BARRY (M^{me} DU), 119.
 BASSOMPIERRE (DE), 70.
 BASTILLE, 291, 327.
 BAUDON, 283.
 BAUFFREMONT (DE), 84.
 BAVIÈRE, 138, 141, 149.
 BAYLE, 304.
 BAYREUTH, Préface, xv; 50, 139.
 BÉATRIX (surnom). Voir M^{me} de Choiseul-Meuze.
 BEAUVAU (DE), 27, 72.
 BEAUVAU (Prince DE), 127, 128.
 BEGON, 260, 261.
 BELFORT, 3
 BELINDE (surnom). Voir M^{me} de Stainville.
Belisaire, 298.
 BELLECHASSE, 190.
 BELLECOURT, 333.
 BELLE-ISLE (M. DE), 327.
 BERLIN, 120, 306, 307.
 BERNES, 146.
 BERNY, 204.
 BERTHIER (Le Père), 193, 247.
 BETTINELLI, 193, 288.
 BIBI (surnom) Voir M^{me} Éliott Grenville.
 BLAINVILLE, 71.
 BLAISE, 76, 78.
 BLAMONT, 2.
 BLOIS, 275.
 BONDY, 320.
 BORDEAUX, 284.
 BORELLI, 259.
 BOUFFLERS (DE), 7, 8, 314.
 BOUFFLERS (Marquise DE), 123, 127, 193, 313, 314, 320 à 325, 350, 351, 359.
 BOUFFLERS (Le chevalier DE), 65, 372, 373.
 BOULAY, 23.
 BOURBON, 40, 277.
 BOURET D'ÉRICNY, 285.
 BOURGES, 275.
 BOURGOGNE, 138.
 BOURMONT, 16.
Boursoufle (Le comte de), 106, 108, 111.
Boursoufle (Le petit), 108.
 BOUT DU BANC (LE), 154 à 157.
 BOUZEY, 71.
 BRADI (DE), 374.
 BRET, 178, 193, 242, 290 à 301, 313, 333, 362.
 BROLEMAR, 64.
 BRUN (Marquis DE), 61, 62, 138, 149.
 BRUN (Ferdinande DE), 60, 61.
 BRUXELLES, 56, 144.
 BUISSON (DU), 2 à 5, 10, 16.

C

- CALLOT, 1, 7, 13, 308.
 CAMBRAI, 70.
 CAMPS SAUJEON (DE), 314.
 CANADA, 260 à 275.
 CASANOVA, 193, 315.
Causeries du lundi, 198, 199.
 CAYLUS, 155, 156, 192, 193.
 CAZIN, 369.
 CAZOTTE, 300.
Célidor, 204.
Cénie. Préface, 1, 11, IX, XII, 134, 230 à 252, 263, 282, 302, 310, 312, 318, 319, 332, 339, 340, 345, 360, 367.
César, 56.
 CHAMPBONIN (DE), 84, 87, 89, 99.
 CHAMBORD, 58.
 CHANTEHEU, 359.
 CHARLES IV, duc de Lorraine, 3.
 CHARLES V, duc de Lorraine, 2, 8.
 CHARLES, prince de Lorraine, 142, 143, 144, 200.
 CHARLES VII DE BAVIÈRE, empereur, 138.
 CHARLES X (Comte d'Artois), 177, 369.

- CHARLOTTE-ÉLISABETH DE LORRAINE dite MADAME, 9, 26, 27, 39, 59, 67, 68, 245.
- CHARLOTTE, princesse de Lorraine, 118, 193, 200, 201, 205, 207.
- CHARMETTES (LES), 290, 291, 294.
- CHARTENOY (DE), 209.
- CHARPENTIER DE NEUVRON. Voir NEUVRON.
- CHATEAUXROUX, 329, 335.
- CHATELET (DU), 55, 73, 74, 75 à 103.
- CHATELET (Marquise DU) Préface, x, xiv; 50, 54, 55, 71, 73, 74, 75 à 103, 104 à 112, 115, 147, 148, 150, 225, 238, 369.
- CHATELLUX (Comte DE), 210.
- CHAUX, 3.
- CHEMIN, 16.
- CHEVRIER, 186, 250.
- CHIEN (LE) (surnom). Voir Liébault.
- CHINOIR DE BEINE, 16.
- CHOISEUL (DE), 70, 71, 123.
- CHOISEUL-MEUSE (DE), 145, 146.
- CIDEVILLE, 43, 44.
- CIREY. Préface, x, xi, xiv; 55, 69, 75 à 103, 104 à 112, 113, 114, 120, 122, 154, 156, 180, 369, 372 à 374.
- CLAIRON-LEBRUN. Préface, xiv; 52, 64, 123, 131 à 149, 303, 317.
- CLAIRON (M^{lle}), tragédienne. Préface, xiv; 52, 330 à 333.
- CLARICE, 237.
- CLAUDE DE LORRAINE, 41.
- CLÉOMÈNE, 341, 342.
- CLERMONT (Seigneurie), 41.
- CLERMONT (Le comte DE), prince du sang, 158, 188, 204.
- CLERVAL, 234.
- COLLÉ. Préface, iv; 185, 193, 241, 249, 332, 333, 335, 337, 338, 341 à 345, 352, 354, 3^{es}.
- COLOMBES, 211.
- COLLENEL, 15.
- Colporteur (Le), 186, 250.
- COMMERCY, 67, 68, 69.
- COMPIÈGNE, 275.
- CONDORCET, 121.
- Confessions (Les), 292.
- CONTRISON (Baron DE), 125.
- CORDELIERS DE NANCY, 42, 308.
- CORNILLE, Préface, v; 65.
- Correspondance littéraire (La), 150, 357.
- COTOCO (surnom). Voir Éliott Grenville.
- COUSIN (Rue), 159.
- COUVONGES (DE), 8.
- CRAON (DE BEAUVAU), 26, 27, 46, 67, 81.
- CRÉBILLON fils, 155.
- CREFELDT, 158.
- CROIX (Le comte DE), 127.
- CROZAT DU CHATEL, 71.
- CUJAS (Rue), 159.

D

- DANCEVILLE (M^{lle} Botat, dite), 311, 338.
- DANTZIG, 58.
- DANUBE, 141, 205.
- DEDELAY DE LA GARDE, 37, 38, 283.
- DEFFAND (M^{me} DU), 122, 194, 358.
- DÉLICES (LES), 346 à 348, 358.
- DEMANGE EN BARROIS, 69, 70.
- DÉODATI, 177.
- Dernières Années du roi Stanislas (Les)*, 351.
- DESFONTAINES (L'abbé), 86, 91, 112.
- DESMARETS (Henri), 31, 32.
- DESMARETS (Léopold), 29, 31 à 35, 49, 62 à 64, 69, 73, 88, 89, 94, 97, 101 à 105, 107, 110, 113, 124, 149, 175.
- DESTOUCHES, 155.
- DETERVILLE, 176 à 185.
- DEVAUX-PANPAN, Préface, x, xi, xii; 29, 33 à 36, 48 à 52, 59 à 66,

75 à 103, 104 à 112, 113, 123
à 126, 129, 130, 134, 138, 139,
143, 144, 148, 175, 200, 238,
308 à 311, 319 à 326, 335, 342,
349, 350, 355, 359 à 375.

Dictionnaire de la Conversation,
374.

DIDEROT, 155, 192, 193, 249, 313,
333.

DIJON, 61, 182, 291, 292, 300, 367.

DOCTEUR (LE) (surnom). Voir Des-
marests.

DOLAINCOURT, 16.

DOMRÉMY, 5, 10.

DORIMOND, 234, 235.

DOROTHÉE (surnom). Voir M^{me} du
Châtelet.

DORSAINVILLE, 134.

DRU (surnom). Voir M^{me} de Gra-
figny.

DRUMGOLD, 150 à 152, 158, 193,
196, 256, 264, 265.

DUBOCAGE, 193, 242, 346.

DUBOIS, 60, 63, 72, 83, 98.

DUCHESNE, 244.

DUCLOS, 155 à 157, 186, 192, 193,
196, 232, 256, 270, 313, 342,
365, 366.

DUFRENE, 63, 64.

DUMOULIN, 327.

DUPLESSIS, 4.

DURETÊTE, 220.

DURIVAL, 119, 247, 362, 371 à
374.

DURLACH, 143.

E

Écosseuses (Les), 156.

EGMONT-PIGNATELLI (D'), 116.

ELBEUF, 41.

ÉLIOTT GRENVILLE, 146.

ÉMILIE (surnom de M^{me} du Châ-
telet). Voir du Châtelet.

Enfant Prodigue (L'), 106, 109.

ENFER (Rue d'), 159, 224.

Engagements indiscrets (Les), 309
à 311.

ÉPINAY (M^{me} d'), 155.

Esprit (L'), pièce de théâtre, 108.

Esprit de contradiction (L'), 108.

Esprit des lois (L'), de Montes-
quieu, 287.

Esprit (L'), d'Helvétius, 287 à
289, 355, 356.

*Essai sur la connaissance des
spectacles français (Chevrier)*,
339.

ÉTIENNE, 182.

Étrennes de ces Dames, 156.

Étrennes de la Saint-Jean, 156.

F

FACON, 284.

*Familles parlementaires de Metz
(Les)*, 210.

FÉNELON, Préface, v, ix; 183.

Fêtes roulantes (Les), 156.

Fille d'Aristide (La). Préface, ii;
334, 326 à 348, 353, 366.

FILLES SAINTE-ÉLISABETH (LES).
129, 133.

FLEURY (Cardinal), 277.

FLORENCE, 312.

FONTAINE (DE), 348.

FONTAINEBLEAU, 309.

Force de l'exemple (La), 161 à
171.

FORMONT (DE), 54, 55, 358.

FRANCE, 5, 6, 8, 58, 70, 138, 140,
182, 260.

FRANCFORT, 139.

FRANÇOIS I^{er}, 41.

FRANÇOIS, duc de Lorraine, empe-
reur. Préface, xiv; 39, 45, 55,
58, 59, 118, 144, 200, 203,
206, 223.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, 366 à
369.

FREDÉRIC DE PRUSSE. Préface, xv ;
50, 78, 120, 139, 306, 307.
FRÉRON, 13, 240, 310, 362, 368.
FRESNE D'AUBIGNY (DU), 193, 308.
FULOY (DE), 259.
FUNCK-BRENTANO, 262.

G

GALLI DE BIBIENA, 160 à 172, 193,
361.
GALLO (DE), 72.
GAUSSIN, 239, 309 à 311, 338.
GENVOIS (LE), surnom de Rous-
seau, 293.
GENLIS (DE), 49, 180.
GEOFFRIN, 194, 346.
GERMAIN, 42.
GILLET DE LA VALLÉE, 5, 16.
GONCOURT, 16.
Gouvernante (La), 232, 233, 241.
GRAFIGNY (M DE), 15 à 23, 27.
GRAFIGNY (M^{me} DE). Citée à toutes
pages. Référence sans portée ni
utilité.
GRAFIGNY (Enfants), 17.
GRAMONT (DE), 70.
GRAND (LE), surnom. Voir Tavanès-
Mirebel.
GRANVAL, 239.
GRANVILLE (Locquet DE), 135.
GRATELOUP, 41.
GRENELLE, 327.
GREUX, 12, 22
GRIMM, 150, 151, 249, 278, 279,
310, 312, 334, 345, 357.
GRIZOT, 215.
GROGNAC, 52.
GROSSE (LA), surnom de Mme de
Graigny.
GROSSE CHATTE (LA), surnom. Voir
M^{me} de Champbonin.
GUÉANT, 309, 310.
GUIMOND DE LA TOUCHE, 329 à
335, 355, 358, 362.

GUISES (LES), 40, 41.
GUISE-SUR-MOSELLE (Arraigne), 40,
41.
GUISE (Les princes DE), 40 à 57,
117 à 119, 213 à 215.

H

HALLE, 8
HAN DE MARTIGNY (DU), 6, 12,
146.
HANOVRE, 326.
HAPPOUCOURT (D'), 2, 5 à 16, 22,
23, 35 à 37.
HARCOURT, 41.
HAROUÉ, 67.
HASTEMBECK, 326.
HAUSSONVILLE (D'), 2, 26.
HELVÉTIUS. Préface, xv ; 185, 192,
199, 222, 256, 276 à 289, 306,
313, 355 à 357.
HELVÉTIUS (M^{me}). Préface, xv ; 10,
37, 38, 189 à 197, 216, 222,
225, 239, 259, 264, 276 à 289,
313, 355, 362 à 365, 366.
HÉNAULT, 42.
HENRIETTE D'ANGLETERRE, 211.
HEUDICOURT DE LÉNONCOURT, 49.
HEUDICOURT (Régiment), 33.
Histoire du Théâtre-Français, 368.
HOLLANDE, 96, 276.
HOLLING, 10.
HOUEMONT, 10, 11.
HOUCOURT, 71.
HUGUET DE GRAFIGNY (Famille),
14, 15, 16, 19.
HURTADO D'AMEZAGA. Voir Ame-
zaga.

I

INNSBRÜCK, 2, 8.
Iphigénie en Tauride, 32.
*Iphigénie en Tauride (de la Tou-
che)*, 331, 333.

IRIS (surnom). Voir M^{me} de Grafigny.

ISSEMBOURG, 2, 3, 361.

J

JABLONOWSKA, 124.

JACOBINS (Couvent des), 160.

JACQUEMIN, 144.

JAMERAY DUVAL, 193, 307.

JANZE (DE), 300.

JEANNE D'ARC, 5, 47.

JEANNIN DE CASTILLE, 41.

JOINVILLE, 72.

JOLLIVET, 359.

JOLY, 101.

Journal de Trévoux, 247, 256, 264

JUPITER (surnom). Voir M. de Pressing.

K

KAISSANT, 112.

KÖNIGSBERG, 58, 67.

L

LA CHAUSSÉE, 153, 231, 241, 242, 249.

LA FLÈCHE, 61.

LA FONTAINE, 80.

LA GALAIZIÈRE (Chaumont DE), 68.

LA GALISSONNIÈRE, 260, 261.

LACARDE, 368.

LA MARCHÉ, 60.

LA MARCHÉ-COURMONT (Hugary DE), 177.

LA MARRE (DE). Préface, XII.

LAMBERTYE (DE), 72.

LA MOTHE (forteresse lorraine), 5.

LAMOTTE (M^{me}), 309, 310.

LANGUEDOC, 68, 114.

LA POPELINIÈRE (LE RICHE DE), 241.

LA PORTE (DE), 260, 261.

LAROCHEFOUCAULD (DE), 151.

LA THORILLIÈRE, 338.

LA TOUCHE (DE). Voir Guimond.

LA TOUR (DE), fermier général, 278.

LA TOUR (camériste), 131.

LAUSANNE, 348.

LA VALLÉE (DE). Voir Gillet.

LEBÈGUE, 26.

LEBRUN, 52.

LECLERC, 359.

LECZINSKI. Voir Stanislas.

LEIPZIG (Leipzig), 126.

LENGLET DU FRESNOY, 193, 308.

LENONCOURT (DE), 71, 72.

LÉOPOLD, duc de Lorraine, 2, 8 à 16, 23, 25 à 27, 32, 39, 67.

LE PRUDHOMME DE NOVIANT, 209, 212, 213.

LESLIE (le Père), 248.

LESSING. Préface, II, 249.

LE TONNELIER DE BRETEUIL, 84.

Lettres de Cirey de M^{me} de Grafigny. Voir *Vie privée de Voltaire et de M^{me} du Châtelet*.

Lettres juives, 304.

Lettres persanes, 175.

Lettres d'une Péruvienne, Préface, I, II, IX; 165, 166, 172 à 189, 198, 200, 232, 238, 250, 251, 259, 269, 302, 304, 312, 365, 367.

Lettres philosophiques, 111.

LIÉBAULT (Nicolas), 62, 114, 122 à 132, 133 à 149, 150, 152, 190, 200, 238, 303, 316, 317 à 328.

LIGIER-RICHIER, 42.

LIGNIVILLE (DE), 10, 35, 37, 38, 71, 147, 148, 190, 281, 282, 283, 313.

LISE, 60, 72.

LOLOTTE (surnom). Voir M^{me} de Granville ou M^{me} de Charrenoy.

LORRAINE, Préface, I, xvi; 1 à 9, 14, 23, 32, 40, 41, 45 à 49, 52 à 62, 67 à 76, 123, 127, 142, 146, 190, 200, 307, 314, 318, 319, 349, 359 à 362.
 LOUIS XIII, 343.
 LOUIS XIV, 2, 7, 8, 9, 32, 276.
 LOUIS XV, 68, 153, 179, 191, 261, 276.
 LOUIS XVI, 196.
 LOUIS-LE-GRAND (Collège de Paris), 256, 264, 265.
 LOUVRE, 312.
 LUNÉVILLE, Préface, x, xiv; 24, 48, 50 à 55, 60, 66, 68, 69, 75, 94 à 96, 100, 101, 111 à 114, 134, 138, 143, 191, 193, 238, 303, 351.
 LUXEMBOURG, 224, 314.
 LUYNES (DE), 189, 192, 261.

M

MACHAULT (DE), 284.
 MAILLEBOIS (Comte DE), 321, 322 à 326.
 MAILLY (DE), 367, 368.
 MAINTENON (DE), 202.
 MAISONS, 211.
 MANGEOT (Georges), Préface, xiii; 49, 50, 56, 57, 66.
 MAREIL (DE), 226.
 MARGRAVE DE BAYREUTH (LA). Voir Wilhelmine de Prusse.
 MARIE-ANTOINETTE DE LORRAINE, 203.
 MARIE-ÉLÉONORE DE POLOGNE, 8.
 MARIE LECZINSKA, 191.
 MARIE-LOUISE DE LORRAINE, 203.
 MARIE-THÉRÈSE, Reine et Impératrice, 58, 118, 138, 203, 223, 337, 340, 353.
 MARIVAUX, 155.
 MARON (Bac de), 10.
 MARS (surnom). Voir Tavanès Mirebel.

Mars au berceau, 335.
 MARTEL DE BELLEVILLE, 193, 245, 247, 248, 253 à 275, 293, 362.
 MAUBEC, 41.
 MAUGRAS, Préface, xii; 66, 311, 351.
 MAUPERTUIS, 85, 121, 122, 307.
 MEAUME, 65.
 MÉDICIS, 58.
Mémoires de l'Académie des Colporteurs, 156.
Mémoires de Frédéric de Prusse, 306, 307.
Mercure de France, 206, 242, 243, 291, 300, 345.
 MERICOURT, 234, 237.
Méropé, 87.
 METZ, 41, 61, 209, 221, 228.
 MEURE (LA), surnom. Voir M^{me} de Pressing.
 MEUSE, 5, 16.
 MICHEL (avocat à Nancy), 48.
 MINETTE (surnom). Voir M^{me} Helvétius.
 MIREMANDE, 41.
Misapouf (Voisenon), 156.
 MOHRANCE, 146.
 MOLIERE, 230, 238.
 MONCEL, 6, 12.
 MONCRIF, 155, 192, 193.
Mondain (Le), 112.
 MONNEL, 16.
 MONTARANT (DE), 259.
 MONTBONNET, 41.
 MONTEMPÉ, 123.
 MONTJEU, 40 à 45.
 MONTLAUB, 41.
 MONTPELLIER, 68, 101, 114 à 116.
 MONTPEROU (DE), 305.
 MONTPEZAT, 41.
 MOREAU LE JEUNE, 300.
 MORELLET, 38, 197, 267, 268.
 MORELLI, 219.
 MORISSON, 66.
Mort imaginaire (Le), 264.
 MOSCOVIE, 139.

MOUZON, 16.
MUNICH, 141.

N

NAMUR, 7.
NANCY, Préface, XII; 2, 7, 12, 14,
20, 42, 48, 123, 130, 144, 161,
167, 207, 211, 221, 283, 308,
319.
NAVARRÉ (Collège de), 150.
NEUFCHATEAU, 5, 12, 14 à 16, 22,
23.
NEUFVILLE-VILLEROY (DE), 314.
NEUVRON (Charpentier DE), 186,
191, 209, 342, 362, 365.
NEWTON, 112.
NICOMÈDE (surnom). Voir Voltaire.
NIHIL-AGENS (surnom). Voir Alliot.
NINI (surnom). Voir M^{me} de Pres-
sing.
Ninon, 300.
NISON, 139.
NIVERNOIS (Duc DE), 158.
NOËL, Préface, XI, XII; 62, 104,
119, 191, 283, 366, 372, 373.
NOMÉNY, 49.
NONCOURT, 15.
Nouvelle Espagnole (La), 156,
157, 172, 200, 232, 259.
Nouvelles littéraires (Les), 187.

O

Oeuvres posthumes de Grafigny,
204, 369.
OKÉLI, 202.
OLIVIER, 242, 243.
ORESTE, 239.
ORLOFF, Préface, XII; 104, 372.
ORPHISE, 234.
ORRY, 278.
OSSOLINSKI, 124, 131.
OURCHES, 13.

P

PAGNY-LA-BLANCHE-CÔTE, 16.
PALATINAT, 146, 276.
PALFY, 10.
PALISSOT, 242.
PALLU, 260, 261.
PANPAN (surnom). Voir Devaux.
PARGNEY, 16.
PARIS, 39, 40, 42, 48, 50, 61,
69, 101 à 106, 113, 115, 116,
121, 133, 148, 149, 150, 154,
161, 190, 193, 217, 219, 222,
228, 242, 245, 267, 268, 275,
303, 314, 321, 334, 343, 365.
PARMENON, 341.
PASCAL, 270.
PAYEN, 312.
PAYS-BAS, 7, 8, 144, 200.
PEINE, 178.
PELLETIER (Dom), 7, 15.
PELOTE (LA), surnom. Voir M^{me} de
Choiseul-Meuze.
PÉRAU CALABRE (Abbé), 149, 186,
193, 233.
PETIT-SAINT (LE), surnom. Voir
Saint-Lambert.
Phaza ou Azor, 201 à 204, 231 à
233, 261.
PHILIPPE-AUGUSTE, 159.
PHILIPPE DE GUELDRÉ, 41, 42.
PHILIPPE V D'ESPAGNE, 32.
PIMODAN, 5.
PLEEN, 51.
PÖLLNITZ, 306.
POLOGNE, 50, 58.
POMPADOUR (M^{me} DE), 170, 188,
245, 246.
PONT-A-MOUSSON, 42, 221, 281,
282.
PONT DE VEYLE, 155, 193.
PONZE (DE). Voir Barbarat.
POPELINIÈRE (DE LA). Voir Le
Riche.

POPOLD, 321, 327, 328.
 PORÉE (Le Père), 277.
 POSTDAM, 319, 320.
Poupée (La), 161 à 171.
Préservatif (Le), 112.
 PRESSING (DE), 141.
 PREVILLE, 338.
 PROFESSEUR (LE), surnom. Voir Liébault.
 PROVINS, 107.
 PRUSSE, 58, 127, 138.
Pucelle d'Orléans (La), 47, 92, 95, 96, 99.

Q

QUÉBEC, 275.
 QUINAULT (LES), 153.
 QUINAULT (M^{lle}) dite la Cadette, 152 à 155, 192 à 196, 256, 265, 339.

R

RAMERUPT, 22, 28.
 RARECOURT, 5, 22.
 RAYNAL, 161, 187.
Recueil de ces Messieurs, 156.
Réflexions sur la Bataille de Fontenoy de Voltaire (Drumgold), 158.
 REGNARD, 230.
Régulus, 335.
 REIMS (DE), baron de Vannes, 209, 210, 213.
Reine de Navarre (La), 167.
 RENÉ DE LORRAINE, 41.
 RENNES, 275.
 RHIN, 142.
 RICHELIEU (Duc DE), 43 à 47, 78, 91, 114 à 119, 127, 129, 147, 154, 238.
 RICHELIEU (Duchesse DE), 35, 43 à 47, 54 à 56, 67, 68, 81, 114, 115 à 119.

ROBINSON, 312.
 ROCHECHOUART (DE), 366 à 368.
 ROHAN (DE), 190.
 ROI, 240, 241.
 RON (LE), surnom. Voir Clairon-Lebrun.
 ROUSSEAU (Jean-Baptiste), 86, 283.
 ROUSSEAU (Jean-Jacques). Préface, II, III, VII, IX; 155, 157, 167, 181 à 184, 192, 193, 248, 289 à 294, 313.
 ROYAL LORRAINE, 317.
 ROYER DE MARAINVILLE, 135.
 RYSWICK, 8, 9.

S

SADOUL, 56.
 SAINT-BLAISE, 41.
 SAINT-CYR, 201.
 SAINT-DIZIER, 113.
 SAINTE-BEUVE, Préface, 1; 178, 199.
 SAINTE-HYACINTHE, 159, 189, 199, 202, 207, 248, 264, 318, 328.
 SAINTE-MAXE, 16.
 SAINT-ÉPVRE, 12.
 SAINT-GERMAIN, 211.
 SAINT-GOBERT (DE), 31.
 SAINT-LAMBERT, Préface, XIII, XIV; 50, 56, 65, 66, 124, 155, 193, 196, 209, 210, 254, 255, 280, 307, 311, 313, 344.
 SAINT-MAURICE AU CANADA, 260.
 SAINT-MICHEL (Porte), 159.
 SAINT-NICOLAS, 11, 12, 16, 17.
 SAINT-ROMAISE, 41.
Saisons (Les), 210.
 SALLE, 155.
 SALLET, 16.
 SARRASIN, 239.
 SARRE, 23.
 SAUVIGNY (DE), 242.
 SCHWEITZER, 276.

SEGAUD, 117.
 SENLIS, 31.
 SENS, 84.
 SINEJEAN, 16.
 SOLIGNAC (La Pimpie de), 249.
 SOMMERVILLER, 62, 119, 186, 342, 366.
 SORBONNE, Préface, xv; 196, 199, 266, 267.
 SOREAU (DE), 5, 10, 11, 17, 18, 20, 37.
 SOUBISE, 190.
 SOUFFLOI (Rue), 159.
 SOULAVIE, 117.
Soupirs du Cloître (Les), 335.
Spectacles de Paris (Les), 339.
 STAINVILLE (Choiseul de), 69, 70, 266.
 STANISLAS, Préface, x; 50, 58, 67, 123, 124, 207, 246, 247, 308.
 SUBLET D'HEUDICOURT, 49.

T

TAVANES MIRKEL (Henri de Saulx), 50, 60 à 62, 124, 127, 128, 137, 141, 145, 147, 149.
 TEMPLE (LE), 117, 130.
Temple de la Vertu (Le), 204.
 THIRIOT, 48, 50, 78.
Titans (Les), 111, 112.
 TOCQUÉ, 312.
 TOLSTOÏ, Préface, v, VIII.
 TOME JONES, 232.
 TONTON, 328.
 TOSCANE, 58, 161, 312.
 TOUL, 261, 319, 349, 350.
 TOUSSAINT, 113.
 TRESSAN, 309, 310, 348 à 350, 362.
 TRICHATEAU (Du Châtelet), 84.
 TRIMONT, 59.
 TROCHON, 52.
 TROYES, 104.

TURCOT, Préface, I, xv; 193, 196 à 199, 256, 266 à 269.
Tyrsis, 106.

U

URIOT, 139, 303 à 307, 357.

V

VADÉ, 156.
 VAIR, 5.
 VAL SAINT-GERMAIN, 127.
 VARINGE, 54.
 VAUCANSON, 260, 261.
 VAUDREUIL (DE), 260, 261.
 VASSY, 54, 55, 76.
 VENDEUVRE (Lorraine), 10.
 VENDEUVRE (Champagne), 104, 105.
 VERDUN (DE), 192, 193, 211, 216, 220.
 VERSAILLES, 9, 47, 95, 115, 167, 260.
 VIENNE, 58, 193, 200, 203, 223.
Vie privée de Voltaire et de M^{me} du Châtelet, 372 à 374.
Vie privée des Financiers, 211.
 VILLERS-LEZ-NANCY, 17.
 VINCENNES, 292.
 VISMES D'AUBIGNY (DE), Préface, xi; 373.
 VOISENON, 119, 148, 155 à 157, 186, 232, 238, 251, 257.
 VOLTAIRE, Préface, VII, x, xi, XIV; 39, 40 à 57, 66 à 103, 104 à 112, 120 à 123, 133, 148, 150 à 154, 157, 167, 175, 192, 193, 231, 238, 239, 242, 248, 253, 254, 278, 302, 303, 307, 319, 320, 332 à 334, 343 à 348, 358, 369 à 374.
Voltaïromanie (La), 112.

VORÉ AU PERCHE, 284 à 287, 363.

W

WARENS (DE), 290 à 294.

WILHELMINE DE PRUSSE, 50, 139,
303 à 307, 320.

WOLWICK, 312.

Z

Zaire, 407.

Zélie, 106.

ZILIA, 176 à 188, 197, 198, 243,
264, 269, 270, 313.

Ziman et Zenise, 204.

ERRATA

- Page 12. Lire *burinent* au lieu de *buriment*.
- Page 42, note 2. Supprimez la négation *pas*.
- Page 65. Lire *réels ou imaginaires* et non *réels et imaginaires*.
- Page 69. Lire *Desmarets* et non pas *Desmarest*.
- Page 149 (fin de la note). Lire *Desmarets* et non *Desmarest*.
- Page 198, treizième ligne. Lire *et les causes naturelles* et non *et des causes naturelles*.
- Page 209, note 2. Lire *Noviant* au lieu de *Novéant*.
- Page 210. Lire *Chatellux* et non pas *Chastellux*.
- Page 253, au bas de la page. Lire *orthodoxie* et non pas *orthodoxe*.
- Page 294. Lire *Confessions* avec une majuscule et en italiques.
- Page 330, bas de la page. Au lieu de *pouvait être*, lire *ne pouvait être*.
- Page 331, huitième ligne. Lire *Iphigénie en Tauride* et non *en Aulide*.
- Page 335, note 1. Lire *Iphigénie en Tauride* et non *en Aulide*.
- Page 347, citation, au lieu de *crucifient*, lire *crucifige*.
- Page 352, citation au bas de la page. Lire *ce qu'elle prenait sur elle* au lieu de *ce qu'elle pensait sur elle*.
- Page 354, citation. Lire *habituée à ne se rien refuser* au lieu de *habituée ne se rien refuser*.
-

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE.....	1
CHAPITRE PREMIER	
Origines et jeunesse (1695-1711).....	1
CHAPITRE II	
Un mauvais ménage (1712-1725).....	14
CHAPITRE III	
Veuve (1725-1734).....	25
CHAPITRE IV	
Les princes de Guise-sur-Moselle et Voltaire (1734-1735).....	40
CHAPITRE V	
Sombre avenir et cruel embarras (1735-1738).....	58
CHAPITRE VI	
Cirey charmant (1738).....	75
CHAPITRE VII	
Cirey odieux (1739).....	93
CHAPITRE VIII	
A Paris (1739-1740).....	104

	Pages.
CHAPITRE IX	
Sans ressources (1740)	120
CHAPITRE X	
Clairon, Liébault, Alliot (1740-1743)	133
CHAPITRE XI	
Aurore littéraire (1745)	150
CHAPITRE XII	
Les Lettres d'une Péruvienne (1747)	172
CHAPITRE XIII	
Le « Parlement » de la rue Sainte-Hyacinthe et les illustres amitiés (1749)	189
CHAPITRE XIV	
Madame de Barbarat (1749)	209
CHAPITRE XV	
Cénie (1750)	230
CHAPITRE XVI	
Le Père Martel (1750)	253
CHAPITRE XVII	
Le mariage Helvétius (1749-1751)	276
CHAPITRE XVIII	
Fleurettes d'automne (1750-1755)	290
CHAPITRE XIX	
Sous les lauriers (1750-1757)	302

TABLE DES MATIÈRES 399

CHAPITRE XX

	Pages.
Liébault pourvu (1756)	317

CHAPITRE XXI

M. de La Touche (1756-1758)	329
---------------------------------------	-----

CHAPITRE XXII

La Fille d'Aristide (1756-1758)	336
---	-----

CHAPITRE XXIII

La mort (1758)	349
--------------------------	-----

ÉPILOGUE

L'oubli	359
LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS	379
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE DES ŒUVRES DE MME DE GRAFIGNY	383
RÉFÉRENCE DES PRINCIPAUX NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX CITÉS DANS L'OUVRAGE	385
ERRATA	396
TABLE DES MATIÈRES	397

A LA MÊME LIBRAIRIE

- La Cour de Lunéville au dix-huitième siècle.** *Les Marquises de Boufflers et du Châtelet, Voltaire, Devau, Saint-Lambert, etc.*, par Gaston MAUGRAS. 15^e édit. Un vol. in-8° avec une héliogravure. 7 fr. 50
- Dernières années de la cour de Lunéville.** *Mme de Boufflers, ses enfants et ses amis*, 40^e édit., par Gaston MAUGRAS. Un vol. in-8° avec un portrait 7 fr. 50
- La Marquise de Boufflers et son fils le chevalier de Boufflers**, par Gaston MAUGRAS. Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure. 5^e édition 7 fr. 50
- Lettres du chevalier de Boufflers à la comtesse de Sabran.** par PRAT. Un vol. in-8° 3 fr. 50
- Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers** (1778-1788), recueillie et publiée par E. DE MAGNIEU et H. PRAT, 2^e édition. Un vol. in-8°, orné d'un portrait de Mme de Sabran gravé à l'eau-forte par Rajon, d'après une peinture de Mme Vigée-Lebrun 8 fr.
- Delphine de Sabran, marquise de Custine**, par G. MAUGRAS et le comte P. DE CROZE-LEMERCIER. 4^e édition. Un volume in-8° avec portraits 7 fr. 50
- Les Demoiselles de Verrières.** par Gaston MAUGRAS. Un vol. in-16 avec deux portraits. Nouvelle édition. 3 fr. 50
- La Fin d'une société. — Le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV.** par Gaston MAUGRAS. 16^e édition. Un vol. in-8° écu. Prix 3 fr. 50
(Couronné par l'Académie française, prix Guizot.)
- La Fin d'une société. Le Duc de Lauzun et la cour de Marie-Antoinette.** par Gaston MAUGRAS. 12^e édit. Un vol. in-8° écu. 3 fr. 50
(Couronné par l'Académie française, prix Guizot.)
- Le Duc et la Duchesse de Choiseul. — Leur vie intime, leurs amis et leur temps**, par Gaston MAUGRAS. 10^e édition. Un vol. in-8° avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure 7 fr. 50
- La Disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul. La Vie à Chanteloup, le retour à Paris, la mort**, par Gaston MAUGRAS. 6^e édition. Un vol. in-8° avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure 7 fr. 50
- Une Danseuse de l'Opéra sous Louis XV. M^{lle} Sallé (1707-1756).** par Émile DACIER, d'après des documents inédits. 2^e édition. Un volume in-16 avec portrait. 3 fr. 50
- Choiseul et Voltaire.** par Pierre CALMETTES, d'après les lettres inédites du duc de Choiseul à Voltaire. Un volume in-16. . . 3 fr. 50
- Une petite-fille du Grand Condé. La Duchesse du Maine**, reine de Sceaux et conspiratrice (1676-1753), par le général DE PRÉPAPE. Un volume in-8° avec deux portraits en héliogravure. 7 fr. 50
- Madame Récamier et ses amis**, d'après de nombreux documents inédits, par Edouard HERRIOT, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur de rhétorique supérieure au lycée de Lyon. 4^e édit. Deux vol. in-8° avec une héliogravure. 15 fr.
(Couronné par l'Académie française, prix Bordin.)

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PQ
1986
Z5N6

Noël, Georges
Une primitive oubliée
de l'école

c

69

